DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12795 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 19 MARS 1986

LA PRÉPARATION DE LA COHABITATION

L'Elysée négocie discrètement la formation du gouvernement

Les contacts discrets se sont multipliés en vue de la désignation du premier ministre de la cohabitation et de la formation du nouveau gouvernement. M. François Mitterrand a reçu M. Laurent Fabius, mardi matin comme à l'ordinaire, pour le petit déjeuner hebdomadaire, auquel, contrairement à l'habitude, M. Lionel Jospin n'assistait pas. Le président de la République devait ensuite recevoir à déjeuner le premier ministre, qui avait mis sa démission à la disposition du chef de l'Etat le lundi 17 mars.

Lundi soir à la télévision, M. François Mitterrand « a pris acte » de la constitution d'une nouvelle majorité, formé des vœux pour sa réussite et confirmé que le nouveau premier ministre sera issu de ses rangs. Quelques heures auparavant, les dirigeants du RPR et de l'UDF avaient averti que toute personnalité pressentie par le chef de l'Etat devrait au préalable s'assurer du soutien de la coalition. Mardi matin, à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac a reçu M. Jacques Chaban-Delmas.

A qui appartenait-il de choisir le premier ministre, dans la nouvelle configuration que la France connaît pour la première fois depuis le début de la Vᵉ République ? La question a été de nouveau posée, dès lundi.

Le président de la République y a répondu le plus calmement du monde, en prenant acte, lundi soir, sur les trois chaînes de télévision, de la victoire d'une majorité *« faible numériquement »*, au sein de laquelle il lui revenait de désigner le chef du gouvernement, conformément à l'article de la Constitution [*« Le président de la République nomme le premier ministre. (...) Sur la proposition du premier ministre, il nomme les autres membres du gouvernement »*].

Derrière ce pupitre, qui lui est devenu habituel, en forme d'étrave de navire, le drapeau tricolore à sa droite – dans un studio et un décor installés à l'Elysée au bout de la salle des fêtes, et qu'il utilise en toutes circonstances solennelles, – M. Mitterrand est apparu à la télévision sans prévenir, par surprise. Il s'est offert l'élégance démocratique de *« former des vœux pour la majorité nouvelle »* et d'indiquer qu'il mesure, sans le plus petit soupçon de dramatisation dans la voix, *« l'importance du changement »* qu'implique la coexistence, à la tête de l'exécutif, de l'homme élu en 1981, porté au pouvoir par la gauche, et du représentant de la majorité de droite sortie des urnes le 16 mars. Le chef de l'Etat avait choisi d'adopter un comportement de nature à faire apparaître que ni sa personne ni sa fonction ne sont affectées par le bouleversement politique de dimanche.



Il a d'abord agi, lundi, comme le garant de la continuité de l'Etat en recevant M. Roland Dumas avec lequel il s'est longuement entretenu, au cours de la matinée, de l'affaire des otages. Puis il a reçu naturellement le premier ministre sortant, qui a indiqué qu'il tenait sa démission à la disposition du président afin qu'il l'accepte au moment jugé par lui *« le plus opportun »*.

J.-Y. L.

(Lire la suite page 3.)

Circonspection à l'étranger

Si l'on excepte le commentaire de Téhéran, dont la radio a voulu voir dans « la défaite des socialistes » le résultat de leur « politique erronée au Moyen-Orient », les réactions enregistrées un peu partout dans le monde au lendemain des élections législatives françaises n'ont généralement rien de très tranché. Trop d'incertitudes pèsent encore sur l'avenir de la nouvelle majorité parlementaire et sur ses rapports avec le chef de l'Etat pour qu'hommes politiques et éditorialistes étrangers se départent d'une prudence de bon aloi.

La question la plus intéressante pour eux est bien entendu de savoir en quoi la ligne diplomatique de Paris peut se trouver modifiée par le changement opéré au Palais-Bourbon, et donc à Matignon, mais non à l'Elysée. Du côté des Deux Grands, on n'affiche aucune inquiétude particulière. A Washington, on juge l'opposition sensiblement plus favorable que M. Mitterrand à l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Ce qui, à l'inverse, peut préoccuper quelque peu Moscou. Mais l'agence Tass – se souvenant peut-être que les relations franco-soviétiques n'ont jamais eu à pâtir de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre (en tout cas bien moins que de M. Mitterrand dans les premières années de son septennat) – n'insiste pas particulièrement sur cet aspect des choses. Pas plus, il est vrai, qu'elle ne commente le très spectaculaire recul du PC français. Mais pour une fois d'accord avec la presse israélienne, elle s'inquiète du succès du Front national, à la faveur du changement de mode de scrutin.

Chez les partenaires européens de la France, le ton est davantage à la perplexité qu'à la certitude. « Cherchez le vainqueur », propose le « Bild » ouest-allemand à ses lecteurs. Même appréciation, à quelques nuances près, à Londres ou à Rome, à Madrid ou à Zurich, à Milan ou à Bruxelles. La modicité de la victoire de l'opposition surprend les commentateurs, dont beaucoup soulignent que le PS n'a pas subi de vraie déroute. Plusieurs observateurs veulent voir dans le vote de dimanche un signe, comme l'écrit « la Libre Belgique », de la « sagesse » des Français, qui « n'attendent de miracles ni des uns ni des autres ».

Cette modération contraste avec les commentaires sensiblement plus fiévreux suscités par l'élection de 1981. On s'interrogeait alors sur le nouveau cours de la politique française, surtout avec l'arrivée au pouvoir des communistes. M. Mitterrand, il est vrai, devait rapidement rassurer et les Américains et les milieux européens. Cependant que l'action en direction du tiers-monde, ventes d'armes comprises, retrouvait rapidement un cours classique... Cette leçon de continuité n'a pas été perdue et contribue à expliquer que l'étranger ne s'attende pas à des changements bien significatifs.

Demeure tout de même la douloureuse inconnue de la stratégie française au Proche-Orient. L'affaire des otages, même si elle n'a pas eu sur les intentions de vote l'effet escompté par les ravisseurs, a évidemment empoisonné la fin de la campagne. Et nombre de commentateurs se demandent si, maintenant que cette échéance électorale est franchie, Paris ne va pas devoir reconsidérer l'ensemble de sa politique dans cette région du monde.

LES DÉCONVENUES DE M. RAYMOND BARRE

Malentendu à Lyon

De notre envoyé spécial

Lyon. – C'était il y a quelques mois dans les monts du Lyonnais. Raymond Barre parlait vrai. Napoléon déjà perçait sous Barzi. *« Plus la France grogne, mieux cela vaut. Plus ils grognent, plus il faut leur dire qu'on ne bougera pas. Même au temps de Napoléon, ceux qui l'admiraient le plus étaient les grognards. Je souhaite que les Français soient des grognards comme ceux-là. »*

Les grognards lyonnais ont grogné. Et voici M. Barre, l'homme qui ne bouge pas, tout nu ou peu s'en faut, lâché par les troupes en rase campagne électorale. Rude dimanche. Les sondages, exercices périlleux pour l'état du moral des troupes, lui promettaient la victoire. Totale ou presque : cinq, voire six sièges, plus de 30 % des suffrages, Lyon et le Rhône confits d'admiration pour la sagesse anticohabitationniste et le parler « gaullien » du bon M. Barre.

Hélas ! N'étaient l'amère conviction d'avoir eu raison trop tôt et l'âpre sentiment que les grandes vérités ne sont pas toujours bonnes à dire, le bilan est cruel, le réveil douloureux : M. Barre a été battu dimanche. Il l'a été d'abord par l'autre généralissime de cette bataille féroce, M. Charles Hernu. Celui-là même qu'il brocardait dans nos colonnes, le disant *« tout auréolé de sa victoire navale* [d'Auckland] ». M. Charles Hernu, dimanche soir, pavoisait. Il le pouvait. Un très beau résultat, deux points de plus que M. François Mitterrand au premier tour de la présidentielle, en 1981, cinq députés socialistes élus.

Plus dur encore, les listes de M. Barre ont été dans le Rhône sinon battues – il n'aurait plus manqué que cela, – du moins talonnées par celles de M. Michel Noir. Trois sièges de députés à trois, et surtout le fait que, dans la ville de Lyon, le RPR a devancé les barristes, malgré l'engagement du maire de la ville, M. Francisque Collomb, président du comité de soutien à M. Barre. Cela faisait beaucoup, surtout venant de ces gens du RPR, dont M. Barre moquait *« le juvénilisme affecté »*.

Autant dire que dimanche soir, à la permanence lyonnaise de M. Raymond Barre, les figures se sont quelque peu allongées, à l'annonce des résultats. De toute évidence, on ne s'attendait pas à cela, pas à ce douloureux retour de balancier. Et M. Barre, le tout premier, qui vient, le visage plutôt fermé dire quelques mots et se déclarer *« tout à fait heureux d'avoir défendu les principes qu'[il a toujours défendus] »*. Les grands principes sont muets. M. Barre, placé par les résultats nationaux dans une situation plutôt paradoxale – permettre à une majorité cohabitationniste d'exister, – s'en tint là. Hormis un bref communiqué le lendemain matin pour justement affirmer ne pas *« vouloir jouer les perturbateurs »*.

Reste au-delà à expliquer l'évidence, comment et pourquoi, selon le mot de M. Francisque-Collomb, *« M. Barre n'a pas été compris »*. Une incompréhension en effet, et même probablement une double incompréhension, un double malentendu. Le premier pourrait être d'ordre purement lyonnais : un peu comme si le mariage de M. Barre depuis 1978 avec cette ville, par bien des côtés insulaire, n'avait été que de façade. N'est pas lyonnais qui veut, et encore moins qui proclame ne plus vouloir l'être. M. Barre a sans doute commis une grosse erreur, dans la campagne électorale, en faisant savoir que ce mandat législatif serait le dernier qu'il entendait exercer à Lyon. Le propos tenu dans ces colonnes, a été sans doute très largement exploité par les rivaux du RPR, eux lyonnais « pur sucre ». De même qu'a été probablement soigneusement entretenue la rumeur – mais en campagne électorale tout fait vendre – selon laquelle Mᵐᵉ Barre détesterait cette ville.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

LES COMMUNISTES PHILIPPINS FACE A Mᵐᵉ AQUINO

Les conditions du camarade Ernesto

De notre envoyé spécial

Bacolod. – Il arrive à l'heure, nonchalant et souriant, marchant entre les bancs de cette petite église au nord de Bacolod, capitale de Negros occidental. Vêtu de jeans et chaussé de sandales, il porte un paquet enveloppé dans un journal. L'entretien a lieu dans la sacristie, sous l'œil impassible des saints et des madones alignés sur une étagère. De son journal, il sort un talkie-walkie. Par la porte entrouverte, on aperçoit, dans l'église, les trois hommes qui assurent sa protection, assis sur des bancs. Le prêtre vaque à ses occupations.

Ka (camarade) Ernesto est un cadre du Parti communiste des Philippines, responsable du Front national démocratique (organisation de masse clandestine) pour la région des Visayas (îles de Panay, Negros et Samar). Il a combattu dans les rangs de la NPA (Nouvelle Armée du peuple). Rencontré une première fois à Manille, il a préféré attendre la fin d'une session du comité central avant de commenter les grandes lignes de la stratégie des communistes face à Mᵐᵉ Aquino.

Ka Ernesto assure qu'aucune négociation en vue d'un cessez-le-feu n'a été engagée *« Nous sommes disponibles, mais pour l'instant les conditions ne sont pas favorables »*, dit-il.

Au cours de la semaine écoulée, la NPA a monté dans plusieurs régions une série d'opérations destinées à infirmer les déclarations du gouvernement faisant état d'un cessez-le-feu de fait. Soixante personnes ont été tuées depuis le 10 mars dans ces affrontements. *« Nous mettons quatre conditions à un cessez-le-feu*, poursuit Ka Ernesto. *D'abord une démilitarisation des provinces, ensuite le rappel des unités qui s'y trouvent et la libération des prisonniers politiques qui sont toujours détenus et enfin la purge des éléments criminels et fascistes de l'armée. Tant que les militaires continueront leurs opérations contre l'insurrection et que les milices terroriseront la population, nous continuerons notre action armée. »*

Dans certaines régions, comme au centre de Mindanao, des unités militaires se sont repliées sur leurs casernes, abandonnant les positions qu'elles occupaient dans les zones « rouges ».

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 14.)

La démission de M. Chotard

La course à la présidence du CNPF est ouverte.

PAGE 43

L'attentat du TGV : 10 blessés

Deux CRS et un agent de la SNCF étaient chargés de contrôler les bagages.

PAGE 41

La mort de Glubb pacha

Un « Jordanien » de légende.

PAGE 15

Avec les Haïtiens de New-York

Rentrer au pays ou se réjouir de loin...

PAGE 14

Un plan mexicain

La relance des exportations pourrait faciliter une opération internationale d'aide à Mexico.

PAGE 46

Le programme Euréka

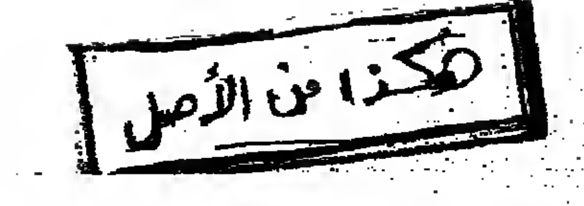
Une douzaine de nouveaux projets.

PAGE 16

Le Monde SCIENCES

La NASA et l'orbite commerciale

(Pages 23 et 24)



débats

APRÈS LE VERDICT

Les urnes ont parlé. Et maintenant ? Denis Langlois se méfie des scores étriqués et doute même que de grands changements sociaux puissent sortir des isoloirs. François Borella, plus réaliste, recherche par le menu où vont se situer maintenant les lieux de la cohabitation, et Yves Durrieu analyse les raisons de l'effritement de la gauche.

Les lieux du pouvoir

Tout se passera sur le terrain des relations entre le président et le premier ministre.

par FRANÇOIS BORELLA (*)

IL va falloir habiter ensemble. Pour habiter ensemble, il faut un lieu commun, un endroit où vivre côte à côte, main dans la main ou dos à dos. La Constitution de notre pays prévoit de tels lieux, plus même, elle les impose.

Le premier est, si l'on peut dire, un lieu juridique, matérialisé par les pages du *Journal officiel*. La cohabitation est juridiquement obligatoire et physiquement constatable lorsque la Constitution impose les signatures conjointes du président, du premier ministre et, éventuellement, des ministres concernés au bas des actes nécessaires au gouvernement du pays. Elle le fait à l'article 19 en posant limitativement la liste des actes que le président peut accomplir seul et donc sans contreseing.

Cette liste comporte huit cas, dont trois concernent la vie commune d'un président et d'une majorité parlementaire : nomination du premier ministre, recours au référendum, dissolution de l'Assemblée nationale. Mais, pour tout le reste, le président et le premier ministre doivent cohabiter dans le *Journal officiel* au pied des ratifications des traités, des lois et des ordonnances promulguées, des décrets délibérés en conseil des ministres, des nominations de hauts fonctionnaires, etc. Bref, de tous les actes ordinaires de la vie du pays.

Que l'un ou l'autre fasse la « grève de la signature », comme jadis le sultan du Maroc Mohamed V, et c'est la paralysie et la crise institutionnelle, avec, à l'horizon, peut-être, la procédure de mise en accusation pour haute trahison par le Parlement.

Toutes les décisions soumises à contreseing sont prises en conseil des ministres. C'est là le lieu principal, la résidence principale, de la cohabitation.

Le fameux article 20, alinéa premier (*« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*), dont on répète à satiété qu'il n'a jamais été appliqué, que signifie-t-il ? D'abord qu'il y a un gouvernement : donc que le président a nommé librement (sans contreseing) un premier ministre, et qu'il s'est entendu avec lui pour nommer les ministres que le premier lui a proposés (avec contreseing). Ensuite, que ce gouvernement s'est réuni, a délibéré, puis décidé.

Or le gouvernement, en tant qu'organe de décision, c'est le conseil des ministres, autrement dit la réunion du premier ministre et des ministres sous la présidence du président (article 9). Le premier ministre peut bien devenir chef du gouvernement, comme le pensent certains, en cas de cohabitation, il n'est pas pour autant président du conseil des ministres ; il ne l'est qu'à titre exceptionnel, par délégation expresse du président et pour un ordre du jour déterminé (article 21, alinéa 4).

Certes il peut réunir, comme sous la troisième et la quatrième République, des conseils de cabinet qu'il présidera. M. Couve de Murville l'avait fait en avril-mai 1969, pendant l'intérim de M. Poher, suite à la démission du général de Gaulle. Mais ces conseils de cabinet n'ont pas de pouvoir de décision. Pour diriger l'action du gouvernement (article 21), le premier ministre a besoin de l'accord, ou au moins de l'acceptation, du président.

L'Assemblée n'est pas le chef de jeu

Il apparaît donc clairement que la cohabitation entre le président de la République et une majorité parlementaire nouvelle hostile aux orientations du président n'est ni permise ni interdite par la Constitution, ni, par conséquent, réglée par elle. En revanche, la Constitution situe cette éventuelle cohabitation.

C'est donc en vain que l'on voudrait faire prédominer le lieu parlementaire. Un Sénat hostile au président peut freiner, retarder, dans certains cas précis empêcher (lois organiques concernant le Sénat, projet de révision constitutionnelle selon l'article 89) ; il ne peut imposer. De son côté, l'Assemblée nationale ne peut chasser le président et doit même écouter, sinon entendre, les messages qu'il peut lui adresser ; mais elle ne peut pas lui imposer un gouvernement. Elle a seulement la possibilité de renverser le gouvernement, soit de sa propre initiative (motion de censure), soit en réponse à une initiative gouvernementale (question de confiance de politique générale ou sur un texte).

L'Assemblée n'est d'ailleurs pas maîtresse de son ordre du jour, qui est fixé par le gouvernement (article 48) ; elle n'est donc saisie que des projets et des sujets décidés par le gouvernement, c'est-à-dire le conseil des ministres.

Au Palais-Bourbon se joue la cohabitation entre le gouvernement et la majorité politique issue des élections législatives. Mais l'Assemblée n'est pas le chef de jeu, car, si le régime reste parlementaire, la confiance de l'Assemblée au gouvernement se présume, c'est la défiance qui doit être prouvée, et à la majorité absolue. Quelles que soient les figures politiques de ce mécanisme institutionnel, et elles sont nombreuses, le respect de la Constitution, dans sa lettre et son esprit, situe la cohabitation sur le terrain des relations entre le président et le premier ministre. Qu'elle soit possible, souhaitable ou exécrable, légitime ou scandaleuse, est une autre affaire.

(*) Professeur à l'université Nancy-II.

Pourquoi la droite revient...

Les socialistes n'ont pas su appliquer les règles de gestion d'une entreprise dynamique.

par YVES DURRIEU (*)

LES socialistes, pendant cinq ans, ont géré la France de façon « convenable » : inflation réduite, déficit extérieur limité, secteur nationalisé en voie d'équilibre financier, décentralisation amorcée, libéralisation de la justice et des médias, progrès dans les rapports sociaux (lois Auroux), solution du problème calédonien, position internationale de la France consolidée.

Dans ces conditions, pourquoi la « droite revient » et pourquoi la gauche n'atteint-elle que 45 % des suffrages ?

La réponse peut être fournie par référence aux règles qui s'appliquent à tout corps social, les comportements collectifs ayant des points communs, que l'ont ait affaire à une entité plus restreinte comme l'entreprise ou à un ensemble plus vaste comme la nation. Cette comparaison nous paraît particulièrement suggestive sur les points suivants :

Communication. – Toute entreprise évolutive attache une attention renforcée à la communication et à la compréhension de sa stratégie. A cet effet, elle se met à l'écoute de ses clients et de ses salariés.

Or qu'ont fait les socialistes au pouvoir ? Par suffisance de leur administration et de leurs énarques, ils n'ont guère écouté les délégations (qu'ils recevaient pourtant couramment : élus, syndicats, associations, groupes socialistes d'entreprise), sous prétexte qu'« *ils connaissaient mieux les dossiers* ».

D'autre part, on sait que, dans une entreprise, il faut prendre ses décisions en toute clarté et sans atermoiement, n'émettant des ordres qu'à condition qu'on ait les moyens de les faire exécuter. Sinon on se discrédite. C'est ce qui est arrivé trop souvent aux socialistes : loi scolaire et loi sur la presse, cafouillages dans l'affaire Greenpeace et dans celle des otages de Beyrouth, hésitations et discours contradictoires à propos du tournant de la rigueur de 1983.

Programmation. – De même que les objectifs essentiels d'une firme doivent être explicités dans le cadre d'un plan d'entreprise qui leur confère leur cohérence, de même le gouvernement socialiste aurait dû élaborer un IXe Plan qui intègre les restructurations industrielles dans leur ensemble, avec, en particulier, leurs conséquences sur l'emploi, au lieu de les aborder en ordre dispersé. Au vu des résultats, on aurait mesuré la nécessité d'opérer une relance partielle sur des secteurs d'activité de main-d'œuvre non voués au déclin (et non dévoreurs de produits importés) comme le bâtiment, alors qu'on a laissé celui-ci s'enfoncer dans la pire récession (soixante-dix mille emplois supprimés par an).

Confusion idéologique

Projet de société. – La sociologie récente dégage la nécessité pour une entreprise d'élaborer un projet afin de créer, à travers une philosophie de l'action, une dynamique collective. Car le meilleur moyen de libérer les énergies humaines n'est-il pas de faire adhérer les travailleurs à quelques idées qui les transcendent ?

Un projet, les socialistes en avaient un en 1981, c'était l'autogestion, qui commençait à recueillir une adhésion populaire. Ce projet répondait aux exigences du temps présent, synthétisant épanouissement individuel et démarche solidaire, marché et plan, pouvoir local et pouvoir national, démocratie directe et déléguée. Il fallait simplement adapter ce projet à l'épreuve des réalités, ce qui s'est d'ailleurs fait très partiellement à travers des expériences, tant dans des entreprises que dans la vie locale. Or non seulement les socialistes au pouvoir ont aussitôt largué ce projet, mais ils n'en ont élaboré aucun autre, et même ils ont souvent enfourché celui de l'adversaire, c'est-à-dire le néolibéralisme (erreur que n'a jamais commise un Olof Palme). Cela ne veut pas dire qu'on devait rejeter, par principe, toutes les recettes de gestion de l'arsenal libéral (concurrence, lorsqu'elle n'est pas biaisée, profit, lorsqu'il sert à l'investissement), mais il ne fallait pas créer un consensus national sur l'ensemble du système des valeurs néolibérales, ce qui, de plus, a entraîné une dérive regrettable au niveau culturel (Berlusconi, Disneyland, Schtroumpfs, etc.)

Il est logique que, dans cette confusion idéologique, l'électeur moyen ait préféré élire ceux qui sont à l'origine de cette doctrine plutôt que ceux qui cherchent à se l'approprier.

Il ne faut cependant pas désespérer, bien que les socialistes aient, à tort, hésité depuis 1983 entre une gestion « en bon père de famille » (l'œil uniquement collé sur les indices) et une gestion à la Reagan, reposant sur l'initiative des supposés « chevaliers de l'industrie » (tel Tapie), idéalisés jadis par Schumpeter. Encore un effort donc, camarades socialistes : vous pourrez enfin adapter votre « culture de gouvernement » aux réalités du monde des années 90, lorsque vous aurez compris qu'un corps social doit, pour réussir, remplir pleinement sa mission de communication et créer les conditions d'un accord sur quelques objectifs prioritaires cohérents, dans le cadre d'un projet global original.

(*) Porte-parole de Socialisme et autogestion.

Matins d'espoir

par DENIS LANGLOIS (*)

AVEC les politiciens, les leçons ne servent à rien. Quand on est battu, il vaut mieux prendre une vraie piquette. C'est à la fois plus sain et plus clair. Les scores étriqués nourrissent les vains espoirs, les longues discussions bourrées de « si » et de conditionnels. Moi, j'ai toujours préféré les tables rases. Ces soirs lugubres où l'on constate : « Bon, c'est foutu. Passons à autre chose ! » Ça permet, le lendemain, de se réveiller avec des idées neuves, de ne pas ressasser éternellement ses regrets.

Mais avec les politiciens les leçons ne servent à rien. Dès demain, ils vont nous refaire le coup des « prochaines » (vous savez bien, celles que l'on va gagner et qui changeront, cette fois-ci, la face du monde !). Ils vont nous reparler de ces bulletins glissés dans l'urne qui transforment en or (et en emplois) tout ce qu'ils touchent. Nous jouer ces airs de serinette qui réussissent à tromper les oiseaux en cage. Nous condamner à être des « voteurs à vie », eux qui rêvent d'être des « dirigeants à vie ».

Je vais faire bondir les démocrates, mais je ne suis pas sûr que les élections soient le meilleur moyen de parvenir à la démocratie. Ou, alors, il faudrait rétablir un système censitaire à l'envers. Deux voix pour les chômeurs et les défavorisés. Une seule ou même pas du tout pour ceux qui ont d'autres moyens de se faire entendre dans la vie.

Mais, même avec un tel système, je ne suis pas certain que nous arriverions à une société juste. Il y a trop longtemps que les opprimés ont pris la mauvaise habitude de choisir leurs représentants parmi les oppresseurs.

Alors, que personne ne se fasse d'illusions. Les grands changements sociaux, les matins d'espoir, ne se prépareront jamais dans le secret des isoloirs. Ils se bâtiront toujours sur le pavé des rues, derrière les grilles des usines, devant les portails enfoncés des casernes.

(*) Avocat et écrivain.

LU

« ÉMILE DE GIRARDIN, PRINCE DE LA PRESSE », de Pierre Pellissier

Un roman balzacien

VOUS êtes-vous déjà demandé à qui vous deviez de pouvoir lire le journal que vous avez entre les mains ? En bonne partie à un homme mort il y a plus d'un siècle : Emile de Girardin (1806-1881), créateur de la grande presse quotidienne moderne française.

La vie de cet inventeur, que nous conte dans une biographie suggestive Pierre Pellissier, est d'abord un roman. Balzacien. Mais peut-être les temps l'étaient-ils aussi. Emile de Girardin, c'est tout d'abord Emile Delamothe, né le 21 juin 1806, enfant illégitime.

Qu'importe, le bâtard d'Adélaïde-Marie Fagnan, épouse Dupuy, et du comte Alexandre de Girardin, naîtra de ses propres œuvres.

En 1826, il crée son premier journal : *le Voleur*. En octobre 1829 est lancée *la Mode*, dont les collaborateurs ont nom George Sand, Eugène Sue, Balzac, Gavarni. La machine Girardin est lancée ; elle ne s'arrêtera plus. Elle ira toujours plus vite, à la manière de ces presses qu'un ancien ouvrier de génie de Girardin, Marinoni, crée et perfectionne sans cesse.

Girardin ne veut pas seulement gagner de l'argent (il en gagnera énormément). Il veut peser sur le cours des choses, dicter au pouvoir ce qu'il doit et ne doit pas faire, semer idées et projets au fil des pages, instruire et gouverner à la fois.

Il faut disposer pour cela de puissants instruments. Girardin a la recette, par lui inventée : des journaux bon marché, à large diffusion, financièrement alimentés par la « réclame » – la publicité – et jetés spectaculairement en pâture aux lecteurs grâce à elle.

En 1836, Emile de Girardin lance le quotidien qui scelle son droit à la postérité sur le journalisme moderne : *la Presse*. Les feuilletonnistes de ce quotidien *« austère, sans recherche, dense, pour ne pas dire confus »*, écrit Pierre Pellissier, ont nom Balzac, Alexandre Dumas et, *post mortem*, Chateaubriand. La publication des *Mémoires d'outre-tombe*, vite jugées ennuyeuses par Girardin, s'étalera sur près de deux années, de 1848 à 1850.

La naissance de *la Presse* précède de peu un drame de la presse : Emile de Girardin tue en duel Armand Carrel, directeur du *National*.

Député, sénateur, jamais ministre malgré son désir, débordant d'idées « sociales » ou astucieuses, ou fantaisistes ; ami, adversaire ou complice de Louis-Philippe, du prince-président puis empereur Napoléon III, de Thiers, de Guizot, Emile de Girardin invente aussi et mène tout au long de son siècle le dialogue ambigu de la presse et du pouvoir.

Telle sera l'obsession maîtresse de cette vie prodigieuse tout occupée aussi par la liberté de la presse, si souvent brimée. Cela comme le reste, Emile de Girardin le fait par intérêt autant que par idéal. Détail amusant, sa passion perdure jusqu'à contaminer son biographe, journaliste au *Figaro*, qui glisse en bas de page (p. 382) que la loi sur la presse de 1881, préparée par Emile de Girardin, *« sera complétée par les ordonnances de 1944 – très souvent restées lettre morte – puis par la loi de 1984 qui renoue avec la tradition des lois restrictives et contraignantes faites non pour la presse mais contre elle »*.

Au fait, à quand la non moins balzacienne biographie de M. Robert Hersant ?

MICHEL KAJMAN.

★ Denoël, 420 pages, 125 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

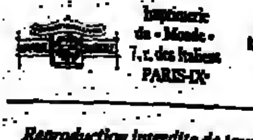
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

les élections législatives

M. MITTERRAND A LA TÉLÉVISION

« Le respect scrupuleux de nos institutions »

Voici la déclaration intégrale du président de la République, lundi soir 17 mars sur les trois chaînes de télévision nationale et à la radio en direct du Palais de l'Elysée :

« Vous avez élu dimanche une majorité nouvelle de députés à l'Assemblée nationale. Cette majorité est faible numériquement mais elle existe. C'est donc dans ses rangs que j'appellerai demain la personnalité que j'aurai choisie pour former le gouvernement selon l'article 8 de la Constitution.

» M. Laurent Fabius m'a informé ce matin qu'il était prêt dès maintenant à cesser ses fonctions. J'ai pris acte de sa démarche et lui ai demandé de rester à son poste avec les autres membres du gouvernement jusqu'à la nomination de son successeur.

» Ainsi restera assurée l'indispensable continuité des pouvoirs publics. Vous m'en avez donné mandat en 1981, et vous m'en avez fait par là même un devoir, je m'y conformerai.

» Les circonstances exigent que tout soit en place d'ici peu. Je remercie la majorité sortante pour le travail qu'elle a accompli avec courage et détermination. Elle laisse la France en bon état et peut-être fière de son œuvre.

» Je forme des vœux pour que la majorité nouvelle réussisse dans l'action qu'elle est maintenant en mesure d'entreprendre, selon les vues qui sont les siennes. Je mesure l'importance du changement qu'implique dans notre démocratie l'arrivée aux responsabilités d'une majorité politique dont les choix diffèrent sur des points essentiels de ceux du président de la République. Il n'y a de réponse à cette question que dans le respect scrupuleux de nos institutions et la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national.

» Quant à moi, dans la charge que vous m'avez confiée et que j'exerce, je m'attacherai à défendre partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, nos libertés et notre indépendance, notre engagement dans l'Europe, notre rang dans le monde.

» Mes chers compatriotes, ayons confiance. Au-delà des divergences bien naturelles qui s'expriment à chaque consultation électorale, ce qui nous rassemble est plus puissant encore : c'est l'amour de notre patrie.

Vive la République, vive la France. »

L'Elysée et la formation du gouvernement

(Suite de la première page.)

Là, encore, la continuité des pouvoirs publics a été assurée, puique M. Fabius, jusqu'à sa démission, disposait de tous ses pouvoirs et non pas seulement de ceux *« d'expédier les affaires courantes »*. La même procédure avait été utilisée en mars 1978, immédiatement après les élections législatives. M. Barre, sa démission en suspens, selon une formulation identique à celle de M. Fabius, avait exercé tous ses pouvoirs pendant une période de douze jours... au terme de laquelle il avait été reconduit dans ses fonctions.

Le cas de figure est évidemment complètement différent aujourd'hui, malgré la similitude des procédures. Nul alors ne s'était posé la question du remplacement de M. Barre. Au contraire, toute la journée du lundi a été consacrée à la préparation du choix du successeur de M. Fabius, à l'Elysée comme dans les partis de la nouvelle majorité. De part et d'autre, on s'est appliqué à de *discrètes manifestations* de force, mêlées de politesses réciproques.

Lundi matin, le chef de l'Etat mesurait encore l'intérêt qu'il aurait, soit à attendre que les dirigeants de la nouvelle majorité se déchirent, ou au contraire à faire vite au cas où ils préserveraient leur cohérence. Le choix a été simplifié par la rapidité avec laquelle l'UDF et le RPR ont manifesté que l'heure était mal choisie pour exprimer quelque rivalité que ce soit.

Le communiqué commun – diffusé par la coalition, – au terme de la réunion de ses dirigeants, en fin de matinée au Sénat, – selon lequel tout premier ministre pressenti par le chef de l'Etat devrait d'abord s'assurer qu'il serait investi par ses mandants, prenait la forme d'un double avertissement. Il était dirigé vers ceux qui seraient tentés par des aventures gouvernementales individuelles et vers M. Mitterrand, dont le RPR et l'UDF pouvaient penser qu'il serait tenté de les favoriser.

Il devait pourtant y avoir moyen de s'entendre entre ceux qui voulaient imposer un homme, et celui qui défend les prérogatives que lui accorde la Constitution. L'affaire n'était pas si compliquée qu'il y paraissait, puisque le chef de l'Etat avait indiqué lui-même qu'un *premier ministre* désigné par lui *doit*, de *toute évidence*, recueillir l'approbation des forces qui le soutiennent à l'Assemblée nationale, et être en mesure de gouverner en s'appuyant sur une majorité incontestable, fût-elle *« faible numériquement »*. Toute autre solution aurait été considérée comme aventurière, hasardeuse et manœuvrière.

Lundi soir à la télévision, M. Mitterrand a répondu, dans une manière de mise en garde, sur un autre registre qui est désormais familier : la défense de ses compétences et la préservation de quelques-unes des valeurs qui l'habitent et qu'il juge incontournables. *« Je m'attacherai*, a-t-il dit, *à défendre partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, nos libertés et notre indépendance, note engagement dans l'Europe, notre rang dans le monde »*. Le message d'adressait à ceux qui souhaiteraient appliquer certaines ambitions d'un programme à ses yeux inconciliable avec la conception que se fait M. Mitterrand des libertés intérieures (droit de la citoyenneté française, immigrés notamment). Le message s'adressait aussi à ceux qui, dans l'opposition, *défendent* des thèses divergentes de celles du chef de l'Etat, sur la défense notamment, la position française face au programme IDS américain et le programme européen Eurêka.

J.-Y. L.

La stratégie du président du RPR

M. Jacques Chirac, qui devait présider mardi après-midi 18 mars une réunion de l'ensemble des nouveaux députés RPR, a reçu le matin à l'Hôtel-de-Ville de Paris M. Jacques Chaban-Delmas, à la demande de ce dernier. Leur entretien a *duré un peu plus d'une heure*.

Si le choix du premier ministre demeurait encore, mardi matin 18 mars, dans le domaine du « secret du Roi », personne ne doutait que les événements allaient se précipiter. Du côté de la nouvelle majorité, on a pris acte avec satisfaction de l'état d'esprit tout à fait républicain et même parfaitement « cohabitationniste » dont a fait montre M. François Mitterrand dans son intervention télévisée de la veille au soir.

Il est vrai que, du côté du RPR et de l'UDF, rien n'avait tardé. Les responsables des deux formations s'étaient réunis pendant une heure lundi à midi, dans l'appartement du questeur centriste du Sénat, M. Schiélé. L'objet réel de cette rencontre de concertation était moins de constater la réalité du succès électoral que de « verrouiller » l'avenir, selon l'expression d'un des participants. M. Jacques Chirac étant reconnu par tous comme le seul premier-ministrable de la nouvelle coalition, il s'agissait de le souligner dans trop insister, de le suggérer sans le dire, de le promouvoir sans l'imposer.

La formulation retenue dans le communiqué commun exclut implicitement toute personnalité qui n'aurait pas été élue dimanche dernier – Mme Simone Veil n'est pas député. Elle écarte également ceux qui n'ont pas pris une part active à l'élaboration de la plate-forme RPR-UDF – M. Jacques Chaban-Delmas, bien qu'il l'approuve, ne l'a pas négociée, pas plus que M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion de lundi, M. Jacques Chirac apparaissait ainsi comme le leader incontesté de la nouvelle majorité parlementaire.

De ce côté-là le dispositif est donc paré. Pour peu que M. Mitterrand invite M. Chirac à se rendre à l'Elysée, celui-ci ne sera pas surpris. Même s'il mesure précisément les difficultés de la tâche et le risque politique qui l'accompagne, le président du RPR est convaincu qu'il ne pourra pas se dérober. D'autant moins après la déclaration faite lundi soir par M. Mitterrand. On relève, comme le gage que le chef de l'Etat n'entravera pas la mise en œuvre de la politique voulue par une majorité du corps électoral, les *« vœux »* formulés par lui *« pour que la majorité nouvelle réussisse dans l'action qu'elle est maintenant en mesure d'entreprendre selon les vues qui sont les siennes »*. On n'en demandait pas plus du côté du RPR, où l'on relève également une convergence certaine entre les propos tenus dimanche soir par M. Chirac et ceux du chef de l'Etat le lendemain. On se plaît même à relever que les notions de respect du verdict populaire, de fidélité à la Constitution et de souci de l'intérêt national soulignées par M. Mitterrand l'ont été également par M. Chirac tout au long de la campagne. Au point d'y voir déjà l'amorce d'un dialogue ?

Ce dialogue, néanmoins, n'aura réellement lieu que dans le bureau présidentiel. C'est là que le premier ministre s'assurera de sa totale liberté pour mettre en œuvre l'article 20 de la Constitution (« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »), tandis que rien n'entravera l'exercice des pouvoirs du président, selon l'article 5, dont M. Mitterrand a, en fait, rappelé les termes mêmes. Parmi les moyens dont M. Chirac souhaite disposer pour réaliser son programme, figurent notamment l'engagement de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale et le vote rapide du rétablissement du scrutin majoritaire pour l'élection des députés.

Les prochains conseils

Après cette entrevue, le premier ministre « sollicité » devra, selon les termes du communiqué RPR-UDF, s'assurer du *« soutien de l'ensemble des forces politiques composant la majorité »*. Cette vérification pourrait se faire, soit en réunissant les deux groupes de façon informelle – les nouveaux députés n'auront d'existence juridique que le 2 avril, – soit, plus simplement, devant les délégations des deux formations, celles-là mêmes qui se sont rencontrées lundi au Sénat.

Fort de cet accord, le premier ministre pourra alors donner son acceptation définitive au chef de l'Etat et constituer son gouvernement, dont il proposera la liste à M. Mitterrand qui les nommera. Si M. Chirac se voit confier cette mission, les événements pourraient aller assez vite. Ne dit-on pas – sans que lui-même le confirme – que, dans son entourage, sont déjà conduites des consultations « ministérielles », envisagés des changements de hauts responsables à quelques postes-clés de l'administration, mis au point des projets de loi et de décret, et même préparés les ordres du jour des prochains conseils des ministres ?

A la volonté exprimée par M. Mitterrand d'agir sans atermoiement, de façon régulière et tout à fait publique, répond ainsi un souhait identique de la part du président du RPR. Si l'on en croit de tels prémices, jamais alternance ne se sera déroulée dans un tel climat de décrispation. Cela n'empêche toutefois pas la vigilance entre les deux camps si longtemps antagonistes et aujourd'hui « condamnés » à vivre ensemble. Au sein même de la nouvelle majorité, malgré la satisfaction de la victoire, l'euphorie n'est pas de mise. On demeure attentif au comportement des « barristes » et surtout du député du Rhône dont l'attitude, hostile à la cohabitation, est rendue responsable de la division de l'opposition et même de la perte d'une vingtaine de sièges pour la coalition RPR-UDF. Mais on estime que pour le moment les « barristes » ne sont pas en état de troubler le jeu, et on souhaite surtout qu'ils se rallient sincèrement à la nouvelle donne politique.

ANDRÉ PASSERON.

L'UDF choisit M. Chirac

Avant même que M. Mitterrand n'intervienne dans la soirée du lundi 17 mars, les négociations étaient allées bon train au RPR et à l'UDF, où prévalait l'idée d'une nécessaire *« discipline »*.

Les responsables du PR, qui, depuis plusieurs mois, jouent l'alliance privilégiée avec le RPR, se montraient les plus pressés de verrouiller les choses en profitant notamment du *« désarroi »* qu'a suscité dans les rangs barristes la contre-performance de l'ancien premier ministre à Lyon.

Au siège du Parti républicain, on remarquait notamment que pas un anticohabitationniste n'avait, au lendemain du 16 mars, demandé la démission de M. François Mitterrand. Et l'on se félicitait de ce que *« les non-participationnistes deviennent participationnistes à partir du moment où réclamer la démission du président de la République ne provoquerait qu'un éclat de rire »*. On y soulignait aussi l'effet paradoxal de la courte victoire de l'opposition, qui rendrait plus *« évidente »* la solution Chirac premier ministre, dans une situation politique *« fragile »* et *« ringardiserait tout autre projet marginal »*.

On se montrait en tout cas fermement décidé à prendre toute sa part au succès de l'opposition en soulignant, d'une part, qu'avec soixante élus le PR devenait la troisième force parlementaire de la nouvelle Assemblée et que, d'autre part, il était normal que M. François Léotard, qui avait fait le choix de l'alliance avec le RPR pendant la campagne électorale, de la cohabitation et de la participation au gouvernement, touche aujourd'hui les dividendes de ces choix.

Ce désir d'aller très vite et de marquer une volonté ferme de *« coopération »* avec le RPR qui s'est traduite par la publication du communiqué commun RPR-UDF sur le choix du premier ministre n'a pas, de fait, rencontré de résistances, pas plus au CDS que chez les radicaux, qui savent pourtant qu'avec leur cinquantaine d'élus ils auront un rôle non négligeable à jouer dans la future Assemblée. Un responsable centriste remarquait notamment qu'il fallait *« faire face à la pression de l'opinion, à laquelle sont très sensibles les députés »*, et donc que la nouvelle majorité *« se serre les coudes »*. *« Quand on est à deux voix de majorité, on ne peut que prendre des positions claires »*, ajoutait l'un de ses collègues, qui insistait sur la nécessité de ne pas donner à M. Mitterrand l'impression que la majorité est tiraillée et que l'on peut jouer avec elle.

Les centristes comme les radicaux abandonnaient, semble-t-il, l'idée d'une non-participation à un gouvernement de cohabitation d'autant plus volontiers que *« la stratégie du recours barriste*, selon l'expression utilisée par l'un d'entre eux, *avait pris, avec la sanction lyonnaise, du plomb dans l'aile »*. Et d'expliquer, comme pour s'excuser par avance d'un changement d'attitude, que *« les pressions »* venant du RPR pour souhaiter que le CDS participe *« activement »* au gouvernement étaient *« très fortes »*.

« Clarifier le jeu »

Il n'aura donc, semble-t-il, fallu qu'une petite journée pour que l'UDF se range derrière M. Jacques Chirac, candidat déclaré à Matignon. Même s'il se trouvait des centristes pour expliquer, de manière amusante, que, tant qu'à faire, il valait mieux lever tout de suite *« l'hypothèque Chirac »* dans un sens ou dans l'autre : qu'il s'en sorte ou qu'il ne s'en sorte pas à Matignon, cette éventualité présentait *« l'avantage de clarifier le jeu pour l'avenir »* alors que *« le recours à un tiers »*, ne présenterait que des *« inconvénients »*.

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, avait le premier, lundi, laissé prévoir une telle issue en déclarant sur France-Inter que *« l'avance du RPR sur l'UDF »*, même si elle est *« étroite »*, faisait que *« c'est au RPR de parler le premier et à son leader de faire son choix le premier »*.

M. Michel d'Ornano la renforçait dans l'après-midi au cours de la deuxième réunion du bureau politique de l'UDF en posant la candidature de M. Giscard d'Estaing non plus pour Matignon mais pour la présidence de l'Assemblée nationale. *« Ce serait*, selon lui, *un signe d'union. »*

Mardi, les différentes composantes de l'UDF continuaient leurs réunions marathons ; le CDS convoquait le matin à Paris tous ses élus, le PR procédait de même l'après-midi à Vincennes tandis que le Parti radical tenait un bureau national.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Les déconvenues de M. Barre

(Suite de la première page.)

Ce serait là bien peu de chose, *en tout cas pas assez pour expliquer le* recul barriste, si, au plan local, n'était apparu au fil de la campagne et des meetings une autre évidence : on ne fait pas de politique, du moins en période électorale, sans s'appuyer sur un parti. Et c'est bien d'un parti, de *militants organisés et efficaces*, que M. Barre aura le plus manqué en cette affaire ; les clubs, les bonnes volontés, les réunions de voisinage sont une chose. Un parti-grosse mécanique électorale en est une autre.

Ce manque, localement et régionalement, est apparu criant, surtout quand dans le même temps le PS et le RPR décrétait la mobilisation générale. Et il est apparu aussi vaguement schizophrénique. Entre le Barre dénonçant, au plan national, les *« agissements »* et les *« magouilles »* du *« microscome »* politicien et le M. Barre s'appuyant en région lyonnaise, par un dosage très politicien, sur le plus microcosmique des cercles lyonnais, sur toute cette génération vieillissante qui tient la ville et la région, à commencer par MM. Francisque Collomb et Charles Béraudier, président du conseil *régional, quel* était le bon ?

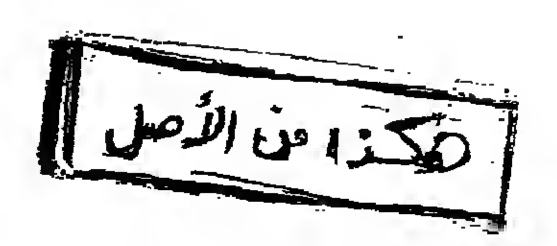
Victime du syndrome Hersant

Une autre raison tient probablement à la fermeté des déclarations de M. Barre *sur* les thèmes de l'*immigration* et de l'insécurité. M. Barre affirmait lundi *« avoir refusé d'adopter des attitudes excessives »* en ces matières. Cela est parfaitement exact. Mais il est évident, et les résultats dans certaines villes de la banlieue lyonnaise, par exemple à Vaux-en-Velin, le montrent bien, que ce discours sans complaisance *électoraliste* a coûté cher à M. Barre.

Enfin, dernière raison « lyonnaise », M. Raymond Barre a été victime du syndrome Hersant. C'est peu dire que la presse quotidienne régionale a, dans les dernières semaines, nettement choisi son camp. Sur ordre ou non, peu importe. En tout cas, le RPR et, dans une moindre mesure, M. Charles Hernu, ont *été* mieux traités que M. Barre, rejeté aux oubliettes « scribouillardes ».

Reste l'autre aspect, plus national, le discours anti-cohabitationniste de M. Barre. Il n'a pas été compris. Et Lyon, ville qui a horreur de l'excès, ville plutôt légitimiste, n'a pas échappé à ce que l'on pourrait appeler *« le syndrome de Clermont-Ferrand »*. En refusant les discours sur l'état de l'union de l'opposition, M. Barre est apparu comme le plus grand diviseur commun. La campagne menée contre lui sur ce thème : *« général de division »*, *« diviseur »*, par ses alliés présumés a porté. Elle a porté d'autant plus que, là encore, M. Barre, cultivant l'image du petit père Barre, *« tranquille comme Baptiste »*, s'est retrouvé en situation vaguement schizophrénique dans une cité plutôt radicale : n'est pas gaullien qui veut. Surtout dans une ville qui ne fut jamais gaulliste.

PIERRE GEORGES.



M. Fabius prêt pour « d'autres échéances »

C'est le sombre été de la gauche. Avec 20,76 % des voix pour le Parti socialiste aux élections européennes, le 17 juin 1984, et 11,28 % pour le Parti communiste, les bases de la légitimité du pouvoir sont gravement entamées. Une semaine après ce scrutin, un million de personnes défilent à Paris pour s'opposer au projet de loi sur l'enseignement privé, dont l'examen est pratiquement bloqué au Sénat. Sur ce texte comme sur le projet de loi sur la presse, M. Pierre Mauroy a dû, à l'Assemblée nationale, face à l'obstruction de l'opposition, engager la responsabilité de son gouvernement.

Lorsque le président de la République annonce, le 12 juillet, le retrait du projet de loi scolaire et l'organisation d'un référendum, les jours du gouvernement Mauroy paraissent comptés. Cinq jours plus tard, le premier ministre remet sa démission à M. François Mitterrand, qui nomme, pour lui succéder, M. Laurent Fabius. Le « *jeune premier ministre* » que le chef de l'Etat a « *donné à la France* » – M. Fabius a trente-huit ans – est un proche de l'ancien premier secrétaire du PS, auprès duquel il a, depuis 1974, fait toute sa carrière, avant d'occuper, dans les gouvernements de M. Mauroy, les postes de ministre délégué au budget, puis ministre de l'industrie et de la recherche.

Le premier problème que doit régler M. Fabius est celui de la participation du PCF à son gouvernement. Au terme d'une nuit de discussions au bureau politique et au comité central, ponctuées d'échanges avec le nouveau premier ministre, les dirigeants communistes décident, le 19 juillet, de ne plus partager les responsabilités du pouvoir. Le deuxième gouvernement de la législature sera donc une équipe réduite au seul Parti socialiste, avec l'appoint des radicaux de gauche.

Moderniser et rassembler

Lorsqu'il présente son programme à l'Assemblée nationale, le 24 juillet, M. Fabius vérifie que sa majorité sera désormais à l'image de son gouvernement. Les députés communistes s'abstiennent, en effet, dans le vote de la confiance, accordée par le groupe socialiste, qui dispose à lui seul de la majorité absolue des sièges. « *Moderniser* » et « *rassembler* », tels sont les objectifs du premier ministre. Son style ? « *Je vous dirai la vérité* », annonce-t-il comme en écho au « *parler vrai* » de M. Michel Rocard, avec lequel M. Fabius paraît destiné à rivaliser dans l'opinion. Le premier ministre définit son « *triangle de base* » pour traiter le problème de l'emploi : la formation, la recherche et l'investissement. Il se propose, d'autre part, d'associer des membres de l'opposition à la réflexion sur certaines questions, comme le financement des retraites, offre qui n'aura guère de suite chez ceux auxquels elle est adressée.

Dans l'immédiat, le gouvernement doit continuer le travail entrepris pour désamorcer la bombe scolaire. M. Jean-Pierre Chevènement, revenu aux affaires comme ministre de l'éducation nationale, annoncera, le 29 août, des « *mesures simples et pratiques* » pour fixer des règles des rapports entre l'Etat, les collectivités locales et les établissements d'enseignement privés. Le projet de référendum sur l'élargissement de la procédure référendaire aux libertés publiques, annoncé par M. Mitterrand et refusé par l'opposition au Sénat, est abandonné. Sorti de la passe dangereuse de juin, le pouvoir peut s'engager dans une nouvelle phase, marquée par un profil politique bas et des choix budgétaires axés sur la baisse des prélèvements obligatoires.

Le 5 septembre, invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Fabius se situe par rapport au président de la République – « *Lui, c'est lui, et moi, c'est moi* (...). *Et ça va se voir* », dit-il – et confirme les choix de la rigueur. « *C'est difficile et ça va rester difficile* », prévient-il. La conversion des socialistes au réalisme, qu'incarne le premier ministre, semble aller loin sur la voie de la remise en cause de leurs principes lorsque, le 26 septembre, trois membres de l'organisation basque ETA, réfugiés en France, sont extradés vers l'Espagne.

« Parlons France »

M. Fabius inaugure, le 17 octobre, des causeries mensuelles, sur TF1. Intitulées « Parlons France », ces émissions rappellent les interventions de Pierre Mendès France à la radio lorsqu'il était président du conseil, en 1954. Comme son lointain prédécesseur, dont il se réclame, le premier ministre veut rafraîchir l'image que le pouvoir donne de lui-même aux Français. Il affronte, lors de cette première apparition, le problème des « nouveaux pauvres », chômeurs en fin de droits, notamment, dont le sort est davantage pris en charge par des initiatives privées que par les pouvoirs publics. Il annonce que des mesures en faveur de ces victimes du sous-emploi et des restructurations industrielles seront financées par la contribution fiscale des foyers les plus riches.

La jeunesse du premier ministre, le règlement de la querelle scolaire, le départ des communistes du gouvernement ont créé un « effet Fabius », dont la cote de popularité de M. Mitterrand ne profite guère, mais qui oblige l'opposition à réviser son discours et certains aspects de son propre dispositif contre un pouvoir qui ne présente plus le même visage que quelques mois auparavant. Les assises du RPR sont l'occasion d'un rajeunissement de la direction du mouvement de M. Jacques Chirac. Au sein de l'UDF, aussi, la bonne « cote » de M. Fabius dans l'opinion incite à s'affirmer des dirigeants de la même classe d'âge, notamment autour de M. François Léotard au Parti républicain.

> ### A Matignon
>
> ### UN DÉJEUNER « TRÈS GAI »
>
> Après s'être entretenu pendant une heure et demie, à l'Elysée, avec le président de la République, auquel il avait remis une lettre indiquant qu'il tenait la démission de son gouvernement « *à la disposition* » de M. François Mitterrand, M. Fabius a réuni, lundi, son gouvernement pour un déjeuner à l'hôtel Matignon. Un déjeuner « *très gai* », selon M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique. On y a même chanté.
>
> M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, invité à prouver qu'il n'est pas un républicain en peau de lapin et que sa connaissance de *la Marseillaise* ne s'arrête pas à « *Allons enfants...* », a interprété le cinquième couplet de l'hymne national.
>
> Non, vraiment, comme devait le dire M. Chevènement, « *ce n'était pas Fontainebleau* », les adieux de M. Fabius n'avaient rien à voir avec la première abdication de Napoléon. Rouen est moins loin que l'île d'Elbe.

Le départ de M. Claude Cheysson du ministère des affaires étrangères et son remplacement par M. Roland Dumas, le 7 décembre, souligne, par le choix d'un proche de M. Mitterrand pour ce poste, la prééminence absolue du président de la République en matière de politique internationale. De même, l'attribution à un membre du cabinet du premier ministre – M. Claude Silberzahn – et non au directeur de celui-ci, du contrôle des affaires de sécurité et de police montre que, là aussi, la maîtrise de l'Elysée s'affirme sans partage. Cette répartition des responsabilités ne sera pas sans conséquences.

La crise calédonienne

Pour le moment, c'est l'affaire calédonienne qui mobilise les énergies à l'hôtel Matignon, le premier ministre assurant la gestion d'une situation explosive à travers son délégué, dans le territoire, M. Edgar Pisani. L'ancien commissaire européen, chargé d'élaborer un statut, qui permette la cohabitation entre les Mélanésiens minoritaires et largement favorables aux indépendantistes, et les Européens, plus nombreux et partisans du *statu quo*, doit faire face à l'hostilité grandissante des seconds, autour du RPR local.

La préparation du changement de mode de scrutin pour les élections législatives entraîne, chez les socialistes, des débats difficiles entre partisans du maintien du scrutin majoritaire et avocats du passage à la représentation proportionnelle. Le choix de cette dernière provoque, le 4 avril, le départ du gouvernement de M. Michel Rocard, qui est remplacé au ministère de l'agriculture par M. Henri Nallet. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine, concurrencé par le chef du gouvernement sur le terrain de la « modernité », reprend sa liberté pour préparer le congrès du PS, qui doit se réunir à l'automne.

M. Fabius cherche le prolongement politique de son action à la tête du gouvernement. Bénéficiant d'une popularité, qui atteint des sommets au printemps, le premier ministre envisage de prendre la direction de la future campagne des socialistes pour les élections législatives. On avance, autour de lui, l'idée d'un nouveau « Front républicain », qui réunirait, à côté et au-delà du PS, des personnalités et des courants favorables au nouveau cours donné à la politique du pouvoir depuis l'arrivée de M. Fabius à l'Hôtel Matignon. Cette perspective est combattue par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et, après un meeting au cours duquel, à Marseille, le premier ministre a paru vouloir lancer la campagne socialiste, M. Mitterrand doit arbitrer entre les deux hommes.

Greenpeace

En refusant de choisir, le président de la République paraît clairement désavouer, dans cette affaire, le premier ministre, qui ne peut que s'incliner. Cette première fausse note entre le chef de l'Etat et son « poulain » en annonce d'autres. Le mois suivant, en effet, éclate l'affaire Greenpeace, du nom de l'organisation écologiste dont un navire a été coulé, le 10 juillet, à Auckland, en Nouvelle-Zélande, par une mine dont l'explosion a fait un mort.

La responsabilité des services secrets français dans cet attentat est évoquée dans les semaines qui suivent. M. Mitterrand adresse à M. Fabius une lettre dans laquelle il lui prescrit une enquête que le premier ministre confie à M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général de l'Elysée au temps du général de Gaulle. Le rapport remis par M. Tricot est caractérisé par des silences et accompagné, par son auteur, de mises au point orales qui indiquent que toute la lumière n'a pu être faite sur cette affaire, faute de la coopération pleine et entière de certains responsables.

Les informations obtenues par *le Monde* sur le rôle des agents français dans l'attentat entraînent la mise en cause de la responsabilité de M. Charles Hernu, ministre de la défense, compagnon de longue date de M. Mitterrand. M. Fabius demande et obtient finalement, le 20 septembre, la démission de M. Hernu. Celui-ci est remplacé par M. Paul Quilès, l'un de ceux qui avaient mené avec M. Fabius, à la direction du PS, la bataille contre M. Rocard en 1979-1980.

Le « trouble »

Le départ de M. Hernu ne met pas fin aux interrogations sur le processus de décision qui avait abouti à l'opération d'Auckland. Il apparaît que ce domaine de l'action du pouvoir échappe au contrôle du premier ministre. Le climat ainsi créé autour des rapports entre l'Élysée et l'Hôtel Matignon sera aggravé, en novembre, par la visite à Paris du général Jaruzelski, chef de l'État polonais, reçu par M. Mitterrand. Le premier ministre exprime, à l'Assemblée nationale, son « *trouble* » au sujet de cette visite, ce qui entraîne une réaction défavorable dans les rangs du Parti socialiste.

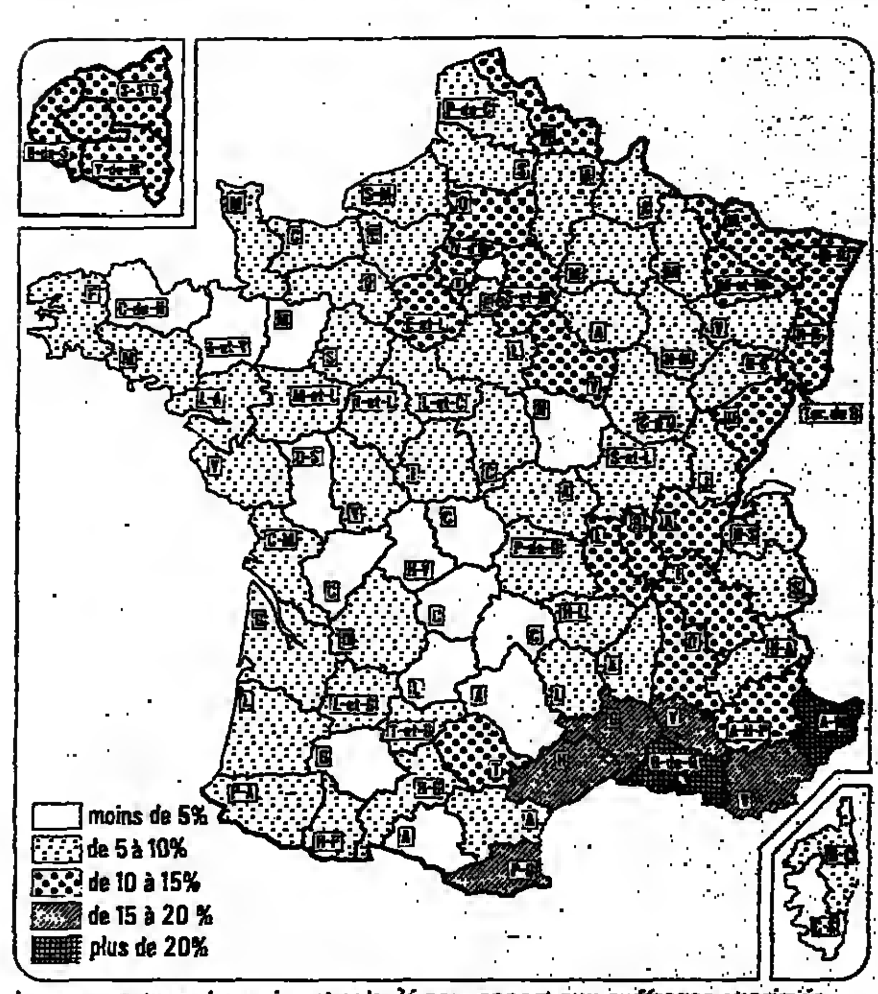
M. Fabius a, auparavant, essuyé un revers face à M. Jacques Chirac, auquel un débat l'a opposé, à la télévision, le 27 octobre. Fatigué par un voyage à Mururoa, ayant adopté une tactique de harcèlement qui se révèle inefficace, le premier ministre sort diminué de cette confrontation, qui renforce, en revanche, l'image du maire de Paris. La fin de l'année 1984 est, pour M. Fabius, une période sombre, aussitôt enregistrée par la baisse de sa popularité qu'évaluent les sondages. Il faudra attendre le début du mois de janvier et son passage à « L'heure de vérité » pour que M. Fabius reprenne le dessus et retrouve le ton qui lui avait réussi dans les premiers mois de sa fonction.

M. Fabius s'engage alors, en coordination avec M. Jospin, dans la campagne des élections législatives. Parcourant une soixantaine de départements, tenant des meetings dans une dizaine de grandes villes, rencontrant de nombreux militants et sympathisants socialistes, M. Fabius prend une part importante au redressement de l'audience du PS dans l'opinion. Alors que M. Rocard se met en marge de la campagne, M. Fabius sort de cette période renforcé dans le Parti socialiste.

Le député de la Seine-Maritime, auquel il manque un siège pour prendre la présidence du conseil régional de Haute-Normandie, apparaît, après plus d'un an et demi à la tête du gouvernement, comme l'un des principaux espoirs du PS pour ces « *autres échéances* » vers lesquelles il a tourné son regard dès le 16 mars au soir.

PATRICK JARREAU.

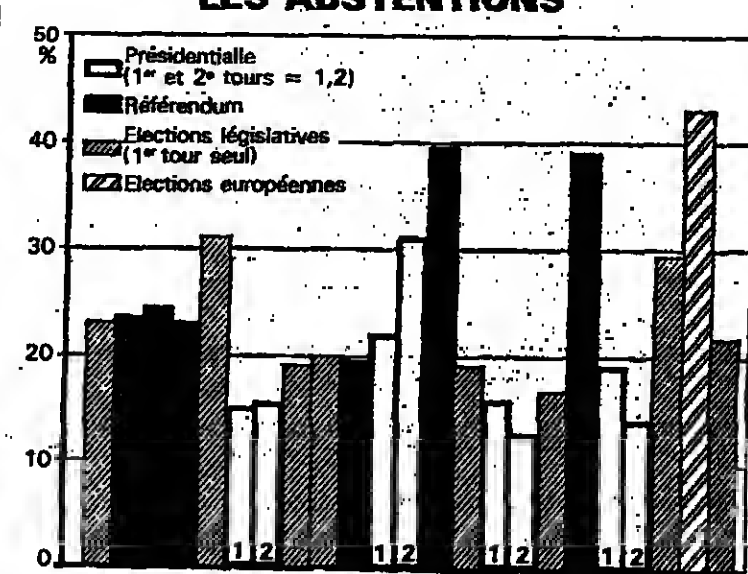
Les résultats du Front National



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

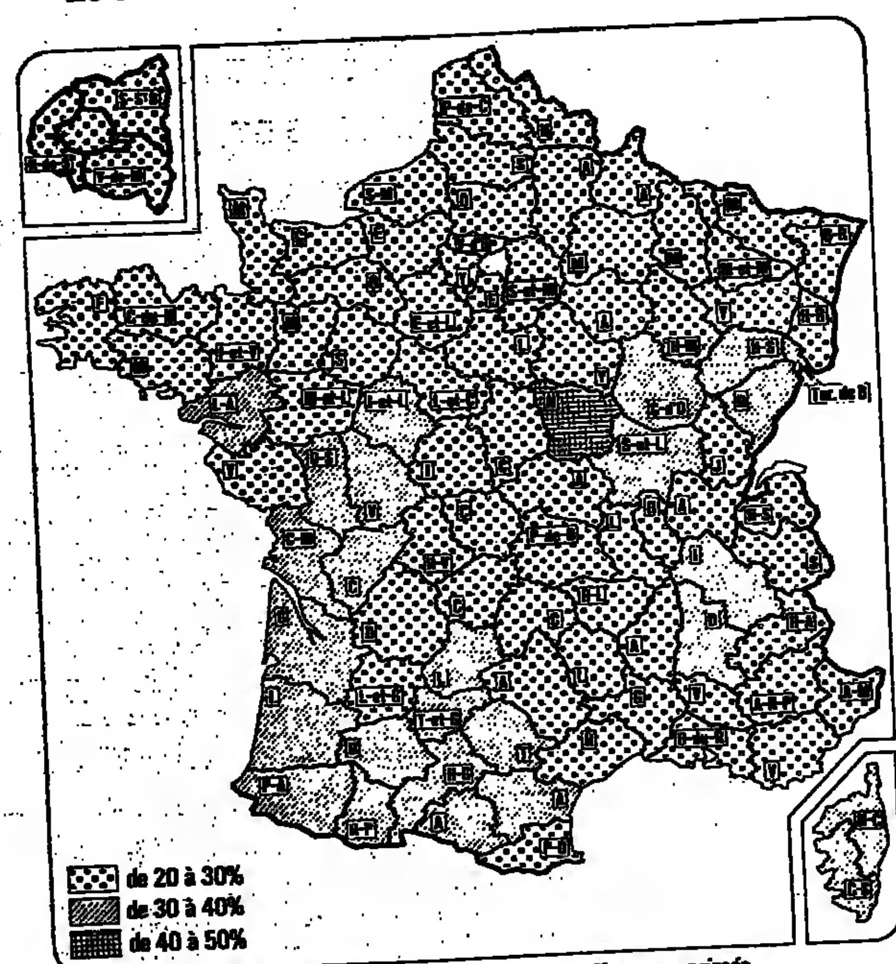
> ### DIX DÉPUTÉS « HERSANT »
>
> M. Robert Hersant ne pourra constituer à lui tout seul un groupe parlementaire dont l'effectif minimum doit être de trente membres. Mais telle ne devait pas être l'intention du patron du *Figaro* puisque quatorze de ses hommes seulement étaient en lice pour les élections législatives.
>
> Encore faut-il préciser que les quatre « hersantistes » qui n'iront pas siéger à l'Assemblée nationale n'étaient pas en position réelle d'éligibilité. Il s'agit de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-rad.), directeur de *France-Soir*, présent sur la liste de Jacques Dominati à Paris, de M. Jean Miot (UDF), directeur délégué du *Figaro*, candidat sur la liste d'union de l'opposition dans la Vaucluse, de M. Jean-Claude Duriez (UDF) relégué à une symbolique douzième place sur la liste UDF dans les Hauts-de-Seine, et de M. Gauthier Audinot (UDF-PSD) qui, en cinquième position sur la liste menée par M. Alain Carignon (RPR) dans l'Isère, pouvait espérer être élu... avec un peu de chance.
>
> De leur côté, M. Alain Peyrefitte (RPR), président du comité éditorial du *Figaro*, M. André Audinot (div. d.), directeur général et membre du directoire de la Socpresse et M. Mestre (UDF), fidèle de M. Raymond Barre, président-directeur général de la Serpo, société éditrice de *Presse-Océan*, n'ont eu aucune difficulté à conserver leur siège, respectivement dans la Seine-et-Marne, la Somme et la Vendée.
>
> Cinq fidèles du patron de presse ont obtenu pour la première fois un siège de parlementaire : M. Jean Allard (UDF), président-directeur général de *Paris-Normandie* dans la Seine-Maritime, M. Bertrand Cousin (RPR), directeur général de la Socpresse, dans les Côtes-du-Nord, M. Jean-François Deniau (UDF-PR), chroniqueur régulier du *Figaro*, dans le Cher, M. Jacques Hersant (CNIP), directeur délégué et membre du directoire de la Socpresse dans le Pas-de-Calais et M. Philippe Vasseur (UDF), rédacteur en chef économique du *Figaro* dans le Pas-de-Calais également.
>
> Enfin, M. Robert Hersant lui-même retrouve dans l'Oise un siège qu'il avait abandonné en 1978 pour se présenter sans succès dans les Hauts-de-Seine, et Alain Griotteray (UDF-PR) qui lui aussi avait tenté, alors qu'il était sortant dans le Val-de-Marne (où il a été élu le 16 mars), de se faire élire en 1978 dans le seizième arrondissement de Paris.

LES ABSTENTIONS



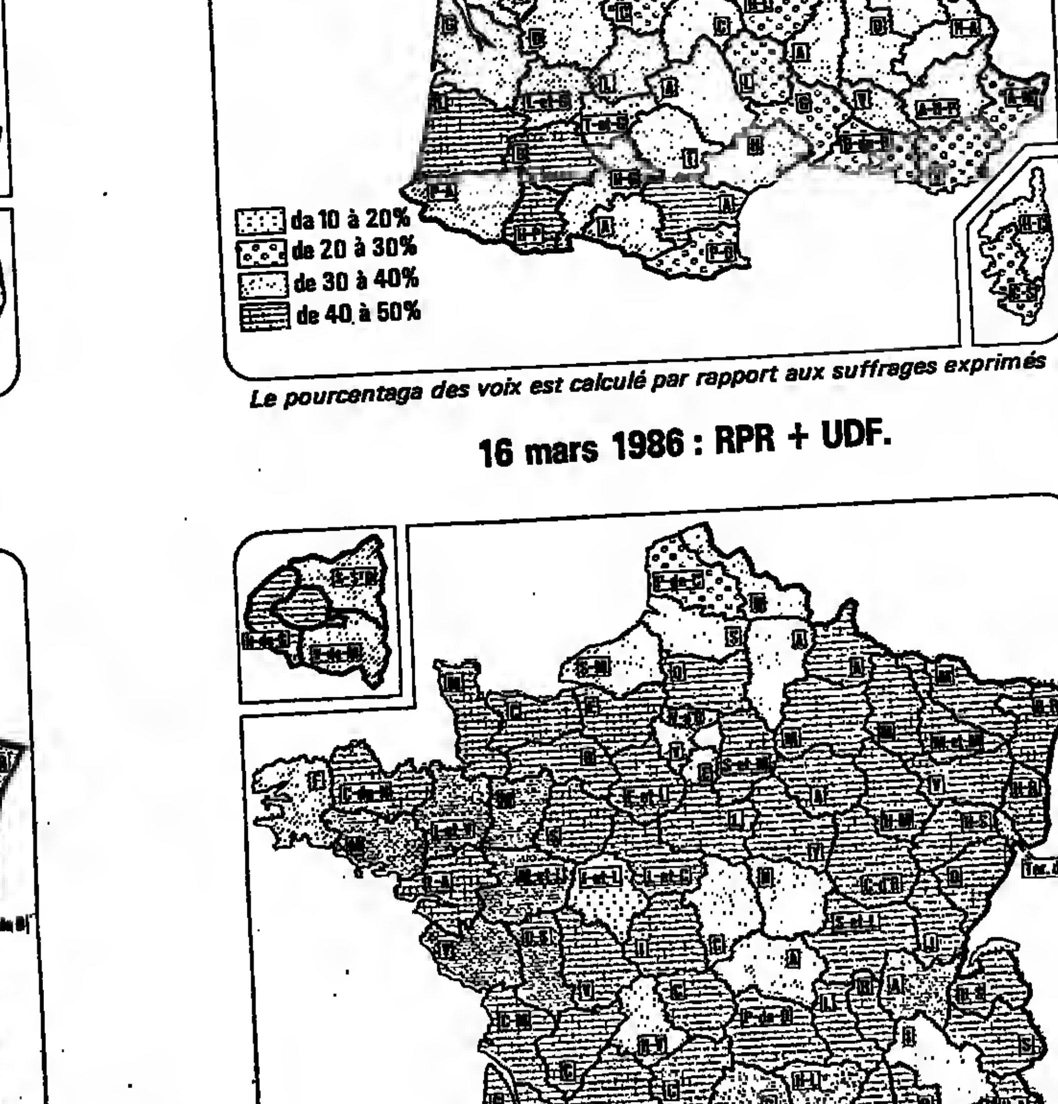
LÉGISLATIVES

26 avril 1981 : F. Mitterrand + M. Crépeau.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

16 mars 1986 : PS + MRG.



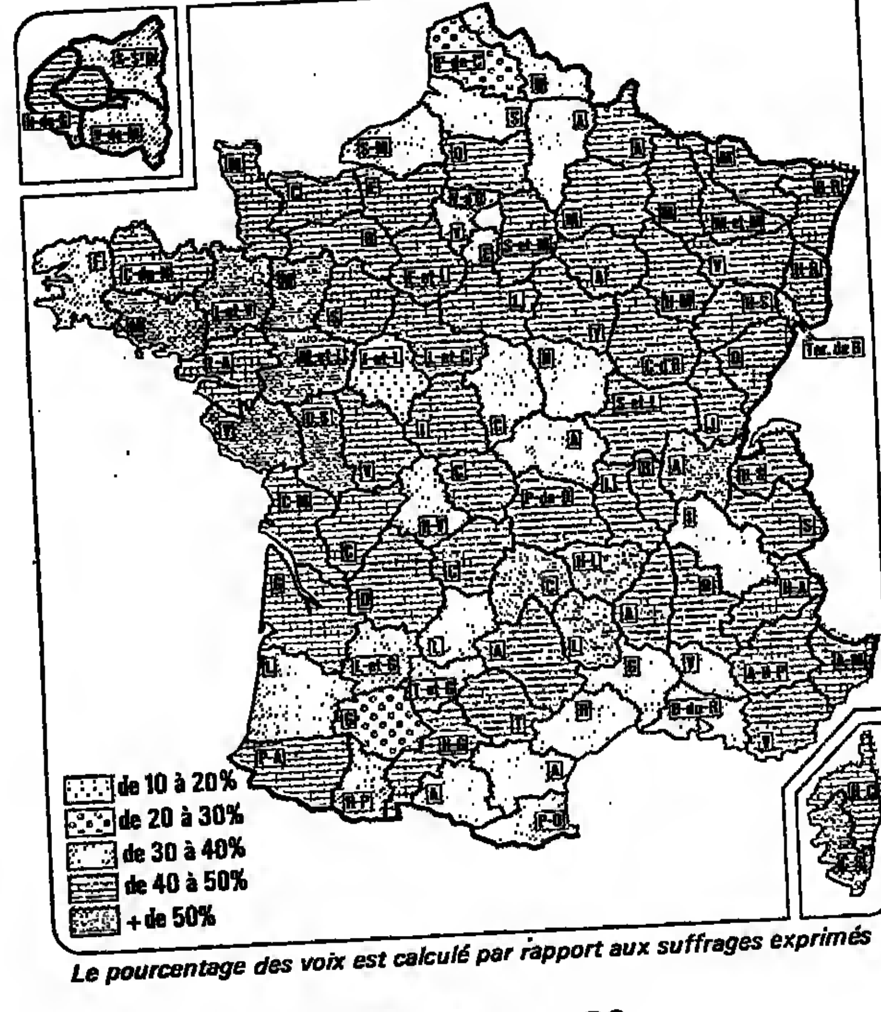
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés

26 avril 1981 : Giscard + Chirac + Debré + Garaud.

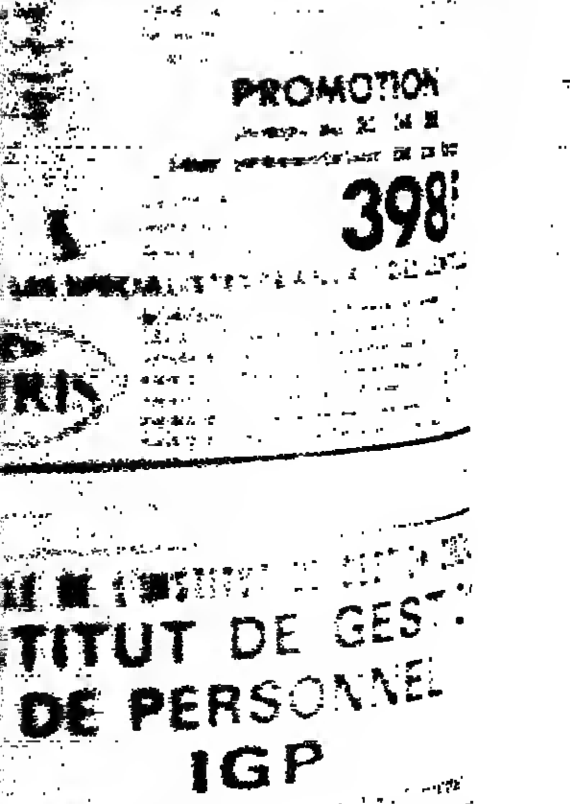
de 30 à 40%
de 40 à 50%
plus de 50%

Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

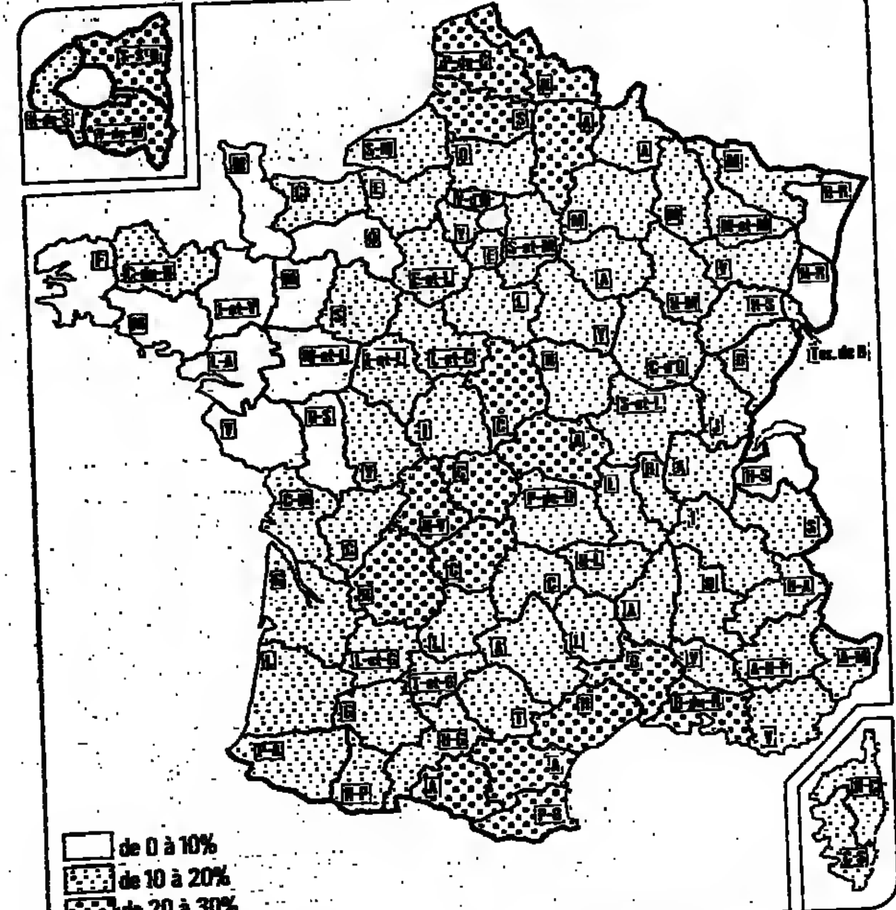
16 mars 1986 : RPR + UDF.

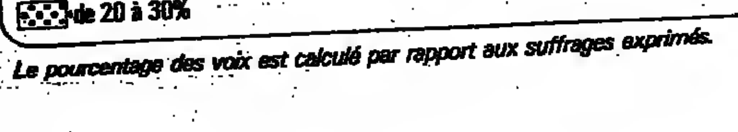


Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés



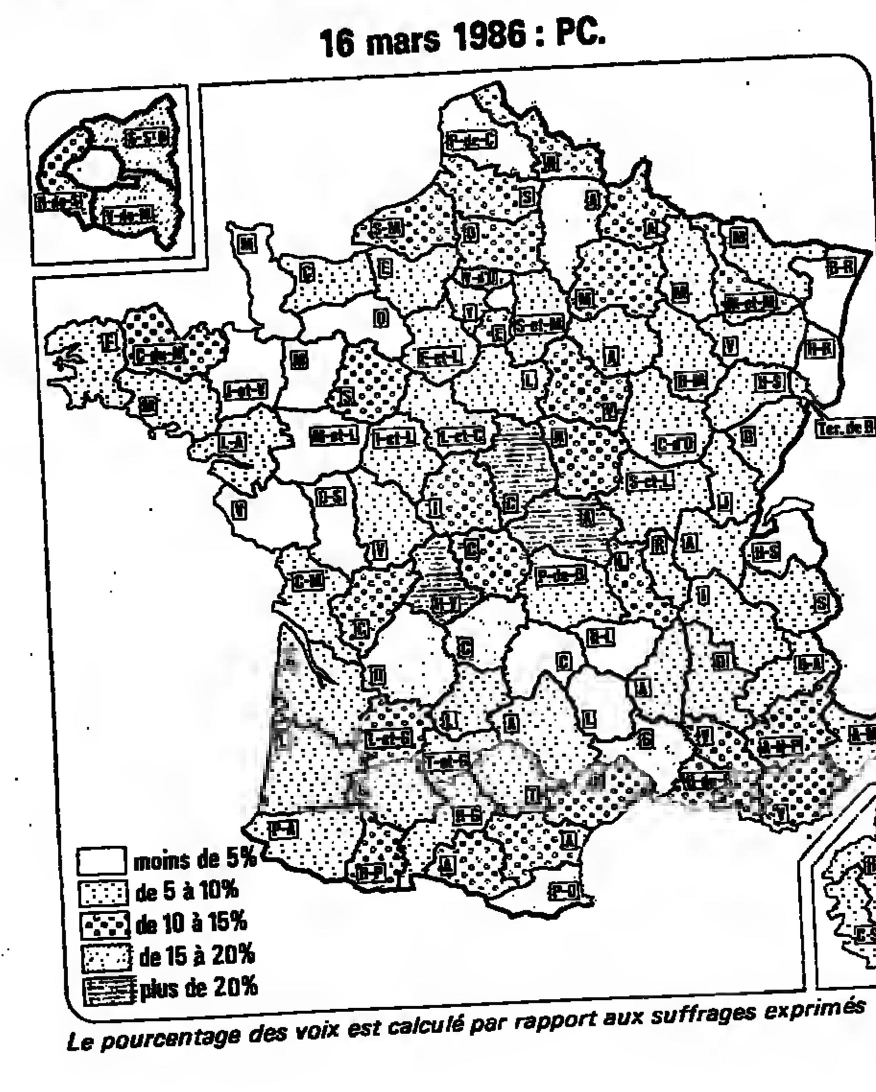
26 avril 1981 : Georges Marchais.



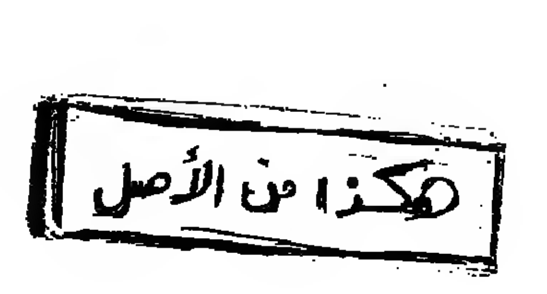


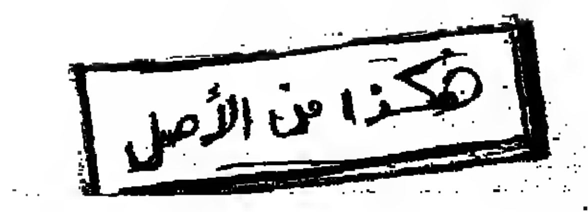
Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés.

16 mars 1986 : PC.



Le pourcentage des voix est calculé par rapport aux suffrages exprimés





LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les benjamins

Le benjamin de l'Assemblée nationale s'appelle Lambert. Il ne se prénomme pas Gérard comme le héros d'une chanson du *Chetron sauvage*, alias Renaud qu'il ne fallait *« pas gonfler avec sa Mobylette »*. Et pourtant ce Lambert là a créé la Fédération des motards en colère dont il fut le responsable de 1976 à 1982 avant d'animer le mouvement Motard.

Il ne se prénomme pas non plus Jean-Christophe comme l'un des fils du président de la République. Et pourtant ce Lambert là est le petit-neveu de M. François Mitterrand. Né le 7 juin 1957, Jérome Lambert a été élu député de la Charente le 16 mars sur la liste du PS de ce département.

Permanent socialiste depuis dix ans, M. Lambert a dirigé le mouvement des Jeunesses socialistes pour la région parisienne en 1975 avant de devenir en 1976-1977, permanent de l'éphémère comité pour un syndicat des étudiants de France, créé par le PS pour contrebalancer l'UNEF, trop marxiste au goût de la Rue de Solferino.

Collaborateur de M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis et secrétaire national du PS, il a travaillé auparavant aux côtés de M. Mermaz (1978), puis de M. Quilès, de M. Filloud et de M. Bertrand Delanoë. En mars 1983, Jérôme Lambert a été élu conseiller municipal de Jarnac, ville natale de... son grand-oncle.

Dans le club des « moins de trente ans », il côtoiera, c'est une façon de parler, son aîné de quinze jours, le député Jalkh.

Elu député sur la liste du Front national de Seine-et-Marne, M. Jalkh est né le 23 mai 1957. Journaliste à *National-Hebdo*, l'hebdomadaire du parti de M. Jean-Marie Le Pen, il est secrétaire départemental du FN de la Seine-et-Marne, membre du comité central et du bureau politique du Front national.

Comme ce fut le cas de M. Le Pen élu au Palais Bourbon dans la vague poujadiste du 2 janvier 1956, Jean-François Jalkh sera à la fois le plus jeune député d'extrême droite et le plus jeune député tout court sur les bancs de l'Assemblée nationale. A trente ans de distance, l'histoire repasse les plats...

Ce club éclectique regroupera également Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique), née le 26 mai 1956, médecin à Nantes dont elle est conseillère municipale, entrée en politique le 11 mai 1981, *« pour combattre tout ce qui est socialisant »*, et qui se dit chiraquienne authentique. Elisabeth Hubert est secrétaire générale de la CSMF (organisation de médecine libérale) de la Loire-Atlantique et membre du conseil confédéral de l'UNAPL (organisation regroupant les professions libérales).

Enfin, Eric Raoult sera aussi du groupe jusqu'au 19 juin, date de sa naissance en 1956. Adjoint au maire du Raincy (Seine-Saint-Denis), il était chargé de mission auprès du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Membre du comité central du RPR depuis 1982, Eric Raoult est délégué national du RPR à la jeunesse depuis 1985.

O. B.

LES RÉACTIONS

Où l'on reparle du scrutin majoritaire...

16 mars : la nouvelle Assemblée est élue au scrutin proportionnel. 17 mars : le scrutin majoritaire est de retour... dans les petites phrases ou les déclarations d'intention.

Quel que soit le gouvernement issu de l'opposition, a fait savoir M. Jean-Pierre Soisson, député UDF-PR de l'Yonne, *« il devra demander à l'Assemblée nationale le retour immédiat au scrutin majoritaire »*. *« Immédiat »* est le mot juste, puisque, pour ce barriste convaincu, cette requête devrait être formulée le jour même où le nouveau chef de gouvernement se présentera devant la représentation nationale.

M. Soisson va même plus loin. Cette décision doit être mise en œuvre *« s'il le faut par recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution »*. *« Ce résultat acquis*, précise M. Soisson, *l'opposition se sera considérablement renforcée face au président. Une éventuelle dissolution comporterait alors, pour ce dernier, la menace d'un désaveu direct. »*

Un résultat *« acquis »* ? M. Soisson pêche peut-être par optimisme. La très courte majorité de ses amis politiques à l'Assemblée, les réticences aisément prévisibles de nombreux députés qui seraient autant de futures victimes d'un retour au scrutin majoritaire : tout indique que l'enthousiasme soulevé par la perspective d'un retour au scrutin majoritaire ne sera pas universel.

En outre, le recours à l'article 49, paragraphe 3 de la Constitution pourrait constituer un exercice non dépourvu de risques. *« Le premier ministre*, prévoit ce texte, *peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. »*

M. Soisson serait-il à la recherche, malgré les déclarations d'intentions mesurées de M. Raymond Barre, de situations rapidement tendues, voire explosives, dans la nouvelle majorité ?

Quoi qu'il en soit, M. Soisson ne se sentira pas seul. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, se joint à lui en déclarant *« prioritaire »*, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* qui paraît le 18 mars, le retour au scrutin majoritaire.

Selon M. Toubon, cet objectif *« prioritaire »* ainsi que le budget rectificatif pour 1986 pourraient être soumis à l'Assemblée *« d'ici à la fin du mois de mai »*.

Dans le même temps, M. Raymond Barre constate (nos dernières éditions datées du 18 mars) : *« Les élections législatives se caractérisent dans le département du Rhône comme au plan national par un succès socialiste incontestable et une poussée du Front national. Les listes d'union des républicains libéraux et sociaux ont obtenu moins de suffrages qu'il leur était crédité. Nous avons combattu le socialisme à la française, sans vouloir tomber dans un libéralisme sans nuance. »*

La journée du 16 mars aurait-elle donc ancré plus d'un responsable politique dans la volonté de rester très... « terre-à-terre » ?

M. K.

M. Rocard : « Tout est possible »

M. Michel Rocard écrit notamment, dans l'éditorial de sa lettre d'information *Convaincre* : *« Le PS a atteint un score que nul n'osait lui prédire. Avec 32 %, non seulement il dépasse les prévisions les plus optimistes, mais encore il est en mesure pour l'avenir de devenir pôle dominant. La prochaine étape est à 40 %. Mais le parti qui a conquis tant de suffrages, c'est celui de Toulouse, celui qui a su apprendre, comprendre et changer (...) Le suffrage universel vient de* [lui] *en donner acte. Il ne s'en tiendra pas là. Et à ce parti-là, tout est possible, et notamment de retourner bientôt au pouvoir qu'il va lui falloir momentanément abandonner, car (...) la droite a quand même gagné ces élections, moins qu'elle ne l'espérait, plus que nous ne le souhaitions (...) Mais il lui faudra bien apprécier sa propre puissance, limitée, fragile, peut-être instable, et les électeurs l'ont clairement invitée à en faire un usage circonspect, à éviter notamment tout ce qui relèverait de choix purement idéologique, de symboles purement provocants (...).*

» La montée de l'extrême droite est là qui nous inquiète (...) si [les voix] *qui sont allées au Front national sont aussi légitimes que les autres, on ne peut s'empêcher de les trouver plus préoccupantes. »*

A propos du PC, M. Rocard note : *« Le score remarquable du parti socialiste ne suffit pas au total de la gauche ; le Parti communiste a manqué. Sa politique sectaire, irréaliste, l'a conduit à quitter la cour des grands pour se cantonner aux côtés de M. Le Pen dans celle des moyens (...). Par la défection de son électorat, le Parti communiste ramène la gauche à l'un de ses plus bas scores d'ensemble. On ne peut plus compter sur lui, et c'est donc au Parti socialiste d'occuper le terrain de la gauche, ce qu'il a commencé à faire et à bien faire. »*

Les syndicats dans une expectative inquiète

Au lendemain des élections législatives, les syndicats sont dans une expectative parfois teintée d'inquiétude. Tandis que la CGT risque de subir les retombées du mauvais score réalisé par le PC, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC ont exprimé, avec des formulations différentes, des préoccupations communes. Visiblement, les confédérations, qui font de l'emploi leur priorité absolue, craignent de passer rapidement d'une campagne électorale à une autre, la cohabitation étant d'ores et déjà redoutée par la CFDT comme une *« période de turbulence politique »*.

Pour les syndicats, il est clair que la marge de manœuvre de la nouvelle majorité sera étroite. Cette situation peut les aider dans la mesure où une aussi courte majorité peut tempérer les ardeurs de déréglementation de certains courants de l'ancienne opposition. Pour autant, le danger ne leur semble pas totalement écarté. Il est ainsi significatif que tant M. Maire que, Marchelli aient d'ores et déjà mis en garde le futur pouvoir contre une déréglementation qui se ferait sans négociation contractuelle, le gouvernement recourant à la loi plus qu'au contrat, le *« moins d'Etat »* étant mis en œuvre par des actes marqués du sceau du *« tout Etat »*.

L'appel à la *« prudence »* lancé par M. André Bergeron n'est pas en soi une nouveauté. Il s'était déjà exprimé en ce sens pendant la campagne électorale comme lors de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République. Mais le secrétaire général de FO a élargi le registre habituel de ses mises en garde en l'étendant aux dénationalisations, qui, dans son esprit, ne doivent pas concerner les « vieilles » entreprises nationalisées (avant 1982). L'expectative des syndicats demeurera jusqu'à la nomination du nouveau premier ministre. C'est à ce moment-là, et lorsqu'il fixera ses premières orientations, qu'ils sauront si le nouveau pouvoir leur laisse un espace de négociation ou s'il se montre désireux de satisfaire au plus vite les revendications du patronat. Ce qui n'irait pas sans risques sur le plan social.

M. N.

• *FO : ne pas toucher au SMIC.* – Dans son éditorial de *FO Hebdo*, André Bergeron souhaite que le nouveau gouvernement agisse *« prudemment »* en matière de libération des prix et de dénationalisation. Sur le plan social, ajoute-t-il, *« nous entendons qu'on préserve la protection collective... Des garanties nous ont certes été données, mais nous demeurons vigilants (...). Nous n'accepterons pas qu'on remette en cause le SMIC. C'est un point sur lequel nous ne transigerons pas »*, affirme le secrétaire général de FO. Enfin, *« tout devra être mis en œuvre pour réactiver la politique contractuelle »* et *« la priorité des priorités devra être la lutte contre le chômage (...). Il faudra en cette matière agir plus résolument que par le passé ; c'est pourquoi il faudra bien réfléchir avant de supprimer l'autorisation administrative de licenciement. »*

• *CFDT : priorité absolue à l'emploi.* – La CFDT, dans un communiqué, *« demande à la nouvelle majorité de refuser toute surenchère, de bannir toute volonté de recul social »* (...). *L'emploi doit avoir la priorité absolue. C'est par la négociation contractuelle et non par la déréglementation que seront modernisées les entreprises, créés de nouveaux emplois pour les jeunes et acquis des droits égaux pour les salariés des PME. »*

• *CGC : la bataille de la productivité.* – Le comité national de la CGC estime qu'*« un nouveau gouvernement doit être mis en place pour appliquer une nouvelle politique (...). La France doit gagner la bataille de la compétitivité, qui sera déterminante pour assurer la croissance et faire renaître l'emploi. »* La CGC demande à rencontrer le nouveau premier ministre dès qu'il aura formé son gouvernement, car *« les partenaires sociaux ont à prendre une part active au redressement du pays »*.

• *FEN : Ni déréglementation ni dénationalisation.* – La Fédération de l'éducation nationale *« tient à redire qu'elle s'opposerait à toute déréglementation qui abandonnerait le champ libre à ceux qui possèdent l'argent, à la dilapidation du patrimoine national par des dénationalisations, au démantèlement de la protection sociale et du système redistributif, à la remise en cause du statut de la fonction publique, à l'éclatement du système éducatif public... »*

• *M. PIERRE BAUBY : dangers pour les travailleurs.* – M. Pierre Bauby, porte-parole du Parti pour une alternative communiste (ex-PCML) : *« La nette victoire de la droite et le renfort du Front national représentent de graves dangers pour l'ensemble des travailleurs et milieux populaires. »*

• *M. RENÉ DUMONT : nous parlerons hors de l'Assemblée.* – M. René Dumont, candidat écologiste à Paris : *« Je suis déçu. Les problèmes essentiels – le nucléaire, le tiers-monde, la faim – n'ont pas été posés. Si nous ne pouvons pas parler à l'Assemblée, nous parlerons en dehors. »*

• *M. ALAIN KRIVINE : vote négatif.* – M. Alain Krivine, leader de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : *« Voir la gauche crier à la victoire alors qu'on va revoir la droite, je ne comprends pas. Comment a-t-on pu en arriver là après cinq ans de pouvoir ? Le premier changement : M. Le Pen va être au Parlement avec ses quarante gardes du corps. Les Français ont moins voté pour le bilan des socialistes que contre la droite. On vote en négatif actuellement dans ce pays. »*

• *M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE : M. Chirac premier ministre.* – M. Jean-Maxime Lévêque, président du mouvement UNIR : *« 55 % des Français ont montré qu'ils sont défavorables à la politique socialiste et à l'étatisation du pays, et qu'ils souhaitent une autre politique. Le président de la République doit tenir compte de cette volonté. Le RPR est le parti le plus important. Il serait naturel que son chef soit appelé à former le gouvernement chargé de la conduire. »*

• *M. PHILIPPE MALAUD : union de la droite.* – M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans : *« Le CNIP se félicite d'avoir toujours milité pour la constitution d'une union de la droite sans exclusive, dont les résultats d'aujourd'hui confirment qu'elle constitue la seule coalition de gouvernement stable que la France puisse se donner. »*

Le père des 32 % ?

M. Michel Rocard ne s'était pas trompé. Tout au long de sa récente tournée électorale aux Antilles, l'ancien ministre avait prédit qu'au lendemain du 16 mars la gauche quitterait sans doute, pour un moment, le pouvoir, après avoir réalisé son meilleur score (exception faite de 1981) depuis l'unification du socialisme français, en 1905. Ce résultat, ambigu – quoique globalement positif pour les socialistes, – l'est aussi pour M. Rocard, qui est désormais engagé de plain-pied dans la préparation de l'élection présidentielle.

De ce point de vue, M. Rocard peut se féliciter, comme tout candidat socialiste potentiel, du score réalisé par le PS : plus on part de haut, plus la barre des 50 % est proche. D'un autre côté, M. Rocard n'est évidemment pas en position de jouer les recours pour un Parti socialiste désemparé par une lourde défaite, hypothèse qu'il pouvait auparavant prendre en compte : à 32 % des suffrages exprimés, les socialistes ne donnent pas vraiment l'impression de nager en plein désarroi...

Ce bon score conforte, en outre, les artisans de ce que personne, au PS, ne considère comme une véritable défaite. Or, quoi qu'il en dise, et quoi qu'en disent ses amis, M. Rocard laisse l'image d'un homme qui n'a pas, comme les autres dirigeants socialistes, jeté toutes ses forces dans la bataille, pendant la campagne électorale.

L'ancien ministre doit donc choisir un autre angle d'attaque pour revendiquer – au moins en partie – un rôle dans l'obtention du bon résultat du PS : c'est ce qu'il fait en rappelant que *« le parti qui a conquis tant de suffrages, c'est celui de Toulouse »*. Toulouse qui reste dans l'histoire immédiate comme le congrès de la modernisation du PS. Or M. Rocard considère, *grosso modo*, que Toulouse représente la victoire de ses idées dans le parti (il l'avait dit à la tribune, avant même la clôture du congrès, assez clairement pour que M. Lionel Jospin lui en fasse l'amical reproche).

Les termes d'un des futurs débats socialistes sont donc, dès maintenant, posés. Comme il semble exclu que quiconque souhaite l'abandon par le PS de sa « culture de gouvernement » chèrement acquise, pour revenir à son ancienne culture d'opposition. On peut supposer que, par exemple lors du comité directeur du samedi 22 mars, d'autres socialistes feront remarquer d'une part que M. Rocard n'est pas le seul père de la modernisation du PS ; que, d'autre part, le PS, qui a recueilli 32 % des suffrages le 16 mars 1986, est le parti du congrès de Toulouse, mais aussi celui des réformes du début du septennat...

J.-L. A.

Rectificatifs et précisions

• *EURE-ET-LOIR.* – Une erreur de transmission ayant en partie altéré notre commentaire sur les résultats du scrutin en Eure-et-Loir, il convient de préciser que, dans ce département, *« le PS sera reconnaissant à M. Junot d'avoir contribué à faire élire Mme Gaspard* (et non Mme Stirbois) *dont le siège était loin d'être assuré à l'origine »*. En outre, le score du Front national à Dreux est en retrait de trois points (et non de 1,87) par rapport aux européennes.

• *HAUTE-SAONE.* – M. Jacques Maroselli (MRG) nous prie de préciser que, contrairement à ce que suggérait notre commentaire relatif à la Haute-Saône, il n'a pas été élu *« in extremis »* conseiller régional. M. Maroselli figurait en deuxième position sur sa liste et c'est le quatrième de cette liste, M. Carpentier, conseiller municipal socialiste de Vesoul, qui a été élu *« in extremis »*.

• *MORBIHAN.* – Une confusion nous a fait écrire dans le commentaire consacré aux législatives que la liste socialiste avait obtenu 39,16 % des suffrages. La liste socialiste conduite par M. Le Drian a en fait recueilli 31,68 % des voix, comme il était indiqué dans les résultats. 39,16 % est le score obtenu par la liste socialiste à Lorient, ville dont M. Le Drian est maire.

• *PARIS.* – Le huitième de la liste socialiste à Paris est M. Louis Moulinet, député sortant du XIIIe arrondissement (et non Louis Martinet, comme nous l'avons écrit par erreur).

• *PAS-DE-CALAIS.* – Aux élections régionales, la liste RPR conduite par M. Delvaux, maire de Saint-Omer, a obtenu 7 élus et non 6 comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 18 mars. La composition du conseil régional Nord-Pas-de-Calais s'établit donc de la manière suivante : 12 PC ; 36 PS ; 3 MRG ; 2 UDF ; 3 UDF-PSD ; 1 UDF-Rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 23 RPR ; 1 CNIP ; 4 div. d. ; 12 FN.

ET RÉGIONALES

Régions où la droite est majoritaire
Régions où la gauche est majoritaire
Régions où le Front National est en position d'arbitre

NORD - PAS-DE-CALAIS · HTE-NORMANDIE · PICARDIE · BASSE-NORMANDIE · ILE-DE-FRANCE · CHAMPAGNE-ARDENNE · LORRAINE · ALSACE · BRETAGNE · PAYS DE LA LOIRE · CENTRE · BOURGOGNE · FRANCHE-COMTÉ · POITOU-CHARENTES · LIMOUSIN · AUVERGNE · RHÔNE-ALPES · AQUITAINE · MIDI-PYRÉNÉES · LANGUEDOC-ROUSSILLON · PROVENCE-CÔTE-D'AZUR · CORSE

Les socialistes devraient perdre la moitié de leurs régions

Les socialistes ne profiteront pas de ce qu'ils
ont voulu et imposé : l'élection des conseillers
régionaux au suffrage universel direct et au scru-
tin proportionnel. La gaoche avait pourtant
affirmé haut et fort que l'ancien système de
nomination des membres des assemblées régio-
nales la désavantageait. Aujourd'hui, il apparaît
qo'il lui accordait plus de présidences que le libre
choix des électeurs.

Trois des six régions que dirigeait le Parti
socialiste devraient passer à droite : Auvergne,
Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le
Languedoc-Roussillon pourrait suivre le même
chemin, mais dans ce dernier cas, la droite parle-
mentaire devra s'allier formellement au Front
national.

L'institution régionale vient, en tout état de
cause, de franchir un nouveau cap. Il y a tout
juste trente ans, la région n'était créée que pour
être le lieu d'une déconcentration administrative
et celui d'une concertation des forces économi-
ques. Il o'y a que douze ans que, par une loi vou-
lue par Georges Pompidou, elle est devenue un
établissement public géré par des hommes politi-
ques. Aujourd'hui, la voilà élevée ao statut de
collectivité territoriale de la République.

Les résoltats des électinns régionales du
16 mars ne vont pas faciliter la mise en œuvre de
cette nouvelle étape décisive. Conséquence de la
proportionnelle, les majorités régionales risquent
de manquer de stabilité. Dans neuf des vingt-
deux réginns métropolitaines (Midi-Pyréoées,
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Picardie, Haute-
Normandie, Franche-Comté, Aquitaine, Ile-de-
France, Languedoc-Roussillon, Corse) ni la gau-
che oi la droite elassique ne dispose de la
majurité absolue. Pour obtenir celle-ci, le RPR et
l'UDF doivent s'allier au Front national.

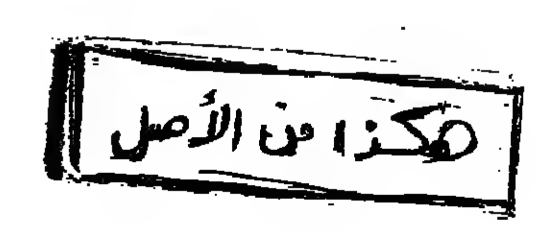
Les conséquences de ce manque de majorité
ferme risquent d'être partieulièrement perni-
cieuses. L'exécutif régional est, en effet, le prési-
dent de l'assemblée régionale. Celle-ci ne pourra,
tout au long de son mandat, renverser le prési-
dent qu'elle va élire le vendredi 21 mars ; celui-
ci, à l'inverse du gouvernement, oe dispose pas de
moyens législatifs pour s'assurer la fidélité de sa
majorité.

La proportionnelle o'a pourtant pas produit
tous les effets qoe l'no pouvait craindre. Certes le
phénomène du « vote utile » a moins joué aux
réginnales qo'aux législatives, mais les oom-
breuses « petites » listes qui avaieot tenté leur
ehance o'oot, en général, pas réussi à franehir la
barre des 5 % des suffrages exprimés imposée
pour nbtenir des élus au conseil régional. Ainsi, le
ministère de l'intérieur n'a recensé que trois élus
écologistes et six élus « régionalistes » sur les
1 840 sièges de conseillers régionaux à pourvoir.

Les différences entre les votes « législatifs » et
les votes « régionaux » ne sont pas assez sensibles
pour avoir des effets importants. Ainsi, selon nos
statistiques métropolitaines, le PC ohtieot un
demi-point de plus aux seconds qu'aux premiers,
alors que le PS en perd 1,73. Le RPR et l'UDF
perdeot uo peu moins d'un point, alors que les
« divers droite » en gagnent 0,81. Le Front natio-
nal fait pratiquement le même score.

Cette relative uniformité des moyennes natio-
nales camoufle, toutefois, des différences impor-
tantes dans certains cas. Dans la Sarthe, par
exemple, le PC obtient 7 points de plus aux
régionales qu'aux législatives, et, eo Haute-
Vienne, le PS, qui est devancé par la droite pour
l'élection des députés, reprend la première place
pour celle des conseillers régionaux. Mais, si cer-
taines fortes positions locales ont permis à quel-
ques personnalités, comme M. Michel Durafour
(UDF-rad.), de se faire élire à l'assemblée régio-
nale contre la liste officielle de leur parti, dans la
plus part des cas les « dissidences » ont nbtenu
les mêmes résultats aux deux serutios du
16 mars.

THIERRY BRÉHIER.



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES

OUTRE-MER

Clarification et renversements

Outre-mer, dans chacun des quatre départements où les élections se déroulaient exactement comme en métropole, l'introduction de la proportionnelle aux législatives a provoqué une clarification des rapports de forces, tandis que les résultats des régionales aboutissaient à deux renversements de majorité. Clarification il y a en Guadeloupe, où, après une période d'éclipse consécutive à la perte de sa présidence de l'assemblée départementale, en mars 1985, après la poussée de la gauche aux cantonales, Mme Lucette Michaux-Chevry se pose de nouveau en chef de file de la droite départementaliste. *Exit* le député apparenté UDF sortant, M. Marcel Esdras, qui lui contestait ce rôle.

En Martinique, la situation est tout aussi bipolarisée : gauche unitaire contre droite unie, deux députés chacune. *Idem* en Guyane, où il y a désormais deux députés au lieu d'un seul. M. Elie Castor, le « patron » du département, leader du Parti socialiste guyanais, trouvera à qui parler en la personne du porte-drapeau du RPR, M. Paulin Bruné.

A la Réunion, la droite, désunie, n'a plus qu'un seul véritable adversaire, le Parti communiste réunionnais. Les socialistes ont perdu pied. La droite contrôlera les deux assemblées locales. Les deux renversements affectent en effet les conseils régionaux de la Guadeloupe et de la Réunion. Le premier bascule à gauche – comme le conseil général en 1985 – sous le contrôle commun des socialistes et des communistes qui vont enlever la présidence régionale au RPR. Le deuxième passe donc sous l'autorité du RPR, qui aura besoin, toutefois, du renfort des autres conseillers de droite pour diriger une assemblée qui était depuis trois ans présidée par les communistes au bénéfice de l'âge. Pas de changement de majorité régionale en Martinique, où le parti de M. Césaire a bien les choses en main mais s'oppose à un conseil général dirigé par le RPR. En Guyane, en revanche, le Parti socialiste guyanais devra composer avec les quatre conseillers « divers gauche » unis derrière M. Albert Lecante, l'un de ses concurrents, pour obtenir la petite voix qui lui fait défaut pour disposer de la majorité absolue.

GUADELOUPE (4)

ÉLUS. – 1 app. PC : M. Ernest Moutoussamy ; 1 PS : M. Frédéric Jalton ; 2 div. d. : Mme Michaux-Chevry, M. Henri Beaujean.

Ins., 188 932 ; abst., 52,43 % ; suff. ex., 80 224.

RPR (Mme Michaux-Chevry), 28 449 (35,46 %), 2 élus ; PS (M. Jalton), 22 308 (27,80 %), 1 élu ; app. PC (M. Moutoussamy), 18 870 (23,52 %), 1 élu ; UDF (M. Esdras), 8 811 (10,98 %) ; div. g. (M. Farrugia), 1 002 (1,24 %) ; FN (M. Haenen), 547 (0,68 %) ; Ecol. (M. Dehr-Lesaint), 237 (0,29 %).

SORTANTS : MM. Ernest Moutoussamy (app. PC) ; Frédéric Jalton (PS) ; Marcel Esdras (app. UDF).

26 avril 1981 : Ins., 177 461 ; abst., 60,32 % ; suff. ex., 68 265. MARCHAIS, 4 584 (6,71 %) ; MITTERRAND, 6 671 (9,77 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 6 883 (10,08 %) ; GISCARD D'ESTAING, 48 356 (70,83 %) ; CHIRAC, 6 858 (10,04 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 7 463 (10,93 %).

14 juin 1981 : Ins., 177 447 ; abst., 75,56 % ; suff. ex., 41 739. PC, 10 706 (25,64 %) ; PS-MRG, 10 105 (24,20 %) ; UDF-RPR, 19 611 (46,98 %).

17 juin 1984 : Ins., 179 346 ; abst., 86,12 % ; suff. ex., 23 155. PC, 971 (4,19 %) ; PS, 6 083 (26,27 %) ; UDF-RPR, 14 078 (60,79 %) ; FN, 660 (2,85 %).

La gauche redevient majoritaire dans l'archipel. Les députés apparentés communiste et socialiste sortants, MM. Ernest Moutoussamy et Frédéric Jalton, sont facilement réélus. A droite, c'est la liste du RPR, ammenée par l'ancienne présidente du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry, fondatrice du Parti de la Guadeloupe (LPG), qui écrase sa rivale constituée par le député apparenté UDP sortant, M. Marcel Esdras, allié au président du conseil régional en exercice, M. José Moustache, ancien député, démissionnaire du RPR quelques semaines seulement avant le scrutin, au terme d'un conflit avec les autres militants locaux du mouvement chiraquien. Non seulement Mme Michaux-Chevry est élue à l'Assemblée nationale, mais avec elle son suivant de liste, M. Henri Beaujean, maire de Moule.

Le dimanche des élections s'est déroulé à peu près dans le calme. Des incendies criminels ont, toutefois, détruit plusieurs urnes et des milliers de bulletins de vote dans les communes de Gosier et de Lamentin, au cours de la nuit de samedi à dimanche. Près d'une vingtaine de barrages avaient également été érigés en différents points de l'île par des indépendantistes, mais, dans la matinée du dimanche, la circulation était redevenue normale.

GUYANE (2)

ÉLUS. – 1 app. PS : M. Elie Castor ; 1 RPR : M. Paulin Bruné.

Ins., 26 982 ; abst., 38,50 % ; suff. ex., 15 593.

Div. G. (M. Castor), 7 539 (48,34 %), 1 élu ; RPR (M. Brune), 5 331 (34,18 %), 1 élu ; UDF (M. Patient), 2 723 (17,46 %).

SORTANT : M. Elie Castor (app. PS).

26 avril 1981 : Ins., 23 003 ; abst., 56 % ; suff. ex., 9 831. MARCHAIS, 145 (1,47 %) ; MITTERRAND, 2 084 (21,19 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 2 187 (22,24 %) ; GISCARD D'ESTAING, 4 215 (42,87 %) ; CHIRAC, 2 744 (27,91 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 2 926 (29,76 %).

14 juin 1981 : Ins., 23 048 ; abst., 50,82 % ; suff. ex., 11 057. Div. g., 5 658 (51,17 %) ; UDF-RPR, 5 399 (48,82 %).

17 juin 1984 : Ins., 24 920 ; abst., 75,77 % ; suff. ex., 5 829. PC, 98 (1,68 %) ; PS, 1 625 (27,87 %) ; UDF-RPR, 3 363 (57,69 %) ; FN, 380 (6,51 %).

La droite est majoritaire en voix mais sa division profite à la liste du Parti socialiste guyanais (PSG) conduite par le député apparenté socialiste sortant, M. Elie Castor, président du conseil général, qui conserve son siège. La compétition entre le RPR et l'UDF tourne nettement à l'avantage de M. Paulin Bruné, chef de file local du mouvement chiraquien, qui recueille 34,18 % des suffrages exprimés contre 17,46 % à M. Serge Patient, porte-drapeau de l'UDF. Ce dernier a été surtout distancé dans la ville de Cayenne où il n'a obtenu que 1 161 voix contre 2 001 à M. Bruné et 3 631 à M. Castor, pour 8 034 votants et 13 470 électeurs inscrits. En entrant à l'Assemblée nationale, M. Bruné se voit donc conforté dans son ambition de ravir à M. Castor le pouvoir départemental sur lequel le PSG règne actuellement sans partage ou presque.

CONSEIL RÉGIONAL (31)

NOUVEAU CONSEIL. – Inscr., 26 982, abst., 37,59 %, suff. ex., 15 913.

Div. g. (M. Othily), 6 704 (42,12 %), 15 élus ; RPR (M. Brune), 4 319 (27,14 %), 9 élus ; Div. g. (M. Lecante), 1 906 (11,97 %), 4 élus ; Div. opp. (M. Ho A Chuck), 1 390 (8,73 %), 3 élus ; FN (M. Malon), 571 (3,58 %) ; Ext. g. (M. Robo), 533 (3,34 %) ; Div. opp. (M. Morlin), 490 (3,07 %).

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Georges Othily, PSG ; 3 ext. g. ; 14 PSG (app. PS) ; 1 div. g. ; 4 UDF ; 8 RPR ; 1 div. d.

MARTINIQUE (4)

ÉLUS. – 1 PS : M. Louis-Joseph Dogué ; 1 app. PS : M. Aimé Césaire ; 1 UDF-PR : M. Jean Maran ; 1 RPR : M. Michel Renard.

Ins., 205 281 ; abst., 41,48 % ; suff. ex., 109 500.

Un. g. (M. Césaire, app. PS), 56 044 (51,18 %), 2 élus ; un. opp. (M. Renard, RPR), 46 474 (42,44 %), 2 élus ; ext. g. (Mme Joachim-Arnaud), 3 302 (3,01 %) ; div. opp. (M. Charron), 2 211 (2,01 %) ; FN (M. Mathieu), 1 469 (1,34 %).

SORTANTS : MM. Camille Petit (RPR) ; Aimé Césaire (app. PS) ; Victor Sablé (NI).

26 avril 1981 : Ins., 187 657 ; abst., 51,71 % ; suff. ex., 86 560. MARCHAIS 2 131 (2,46 %) ; MITTERRAND, 10 530 (12,16 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 10 897 (12,58 %) ; GISCARD D'ESTAING, 62 422 (72,11 %) ; CHIRAC, 8 753 (10,11 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 9 552 (11,03 %).

14 juin 1981 : Ins., 187 392 ; abst., 63,76 % ; suff. ex., 64 281. PC, 4 139 (6,43 %) ; PS, 28 366 (44,12 %) ; UDF-RPR, 30 913 (48,09 %).

17 juin 1984 : Ins., 196 368 ; abst., 70,04 % ; suff. ex., 54 153. PC, 3 118 (5,75 %) ; PS, 15 054 (27,79 %) ; UDF-RPR, 32 052 (59,18 %) ; FN, 869 (1,60 %).

La Martinique présentait la particularité d'être le seul département dans lequel la gauche abordait le scrutin unie. Cela lui a permis de confirmer sa nette prédominance. La liste conduite par le député apparenté socialiste sortant, M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, président du Parti progressiste martiniquais (PPM), devance largement celle de l'union de l'opposition dirigée par le leader départemental du RPR, M. Michel Renard, maire de Marigot. M. Césaire conserve son siège et le PS profite de l'aubaine en la personne du maire de Ducos, M. Louis Joseph Dogué, qui entre au Palais-Bourbon. A cause de la concurrence des indépendantistes rassemblés par le mouvement d'extrême gauche Combat ouvrier la liste de l'union de la gauche n'enlève pas, toutefois, le troisième siège qu'elle espérait. Les deux autres députés représenteront la droite. Dans la foulée de M. Renard, c'est le second premier vice-président du conseil général, M. Jean Maran (UDF-PR), qui est élu. A l'extrême droite, le Front national double presque son score des élections européennes.

Fort-de-France reste, en tout cas, la forteresse de la gauche. La liste de M. Césaire y a recueilli 21 680 voix contre 8 360 à celle de M. Renard, 927 à celle de l'extrême gauche, 407 à celle de M. Chardon et 378 à celle du Front national. Il y a eu 33 934 votants pour 57 933 électeurs inscrits.

Dans la nuit précédant le scrutin, deux attentats à l'explosif ont été commis dans l'île : le premier au musée de l'impératrice Joséphine, aux Trois-Ilets ; le deuxième dans un magasin de meubles situé au Lamentin. Les dégâts ont été assez importants.

● *Les résultats des régionales rectifiés.* – Les résultats des élections régionales, tels qu'ils ont été rectifiés plusieurs heures après le dépouillement du scrutin, donnent 21 élus à la liste d'Union de la gauche conduite par M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste (11 élus du Parti progressiste martiniquais, 5 socialistes, 2 élus du Parti communiste martiniquais, 3 divers gauche) et 20 élus à la droite (11 RPR-UDF élus sur la liste d'union de M. Petit, et 9 UDF, apparentés ou divers droite élus sur la liste constituée par M. Laventure). La gauche conserverait donc une majorité de une voix au conseil régional.

LA RÉUNION (5)

ÉLUS. – 2 app. PC : M. Paul Vergès ; M. Élie Hoarau ; 1 UDF : M. Jean-Paul Virapoullé ; 1 RPR : M. Michel Debré ; 1 div. opp. : M. André Thien Ah Koon.

Ins., 278 193 ; abst., 25,33 % ; suff. ex., 200 354.

Un. opp. (M. Debré, RPR, a. min.), 73 868 (36,86 %), 2 élus ; app. PC (M. Vergès, a.d.), 58 845 (29,37 %), 2 élus ; div. opp. (M. Thien Ah Koon), 34 208 (17,07 %), 1 élu ; PS (M. Bertile), 27 457 (13,70 %) ; div. g. (M. Varondin), 2 148 (1,07 %) ; FN (M. Lejeune), 2 120 (1,05 %) ; div. opp. (M. Ramassamy), 1 708 (0,85 %).

SORTANTS : MM. Michel Debré (RPR) ; Jean Fontaine (NI) ; Wilfrid Bertile (PS).

26 avril 1981 : Ins., 237 153 ; abst., 35,17 % ; suff. ex., 151 956. MARCHAIS 33 371 (21,96 %) ; MITTERRAND, 15 017 (9,88 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 15 848 (10,42 %) ; GISCARD D'ESTAING, 70 086 (46,12 %) ; CHIRAC, 16 137 (10,61 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 27 480 (18,08 %).

14 juin 1981 : Ins., 237 630 ; abst., 38,05 % ; suff. ex., 145 407. PC, 47 673 (32,78 %) ; PS, 25 988 (17,87 %) ; UDF-RPR, 43 922 (30,20 %).

17 juin 1984 : Ins., 263 526 ; abst., 43,27 % ; suff. ex., 145 702. PC, 43 396 (29,78 %) ; PS, 13 879 (9,52 %) ; UDF-RPR, 72 894 (50,02 %) ; FN, 3 414 (2,34 %).

Deux élus pour la liste d'union RPR-UDF (MM. Michel Debré et Jean-Paul Virapoullé), deux pour le Parti communiste réunionnais (MM. Paul Vergès et Elie Hoarau), un pour la liste d'inspiration barriste France Réunion Avenir (M. André Thien Ah Koon) : le verdict des urnes à la Réunion ne constitue pas vraiment une surprise. La Fédération socialiste perd de justesse le siège de M. Wilfrid Bertile, bien qu'elle enregistre un score supérieur de 4,78 points à son résultat des élections européennes de 1984.

Dans l'ensemble des communes de l'île, le scrutin s'est déroulé dans le plus grand calme. Aucun incident important n'a émaillé la journée, hormis une contestation des résultats globaux des législatives par les socialistes, ce qui a eu pour effet de retarder la publication des chiffres définitifs. Cette contestation a été d'autant plus vive que la Fédération socialiste a cru, un moment, que le second siège de député attribué au PCR, par le biais de la plus forte moyenne, allait lui revenir.

Le fait marquant du scrutin est le retour en force de la droite, toutes tendances confondues. En totalisant 3 députés et 26 sièges au conseil régional sur 45, elle renverse en sa faveur le rapport gauche-droite qui s'était pratiquement équilibré il y a deux ans. Mais au sein même de l'opposition, ce scrutin n'a pas vraiment répondu aux espoirs des « dissidents » du sud et de l'ouest du département. Le score réalisé par la liste de M. Thien Ah Koon, maire du Tampon (17,07 %), ne laisse à ce dernier qu'une marge de manœuvre très étroite. Candidat à la présidence du conseil régional, son compère M. Pierre Lagourgue, ancien député UDF, qui conduisait cette liste RPR aux régionales, s'est d'ailleurs empressé de rappeler l'attachement de ces listes à l'opposition et de souligner que leurs adversaires se trouvent dans les camps socialiste et communiste.

L'autre vainqueur du scrutin, c'est le Parti communiste réunionnais qui sera représenté par ses deux principaux dirigeants à l'Assemblée nationale, après une absence de près de trois décennies au Palais-Bourbon. Le PCR conserve donc son audience dans l'île, même si son électorat est affecté d'un léger tassement qui le fait descendre au-dessous de la barre des 30 % et perdre ainsi 3 sièges au conseil régional (13 au lieu de 16 en mars 1983).

● TERRITOIRES

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

ÉLUS. – 1 RPR : M. Jacques Lafleur ; 1 app. RPR : M. Maurice Nénou-Pwataho.

Ins., 90 578 ; abst., 49,61 % ; suff. ex., 44 817.

Un. opp. (M. Lafleur, RPR), 39 677 (88,53 %), 2 élus ; Ext. g. (M. Paita), 3 985 (8,89 %) ; FN-diss. (M. Néoré), 1 155 (2,57 %).

SORTANTS : MM. Roch Pidjot (app. PS) ; Jacques Lafleur (RPR).

26 avril 1981 : Ins., 73 280 ; abst., 33,94 % ; suff. ex., 48 076. MARCHAIS 1 647 (3,42 %) ; MITTERRAND, 11 218 (23,33 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 11 701 (24,33 %) ; GISCARD D'ESTAING, 23 471 (48,82 %) ; CHIRAC, 8 479 (17,63 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 9 521 (19,80 %).

14 juin 1981 : Ins., 73 360 ; abst., 40,21 % ; suff. ex., 43 169. MRG, 314 (0,12 %) ; Div. g., 16 009 (37,08 %) ; UDF-RPR, 26 505 (61,39 %).

17 juin 1984 : Ins., 80 211 ; abst., 59,16 % ; suff. ex., 32 133. PC, 461 (1,43 %) ; PS, 1 609 (5 %) ; UDF-RPR, 23 986 (74,64 %) ; FN, 5 048 (15,70 %).

A partir du moment où le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) avait décidé de « boycotter passivement » le scrutin, il ne faisait aucun doute que les deux sièges seraient enlevés par la liste anti-indépendantiste du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) conduite par le député RPR sortant, M. Jacques Lafleur. Celle-ci a recueilli 88,53 % des suffrages exprimés, soit presque exactement le score qu'elle avait obtenu aux élections européennes augmenté du potentiel électoral du Front national, qui avait rassemblé 15,70 % lors de ce scrutin de juin 1984. La liste indépendantiste modérée conduite par M. Gabriel Paita ne pouvait espérer mieux, dans ce contexte, que ses 8,90 %, tandis que le chef de l'île des Pins, M. François Noéré, qui a rompu avec le Front national, rallié à M. Lafleur, est réduit à la portion la plus congrue (2,57 %). Il y a eu, toutefois, beaucoup d'abstentionnistes (49,61 %).

Le scrutin s'est déroulé dans le calme malgré le meurtre d'un métayer européen, M. Georges Gerard, soixante-trois ans, tué dimanche en début d'après-midi près de La Foa, d'un coup de fusil tiré par un Canaque en état d'ivresse, à la suite, semble-t-il, d'un tragique malentendu.

WALLIS-ET-FUTUNA (1)

Scrutin majoritaire

Ins., 7 852 ; vot., 6 318 ; suff. ex., 6 304.

RPR (M. Brial, d. s.), 2 570 (40,72 %) ; div. g. (M. Hoatau), 1 842 (29,18 %) ; div. d. (M. Tui), 1 669 (26,44 %) ; div. g. (M. Maisueche), 223 (3,53 %).

BALLOTTAGE.

SORTANT : M. Benjamin Brial (RPR).

26 avril 1981 : Ins., 6 606 ; abst., 26,65 % ; suff. ex., 4 834. MARCHAIS, 6 (0,12 %) ; MITTERRAND, 26 (0,53 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 27 (0,55 %) ; GISCARD D'ESTAING, 2 911 (60,21 %) ; CHIRAC, 1 868 (38,64 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 1 881 (38,91 %).

14 juin 1981 : Ins., 6 559 ; abst., 22,21 % ; suff. ex., 5 083. PS, 175 (3,44 %) ; UDF-RPR, 4 285 (84,30 %).

17 juin 1984 : Ins., 7 135 ; abst., 27,41 % ; suff. ex., 5 163. PC, 34 (0,65 %) ; PS, 799 (15,47 %) ; UDF-RPR, 4 268 (82,66 %) ; FN, 0.

POLYNÉSIE FRANÇAISE (2)

ÉLUS. – 2 RPR : M. Gaston Flosse et M. Alexandre Léontieff.

Ins., 103 489 ; abst., 26,72 % ; suff. ex., 74 343.

RPR (M. Flosse), 41,12 %, 2 élus ; div. opp. (M. Vernaudon), 19,16 % ; div. g. (M. Juventin), 17,54 % ; ext. g. (M. Drollet), 8,98 % ; ext. g. (M. Temaru), 6,37 % ; div. g. (M. Renault), 5,69 % ; ext. g. (M. Koury), 1,1 %.

SORTANTS : MM. Jean Juventin (NI) ; Tutaha Salmon (RPR).

26 avril 1981 : Ins., 78 496 ; abst., 33,73 % ; suff. ex., 51 036. MARCHAIS, 273 (0,53 %) ; MITTERRAND, 4 249 (8,32 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 4 503 (8,82 %) ; GISCARD D'ESTAING, 26 241 (51,41 %) ; CHIRAC, 18 323 (35,90 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 18 980 (37,18 %).

14 juin 1981 : Ins., 78 835 ; abst., 42,62 % ; suff. ex., 44 769. PS, 6 929 (15,47 %) ; UDF-RPR, 25 973 (58,01 %).

17 juin 1984 : Ins., 91 997 ; abst., 41,52 % ; suff. ex., 52 715. PC, 1 061 (2,01 %) ; PS, 13 984 (26,52 %) ; UDF-RPR, 33 157 (62,89 %) ; FN, 2 152 (4,08 %).

Malgré les nombreuses critiques et même les accusations que lui vaut de la part de ses adversaires son emprise personnelle sur le territoire, le président du gouvernement de la Polynésie française, M. Gaston Flosse, remporte un succès total puisque sa liste enlève les deux sièges à pourvoir. Son autorité s'en sera que plus renforcée. Le maire de Papeete, M. Jean Juventin, député sortant, est nettement battu, ainsi que les autres dirigeants politiques polynésiens qui essaient, en vain jusqu'ici, d'empêcher M. Flosse de détenir dans le territoire un pouvoir absolu.

● COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Scrutin majoritaire

ÉLU. – 00

Ins., 4097 ; abst., 21,18 % ; suff. ex., 3 140.

MM. Albert Pen, app. PS, d.s., 1528 voix (48,66 %) ; Gérard Grignon, ext. g., 619 (19,71 %) ; Victor Reux, RPR, 612 (19,49 %) ; Jean-Jacques Blanco-Carlotti, UDF, 219 (6,97 %) ; Serge Derible, MRG, 162 (5,15 %). BALLOTTAGE.

SORTANT : M. Albert Pen (app. PS).

26 avril 1981 : Ins., 3 856 ; abst., 25,49 % ; suff. ex., 2 778. MARCHAIS, 78 (2,80 %) ; MITTERRAND, 508 (18,28 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 581 (20,91 %) ; GISCARD D'ESTAING, 1 607 (57,84 %) ; CHIRAC, 201 (7,23 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 280 (10,07 %).

14 juin 1981 : Ins., 3 868 ; abst., 29,11 % ; suff. ex., 2 635. PS, 1 025 (38,89 %) ; UDF-RPR, 1 011 (38,36 %).

17 juin 1984 : Ins., 3 967 ; abst., 69,75 % ; suff. ex., 1 074. PC, 20 (1,86 %) ; PS, 195 (18,15 %) ; UDF-RPR, 604 (56,23 %) ; FN, 56 (5,21 %).

MAYOTTE (1)

Scrutin majoritaire

Ins., 20 856 ; vot., 16 636 ; suff. ex., 16 227.

M. Henry Jean-Baptiste, UDF-CDS, 10 506, ÉLU. MM. Jean-Michel de Cazanove, RPR, 5 331 ; Abdouraquid Djounai, ext. g., 286 ; André Alonzo, div. dr., 104.

Dans l'île de Mayotte, comme dans l'autre collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et dans le territoire de Wallis-et-Futuna, l'élection législative a eu lieu au scrutin uninominal majoritaire, et le premier tour a été marqué par une forte participation du corps électoral. L'élection de M. Henry Jean-Baptiste, Martiniquais d'origine, ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing, n'est pas une surprise. Sa candidature était, en effet, parrainée par le sénateur centriste Marcel Henry, « patron » du puissant Mouvement populaire mahorais (MPM), homme-clé de la vie politique locale depuis vingt ans.

Cette prise de position avait conduit le député sortant, M. Jean-François Hory (MRG) à s'effacer devant le nouveau venu. M. Jean-Baptiste a recueilli 64,74 % des suffrages exprimés après avoir mené campagne en faveur de la transformation de la collectivité territoriale en département, comme son principal rival, M. Jean-Michel Cazanove, qui conduisait une liste constituée par les partisans locaux du RPR en signe de protestation contre ce « parachutage ».

SORTANT : M. Jean-François Hory (MRG).

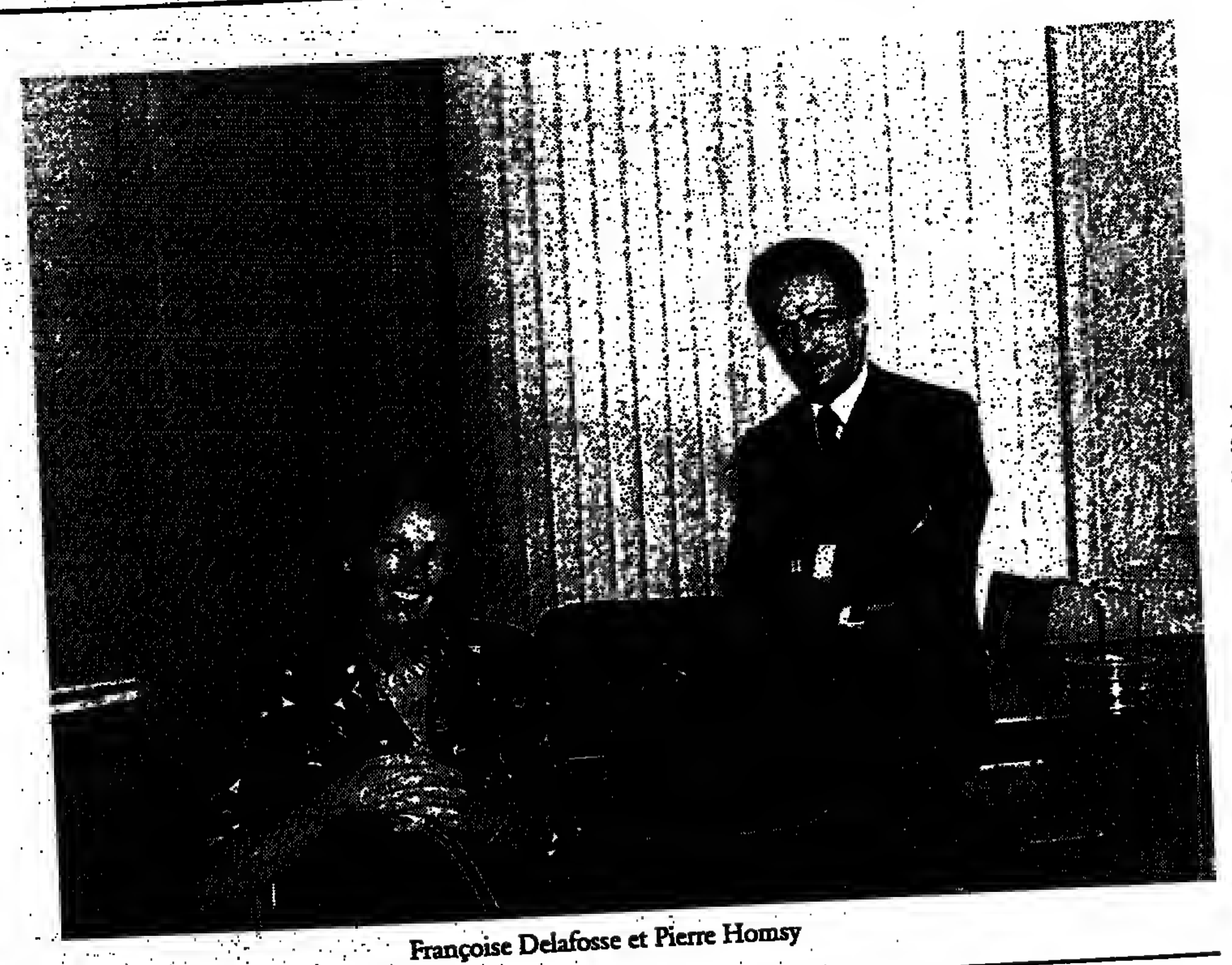
26 avril 1981 : Ins., 20 303 ; abst., 43,46 % ; suff. ex., 11 391. MARCHAIS, 58 (0,50 %) ; MITTERRAND, 263 (2,30 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 308 (2,70 %) ; GISCARD D'ESTAING, 8 347 (73,27 %) ; CHIRAC, 2 128 (18,68 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 2 349 (20,62 %).

14 juin 1981 : Ins., 20 491 ; abst., 48,68 %) ; suff. ex., 10 152. PS, 7 402 (72,91 %) ; UDF-RPR, 1 658 (16,33 %).

17 juin 1984 : Ins., 22 500 ; abst., 59,20 % ; suff. ex., 9 162. PC, 189 (2,06 %) ; PS, 145 (1,58 %) ; UDF-RPR, 4 500 (49,11 %) ; FN, 153 (1,66 %).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

(Publicité)



Françoise Delafosse et Pierre Homsy

A la recherche de l'excellence en publicité.

Le monde de la publicité évolue. Les agences se différencient de plus en plus. Comme les banques ou les restaurants, elles n'offrent pas toutes le même service ni la même qualité. Il nous a semblé utile pour les annonceurs et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore très bien de préciser notre philosophie.

La perfection n'existe pas en publicité. On ne peut que l'approcher au plus près. Cette approche constante de la perfection, nous l'appelons l'excellence. Pour nous, elle tient en quelques points principaux.

1 - Créer des campagnes qui durent.

Une image de marque, ça se construit. Avec du talent mais aussi avec de la persévérance et du temps. Pas en faisant des "coups publicitaires" qui sont souvent dangereux et trompeurs. Nos campagnes durent plusieurs années parce qu'elles reposent sur des concepts qui positionnent fortement les produits et en définitive font les marques vedettes. Nos annonceurs y gagnent doublement. Leurs marques s'implantent solidement et ils réalisent souvent une économie importante sur les frais techniques en années 2,3,4, comme ce fut le cas pour les campagnes Marie Brizard, "33" Export, Camel, etc.

2 - Faire du sur-mesure à partir des produits.

Chez nous, c'est le produit qui est toujours la vedette de la campagne. La publicité que nous créons ne comporte rien de gratuit. Quand nous utilisons l'humour, le comparatif ou le suggestif, c'est toujours au bénéfice de la marque ou du produit.

3 - Aider les annonceurs à gagner de l'argent.

La publicité doit permettre aux annonceurs de valoriser fortement leur image de marque. Une publicité bien faite permet à l'annonceur de rentabiliser son investissement en donnant une "valeur ajoutée" à ses services ou à ses produits.

4 - Mettre en face des annonceurs des publicitaires professionnels qui ont fait leurs preuves.

Le rôle d'une agence de publicité est avant tout de faire de la bonne création. C'est pourquoi nous avons fortement investi dans ce domaine. La création est placée sous la supervision de Françoise Delafosse. Les équipes créatives de très haut niveau constituent un potentiel capable de diriger 3 agences de notre taille. Quelle que soit la taille de leurs budgets ou le service qu'ils demandent, nos clients sont assurés de trouver à l'agence, outre la Direction, des seniors qui sont des professionnels de talent. C'est pour tout annonceur un gain de temps et une sécurité.

5 - Créer des campagnes qui obtiennent des résultats commerciaux. Et pas seulement des prix publicitaires.

Nous n'envoyons nos travaux à aucun de ces "concours" car nous croyons avant tout au score d'impact des campagnes objectivement établi ainsi qu'aux résultats obtenus par les produits que nous défendons: progression de leur image, augmentation de leur demande par les consommateurs.

6 - Acheter l'espace au meilleur prix.

Notre agence est unanimement reconnue pour la qualité de son media planning et de son achat d'espace. Dans ce domaine, les besoins des annonceurs sont différents. Certains veulent les prix les plus bas. D'autres souhaitent le meilleur rapport qualité/prix, ou recherchent du rédactionnel. D'autres encore sont sensibles à la créativité media.

Or, nous sommes la seule agence en France qui réalise la quasi totalité de l'achat d'espace de ses clients. De grands groupes, qui ne sont pas nos clients en création, nous confient leur achat d'espace. Pourquoi? Parce que nous sommes compétitifs quel que soit le problème média d'un annonceur.

7 - Refuser les campagnes spéculatives qui sont faites au détriment des clients acquis.

Refuser les campagnes spéculatives n'est pas une position facile à tenir, mais c'est pour nous avant tout une question de principe et de logique. Nous pensons que la publicité est aujourd'hui adulte. Alors, pourquoi choisir une agence sur une campagne spéculative quand on choisit un avocat ou un chirurgien sur ses succès et sa réputation?

Lorsque les agences acceptent de faire des campagnes spéculatives, elles y consacrent leurs meilleures équipes. Cela au détriment des clients acquis.

8 - Proposer un système unique qui fait de notre agence une agence unique.

Est-ce qu'une agence qui appliquerait nos méthodes avec rigueur, qui débaucherait certains de nos collaborateurs, pourrait réaliser d'aussi bonnes performances?

Nous ne le pensons pas. Le succès de notre agence est basé sur la fidélité de nos clients qui apprécient un système, un conseil de haut niveau, et aussi une ambiance de travail.

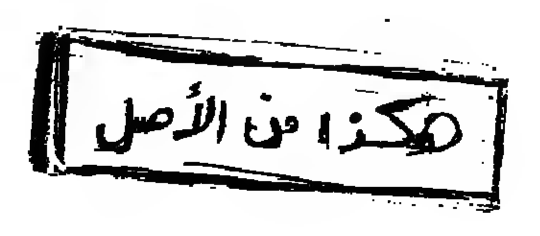
Notre objectif est d'attirer les meilleurs annonceurs, ceux qui comprennent la publicité, qui travaillent avec leur agence en partenaires et qui exigent la très haute qualité. Nous savons qu'avec de tels annonceurs, nous aurons des campagnes efficaces, de bons résultats financiers et une croissance assurée.

Enfin, nous voudrions répéter ici un principe à ne jamais perdre de vue: la compétence régulière et sûre d'une agence ne doit pas se mesurer à 3 ou 4 campagnes réussies mais à l'ensemble de sa production.

Pour recevoir la brochure qui contient la totalité de notre production, adressez simplement votre carte de visite à l'Agence Homsy Delafosse et Associés S.A. 216 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ou bien téléphonez à Pierre Homsy, au (1) 45 44 38 67.

Nous avons 50 produits à défendre. Nous avons 50 campagnes à montrer.

Homsy Delafosse & Associés S.A.



LES ÉLECTIONS

Les nouveaux élus

Nous commençons aujourd'hui la publication des biographies des nouveaux députés élus le 16 mars 1986.

A

JEAN-PIERRE ABELIN
UDF-CDS (VIENNE)

Né le 3 septembre 1950 à Poitiers, licencié en histoire, diplômé d'études supérieures d'économie régionale et de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise de gestion, Jean-Pierre Abelin, adjoint de direction à la Banque de France depuis 1976, est conseiller général depuis 1977. Député de la deuxième circonscription de la Vienne (Châtellerault) de 1978 à 1981, il est vice-président du CDS depuis 1983 et siège à l'Assemblée des communautés européennes depuis 1984.

JEAN ALLARD
UDF (SEINE-MARITIME)

Né le 18 janvier 1926, avocat, M. Allard était directeur délégué du groupe Hersant avant de devenir, en 1982, président-directeur général du quotidien Paris-Normandie. *Adjoint au maire de Rouen depuis 1959, premier adjoint chargé des finances depuis 1983, il est aussi vice-président du conseil régional.*

MICHÈLE ALLIOT-MARIE
RPR (PYR.-ATLANTIQUES)

Née le 10 septembre 1946 à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Mme Michèle Alliot-Marie est maître de conférences à l'université Paris-I. Elle a travaillé au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités sous le précédent septennat, avant de devenir secrétaire nationale à l'enseignement au RPR où elle est membre du comité central et du comité exécutif. Fille du maire de Biarritz et ancien député, M. Bernard Marie, dont elle fut la suppléante à l'Assemblée nationale de 1978 à 1981, elle a été élue conseillère municipale de Ciboure en 1983.

MAURICE ARRECKX
UDF-PR (VAR)

Né le 13 décembre 1917 à Saint-Junien (Haute-Vienne), commerçant en gros à Toulon jusqu'en 1983, M. Arreckx a été député UDF du Var, de 1978 à 1981. Le socialiste Guy Durbec lui a alors ravi son siège. Adjoint aux sports dans la délégation spéciale de Toulon en 1945, il a été élu conseiller municipal en 1953, puis élu maire – et constamment réélu depuis – en 1959. Il a abandonné son mandat municipal en septembre 1985. Conseiller général dans différents cantons de Toulon, depuis 1958, il est président du conseil général depuis mars 1985.

PASCAL ARRIGHI
FN (BOUCHES-DU-RHONE)

Né le 16 juin 1921 à Vico (Corse), M. Arrighi, conseiller d'Etat honoraire, a mené, parallèlement, trois carrières : de juriste, d'universitaire et d'homme politique.

Licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, agrégé de droit public et ancien élève de l'ENA, il a notamment enseigné à l'Ecole française de droit du Caire, à l'ENA, ainsi qu'à l'Institut politique et à la Faculté libre de droit et d'économie de Paris. Il a été président du centre universitaire de Toulon, en 1970, et du directoire de l'université de Corte, de 1975 à 1981. Il a, par ailleurs, occupé divers postes dans plusieurs cabinets ministériels de la IVe République, de 1950 à 1955. Conseiller municipal d'Ajaccio, de 1953 à 1959, puis maire de Vico, de 1959 à 1983, il avait déjà siégé à l'Assemblée nationale comme député (rad.-soc.) de la Corse (1956). Réélu, en 1958, député (UNR, puis Unité de la République) de la circonscription d'Ajaccio-Calvi, il avait démissionné de son mandat, l'année suivante, en raison de la politique algérienne du gouvernement. M. Arrighi est vice-président de l'Assemblée régionale de Corse depuis août 1984, après avoir été élu à la tête d'une liste du Front national.

PHILIPPE AUBERGER
RPR (YONNE)

Né le 15 janvier 1941 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, Philippe Auberger est inspecteur des finances depuis 1969. Rapporteur général du Conseil des impôts (1972) en mission au Brésil auprès du conseiller financier de l'ambassade de France (1973), il entre en 1974 comme chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac, premier ministre. Nommé sous-directeur au ministère de l'économie, des finances et du budget en 1978, Philippe Auberger, qui est maître de conférences depuis 1971 à l'Institut d'études politiques de Paris, exerce de 1979 à 1983 les fonctions d'adjoint au chef de service de l'inspection générale des finances. Elu maire de Joigny en 1977, il siège depuis 1982 au conseil général de l'Yonne dont il est vice-président.

RÉMY AUCHEDÉ
PC (PAS-DE-CALAIS)

Né le 6 avril 1943 à Calais, professeur dans l'enseignement technique, M. Auchedé est conseiller municipal de Billy-Berclau et premier secrétaire de la fédération départementale du PC. Il est membre du comité central.

MICHEL AURILLAC
RPR (INDRE)

Né le 11 juillet 1928 à Marseille, ancien élève de l'ENA, M. Michel Aurillac a exercé les fonctions de préfet de l'Indre, de 1965 à 1969, après avoir occupé plusieurs postes dans différents cabinets ministériels, aux côtés notamment de M. Léopold Senghor, en 1959, et de Georges Pompidou, alors premier ministre, de 1963 à 1965. Il a aussi déjà été député de l'Indre, de 1978 à 1981, après avoir exercé les fonctions de préfet, successivement dans l'Essonne, la Somme, la région Provence-Côte d'Azur, et travaillé, dans l'intervalle de ces nominations, auprès de M. Pierre Messmer à l'hôtel Matignon, et de M. Michel Poniatowski au ministère de l'intérieur. Conseiller d'Etat, il préside depuis 1981 le Club 89 et, depuis 1985, il assume les fonctions de vice-président du conseil général de l'Indre.

JEAN-MARC AYRAULT
PS (LOIRE-ATLANTIQUE)

Jean-Marc Ayrault est né en 1950 à Maulévrier (Maine-et-Loire). Il est maire de Saint-Herblain depuis 1977 et a été conseiller général de 1976 à 1982. Il est entré au PS en 1971, au congrès d'Epinay. Fidèle de François Mitterrand et de Jean Poperen, il est membre du comité directeur du PS depuis 1977 et membre du bureau exécutif depuis 1979. Il est également président départemental de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Jean-Marc Ayrault est marié et père de deux enfants. Sa femme, Brigitte, est conseiller général du canton de Saint-Herblain.

B

FRANÇOIS BACHELOT
FN (SEINE-SAINT-DENIS)

Né le 19 avril 1940 au Mans, M. François Bachelot commença à Angers des études de médecine qu'il acheva à Paris, en se spécialisant en cancérologie. Il est radiologue à mi-temps au centre anticancéreux de Saint-Cloud, et le reste du temps dans une clinique privée. Dès 1973, pour s'opposer à la politique suivie par le ministre de la santé d'alors, M. Michel Poniatowski, il se lance dans l'action professionnelle, devenant secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des électro-radiologistes ; au nombre des fondateurs des chambres des professions libérales, il en a été de 1977 à 1985 le délégué général. C'est à ce titre qu'il crée, avec le CID-UNATI, le SNPMI et la Fédération française de l'agriculture, le Conseil national des travailleurs et entrepreneurs indépendants. Membre du RPR dès la création du mouvement, il participe à ses diverses commissions « santé » avant de le quitter en 1983. Sans être membre du Front national, il participe avec M. Jean-Marie Le Pen à la fondation du Rassemblement national en 1985.

CHRISTIAN BAECKEROOT
FN (Nord)

Né le 26 août 1939 à Veyrines-de-Domme (Dordogne), M. Baeckeroot, expert-comptable, est trésorier du Front national, auquel il a adhéré en 1972 après avoir fait partie notamment du comité Tixier-Vignancour.

EDOUARD BALLADUR
RPR (PARIS)

Né le 2 mai 1929 à Smyrne (Turquie), ancien élève de l'ENA, conseiller d'Etat, président-directeur général de la Générale de service informatique et de la Compagnie européenne d'accumulateurs, ancien conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, ancien secrétaire général de la présidence de la République pendant le septennat de Georges Pompidou.

CLAUDE BARATE
RPR
(PYRÉNÉES-ORIENTALES)

M. Claude Barate est né le 13 décembre 1943 à Bages (Pyrénées-Orientales). Maître de conférences de droit public à l'université de Perpignan, il est spécialisé dans la gestion administrative et financière des collectivités publiques. Il est secrétaire départemental du RPR depuis 1982, premier adjoint au maire de Perpignan depuis 1983, conseiller général depuis mars 1985 et vice-président de l'assemblée départementale. M. Claude Barate a été le suppléant du député Arthur Conte de 1968 à 1973.

GILBERT BARBIER
UDF (JURA)

Né le 3 mars 1940 à Amancey (Doubs), M. Gilbert Barbier est chirurgien-fonctionnaire à l'hôpital de Dôle. Député de 1978 à 1981, il avait alors été battu par le socialiste Jean-Pierre Santa Cruz. M. Gilbert Barbier, qui est adhérent direct de l'UDF, a pris la mairie de Dôle en 1983, au détriment du même Jean-Pierre Santa Cruz.

DIDIER BARIANI
UDF-RAD. (SEINE-ST-DENIS)

Né le 16 octobre 1943 à Bellerive-sur-Allier (Allier), M. Didier Bariani est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en histoire. D'avril 1969 à juin 1974, il travaille au CNPF ; depuis janvier 1978, il est gérant d'une société de relations publiques. Membre du Parti radical-socialiste, il est du 20 juin 1974 au 26 août 1976 chef de cabinet de M. Gabriel Peronnet, lorsque celui-ci est secrétaire d'Etat à l'environnement puis secrétaire d'Etat à la fonction publique dans les gouvernements de M. Jacques Chirac. De mai 1977 à octobre 1979, M. Bariani est secrétaire général du Parti radical-socialiste. En mars 1978, il est élu député UDF dans le XXe arrondissement de Paris, mais est battu en 1981. Aux élections de mars 1983, il est élu conseiller de Paris et maire du XXe arrondissement. Membre du bureau politique de l'UDF depuis juin 1979, M. Bariani s'y est occupé de l'immigration.

ALAIN BARRAU
PS (HÉRAULT)

Né le 17 février 1947 à Paris, assistant à la faculté de droit de Paris, M. Alain Barrau entre au PS en 1971. Président du Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), M. Barrau devient, en avril 1979, délégué national du PS aux questions européennes, puis secrétaire général de la délégation socialiste française à l'Assemblée européenne. Secrétaire de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, il entre, en juin 1981, au cabinet du ministre délégué aux affaires européennes et au comité directeur du PS. En octobre 1981, il entre au secrétariat national du PS, où il est chargé de la jeunesse.

DOMINIQUE BAUDIS
DIV. D. (HAUTE-GARONNE)

Né le 14 avril 1947 à Paris, fils de M. Pierre Baudis, qui a été maire de Toulouse de 1971 à 1983 et député de la Haute-Garonne de 1958 à 1978, M. Dominique Baudis participe en 1965 à la campagne présidentielle de M. Lecanuet. En 1966, il adhère au Centre démocrate et crée le Mouvement des jeunes démocrates, dont il devient le secrétaire exécutif (jusqu'en 1970). Il sera, de 1969 à 1972, rédacteur en chef d'une revue, Jeunes et démocratie, créée par ce mouvement. De 1969 à 1972, M. Baudis est, d'autre part, secrétaire général du groupe de l'Union centriste au Sénat. En 1972-1973, il est journaliste à la radio et à la télévision libanaises dans le cadre de la coopération. De 1974 à 1976, M. Baudis est correspondant de TF1 au Liban. Il sera légèrement blessé par balle au cours des combats en octobre 1975. En 1976 et 1977, il est grand reporter à TF1. De 1978 à 1980, il est présentateur du journal télévisé de TF1, puis jusqu'en 1982 présentateur du journal télévisé « Soir3 » de FR3. En février 1982, en désaccord avec la nouvelle formule du journal, il cesse d'en assurer la présentation. Il est alors chargé des relations entre FR3 et le Sénat. En 1983, M. Baudis est élu maire de Toulouse. Il devient, l'année suivante, représentant à l'Assemblée des communautés européennes (liste d'union de l'opposition) et, en 1985, conseiller général de Toulouse.

HENRI BEAUJEAN
UDF-Rad. (GUADELOUPE)

Né le 18 juillet 1925 au Moule (Guadeloupe), docteur en médecine spécialisé dans la lutte contre la tuberculose, M. Henri Beaujean exerce à Pointe-à-Pitre, dans les services de la Sécurité sociale. Fondateur, en 1972, du Mouvement réformateur guadeloupéen, il est élu dans ans plus tard conseiller général du Moule, puis constitue en 1974 la Fédération guadeloupéenne du Parti radical valoisien. C'est sous cette étiquette qu'il est élu maire de sa commune d'origine en 1977. Réélu conseiller général en 1980, il occupe jusqu'en 1984 le fauteuil de vice-président de l'assemblée départementale.

Son mandat de premier magistrat du Moule est renouvelé en 1983, puis annulé par le tribunal administratif. M. Beaujean est tout de même réélu maire du Moule en mai 1984. Militant de l'Unité guadeloupéenne, adepte de la régionalisation, telle que la préconise M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, il a une « Bible », selon son expression : le Manifeste radical.

RENÉ BEAUMONT
UDF-PR (SAONE-ET-LOIRE)

Né le 29 février 1940 à Lyon, M. René Beaumont exerce sa profession de vétérinaire à Varennes-Saint-Sauveur depuis 1968. Maire de cette commune depuis 1970, il siège depuis 1970 au conseil général, dont il est devenu le président en mars 1985.

MARC BÉCAM
EX-RPR (FINISTÈRE)

Né le 9 octobre 1931 à Saint-Martin-des-Champs (Finistère), M. Marc Bécam, élu sénateur (RPR) en septembre 1980, a été de 1977 à 1980 secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales. Considéré à l'époque comme une sorte de « pèlerin de la réforme » de ces collectivités, M. Bécam devrait figurer au grand livre des records pour nombre de ses voyages officiels : en trois ans et demi, il avait rencontré près de vingt-cinq mille élus locaux et visité tous les départements.

M. Bécam, maire de Quimper depuis 1977, avait été élu député en 1973 après avoir siégé à l'Assemblée nationale dès 1967 lorsque Edmond Michelet, dont il était le suppléant, siégeait au gouvernement.

M. Bécam, ingénieur agricole, est venu à la politique par le syndicalisme paysan.

RENÉ BENOIT
UDF-PR (COTES-DU-NORD)

Né le 19 mars 1937 à Dinan, où il siège au conseil municipal depuis 1965 et dont il est maire depuis 1983, M. René Benoit, professeur d'éducation physique, est conseiller général depuis 1976. Elu député de la deuxième circonscription (Dinan) en 1978, il avait été battu en 1981.

PIERRE BÉRÉGOVOY
PS (NIÈVRE)

Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen, titulaire d'un CAP d'ajusteur et du diplôme de l'Ecole d'organisation du travail, M. Pierre Bérégovoy a exercé successivement les professions d'ajusteur-fraiseur (1941-1942), de cheminot (1942-1950), d'agent technico-commercial (1950-1951). Attaché de direction, chef de subdivision puis adjoint au directeur de la Société pour le développement de l'industrie du gaz (SDIG), il entre en 1978 comme chargé de mission au Gaz de France. Il siège de 1979 à 1981 au Conseil économique et social. Membre fondateur du parti, socialiste autonome (1958), membre du secrétariat du PSU (1963-1967), fondateur du club Socialisme moderne (1967), membre du comité directeur et du bureau exécutif du PS (1969), membre du secrétariat national du Parti d'abord chargé des affaires sociales puis des relations extérieures, M. Pierre Bérégovoy devient secrétaire général de la présidence de la République après l'élection de M. François Mitterrand. Nommé ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale en 1982, il est depuis 1984 ministre de l'économie, des finances et du budget. Entré au conseil municipal de Nevers en 1983, puis élu maire de cette ville après la démission de M. Daniel Benoist, il est entré au conseil général de la Nièvre en mars 1985.

MICHEL BERNARD
RPR (HAUTE-VIENNE)

Né le 3 septembre 1932 à Limoges, docteur en sciences physiques après avoir fait ses études supérieures scientifiques à Poitiers et Paris, M. Michel Bernard a effectué toute sa carrière universitaire à Limoges, où il a participé à la création de l'université locale. Il y enseigne dans les UER de médecine et de sciences. C'est un spécialiste des rayonnements dans le domaine médical (il collabore notamment avec le centre anti-cancéreux de Villejuif) et dans le domaine des sciences appliquées (il travaille sur les procédés de radio-stabilisation appliqués à l'agro-alimentaire et au traitement des aliments par ionisation). Militant gaulliste de longue date, il est membre du comité central du RPR. Il est depuis 1980 conseiller général du canton de Limoges-Centre et depuis 1983 conseiller municipal de cette même ville. C'était la première fois qu'il était candidat aux législatives.

DANIEL BERNARDET
EX-UDF-PR (INDRE)

Né le 7 juin 1927 à Lourouer-Saint-Laurent (Indre), ébéniste, devenu directeur d'une petite entreprise de menuiserie puis conseiller de gestion, M. Daniel Bernardet est maire de Châteauroux depuis 1971 et président du conseil général depuis mars 1985. A la suite de son alliance avec le porte-drapeau local du RPR, M. Michel Aurillac, son exclusion du PR a été demandée par M. François Léotard.

PIERRE BERNARD-REYMOND
UDF-CDS (HAUTES-ALPES)

Né le 16 janvier 1944 à Gap (Hautes-Alpes), M. Pierre Bernard-Reymond est licencié en sciences économiques et en sociologie. Il est diplômé de l'IEP de Grenoble et titulaire d'un DES de sciences politiques. Vice-président national du CDS, il est président du CDS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de l'UDF des Hautes-Alpes. M. Bernard-Reymond a été deux fois secrétaire d'Etat des gouvernements de M. Raymond Barre. Nommé, en 1977, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, il est devenu, en 1978, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé des affaires européennes, poste qu'il a occupé jusqu'en 1981. Elu député en 1971, réélu en 1973 et 1978, M. Bernard-Reymond a été battu en 1981. Parlementaire européen, il est premier vice-président du conseil général des Hautes-Alpes et premier adjoint au maire de Gap.

JEAN BESSON
RPR (RHONE)

M. Jean Besson est né le 15 août 1938 à Ollioules (Var). Fondateur-gérant d'une filiale française d'un groupe allemand de 1975 à 1982, puis fondateur-gérant d'une entreprise de textile, Tarare (Rhône) de 1982 à 1985, M. Jean Besson est actuellement directeur export et conseiller de gestion, marketing et organisation commerciale à Tarare. Elu au conseil municipal de cette ville à l'occasion d'une élection partielle en 1982, il en est devenu le maire en mars 1983.

JACQUES BICHET
UDF-PR (TERR. DE BELFORT)

Né le 28 mars 1931 à Besançon, M. Jacques Bichet est diplômé de la faculté de médecine. Il dirige le service de pédiatrie du centre hospitalier de Belfort. Elu conseiller municipal de Belfort en 1971, il adhère au PR en 1974 et devient ensuite président départemental du PR et de l'UDF. Il est à nouveau conseiller municipal de Belfort depuis mars 1983 et conseiller général du canton de Belfort-Est depuis 1979.

PIERRE BLEULER
UDF-CDS (HAUTES-PYRÉNÉES)

Né le 26 avril 1929 à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), M. Pierre Bleuler est médecin généraliste à Lannemezan depuis 1957.

Il est maire de Lannemezan depuis mars 1977. Elu conseiller municipal de cette commune en 1965, il était devenu premier adjoint en 1971.

M. Pierre Bleuler est également conseiller général des Hautes-Pyrénées (canton de Lannemezan) depuis 1967. Il avait été candidat, sans succès, aux élections législatives de 1973 et 1978.

YVAN BLOT
RPR (PAS-DE-CALAIS)

Né le 29 juin 1948 à Saint-Mandé, ancien élève de l'ENA, M. Blot a présidé le Club de l'Horloge jusqu'en 1985. Chargé de mission auprès du secrétaire général du RPR, il a conduit à Calais, en 1983, la liste de l'opposition aux élections municipales. Il a été élu conseiller général en 1985.

ROLAND BLUM
UDF-PR (BOUCHES-DU-RHONE)

M. Roland Blum, avocat au barreau de Marseille depuis 1978, est né le 2 juillet 1945 aux Pennes-Mirabeau. Il est vice-président de la fédération du PR depuis 1979 et de l'UDF depuis 1980, et anime au plan régional les clubs « barristes » Avenir et démocratie. Conseiller général des Bouches-du-Rhône depuis 1979, il préside depuis sa réélection en 1985 le groupe UDF-RPR de l'assemblée départementale. Il est également conseiller municipal de Marseille (depuis mars 1983).

G. BOLLENGIER-STRAGIER
UDF-PR (SARTHE)

Né le 16 février 1929 à Saint-Pol-sur-Mer (Nord), médecin, M. Bollengier-Stragier est maire de Coulaines, commune proche du Mans, depuis 1959 et conseiller général de la Sarthe depuis 1967. Il a été vice-président de la communauté urbaine du Mans de 1972 à 1982.

JACQUES BOMPARD
FN (VAUCLUSE)

Né le 24 février 1943 à Montpellier (Hérault), M. Bompard a été enseignant avant de devenir docteur en chirurgie dentaire en 1975, et de s'installer à Orange (Vaucluse), cette année-là. Actuellement assistant en odontologie conservatrice à la faculté de Montpellier, M. Bompard est membre du FN depuis 1972. Il a été candidat, sans succès, aux élections législatives de 1978, pour le FN, puis candidat aux cantonales de mars 1982 et de mars 1985.

JEAN BONHOMME
RPR (TARN-ET-GARONNE)

Né le 8 juin 1924 à Piquecos (Tarn-et-Garonne). Médecin à la retraite. Maire de Caussade depuis 1959. Conseiller général depuis 1961. Député de 1968 à 1981.

ROBERT BORREL
EX-PS (HAUTE-SAVOIE)

M. Robert Borrel est né le 25 janvier 1934 à Nattages (Ain). Il est enseignant et maire d'Annemasse depuis 1977. M. Robert Borel a été exclu du PS pour avoir constitué une liste concurrente de celle de M. Strauss-Kahn.

GÉRARD BORDU
PC (SEINE-ET-MARNE)

Né le 21 avril 1928 à Melun, M. Gérard Bordu a été ouvrier à l'EDF. Membre du Parti communiste, il a été conseiller municipal de Melun de 1956 à 1959. Candidat malheureux lors des élections législatives de 1967 et de 1968, il est élu député en mars 1973 et réélu en mars 1978. En juin 1981, il est devancé au premier tour par un socialiste, M. Jean-Pierre Fourré, et se désiste en sa faveur. De mars 1976 à mars 1979, il est conseiller général de Vaires-sur-Marne, choisissant alors de ne pas se représenter pour laisser la place à un autre communiste. En mars 1977, sa liste remporte les élections municipales à Chelles, et il en devient le maire ; mais en mars 1983, la liste de droite menée par M. Cova (RPR) remporte les élections. M. Bordu fut membre du comité central du PC de 1961 à 1972.

BERNARD BOSSON
UDF-CDS (HAUTE-SAVOIE)

Né le 25 février 1948 à Annecy, M. Bernard Bosson, qui est avocat, est le fils de Charles Bosson, sénateur centriste de la Haute-Savoie. M. Bernard Bosson est conseiller municipal d'Annecy depuis 1977 et maire de cette ville depuis mars 1983. Il est également conseiller général du canton d'Annecy-Centre depuis 1979.

HUGUETTE BOUCHARDEAU
PS (DOUBS)

Née le 1er juin 1935 à Saint-Etienne (Loire). Agrégée de philosophie, docteur en sciences de l'éducation. Professeur de lycée puis universitaire. Militante syndicale, ralliée au PSU dès sa fondation, elle en est, de 1979 à 1983, secrétaire générale. Candidate non élue à la présidence de la République en 1981 au nom de cette formation. Nommée le 24 mars 1983 secrétaire d'Etat chargée de l'environnement, dans le troisième gouvernement Mauroy, Mme Huguette Bouchardeau est élevée au rang de ministre de l'environnement dans le premier gouvernement Fabius (19 juillet 1984). En 1985, elle quitte le PSU et crée Libre Gauche, mouvement qui entend rassembler « ceux et celles qui, tout en gardant leurs convictions de gauche et leur attachement à l'œuvre entamée sous la présidence de François Mitterrand, sont radicalement ouverts à une remise en cause hors de tout dogmatisme ».

JEAN BOUSQUET
DIV.-D. (GARD)

Né le 30 mars 1932 à Nîmes, tailleur, fondateur et PDG de la société Cacharel, président du club de football Nîmes-Olympique, M. Jean Bousquet est élu maire de Nîmes en mars 1983, à la tête d'une liste de l'opposition qui bat la liste d'union de la gauche conduite par M. Emile Jourdan (PC), maire depuis 1965.

CHRISTINE BOUTIN
EX-UDF (YVELINES)

Née le 6 février 1944 à Levroux (Indre), Mme Christine Boutin, née Martin, est titulaire d'une licence en droit. Après avoir travaillé, de 1964 à 1969, au bureau des relations extérieures du CNRS, en même temps qu'elle était étudiante, elle entre en novembre 1973 au Crédit agricole. D'abord secrétaire administratif à la direction générale, elle est depuis 1979 journaliste à Dossier familial, un mensuel édité par cette banque. Elue au conseil municipal d'Auffargis (Yvelines) en 1977, elle en devient en 1980 premier adjoint, puis maire. Au lendemain de mai 1981, elle se lance dans la politique active en adhérant au PR. Aux cantonales de mars 1982, elle bat le conseiller sortant, M. Guy Malandain, député socialiste. M. Giscard d'Estaing l'a fait alors entrer au Conseil pour l'avenir de la France. En mars 1983, elle se présente aux élections municipales de Rambouillet, mais sa liste est devancée par celle du RPR au premier tour ; après fusion des deux listes, elle devient deuxième adjoint de cette ville. Hostile à la cohabitation, elle prend contact avec l'équipe de M. Barre, et entre en tant que « barriste » au bureau politique du PR. Sa candidature contre la liste officielle de l'UDF a entraîné son exclusion du PR.

HENRI BOUVET
UDF-RAD. (HAUTE-VIENNE)

Agé de quarante-six ans, membre d'une vieille famille de Limoges, M. Henri Bouvet, diplômé de l'ESSEC, dirige une société d'aménagement de stations de vacances, une agence de voyages et une dizaine de restaurants. Ancien collaborateur du maire de Blois, M. Pierre Sudreau, avec lequel il participe à une commission sur les problèmes des entreprises, il est arrivé à la politique par ses actions régionales sur le terrain économique. Fondateur d'une association « Limoges Communauté », conçue pour « critiquer » « le misérabilisme des élus de la gauche socialo-communiste en Haute-Vienne », il préside le Parti radical en Limousin et est délégué départemental de l'UDF. Depuis 1983, il siège parmi les élus de l'opposition minoritaires au conseil municipal de Limoges.

YVON BRIANT
FN-CNIP (VAL-D'OISE)

Né le 5 mai 1954 à Lesneven (Finistère), M. Yvon Briant a été élève au prytanée militaire de La Flèche, a servi au 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pau et pendant quatre ans dans le fameux corps des nageurs de combat d'Aspretto. A vingt-quatre ans, il quitte l'armée et monte une entreprise de travaux publics sous-marins à Dunkerque, puis une société de sécurité et de gardiennage en Ile-de-France (le Monde du 6 février 1986). Adhérent au RPR en 1978, puis au Club de l'Horloge, il est le directeur-gérant-rédacteur en chef de Contrepoint, la revue trimestrielle de ce cercle idéologique. Après les élections municipales de 1983, il quitte le mouvement chiraquien. Il rejoint le CNIP en 1985, quand son président, M. Philippe Malaud, crée un comité de soutien aux deux officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande. C'est en tant que membre du CNIP qu'il était candidat du Rassemblement national.

PAULIN BRUNÉ
RPR (GUYANE)

Né le 24 juillet 1947 à Cayenne, docteur en droit, chargé de mission à la Caisse centrale de coopération économique, M. Paulin Bruné est président du RPR en Guyane depuis 1976, membre du comité central du mouvement chiraquien. Il a été conseiller général de Cayenne de 1976 à 1985, et il était déjà membre du conseil régional sortant. Il a mené campagne sur le thème « Guyane d'abord ».

DOMINIQUE BUSSEREAU
UDF-PR (CHARENTE-MAR.)

Né le 13 juillet 1952 à Tours (Indre-et-Loire), M. Dominique Bussereau, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, qui faisait partie du bureau national des Jeunes républicains et indépendants (1973-1974), a présidé de 1974 à 1977 le mouvement des Jeunes Giscardiens, Génération sociale et libérale. Chargé de mission au cabinet de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, puis à celui de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, entre 1977 et 1978, conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (1978-1979), il exerce de 1979 à 1982 les fonctions de secrétaire général de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Attaché à la direction commerciale « voyageurs » de la SNCF (1982-1983), il est depuis 1984 directeur des relations extérieures du groupe Ecole supérieure de commerce de Paris. Adjoint au maire de Royan depuis 1983, M. Dominique Bussereau est conseiller général depuis mars 1985.

C

CHRISTIAN CABAL
RPR (LOIRE)

Professeur de médecine, M. Christian Cabal, qui est âgé de quarante-deux ans, est premier adjoint au maire de Saint-Etienne puis mars 1983.

ALAIN CALMAT
PS (CHER)

Né le 31 août 1940 à Paris, docteur en médecine, chirurgien-chef du centre hospitalier de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), M. Alain Calmat s'est rendu célèbre par ses titres de gloire dans le monde sportif où il a notamment remporté la médaille d'argent du patinage artistique aux Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964 et, l'année suivante, la médaille d'or du championnat du monde dans la même spécialité. Depuis 1966, il a abandonné la compétition et avait été nommé ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le 23 juillet 1984. Il est également, depuis 1973, vice-président de la Fédération française des sports de glace, membre de l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt.

ALAIN CARIGNON
RPR (ISÈRE)

M. Alain Carignon est né le 23 février 1949 à Vizille (Isère).

Ancien membre de l'Union des jeunes pour le progrès, il est conseiller général depuis 1976 et président de l'assemblée départementale depuis 1985.

Fils d'un journaliste du Dauphiné libéré, M. Alain Carignon, qui est maire de Grenoble depuis mars 1983, avait été candidat aux élections municipales de 1971 à Saint-Martin-d'Hères. En 1973, il avait été le suppléant de M. Pierre Volumard, député UDR sortant de la deuxième circonscription de l'Isère, qui n'avait pas été réélu.

M. Carignon est député européen.

LÉGISLATIVES

JEAN-PIERRE CASSABEL
RPR (AUDE)

Né le 31 octobre 1938 à Castelnaudary (Aude), professeur de CES, M. Jean-Pierre Cassabel est élu député (UDR) de l'Aude (3ᵉ circonscription) en juin 1968, battu en 1973. Conseiller général du canton de Castelnaudary-Sud en 1970, battu en 1976, il y est réélu en 1982. Il est maire de Castelnaudary depuis 1971. Secrétaire départemental du RPR depuis 1969, il est le délégué régional de ce mouvement depuis 1976.

ROBERT CAZALET
UDF-PR (GIRONDE)

Né le 14 octobre 1924 à Bègles (Gironde), entrepreneur de travaux publics, M. Robert Cazalet est élu maire de Lège en 1972, conseiller général du canton d'Audenge en septembre 1975 et constamment réélu ensuite. Il devient, en 1974, président du syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon. Membre du CNIP, il quitte cette formation en 1985 pour le Parti républicain.

GÉRARD CÉSAR
RPR (GIRONDE)

Né le 19 décembre 1934 à Caudéran (Gironde), viticulteur, M. Gérard César, maire de Rauzan, est élu conseiller général du canton de Pujols en septembre 1973 et constamment réélu par la suite. Suppléant de Robert Boulin, député (UDR) de la Gironde (neuvième circonscription), en mars 1973 et en mars 1978, il devient député lors de l'entrée du titulaire au gouvernement, en septembre 1976, puis, de nouveau, en mai 1978. Il est battu aux élections législatives de juin 1981.

PIERRE CEYRAC
FN (NORD)

Né le 18 septembre 1946 à Douai, M. Pierre Ceyrac, cadre de direction, est le neveu de M. François Ceyrac, ancien président du CNPF. Ancien président de la section française de Causa international, il est considéré par l'ADEFI (Association pour la défense de la famille et de l'individu) comme le représentant de la secte Moon en France.

DOMINIQUE CHABOCHE
FN (SEINE-MARITIME)

Né le 12 mai 1937 à Paris, directeur commercial, M. Chaboche a été secrétaire général du Front national de 1973 à 1975. Il en est aujourd'hui vice-président. Il est membre de l'Assemblée européenne depuis 1984.

ALBIN CHALANDON
RPR (NORD)

Né le 11 juin 1920 à Reyrieux (Ain), inspecteur des finances, M. Chalandon a appartenu, au lendemain de la guerre, aux cabinets de Léon Blum et de René Mayer, puis à l'état-major du RPF, avant de faire carrière dans la banque, comme directeur général puis comme PDG de la Banque commerciale de Paris (de 1952 à 1968). Il a été secrétaire général de de l'UNR en 1959 et secrétaire général adjoint de l'UDR en 1974-1975. Élu député des Hauts-de-Seine en 1967, il devient l'année suivante ministre de l'industrie dans le dernier gouvernement Pompidou, puis, de 1968 à 1972, ministre de l'équipement et du logement dans les gouvernements Couve de Murville et Chaban-Delmas. Réélu député en 1973, il renonce en 1976 à la politique active pour prendre, jusqu'en 1983, la présidence de la société ELF-Aquitaine.

CHARLES DE CHAMBRUN
FN (GARD)

Né le 16 juin 1930 à Paris, administrateur de sociétés, M. Charles de Chambrun est élu maire de Montrodat (Lozère) en 1954, fonction à laquelle il renoncera en 1985. Élu député (MRP) de la Lozère (deuxième circonscription) en novembre 1962, il devient secrétaire d'Etat au commerce extérieur en 1966. Réélu député (UD Vᵉ puis UDR) en mars 1967 et juin 1968, il est devancé au premier tour, en mars 1973, par M. Jacques Blanc (rép. ind.), en faveur duquel il se désiste.

JEAN CHARBONNEL
RPR (CORRÈZE)

Né le 22 avril 1927 à La Fère (Aisne), ancien élève de l'ENA, agrégé d'histoire, conseiller maître à la Cour des comptes, M. Jean Charbonnel, maire de Brive-la-Gaillarde depuis 1966, est déjà député UNR de la Corrèze (élu en 1962) quand il entre dans le troisième gouvernement de Georges Pompidou en 1966, au poste de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération. Membre du secrétariat national de l'UDR-UDT, fervent militant d'un gaullisme de gauche, il est réélu député de la Corrèze en 1968 et préside la commission des finances de l'Assemblée nationale (de janvier 1971 à juillet 1972) avant d'être nommé ministre du développement industriel et scientifique dans les premier et second cabinets de M. Pierre Messmer, jusqu'à la mort de Georges Pompidou. Réintégré à la Cour des comptes en octobre 1974, il fonde et préside, en 1976, la Fédération des républicains de progrès, rompt des lances avec M. Chirac, qu'il accuse de vouloir mettre la main sur le mouvement gaulliste, puis se réconcilie avec celui-ci et devient délégué général du RPR en 1980-1981, tout en demeurant, de longue date, fidèle à M. Jacques Chaban-Delmas. Président du club Nouvelle frontière, il est l'auteur de l'Aventure de la fidélité et de Comment peut-on être opposant ?

HERVÉ DE CHARETTE
UDF-PR (NIÈVRE)

Né le 30 juillet 1938 à Paris, Hervé de Charette, diplômé de HEC et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, est entré en 1966 au Conseil d'Etat, où il est maître des requêtes depuis 1973. Successivement conseiller technique adjoint au directeur du cabinet de Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (1973-1974), chargé de mission au cabinet de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat pour les travailleurs immigrés (1974-1976), directeur du cabinet de Christian Beullac, ministre du travail (1976-1978), puis ministre de l'éducation (1978), président de la SONACOTRA (1980-1981), Hervé de Charette est conseiller municipal minoritaire de Nevers depuis 1983.

MAURICE CHARRETIER
UDF-PR (VAUCLUSE)

Né le 17 septembre 1926 à Saint-Genies-de-Comolas (Gard), résistant dans le Vercors, puis engagé volontaire pendant la deuxième guerre mondiale, M. Charretier est avocat, inscrit au barreau de Carpentras. Ministre du commerce et de l'artisanat dans le gouvernement de M. Raymond Barre, de 1979 à 1981, élu député du Vaucluse en 1978, M. Charretier a été battu en 1981 par M. André Borel (PS). Membre du Conseil économique et social de 1975 à 1977, conseiller général de 1967 à 1973, M. Charretier est maire de Carpentras (Vaucluse) depuis 1965 et vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est président départemental de l'UDF.

JEAN CHARROPPIN
RPR (JURA)

Né le 31 mai 1938 à Besançon, M. Jean Charroppin est pharmacien. Il est secrétaire départemental du RPR et maire de Champagnole depuis 1983.

JACQUES CHARTRON
RPR (CREUSE)

Né le 19 juin 1922 à Hériménil (Meurthe-et-Moselle), Jacques Chartron est secrétaire national du RPR. Après avoir été chef de cabinet du préfet du Cantal, puis du Gers, il devient sous-préfet de Mirande (Gers) en 1954. Cinq ans plus tard, il est nommé chef de cabinet du préfet d'Alger et, en janvier 1962, sous-préfet de Dinan (Côtes-du-Nord), puis, en mars 1968, secrétaire général de la Loire. En avril de la même année, il est rappelé à Paris pour occuper les fonctions de sous-directeur des affaires politiques au ministère de l'intérieur. En septembre 1969, il est nommé préfet de la Creuse, puis, en mai 1973, préfet de la Savoie. Après avoir été directeur de la DST (mars 1974-avril 1978), il devient préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Alsace, et le reste jusqu'en mai 1981.

ALAIN CHASTAGNOL
RPR (LOT)

Né le 15 février 1945 à Paris. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, professeur agrégé de lettres classiques, M. Chastagnol a été chargé de mission ou conseiller technique dans divers cabinets ministériels, entre 1969 et 1976. D'août 1976 à juin 1979, il est chargé de mission au cabinet du premier ministre (M. Raymond Barre). M. Chastagnol est maire (depuis 1977) et conseiller général (depuis 1985) de Souillac. Il est chargé de mission auprès du secrétaire général du RPR.

BRUNO CHAUVIERRE
FN (NORD)

Né le 22 décembre 1942 à Uzay-le-Venon (Cher), M. Chauvierre est professeur à l'UER des techniques de réadaptation de l'université Lille-III. Nommé en 1980 chargé de mission du RPR pour le Nord-Pas-de-Calais et secrétaire général de la fédération du Nord, il a conduit aux élections municipales de 1983, à Lille, la liste de l'opposition contre M. Mauroy avant de quitter le mouvement, deux ans plus tard, à la veille des élections cantonales. Elu conseiller général, il a rallié le Front national en septembre 1985.

GEORGES CHAVANES
UDF-CDS (CHARENTE)

Agé de soixante ans, M. Georges Chavanes est membre du CDS depuis 1985 et se déclare barriste. Il ne détenait jusqu'alors aucun mandat électif.

Président du conseil de surveillance de Leroy-Somer. Il a dirigé pendant trente ans ce groupe industriel qui est le premier constructeur européen de petits moteurs électriques et le principal employeur de la Charente. M. Georges Chavanes a été président de l'Institut pour le développement industriel (IDI), de l'Association Ouest-Atlantique et de l'Agence nationale pour la création d'entreprises.

PAUL CHOLLET
UDF (LOT-ET-GARONNE)

Né le 10 avril 1928, M. Paul Chollet est pédiatre. Adjoint au maire d'Agen depuis mars 1983, M. Paul Chollet est conseiller général du canton d'Agen-Centre depuis août 1981 et siégeait au conseil régional d'Aquitaine en tant que représentant élu par les conseils municipaux.

GEORGES CHOMETON
UDF-CDS (PUY-DE-DOME)

Artisan boucher à Saint-Bonnet-le-Chastel, M. Chometon, âgé de cinquante-huit ans, est élu conseiller municipal de Saint-Bonnet en 1953. Il devient maire adjoint en 1959 puis maire en 1971. Deux ans plus tard, il est élu conseiller général de Saint-Germain-l'Herm.

M. Chometon, qui préside le groupe d'opposition du conseil général, est président départemental du CDS et de la chambre de commerce et d'industrie d'Ambert. Il est marié et père de quatre filles.

JEAN-CLAUDE CHUPIN
PS (MAINE-ET-LOIRE)

Né le 3 juillet 1943 à Cholet (Maine-et-Loire), M. Jean-Claude Chupin a été permanent de la fédération socialiste de ce département de 1978 à 1983. Rocardien, il a été candidat malheureux aux élections cantonales de 1982 dans le canton de Gennes. Il est chef de service à la mairie d'Angers.

ANDRÉ CLERT
PS (DEUX-SÈVRES)

Né le 22 juin 1921 à Aygonnay (Deux-Sèvres), M. André Clert, médecin généraliste, opte pour la médecine scolaire qu'il exerce à Saint-Maixent et à Niort. Nommé inspecteur de la santé en 1964 puis en 1969 médecin-conseil régional du régime des commerçants et artisans, il assume parallèlement des responsabilités dans le mouvement associatif. Elu conseiller municipal de Niort en 1959 sur la liste de René Gaillard, décédé en décembre dernier, dont il était le premier adjoint, M. André Clert est également conseiller général depuis 1973.

GEORGES COLOMBIER
UDF-PR (ISÈRE)

Né le 8 mars 1940 dans l'Isère, Georges Colombier est ouvrier chef d'équipe dans une entreprise d'électroménager. Il est conseiller général du canton de Saint-Jean-de-Bournay depuis 1982 et vice-président de l'Assemblée départementale depuis 1985. Maire de Meyrieu-les-Etangs depuis 1973, Georges Colombier avait été candidat aux élections législatives de juin 1981 contre M. Christian Nucci (PS), ministre délégué chargé de la coopération et du développement.

ROGER COMBRISSON
PC (ESSONNE)

Né le 22 février au Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne), M. Roger Combrisson entre en 1941 à la SNCF. Maquisard en Savoie, il est arrêté en 1943 et déporté au camp de concentration de Flossenbürg. En 1952, il est nommé chef de district à la SNCF. Militant de la CGT, il en est de 1953 à 1959 secrétaire de la fédération des cheminots et de la fédération des ingénieurs et cadres. Adhérent de la Jeunesse communiste en 1936, il est élu conseiller municipal de Corbeil-Essonnes depuis 1951 ; en 1959, il en devient le maire. Conseiller général du canton de Corbeil de mars 1964 à mars 1976, il laisse alors sa place à un autre membre du PC, mais est à nouveau élu au conseil général en mars 1985, quand le canton de sa ville est découpé en deux. En mars 1967, il est élu député de l'Essonne, mais est battu en 1968. Réélu en mars 1973 et en mars 1978, il est devancé par un socialiste, M. Michel Berson, au premier tour de juin 1981 : il se désiste alors en sa faveur. En mars 1985 il est réélu maire de Corbeil-Essonnes.

SÉBASTIEN COUEPEL
UDF-CDS (COTES-DU-NORD)

Né le 6 juin 1938 à Andel, dont il est le maire depuis 1965, Sébastien Couepel, agriculteur, est conseiller général de Lamballe depuis 1982 après l'avoir été de 1970 à 1976. Elu député de la première circonscription des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc) en 1978, il avait été battu en 1981.

BERTRAND COUSIN
RPR (COTES-DU-NORD)

Né le 12 janvier 1941 à Brest, Bertrand Cousin est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de science politique, titulaire de certificats d'histoire moderne et contemporaine, proficiency in english de l'université de Cambridge et ancien élève de l'ENA. Auditeur au Conseil d'Etat (1969), chargé de mission auprès du commissaire au tourisme (1971-1972), rapporteur près la Cour de discipline budgétaire et financière (1973), secrétaire général du Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs (1974-1976), maître des requêtes au Conseil d'Etat (1976), directeur du cabinet du président puis secrétaire général de la société nationale de programme France régions 3 (1978), chef de service juridique et technique de l'information dans les services du premier ministre et administrateur de la SOFIRAD, de RMC et de la Société nationale des entreprises de presse (1979-1982), Bertrand Cousin, qui quitte alors le Conseil d'Etat, est directeur général adjoint de Socpresse (dont Robert Hersant est le président-directeur général) depuis 1984 et, depuis 1985, gérant de l'agence française de communication. Il a été élu conseiller municipal de Brest en 1983.

JEAN-MICHEL COUVE
RPR (VAR)

Né le 3 janvier 1940 au Muy (Var), M. Jean-Michel Couve, cardiologue, est maire de Saint-Tropez depuis mars

(Lire la suite page 12.)

LES ÉLECTIONS

(Suite de la page 11.)

1983. Candidat malheureux aux élections cantonales de mars 1985, il est conseiller régional.

JEAN-YVES COZAN
UDF-CDS (FINISTÈRE)

Né le 16 mai 1939 à Brest (Finistère), M. Jean-Yves Cozan a été longtemps le secrétaire d'André Colin lorsque ce dernier était président du conseil général du Finistère. A la mort d'André Colin, M. Cozan lui a succédé comme conseiller général d'Ouessant.

M. Cozan est l'une des plus fortes personnalités du conseil général du Finistère, dont il est vice-président. Il est aussi adjoint au maire de Quimper, M. Marc Becam, élu sur la liste d'union de l'opposition.

HENRI CUQ
RPR (ARIÈGE)

Né le 12 mars 1942 à Toulouse, M. Henri Cuq commence en 1968 une carrière dans la police. De 1972 à 1977, il est en poste en Corrèze, où il a été nommé directeur départemental des renseignements généraux. De 1977 à 1979, il est chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris. De juillet 1979 à octobre 1984, M. Cuq est chef de cabinet de M. Chirac. Il devient alors directeur de la commune de Paris chargé de la délégation générale à l'amélioration de la protection des Parisiens, avec le statut de commissaire divisionnaire en détachement. M. Cuq est membre du RPR depuis 1981.

D

BERNARD DEBRÉ
RPR (INDRE-ET-LOIRE)

Né le 30 septembre 1944 à Toulouse, M. Bernard Debré est fils de M. Michel Debré, ancien premier ministre. Interne des hôpitaux de Paris, chef de clinique et chirurgien des hôpitaux (hôpital Cochin), M. Bernard Debré est président de l'association Solidarité médicale et délégué national du RPR pour les problèmes de santé.

JEAN-LOUIS DEBRÉ
RPR (EURE)

Né le 30 septembre 1944 à Toulouse, fils de M. Michel Debré, magistrat, M. Debré a fait partie, de 1973 à 1976, des cabinets de M. Jacques Chirac à l'agriculture, à l'intérieur et à l'hôtel Matignon, puis de celui de M. Maurice Papon, ministre du budget, en 1978. Substitut au tribunal de grande instance d'Evry de 1976 à 1978, il est depuis 1979 juge d'instruction auprès du tribunal de grande instance de Paris.

JEAN-PIERRE DELALANDE
RPR (VAL-D'OISE)

Né le 21 juillet 1945 à Rouen, M. Jean-Pierre Delalande est diplômé de l'Institut des sciences politiques de Paris, licencié en droit, en lettres et en sociologie ; il est aussi titulaire d'une maîtrise d'histoire. Après avoir été attaché culturel adjoint en Zambie, il entre au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat porte-parole du gouvernement, de mai 1972 à avril 1973 ; il travaille ensuite dans les services de la coopération, avant d'entrer dans le privé notamment au Crédit lyonnais. Conseiller municipal et adjoint au maire d'Herblay (Val-d'Oise) depuis mars 1977, M. Delalande est élu député RPR de la deuxième circonscription du Val-d'Oise, en 1978, contre un communiste député sortant, alors qu'il est délégué général du mouvement chiraquien à l'action ouvrière et professionnelle. A l'Assemblée, il s'occupe particulièrement de l'intéressement des salariés. Battu par un socialiste en 1981, il devient secrétaire national de son parti aux relations extérieures en octobre 1981. Après les municipales de 1983, il préfère abandonner ce rôle dans le fonctionnement de son parti, pour retourner dans le secteur privé. Il est actuellement à la direction du groupe Bayard Presse. M. Delalande est président de la fédération départementale du RPR.

FRANCIS DELATTRE
UDF-PR (VAL-D'OISE)

Né le 11 septembre 1946 à Naours (Somme), M. Francis Delattre est licencié en droit et diplômé d'études supérieures de sciences politiques. Il est fonctionnaire au ministère de l'intérieur. Membre du PR, M. Delattre a été élu conseiller général de Franconville en 1979 et maire de cette commune en 1983, contre le maire sortant communiste. Après avoir été membre du Contrat libéral, il en a démissionné. Vice-président du conseil général il y est responsable de la jeunesse et des sports.

JEAN-PAUL DELEVOYE
RPR (PAS-DE-CALAIS)

Né le 22 janvier 1947 à Bapaume, M. Delevoye, chef d'une entreprise d'agro-alimentaire, est maire de Bapaume et conseiller général. Il est membre du comité central du RPR depuis 1981.

JEAN-MARIE DEMANGE
RPR (MOSELLE)

Jean-Marie Demange, né le 23 juillet 1943 à Toulouse, est marié et père d'un enfant. Médecin à Thionville, élu conseiller général de Thionville en mars 1985, il est président de la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL).

JEAN-FRANÇOIS DENIAU
UDF-PR (CHER)

Né le 31 octobre 1928 à Paris, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances, membre de l'Assemblée européenne, M. Jean-François Deniau a eu une carrière tout à la fois européenne, au sein des instances communautaires, diplomatique et gouvernementale. Après avoir occupé diverses fonctions de cabinets ministériels, à la fin de la IVe République, et siégé dans plusieurs organismes européens (où il a exercé notamment les fonctions de directeur général chargé des négociations d'adhésion à la CEE), il a été ambassadeur de France en Mauritanie (1963-1966) et en Espagne (1976). Au gouvernement, il a été successivement secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération (1973-1974, et une deuxième fois en 1977), secrétaire d'Etat à l'agriculture (1974-1976), ministre du commerce extérieur puis ministre délégué auprès du premier ministre chargé (par M. Barre) de la réforme administrative (1978-1981). Elu député du Cher en 1978, il avait cédé son siège à son suppléant pour entrer au gouvernement. Conseiller général de Bourges, il préside, depuis 1981, l'assemblée départementale du Cher. Président, puis simple membre, des clubs Perspectives et Réalités, il avait pris une part importante à l'organisation de la campagne de M. Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle de 1981. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : le Marché commun, La mer est ronde, l'Europe interdite.

LÉONCE DEPREZ
EX-UDF-PR (PAS-DE-CALAIS)

Né le 10 juillet 1927 à Béthune, M. Deprez est le directeur général d'une imprimerie, qui édite un hebdomadaire, l'Avenir du Pas-de-Calais. *Ancien président national des Jeunes Chambres économiques, il a été conseiller municipal, puis adjoint au maire de Béthune, avant de devenir en 1969 maire du Touquet. Il s'est démis de ses fonctions de président départemental du Parti républicain après le choix de M. Philippe Vasseur comme tête de liste de l'UDF.*

JEAN-JACQUES DESCAMPS
UDF-PR (Nord)

Né à Lille dans une famille d'industriels textiles du Nord, M. Descamps, âgé de cinquante ans, ingénieur civil des ponts et chaussées, a été pendant huit ans PDG de la société Descamps, filiale du groupe DMC, avant de créer en 1985 une société de conseil en entreprise. Conseiller municipal de Lille depuis 1983, où il coordonne l'intergroupe d'opposition, il a créé en 1965 le club Perspectives et réalités de Lille-Roubaix-Tourcoing (il est depuis 1984 membre du conseil d'orientation de la Fédération nationale des clubs Perspectives et réalités) et participé en 1966 à la fondation de la fédération départementale des Républicains indépendants. Son épouse est attachée de presse de M. Giscard d'Estaing.

BERNARD DESCHAMPS
PC (GARD)

Né le 17 février 1932 à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), instituteur, M. Bernard Deschamps entre comme fonctionnaire municipal à la mairie de Nîmes en 1965. Premier secrétaire de la fédération du PCF en 1976, il est élu, en mars 1978, député du Gard (2e circonscription). Il est devancé au premier tour par le candidat socialiste aux élections législatives de juin 1981. En mars 1982, il est élu conseiller général du canton de Beaucaire.

PIERRE DESCAVES
FN (OISE)

Né le 1er octobre 1924 à Khenchela (Algérie), docteur ès sciences économiques, expert comptable, M. Pierre Descaves est vice-président de l'ANFANOMA, délégué général du Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et des militaires morts pour la France en Algérie, président du Mouvement pour la réforme fiscale. Vice-président du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (SNPMI), poste dont il s'était mis en congé lorsqu'il s'était porté candidat aux élections législatives, M. Descaves est président du Syndicat national des professions libérales et président de la première chambre des activités diverses du Conseil des prudhommes de Paris.

JACQUES DOUFFIAGUES
UDF-PR (LOIRET)

Né le 28 janvier 1941 à Paris, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Jacques Douffiagues est maire d'Orléans depuis 1980. Délégué général du Parti républicain en 1977, il avait déjà été élu UDF du Loiret en 1978. Il avait auparavant exercé, notamment, les fonctions de directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, puis au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de 1976 à 1977. Il est également, depuis 1979, conseiller général et vice-président, depuis 1982, de l'assemblée départementale. M. Douffiagues a écrit plusieurs ouvrages consacrés aux problèmes du logement dans la région parisienne, à l'immigration, à l'urbanisation, à la France contemporaine.

GUY DRUT
RPR (SEINE-ET-MARNE)

Né le 6 décembre 1950 à Oignies (Pas-de-Calais), M. Guy Drut est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de l'éducation physique et sportive et de l'Institut national des sports. Professeur d'éducation physique et sportive, il est conseiller technique au Comité olympique et sportif français. Champion de France du 110 mètres haies à de nombreuses reprises, il fut champion d'Europe de cette spécialité à Rome en 1974, recordman du monde en 1975, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Montréal en 1976. Chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre de 1975 à 1976, M. Drut a été membre du comité national de l'UDR et appartient au comité central du RPR. En mars 1983, il est élu conseiller de Paris dans le XIIe arrondissement ; en janvier 1985, il est élu adjoint au maire de Paris pour la jeunesse et les sports, tout particulièrement chargé de préparer la candidature de Paris pour les Jeux olympiques.

JEAN-MICHEL DUBERNARD
RPR (RHONE)

Né le 17 mai 1941 à Lyon, Jean-Michel Dubernard est chirurgien. Il dirige le service d'urologie et de chirurgie de la transplantation à l'hôpital Edouard-Herriot depuis 1981. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'urologie et à la transplantation d'organes. Vice-président du comité de soutien de M. Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1981, M. Dubernard est adjoint au maire de Lyon.

GEORGINA DUFOIX
PS (GARD)

Née le 16 février 1943 à Paris, docteur ès sciences économiques, chef d'entreprise, Mme Georgina Dufoix adhère au Parti socialiste en 1972 ; elle entrera au comité directeur de ce parti lors du congrès de Metz, en avril 1979. Elue conseiller municipal de Nîmes en mars 1977, elle est nommée, en mai 1981, secrétaire d'Etat chargé de la famille et assurera en outre, d'août à décembre 1982, les fonctions de secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées. Elue conseiller général du canton Nîmes-V en mai 1982, dans une élection partielle, elle est réélue conseiller municipal, mais dans la minorité, en mars 1983. Secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés en avril 1983, Mme Dufoix est nommée, en juillet 1984, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et assure en outre, à partir de décembre 1984, la fonction de porte-parole du gouvernement. Elle ne se représente pas aux élections cantonales de mars 1985.

XAVIER DUGOIN
RPR (ESSONNE)

Xavier Dugoin est né le 27 mars 1947 à Neuilly. Il est entré au RPR en 1978 et est secrétaire départemental de ce parti dans l'Essonne depuis 1981. Il est en outre conseiller municipal d'Etampes depuis mars 1983. Cadre financier, il occupe les fonctions de chargé de mission auprès du président du conseil général de l'Essonne.

BRUNO DURIEUX
UDF (NORD)

Polytechnicien, diplômé de l'ENSAE, M. Durieux, quarante et un ans, a travaillé comme administrateur à l'INSEE (il a été le rédacteur en chef de la revue Economie et Statistiques*) avant d'entrer au cabinet de M. Raymond Barre, d'abord au ministère du commerce extérieur, puis à l'hôtel Matignon. Sous-directeur au ministère de l'économie et des finances, il anime plusieurs groupes d'experts auprès de M. Barre.*

E

CHARLES EHRMANN
UDF-PR (ALPES-MARITIMES)

Né le 7 octobre 1911 à Paris (VIe), M. Charles Ehrmann, professeur honoraire, agrégé d'histoire et de géographie, a enseigné pendant trente-huit ans au lycée Masséna de Nice (Alpes-Maritimes). Ancien résistant, il est membre du Rassemblement républicain (médeciniste). Suppléant de M. Médecin aux élections législatives de 1973, il est devenu député de la 2e circonscription des Alpes-Maritimes en 1976, quand M. Médecin est devenu secrétaire d'Etat au tourisme. Elu en 1978, dans la première circonscription des Alpes-Maritimes, il a été battu en 1981. Adjoint au maire de Nice, de 1965 à 1973, il est conseiller général des Alpes-Maritimes depuis 1973.

F

ANDRÉ FANTON
RPR (CALVADOS)

Né le 31 mars 1928 à Gentilly, M. André Fanton est membre du conseil politique du RPR et député à l'Assemblée européenne. Il est conseiller général du Calvados et premier adjoint au maire de Lisieux.

M. André Fanton a été secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de la défense nationale – M. Michel Debré – de 1969 à 1972 et a déjà siégé au Palais-Bourbon, puisqu'il a été député du onzième arrondissement de Paris de 1958 à 1969 et de 1973 à 1978.

JACQUES FARRAN
UDF-PR (PYR.-ORIENTALES)

Né le 19 mars 1928 à Perpignan, M. Jacques Farran est président de la chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales depuis 1970. Il est également vice-président du comité départemental du tourisme, PDG du Comptoir immobilier ménager, directeur de l'imprimerie du Midi (qui édite le quotidien l'Indépendant*), administrateur du centre hospitalier, de l'office des HLM du département et de la ville de Perpignan et administrateur de* l'Indépendant. *Il a été adjoint au maire de Perpignan de 1977 à 1983. Conseiller général depuis 1973, il est actuellement vice-président de l'assemblée départementale.*

GRATIEN FERRARI
UDF-PR (SAVOIE)

Né le 27 mars 1935 à Aix-les-Bains, principal de collège, M. Gratien Ferrari est conseiller municipal de sa ville natale depuis 1971 et maire depuis le 29 décembre 1984. Il avait été candidat aux élections législatives de mars 1978 et de juin 1981 dans la 1re circonscription de la Savoie.

HENRI FISZBIN
APP. PS (ALPES-MARITIMES)

Né le 26 juin 1930 à Paris, ancien ouvrier tourneur, auteur de plusieurs ouvrages, M. Henri Fiszbin est aujourd'hui maître assistant associé à l'université de Paris-Nord (IUT de Saint-Denis) en urbanisme social. Député communiste de Paris de 1973 à 1978, date à laquelle il a été battu par un candidat du CNIP, M. Fiszbin a été, en 1977, candidat à la mairie de Paris pour le PCF. Permanent de ce parti et membre du comité central jusqu'en 1982, il a été secrétaire de la fédération communiste de Paris de 1973 à 1979. En désaccord avec la ligne de la direction du PCF, il a abandonné toutes ses responsabilités en 1979 et a fondé en 1981 Rencontres communistes.

CHARLES FITERMAN
PC (RHONE)

Né le 28 décembre 1933 à Saint-Etienne (Loire), M. Charles Fiterman a été ministre des transports dans le second et troisième gouvernement Mauroy (juin 1981 – juillet 1984). Il a adhéré au PC en 1951. D'abord secrétaire fédéral de la Jeunesse communiste, il devient collaborateur du comité central en 1965 et il est élu au comité central au XXe congrès du parti en 1972. Elu membre du bureau politique et secrétaire du comité central au XXIIe congrès, il est constamment réélu aux XXIIIe, XXIVe et XXVe congrès. Il est actuellement responsable au parti de la section Propagande et communication, des problèmes de l'audio-visuel et des techniques de la communication, de la commisssion de travail sur les questions « Etat et Libertés ». Il est coordonnateur de l'activité du PC dans la région Rhône-Alpes.

M. Charles Fiterman a été conseiller régional du Val-de-Marne de 1973 à 1979 et député de la 2e circonscription de ce département de 1978 à 1981. Il avait dû s'incliner aux dernières législatives devant M. Tabanou (PS).

GASTON FLOSSE
RPR (POLYNÉSIE)

Né le 21 juin 1931 à Kikitéa (Polynésie), gérant d'entreprise, membre du comité central du RPR, M. Gaston Flosse préside le Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement populaire). Député RPR de 1978 à 1982 et président de l'Assemblée territoriale de Polynésie de 1976 à 1977, il préside le gouvernement du territoire depuis 1984. Il est aussi maire de Pirae depuis 1965.

GEORGES FONTES
RPR (HÉRAULT)

Né le 5 septembre 1924 à Béziers (Hérault), directeur honoraire de la caisse primaire d'assurance-maladie et de l'URSSAF de l'Hérault, M. Fontes a été le fondateur du syndicat Force ouvrière à Béziers et a fait toute sa carrière à la Sécurité sociale. Ancien socialiste, élu conseiller général du canton Béziers-I en mars 1982, M. Fontes rejoint le RPR et est élu maire de Béziers en mars 1983.

GÉRARD FREULET
FN (HAUT-RHIN)

Gérard Freulet, qui est né le 24 juillet 1949, est secrétaire régional du Front national. Après des études de droit et de sciences politiques effectuées à Strasbourg entre 1969 et 1973, il est cadre de banque (1974-1978), puis hôtelier depuis 1979.

YVES FREVILLE
UDF-CDS (ILLE-ET-VILAINE)

Né le 1er décembre 1934 à Rennes, M. Yves Freville est conseiller municipal de Rennes depuis mars 1983 et conseiller général depuis 1985. Professeur d'université, il est le fils de Henri Freville, qui fut sénateur et maire de Rennes.

GÉRARD FUCHS
PS (PARIS)

Né le 18 mai 1940 à Longjumeau (Essonne), ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences, directeur du laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, élu à l'Assemblée des Communautés européennes à Strasbourg de 1981 à 1984, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé des études, nommé le 29 novembre 1984 président de l'Office national de l'immigration.

G

JEAN DE GAULLE
RPR (DEUX-SÈVRES)

Né le 13 juin 1953 à Bourg-en-Bresse (Ain), troisième fils de l'amiral Philippe de Gaulle et petit-fils du général, M. Jean de Gaulle, diplômé d'études de troisième cycle (Dauphine) et de l'Institut national des techniques économiques et comptables du Conservatoire des arts et métiers, est directeur associé dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable.

JEAN-CLAUDE GAYSSOT
PC (SEINE-SAINT-DENIS)

Né le 6 septembre 1944 à Béziers, M. Jean-Claude Gayssot a été ouvrier professionnel à la SNCF. Adhérent dès 1963 au PC, il exerce d'abord différentes responsabilités à la CGT ; il est secrétaire de l'union départementale de la Lozère, puis du Gard, et membre de la commission exécutive confédérale. En même temps, il milite au PC, devenant membre du bureau fédéral du Gard de ce parti en 1972. En 1976, il devient collaborateur du comité central il est responsable de la section économique. Lors du congrès de 1979, il entre au « parlement » de son parti. Au congrès suivant, il est élu au bureau politique où il a la charge de l'activité dans les entreprises. Enfin, au congrès de 1984, il entre au secrétariat où il est chargé de l'important secteur de l'organisation. M. Gayssot est conseiller municipal de Bobigny depuis les élections municipales de 1977.

JEAN GIARD
PC (ISÈRE)

Né le 30 septembre 1926 à Paris, M. Jean Giard est un permanent du PC, il est membre du bureau fédéral de l'Isère. Il est conseiller municipal de Grenoble et avait déjà été candidat aux législatives de 1973 contre M. Hubert Dubedout (PS).

H

MICHEL HANNOUN
RPR (ISÈRE)

Né le 7 mars 1949 à Constantine (Algérie), Michel Hannoun est médecin. Il est maire de Voreppe depuis 1976, conseiller général du canton de Voiron et vice-président de l'assemblée départementale depuis mars 1985.

Il avait été candidat aux législatives de 1978 et 1981 contre Mme Gisèle Halimi (PS). Chargé de mission au RPR pour les problèmes de l'immigration, Michel Hannoun est l'auteur de deux ouvrages consacrés à cette question : Français et immigrés au quotidien, *paru en 1985, et* l'Autre Cohabitation *paru en 1986.*

FRANCIS HARDY
RPR (CHARENTE)

Agé de soixante-deux ans, Francis Hardy est président de la fédération du RPR de la Charente, maire de Cognac depuis 1979 et conseiller général du canton de Cognac-Nord. Ce négociant en cognac est entré en politique en juin 1968 par admiration pour le général de Gaulle. Candidat aux législatives, il est battu au second tour par Félix Gaillard, ancien président du conseil. Il devient député en 1973. Réélu en 1978, il est battu en 1981 par Bernard Villette (PS). Conseiller général du canton de Cognac-Sud de 1970 à 1976, Francis Hardy a ravi à Bernard Villette le canton de Cognac-Nord aux cantonales de mars 1985.

JOËL HART
RPR (SOMME)

Né le 3 juillet 1945 à Villers-Campsart (Somme), principal de collège, M. Joël Hart, secrétaire départemental du RPR, est conseiller général du canton de Bernaville depuis mars 1982 et maire d'Arguel.

GUY HERLORY
FN (MOSELLE)

Guy Herlory, né le 14 décembre 1920 à Metz. Médecin radiologiste dans un hôpital messin, il est secrétaire départemental de la fédération de Moselle du Front national depuis septembre 1985, et il participait à ses secondes élections, après avoir été candidat malheureux aux cantonales de mars 1985.

JACQUES HERSANT
CNIP (PAS-DE-CALAIS)

Né le 12 août 1941 à Rouen, fils de M. Robert Hersant, M. Jacques Hersant est PDG de France-Soir *après avoir été le directeur de plusieurs titres du groupe Hersant, notamment* France-Antilles *et* Nord-Matin.

MICHEL HERVÉ
PS (DEUX-SÈVRES)

Né le 29 septembre 1945 à Parthenay (Deux-Sèvres), Michel Hervé s'engage derrière François Mitterrand dès l'élection présidentielle de 1965. Favorable à la candidature de Michel Rocard en 1969, il adhère au PS en 1971. Michel Hervé, qui a suivi des études techniques de frigoriste à Paris, dirige une entreprise de climatisation et d'électricité. Elu conseiller municipal une première fois de 1971 à 1977, il l'est une seconde fois à l'occasion d'un scrutin partiel en 1979, date où il devient maire, fonction qu'il assume depuis lors. M. Michel Hervé, qui, au début de son itinéraire politique local, avait eu maille à partir avec le PS, avait été choisi par les militants des Deux-Sèvres pour conduire la liste socialiste après le décès de René Gaillard, député sortant, survenu le 28 décembre dernier. L'état-major socialiste lui avait préféré André Clert pour la première place.

ELIE HOARAU
App. PC (LA RÉUNION)

Numéro deux du Parti communiste réunionnais (PCR), M. Elie Hoarau est né le 8 juillet 1938 à Saint-Pierre. Etudiant à Paris en 1958, il milite à l'Union générale des travailleurs réunionnais en France et rencontre M. Paul Vergès, qui créera un an plus tard le PCR. Parallèlement à sa vie militante, M. Hoarau mène des études de sciences physiques (option chimie) et obtient son doctorat avant d'entrer comme chercheur au CNRS. La vague de 1968 le ramène dans son île natale. Il devient alors journaliste à Témoignages, *l'organe du PCR, dont il est aujourd'hui directeur de la rédaction. En 1976, il est élu conseiller général de Saint-Pierre, et, en mars 1983, maire de Saint-Pierre. Il était vice-président du conseil régional sortant.*

JACQUELINE HOFFMANN
PC (YVELINES)

Née le 26 décembre 1943 à Bédarieux (Hérault), Mme Jacqueline (souvent appelée Jackie) Hoffmann était ouvrière soudeuse. Elle fut dans une entreprise métallurgique déléguée du personnel et membre du comité d'entreprise en tant que militante de la CGT. Adhérant au Parti communiste dès 1960, elle entre au comité central de son parti en 1976. Elle est élue à l'Assemblée des Communautés européennes en 1979 et réélue en 1985. Mme Hoffmann habite Trappes (Yvelines).

ROGER HOLEINDRE
FN (SEINE-SAINT-DENIS)

Né le 21 mars 1929 à Corrano (Corse), M. Roger Holeindre est un ancien engagé volontaire dans les fusiliers-marins et les commandos parachutistes coloniaux. Il a participé aux combats pour la libération de Paris, aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Conseiller au plan de Constantine pour les affaires sociales et la jeunesse, il participe aux combats pour l'« Algérie française ». Responsable national des jeunes et du service d'ordre au comité Tixier-Vignancour en 1965, il est président de l'association France-Vietnam du Sud. Membre fondateur du Front national, il est membre de son bureau politique et responsable de l'organisation des meetings. M. Holeindre fut aussi grand reporter à Paris-Match, *au* Figaro-Magazine *et à* Magazine-Hebdo. *Ecrivain, il a reçu le prix Asie en 1980.*

ELIZABETH HUBERT
RPR (LOIRE-ATLANTIQUE)

Née au Lude en 1956, Elizabeth Hubert est médecin généraliste. Elle est membre du comité départemental du RPR et conseillère municipale de Nantes depuis mars 1983. Elle est secrétaire générale du CSMF de la Loire-Atlantique et membre du conseil confédéral de l'UNAPL.

JEAN-JACQUES HYEST
UDF-CDS (SEINE-ET-MARNE)

Né le 2 mars 1943 à Fontainebleau, M. Jean-Jacques Hyest est diplômé d'études supérieures de droit public. En 1971, il devient directeur de cabinet de M. Etienne Dailly (radical) alors président du conseil général de Seine-et-Marne ; en 1979, il est nommé directeur départemental de la protection civile. Candidat de l'UDF en mars 1982 dans le canton de Château-Landon, il bat le conseiller général sortant apparenté au PS. En mars 1983, il est élu maire de Madeleine-sur-Loing. M. Hyest, membre du CDS, est vice-président du conseil général.

J

LUCIEN JACOB
APP. RPR (COTE-D'OR)

Né le 3 juillet 1930 à Beaune (Côte-d'Or), M. Lucien Jacob, exploitant viticole, maire d'Echevronne, avait remplacé, de 1978 à 1981, à l'Assemblée nationale, pour représenter la 3e circonscription de la Côte-d'Or (Beaune), M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

DENIS JACQUAT
UDF-PR (MOSELLE)

M. Denis Jacquat, né le 29 mai 1944 à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle). Marié, père de deux enfants. Otorhinolaryngologiste à Metz, il est diplômé de médecine sportive et thermale. Adjoint au maire de Metz, chargé des affaires sanitaires et sociales depuis 1977, M. Jacquat préside la fédération du PR de Moselle et est membre du conseil national du Parti républicain. Il est conseiller général du canton de Metz-II depuis 1973.

MICHEL JACQUEMIN
UDF-CDS (DOUBS)

Né le 14 mai 1939 à Besançon, ingénieur, dirigeant de société, de 1970 à 1972, président régional (Bourgogne-Franche-Comté) du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. De 1982 à 1985, président de la Chambre régionale de commerce et vice-président délégué du comité économique et social de Franche-Comté, il est entré en 1984 au CDS ; il est membre du conseil politi-

LÉGISLATIVES

que de cette formation. Depuis 1985, il préside une association de soutien à M. Raymond Barre : Réflexion-Doubs-Avenir.

JEAN-FRANÇOIS JALKH
FN (SEINE-ET-MARNE)

Né le 23 mai 1957 à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), M. Jean-François Jalkh abandonne des études de droit, commencées à la faculté d'Assas, pour se consacrer à la politique. Il a d'abord travaillé au secrétariat de M. Jean-Pierre Stirbois, puis a été journaliste à la Coulisse, une lettre confidentielle, et depuis 1985 à National Hebdo, le journal du Front national. M. Jalkh a adhéré à ce parti en septembre 1974 ; il est membre de son comité central depuis décembre 1981 et de son bureau politique depuis mai 1982. Il a été candidat, malheureux, lors de l'élection législative partielle qui, en janvier 1982, a vue la victoire de M. Alain Peyrefitte.

MAURICE JANETTI
PS (VAR)

Né le 1er mars 1933 à Seillons-Source-d'Argens (Var), ancien enseignant, M. Maurice Janetti est sénateur du Var depuis 1978 (en remplacement de Pierre Gaudin, décédé). Conseiller technique régional en écologie, membre du conseil régional et du conseil général depuis 1973, il est maire de Saint-Julien-le-Montagné depuis 1965.

ANDRÉ JARROT
RPR (SAONE-ET-LOIRE)

Né le 13 décembre 1909 à Lux (Saône-et-Loire), André Jarrot était électro-mécanicien à la Compagnie du gaz et de l'électricité du Sud-Est de 1927 à 1936, date à laquelle il s'installe comme garagiste spécialisé dans les poids lourds. Moniteur d'aviation populaire de 1936 à 1939, il rejoignit dès le début de la seconde guerre mondiale les rangs des forces françaises combattantes après avoir été fait prisonnier et s'être évadé. Compagnon de la Libération, adjoint au maire puis maire de Lux, il est depuis 1965 maire de Monceau-les-Mines. Elu député en 1958 et réélu à chaque renouvellement jusqu'à son échec de 1981, dans la quatrième circonscription (Chalon-sur-Saône, Monceau-les-Mines) ; il a présidé la communauté urbaine Le Creusot-Monceau de 1970 à 1977. Conseiller général de 1967 à 1979, date à laquelle il avait été battu, puis à nouveau depuis 1984, il a été ministre de la qualité de la vie de 1974 à 1976.

HENRY JEAN-BAPTISTE
UDF-CDS (MAYOTTE)

Né le 3 janvier 1933 à Fort-de-France (Martinique), licencié en droit et en philosophie, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Henry Jean-Baptiste travaille au ministère des affaires étrangères et au ministère de la coopération avant d'être détaché, en 1970, auprès de M. Léopold Senghor, au titre de la coopération technique, et d'occuper, pendant huit ans, les fonctions de conseiller financier du président de la République du Sénégal. Il participe aux négociations entre la Communauté européenne et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique avant des accords de Lomé. En janvier 1979, il est nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République et est chargé, sur proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing, en novembre de la même année, de conduire les conversations nécessaires « à la mise en œuvre du trilogue entre les pays africains, arabes et européens ». Membre du CDS, il crée en 1985 l'Association France-outre-mer.

MAURICE JEANDON
Div. d. (VOSGES)

Maurice Jeandon, âgé de cinquante-cinq ans, est maire de Saint-Dié et vice-président du conseil général. Il est également directeur adjoint de la Caisse d'épargne de Saint-Dié.

JEAN-JACQUES JEGOU
UDF-CDS (VAL-DE-MARNE)

Né le 24 mars 1945 à Versailles, M. Jean-Jacques Jegou crée en 1977 une entreprise de distribution de la quincaillerie dans le bâtiment, dont il a maintenant confié la direction à sa femme. Sympathisant de l'« Algérie française », il adhère en février 1968 au Centre des démocrates. En 1970, il est, sans succès, candidat aux élections cantonales à Champigny-sur-Marne. Installé au Plessis-Trévise (Val-de-Marne) en 1974, il participe en 1978 à la création de l'UDF. En mars 1982, il est candidat dans le canton de Villiers-sur-Marne, sans étiquette ; il est élu au deuxième tour après avoir devancé au premier un candidat RPR et un autre soutenu officiellement par l'UDF. En mars 1983, il remporte les élections municipales dans sa commune et en devient le maire. Secrétaire départemental du CDS, depuis 1984, il est aussi membre du conseil politique de son parti à l'échelon national.

ALAIN JUPPÉ
RPR (PARIS)

Né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan (Landes). Ancien élève de l'ENA et de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, inspecteur des finances, conseiller de Paris (XVIIIe), depuis 1983, adjoint au maire de Paris pour les affaires budgétaires et financières, secrétaire national du RPR chargé du redressement économique et social, secrétaire général du Club 89.

K

JEAN KIFFER
CNIP (MOSELLE)

Né en 1936 à Merten (Moselle), M. Jean Kiffer est maire d'Amneville depuis 1965 et conseiller général depuis 1973. Il a été élu député de la circonscription de Metz-I de 1973 à 1978. Médecin de formation, M. Kiffer a rejoint le CNIP dont il est le président en Lorraine après la dissolution du Mouvement des réformateurs.

JOSEPH KLIFA
UDF-PSD (HAUT-RHIN)

Né le 26 juillet 1931 à Mascara (Algérie), licencié en droit, Joseph Klifa est délégué régional de la garantie mutuelle des fonctionnaires depuis 1980, après avoir été inspecteur central des télécommunications. Conseiller municipal de Mulhouse depuis 1965, il en est devenu le maire le 12 janvier 1981. Après avoir appartenu à la SFIO jusqu'en 1970, Joseph Klifa fut membre fondateur du Mouvement démocrate-socialiste de France, devenu Parti social-démocrate, dont il est membre du comité national.

GÉRARD KUSTER
RPR (DOUBS)

Né le 20 décembre 1948 à Montbéliard (Doubs). Après des études supérieures accomplies à Strasbourg (Institut des hautes études européennes, Institut d'études politiques, licence en droit), M. Gérard Kuster est chargé d'études à la région Alsace (1976) puis conseiller technique au cabinet du ministre chargé des relations avec le Parlement (1977-1978). Entré ensuite dans le secteur privé, il devient en 1983 directeur du réseau commercial Est de la société EVF (Éditions Vidéo Film). M. Kuster a été délégué national chargé de la jeunesse au RPR de 1977 à 1981. Il est membre du comité central de ce mouvement depuis 1977 et est actuellement président de la fédération RPR du Doubs. M. Kuster est conseiller municipal de Montbéliard depuis 1983.

L

JACQUES LACARIN
UDF-PR (ALLIER)

Agé de soixante-quatorze ans, M. Jacques Lacarin, docteur en médecine, Croix de guerre 1943, est maire de Vichy depuis le 15 septembre 1967 après avoir été conseiller municipal de 1953 à 1965, et premier adjoint de 1965 à 1967. Elu conseiller général en septembre 1973, M. Lacarin, qui préside la fédération départementale du PR et de l'UDF, est, depuis 1985, premier vice-président du conseil général.

Il est président de la fédération thermale du Centre et de la section thermale de l'Association nationale des maires des stations classées.

JEAN-PHILIPPE LACHENAUD
UDF (VAL-D'OISE)

Né le 22 novembre 1939 à Civray (Vienne), M. Jean-Philippe Lachenaud est diplômé d'études supérieures de droit public, de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Institut d'administration des entreprises et ancien élève de l'ENA. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il a été de 1970 à 1975 secrétaire général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Il a aussi été directeur de la mission de l'environnement rural et urbain et directeur de l'architecture. De 1978 à 1981, il a été président de l'établissement public du musée d'Orsay. M. Lachenaud est maire de Pontoise depuis 1977 et conseiller général depuis 1982 ; il est vice-président de l'assemblée départementale. Adhérent directe à l'UDF, il est depuis octobre 1983 délégué général de ce mouvement.

JEAN-CLAUDE LAMANT
RPR (AISNE)

Né le 25 décembre 1942 à Monceau-le-Waast (Aisne), professeur d'enseignement général des collèges, M. Jean-Claude Lamant est élu conseiller général du canton de Laon-Sud en mars 1982, conseiller municipal (dans la minorité) de Laon en mars 1983. Ancien responsable départemental de l'Union des jeunes pour le progrès, il est le délégué départemental du RPR.

JEROME LAMBERT
PS (CHARENTE)

Malgré son jeune âge (vingt-huit ans), M. Jérôme Lambert est depuis dix ans un permanent du PS. Responsable du Mouvement de la jeunesse socialiste pour la région parisienne en 1975, permanent en 1976-1977 de l'éphémère « Comité pour un syndicat des étudiants de France » (créé par le PS pour contrebalancer la trop marxiste UNEF), assistant de M. Louis Mermaz en 1978, puis de M. Paul Quilès, de M. Georges Fillioud, de M. Bertrand Delanoë, et de M. Marcel Debarge actuellement, M. Jérôme Lambert a été de 1976 à 1982 responsable du mouvement « les motards en colère ». En mars 1983, il a été élu conseiller municipal de Jarnac, ville natale de M. François Mitterrand, dont il est le petit-neveu.

JACK LANG
PS (LOIR-ET-CHER)

Né le 2 septembre 1939 à Mirecourt (Vosges), M. Lang est ministre de la culture depuis mai 1981. Il a été professeur de droit à l'université de Nancy, directeur du Festival de théâtre de Nancy de 1963 à 1972, puis directeur du Théâtre national de Chaillot de 1972 à 1974. M Lang, qui a été délégué national du PS à la culture et à la création, est conseiller de Paris depuis 1977.

LOUIS LAUGA
RPR (LANDES)

Originaire des Pyrénées-Atlantiques, M. Louis Lauga, âgé de quarante-six ans, est exploitant agricole. Il a été président du CNJA, secrétaire général adjoint de la FNSEA et président de la commission des prix agricoles à Bruxelles. Il est le conseiller en matière agricole de Jacques Chirac.

JEAN LECANUET
UDF-CDS (SEINE-MARITIME)

Né le 4 mars 1920 à Rouen, agrégé de philosophie, maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Lecanuet a été député de Seine-Maritime de 1951 à 1955, avant d'appartenir, de 1957 à 1959, au cabinet de M. Pierre Pflimlin (tour à tour ministre des finances, président du conseil, ministre d'Etat) puis d'entrer au Sénat. En 1973, il redevient député, avant de faire partie des gouvernements de M. Jacques Chirac (comme ministre de la justice) et de M. Raymond Barre (comme ministre du Plan et de l'aménagement du territoire). Il retourne au Sénat en 1977, où il préside la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et entre en 1979 à l'Assemblée des Communautés européennes. Maire de Rouen depuis 1968, président du conseil général depuis 1974, M. Lecanuet, qui fut candidat à l'élection présidentielle de 1965, est président de l'UDF depuis 1978, après avoir été celui du MRP (de 1963 à 1965), du centre démocrate (de 1966 à 1976) et du CDS (de 1976 à 1982).

JEAN-YVES LE DÉAUT
PS (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Sénateur suppléant, directeur de l'UER de Sciences biologiques de l'université de Nancy I.

ANDRÉ LEDRAN
PS (CALVADOS)

Agé de cinquante-trois ans, professeur agrégé, M. Ledran est maire et conseiller général d'Ouistreham. Il est aussi le premier secrétaire de la fédération départementale du PS.

JACQUES LEGENDRE
RPR (NORD)

Né le 2 décembre 1941 à Paris, agrégé d'histoire, M. Legendre a été élu député en 1973, réélu en 1978 et battu en 1981. Il a été secrétaire d'Etat à formation professionnelle de 1977 à 1981. Maire de Cambrai, il est délégué régional du RPR.

PHILIPPE LEGRAS
RPR (HAUTE-SAONE)

Né le 6 juin 1948 à Belrupt (Vosges), Philippe Legras est médecin généraliste à Raddon-et-Chapendu (Haute-Saône) depuis 1973. Il est maire de cette commune depuis les dernières élections municipales et élu du canton de Faucogney, en remplacement de Jean-Jacques Beucler (CDS), démissionnaire, depuis mai 1983.

GUY LE JAOUEN
FN (LOIRE)

Agé de cinquante-deux ans, Guy Le Jaouen est président du syndicat agricole de Sainte-Foix-Saint-Sulpice.

GÉRARD LÉONARD
RPR (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Agé de quarante ans, maire de Saint-Max, M. Léonard est secrétaire départemental du RPR, vice-président du district urbain de Nancy et enseignant à la faculté de droit de Nancy.

ALEXANDRE LÉONTIEFF
RPR (POLYNÉSIE)

Né le 20 octobre 1948, économiste, M. Alexandre Léontieff est membre du comité central et délégué aux TOM du RPR. Premier vice-président du parti Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement populaire), depuis 1982, conseiller territoriale depuis 1977, il exerce les fonctions de vice-président du gouvernement du territoire, ministre de l'économie, du plan, du tourisme, de la mer, de l'industrie et du commerce extérieur depuis 1984.

JEAN-MARIE LE PEN
FN (PARIS)

Né le 20 juin 1928 à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), licencié en droit. Elu député de la Seine le 2 janvier 1956 groupe union et fraternité française puis groupe indépendant, volontaire pour servir en Algérie, secrétaire général du Front national combattant, non réélu député en 1958, président du Front national depuis 1972, candidat à la présidence de la République en 1974, élu en 1983 conseiller du vingtième arrondissement.

ARNAUD LEPERCQ
RPR (VIENNE)

Né le 9 mars 1937 à Villerupt (Meurthe-et-Moselle), ingénieur de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, exploitant agricole à Busseroux de 1961 à 1975, Arnaud Lepercq a exercé plusieurs fonctions de responsabilités dans les organismes professionnels agricoles. Elu conseiller municipal en 1965 d'Usson-du-Poitou, dont il est le maire depuis 1971, conseiller général depuis 1982, il avait siégé à l'Assemblée nationale de 1975 (date à laquelle il avait remplacé Claude Peyret, décédé) à 1981, où il représentait la troisième circonscription de la Vienne (Montmorillon).

GINETTE LEROUX
PS (MAINE-ET-LOIRE)

Née le 24 juillet 1942 à Angers, Mme Ginette Leroux était depuis 1984 et jusqu'à quelques semaines des élections premier secrétaire de la fédération socialiste de Maine-et-Loire. De tendance rocardienne, elle est adjointe au maire de Trélazé depuis 1977 et a été battue aux élections cantonales de 1982 dans le canton de Trélazé-Angers.

ROLAND LEROY
PC (SEINE-MARITIME)

Né le 4 mai 1926 à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, M. Leroy a été député de 1956 à 1958 et de 1967 à 1981. Secrétaire de la fédération départementale du PC de 1948 à 1960, il a été membre du secrétariat national du parti de 1960 à 1979. Membre du bureau politique, il dirige depuis 1974 le quotidien l'Humanité et l'hebdomadaire Humanité Dimanche.

JACQUES LIMOUZY
RPR (TARN)

Né en 1926 à Castres, M. Jacques Limouzy retrouve un siège qu'il avait déjà occupé puisqu'il avait été élu député en 1967 et réélu en 1968, 1973 et 1978. Il avait dû s'incliner aux législatives de 1981 devant M. Jean-Pierre Gabarrou, PS.

M. Jacques Limouzy a été secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement dans le gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas (1969) puis à l'éducation nationale dans les deuxième et troisième gouvernements de M. Pierre Messmer (1973).

Conseiller général depuis 1970, M. Jacques Limouzy a été maire de Castres de 1971 à 1977.

GÉRARD LONGUET
UDF-PR (MEUSE)

M. Gérard Longuet, né le 24 février 1946 à Neuilly-sur-Seine, est contractuel au ministère de l'industrie puis chargé de travaux dirigés à la faculté de droit avant d'entrer à l'École nationale d'administration en 1969. Etudiant, il militait avec M. Alain Madelin au mouvement d'extrême droite Occident. Nommé sous-préfet en 1973, il fut directeur de cabinet du préfet de la région de Picardie en 1974. Appelé par M. Michel Poniatowski au ministère de l'intérieur en 1976, il dirigea ensuite le cabinet de M. Dominati, alors secrétaire d'État auprès du premier ministre. M. Longuet fit alors son entrée sur la scène politique messine à la faveur des élections législatives de mars 1978, au terme desquelles il battit le député et maire socialiste de Bar-le-Duc, M. Jean Bernard, lequel prit sa revanche en 1981.

Pendant son mandat de député, M. Gérard Longuet fut notamment rapporteur de la commission spéciale chargée de se prononcer sur la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice. Conseiller général de Seuil-d'Argonne et conseiller municipal de Bar-le-Duc, député européen depuis 1984, il est trésorier du PR.

RAYMOND LORY
UDF-CDS (INDRE-ET-LOIRE)

M. Raymond Lory est né le 17 août 1926 à Joué-lès-Tours. Elu conseiller municipal de cette commune en 1953, il en est devenu le maire en 1956 et a été constamment réélu depuis. Conseiller général du canton de Joué-lès-Tours de 1973 à 1979, M. Raymond Lory est l'élu du nouveau canton de Joué-lès-Tours-Nord depuis mars 1985. Il est président de la Société d'équipement de Touraine et président de la fédération départementale du CDS depuis 1982.

MAURICE LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ
PS (MARTINIQUE)

Né le 15 janvier 1927 à Ducos (Martinique), directeur d'école, M. Maurice Louis-Joseph-Dogué, militant socialiste de longue date, est maire de sa commune natale depuis 1971, conseiller général depuis 1973 et conseiller régional de la Martinique depuis 1983.

M

ALBERT MAMY
UDF-PR (TARN)

Né en 1934 à Toulouse, M. Albert Mamy est avocat. Aux élections cantonales de 1970, il devient le plus jeune conseiller général du Tarn. Réélu en 1976, il devra s'incliner en 1982 devant M. Bernard Mazars (PS), actuel maire de Dourgne.

Maire de Sorèze depuis 1977, M. Albert Mamy avait déjà tenté sa chance, sans succès, aux élections législatives de 1973 (contre Georges Spénale, PS) et de 1978 (contre Charles Pistre, PS).

JEAN-FRANÇOIS MANCEL
RPR (OISE)

Né le 1er mars 1948 à Beauvais, M. Jean-François Mancel, élu conseiller municipal (RPR) de cette ville en mars 1971, est, ensuite, élève de l'ENA. Battu aux élections municipales de mars 1977, il est élu, un an plus tard, député (RPR) de l'Oise (cinquième circonscription), puis conseiller général du canton de Noailles en mars 1979. Battu aux élections législatives de juin 1981, il entre, un mois plus tard, au secrétariat national du RPR. Elu conseiller municipal (dans la minorité) de Beauvais en mars 1983, il devient, en juin 1984, représentant à l'Assemblée européenne. Il quitte, à la fin de 1984, le secrétariat national du RPR, dont il devient délégué régional pour la Picardie. Reconduit au conseil régional en mars 1985, il en est élu président.

MICHEL MARGNES
PS (HAUTS-DE-SEINE)

Né le 8 décembre 1944 à Cançon (Lot-et-Garonne), M. Michel Margnes est licencié en droit et diplômé de l'école nationale des impôts. Directeur divisionnaire des impôts il a été, de 1981 à 1984, mis à la disposition de M. Christian Goux, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Il est alors nommé, par le conseil des ministres, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. En 1981, M. Margnes est candidat socialiste, sans succès, aux législatives dans les Hauts-de-Seine, étant devancé au premier tour par M. Guy Ducoloné, communiste.

OLIVIER MARLIÈRE
RPR (NORD)

Né le 24 janvier 1950 à Valenciennes, avocat, M. Marlière est premier adjoint au maire de Valenciennes et conseiller général.

JEAN-CLAUDE MARTINEZ
FN (HÉRAULT)

Né le 30 juillet 1945 à Sète (Hérault), professeur agrégé de droit public et de sciences politique, M. Jean-Claude Martinez est rapporteur de l'Association fiscale internationale, auteur de plusieurs ouvrages sur le droit fiscal et d'autres sur la guerre.

ELIE MARTY
UDF-PR (DORDOGNE)

Né le 18 juillet 1930, marié, un enfant, M. Elie Marty est agriculteur et président, depuis 1960, des producteurs de lait à la FDSEA Dordogne. Elu conseiller municipal de Saint-Aubin-de-Cadelech en 1971, il en devient le maire six ans plus tard. En 1984, il ajoute à ce mandat celui de conseiller général d'Eymet. Il est, depuis le 16 mars, le premier agriculteur à représenter le département à l'Assemblée nationale depuis la Libération.

PIERRE MAZEAUD
RPR (HAUTE-SAVOIE)

Né le 24 août 1929 à Lyon (Rhône), M. Pierre Mazeaud, ancien ministre et ancien député, est conseiller d'Etat depuis 1976. Docteur en droit, il a été successivement juge d'instance au Lamentin (Martinique), juge de grande instance à Versailles. Nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre en 1961, il devient conseiller technique au cabinet du garde des sceaux l'année suivante et le restera jusqu'en 1967. De 1967 à 1968, il est chargé de mission auprès de M. François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports. En 1968 il est élu député UDR de la 12e circonscription des Hauts-de-Seine et en 1973 il est nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs. L'année suivante, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale chargé de la jeunesse et des sports, puis secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, toujours chargé de la jeunesse et des sports, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1976. Pierre Mazeaud est maire de Saint-Julien-en-Genevoix depuis 1979.

BRUNO MÉGRET
FN (ISÈRE)

M. Bruno Mégret est né le 4 avril 1949 à Paris. Ancien élève de l'école Polytechnique, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, il a été chargé de mission au commissariat au Plan (1975-1976), et ingénieur d'arrondissement à la direction départementale de l'équipement de l'Essonne (1977-1979). En 1979, il est nommé conseiller technique au cabinet de la coopération, fonctions qu'il occupe jusqu'en 1981. Bruno Mégret est depuis cette date directeur adjoint des infrastructures et des transports de la région Ile-de-France. Il est président des Comités d'action républicaine (CAR) et de la Confédération des associations républicaines (CODAR).

LUCETTE MICHAUX-CHEVRY
APP. RPR (GUADELOUPE)

Surnommée la « Dame de fer » des Caraïbes depuis qu'elle conquit en 1982 la présidence du conseil général de la Guadeloupe, avant de perdre celle-ci en 1985, Mme Lucette Michaux-Chevry a commencé sa carrière politique dans les rangs du Parti socialiste puis s'est ralliée à M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1981. Elle a formé ensuite son propre parti, en 1984 : le Parti de la Guadeloupe (LPG). Agée de cinquante-trois ans, avocate au barreau de son île natale, elle est conseiller général du canton de Saint-Claude-Gourbeyre depuis 1976. Cette année-là elle s'était notamment signalée par l'organisation des premiers secours aux populations évacuées lors de l'éruption du volcan la Soufrière.

JEAN-FRANÇOIS MICHEL
UDF-CDS (ARDÈCHE)

Né le 30 juillet 1950 dans l'Isère, M. Jean-François Michel est cadre de l'industrie agro-alimentaire et maire de Vernoux-en-Vivarais. Il a été directeur de l'hôpital de Privas et directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'action sociale Rémy Montagne jusqu'en mai 1981.

M. Jean-François Michel est président de la fédération de l'UDF et du CDS de l'Ardèche.

PIERRE MONTASTRUC
UDF-RAD. (HAUTE-GARONNE)

Né le 18 janvier 1932 à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), M. Pierre Montastruc est diplômé de l'Institut d'études politiques et docteur en droit. Après avoir travaillé au cabinet de M. Raymond Barre et occupé le poste de chef de cabinet au Conseil économique et social de la Communauté européenne, M. Montastruc est actuellement chef du service de presse de l'OCDE. Conseiller général du canton de Boulogne-sur-Gesse depuis 1985, M. Montastruc se déclare non inscrit mais très proche du Parti radical qui le revendique comme un de ses membres et a patronné sa candidature aux élections législatives.

A. DE MONTESQUIOU FEZENSAC
UDF-RAD. (GERS)

Né le 7 juillet 1942 à Marsan (Gers). Son père, Pierre de Montesquiou Fezensac, fut député du Gers, de 1958 à sa mort, survenue en 1976. Agriculteur, ancien conseiller du commerce extérieur de la France, M. de Montesquiou est maire de Marsan depuis 1976. Il a été élu conseiller général du canton de Gimont en 1982. Candidat aux élections législatives de 1978 dans la 2e circonscription du Gers, M. de Montesquiou avait été nettement devancé, au sein de la majorité d'alors, par M. Maurice Mességué.

JEAN MOUTON
UDF-CDS (DROME)

Agé de cinquante-sept ans, M. Jean Mouton est vétérinaire. Il a adhéré au CDS il y a deux ans. Il est maire de Pierrelatte, depuis 1971, et conseiller général depuis 1973.

ALAIN MOYNE-BRESSAND
UDF-PR (ISÈRE)

Né le 30 juillet 1945 dans l'Isère, M. Alain Moyne-Bressand est chef d'une petite entreprise de blanchisserie. Elu conseiller général du canton de Crémieu, à l'occasion d'une élection partielle en 1977.

(A suivre.)

étranger

AMÉRIQUES

AVEC LES 400 000 HAITIENS DE NEW-YORK

Rentrer au pays ou se réjouir de loin...

Ecrivain haïtien installé en France depuis une quinzaine d'années, Jean-Claude Charles, après la chute de la dynastie Duvalier, a voulu revoir son pays. En route, il s'est arrêté à New-York et à Miami, où sont établies de fortes communautés d'émigrés haïtiens et où il a lui-même vécu.

New-York. – Nous sommes environ deux mille, tassés dans la nef centrale de la cathédrale Saint Patrick, à Manhattan. Ceux qui se préparent à partir et ceux qui vont rester. Ceux qui croient que quelque chose a changé et ceux qui n'y croient pas. Beaucoup sont pourvus d'un petit fanion bleu et rouge, les couleurs de l'indépendance en 1804, que le drapeau national vient de reprendre et qu'ils agitent au-dessus de leur tête. On est venu prier *« pour la libération totale d'Haïti »*. Les dix prêtres et les six diacres haïtiens qui ont pris l'initiative de cette messe d'action de grâces, tiennent à cette formulation. Le Père William Smarth prononce en créole un sermon incendiaire : *« Que l'administration Reagan prenne garde de ne pas s'ingérer dans les affaires haïtiennes ! »* Mouvement de drapeaux et applaudissements. Les répliques fusent dans la maison du Seigneur. S'exprimant en français, le cardinal John O'Connor, archevêque de New-York, joue le jeu : *« La justice est le premier devoir de tout gouvernement. »* Succès assuré.

Marc Bazin, ex-ministre des finances de « Bébé Doc », l'homme donné comme le mieux placé pour remporter les futures élections, est là. Il salue, souriant, à la sortie de l'office. Ce quinquagénaire sportif semble effectivement bénéficier d'une forte cote d'amour. Dans la voiture qui nous mène à son hôtel, Bazin évoque *« le sentiment anti-américain très fort dans la communauté »*. Il ajoute : *« Mais ce sont des gens très pragmatiques. » « Un peuple qui vit dans les normes. »*

Une aide au retour

« Les enfants scolarisés en anglais posent un vrai problème », me dit William Smarth. Nous sommes dans la maison des prêtres haïtiens de Brooklyn, les *Haitians Fathers*, à Crown Heights, un de ces quartiers de brique sombre et de chaussées défoncées dont cette ville a le secret, non loin de Prospect Park. La dernière fois que j'y suis venu, il y a quatre ans, les gens se plaignaient des gangs de gamins et certains déménageaient vers East New-York. Maintenant, la tendance est au retour. Y compris pour les Blancs, chassés par les loyers élevés de Long Island.

Les *Haitians Fathers* sont une véritable institution. Vieille de quinze ans. A mi-chemin entre une action pastorale classique et un travail communautaire au ras du quotidien (contre le chômage, aide d'urgence, problèmes sociaux en général). L'intervention politique est constante, notamment à propos des droits de l'homme et des réfugiés. Attitude que le Père Smarth oppose à celle de *« l'Eglise américaine qui voudrait enfermer les gens dans la prière »*.

Originaire de Cavaillon, ville du sud d'Haïti, mon interlocuteur est lui-même une institution dans l'institution. C'est la banque de données qu'on vient consulter pour tout ce qui concerne les Haïtiens à New-York. Le service américain de l'immigration l'a même appelé pour lui poser, en l'absence de statistiques exactes, la question fondamentale : *« Combien sont-ils ? »* « 400 000 », estime William Smarth, l'œil malicieux derrière ses lunettes à monture d'écaille. *« Il faut tenir compte des nombreux sans-papiers. »*

New-York est donc la deuxième ville haïtienne du monde, après Port-au-Prince qui compte aujourd'hui un million d'habitants, autant que toute la diaspora. L'immigration s'est développée à la fin des années 50, avec les premiers effets de l'arrivée au pouvoir de François Duvalier, puis s'est accélérée vers 1971, après l'accession à la présidence à vie de Jean-Claude Duvalier.

> *A New-York, deuxième ville haïtienne du monde, après Port-au-Prince, il y a ceux qui croient que quelque chose a changé dans leur pays, et ceux qui en doutent...*

Vont-ils retourner chez eux ? Tout porte à croire que ce ne sera pas le cas. Les anciens immigrants, naturalisés ou résidents, sont relativement bien intégrés dans la société américaine. Ils ont du travail, vivent bien et, même s'ils continuent à avoir des liens privilégiés avec leur pays d'origine, ils ne sont pas prêts à faire un saut dans l'inconnu. Les immigrés récents, quant à eux, en particulier les 50 000 à 60 000 réfugiés qui avaient fait une demande d'asile, ont souvent été dépouillés de leurs biens par les *tontons macoutes*.

« Contre ces réfugiés, le service américain de l'immigration pourrait faire valoir qu'ils ne sont plus persécutés, remarque le Père Smarth. *Faire envisager une aide au retour à la française. Encore faut-il examiner dans quelles conditions. Tenir compte des cas spécifiques. Surtout pas de décision générale. Et ne pas perdre de vue que les bases matérielles pour une réinsertion n'existent pas en Haïti. »*

Plus délicat est le problème des enfants. Haïtiano-américains de fait, au regard de l'administration, quel que soit le statut de leurs parents, ils se sont adaptés avec une étonnante facilité. Les arracher à ce qui, pour eux, n'est pas véritablement un exil est malaisé. Les garder ici l'est tout autant. Un vrai casse-tête.

A l'enseigne du *Haitian Corner*, à l'angle de la 84ᵉ West Street et d'Amsterdam Avenue, coincé entre une pizzeria, et un magasin de « delicatessen », se tient le libraire de la communauté, Jacques Moringlane. Le département de l'éducation de la ville de New-York s'adresse régulièrement à lui pour se procurer le matériel pédagogique destiné aux enfants haïtiens. Il me montre les listes des commandes récentes. Essentiellement des manuels en créole d'apprentissage de la lecture, écrits selon la dernière orthographe en vigueur. Tels que ces *Egzesis pou devlope lespri* (exercices pour développer l'esprit).

Ces acquisitions sont utilisées dans le cadre précis qui vise à faire passer les enfants directement à l'américain, par le truchement du créole. Pour eux, le français serait perdu à jamais, n'était le manque d'ouvrages en créole. Lorsqu'on s'élève d'un cran, au niveau des jeunes déjà scolarisés en Haïti, on voit s'imposer le détour par le français. *« Avec, par exemple, des livres de mathématiques ou de biologie*, précise Jacques Moringlane. *Ce phénomène est encore plus intéressant dans les universités, dont les étudiants et chercheurs constituent le gros de ma clientèle. »*

« As-tu ton visa ? »

Drôle de bonhomme. Mulâtre, de taille moyenne, la soixantaine alerte et joviale, ce comptable de formation n'expose pas de livres dans sa vitrine, mais des tableaux et des sculptures. Cela lui a été imposé par l'évolution du quartier. Naguère, les Haïtiens y étaient légion. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont partis. *« Ils ne peuvent plus débourser deux mille dollars par mois pour des appartements qui leur coûtaient dix fois moins cher il y a à peine cinq ans. »* Les nouveaux habitants sont des Américains blancs à pouvoir d'achat plus élevé, qui peuvent être tentés par le marché de l'art.

Plus au sud, de l'autre côté du pont, à Brooklyn Heights, les locaux de l'hebdomadaire trilingue *Haïti Observateur*. Le plus grand périodique haïtien à New-York : un tirage de 50 000 à 55 000 exemplaires, lu chacun par cinq personnes en moyenne. Sur la porte d'entrée, une inscription sur fond bleu et rouge : *« Je suis Haïtien, j'en suis fier. »* Dans les bureaux, c'est l'euphorie. L'hebdo se prépare à ouvrir son siège à Port-au-Prince. *« Bonne année ! »*

Entre les Haïtiens à New-York, ces échanges de vœux tardifs résonnent étrangement. Comme si 1986 ne commençait que maintenant. Comme si le temps s'était arrêté une éternité. On se congratule. On s'embrasse. Une question revient sans cesse : *« As-tu ton visa ? »*

Glodys Saint-Phard, un des fondateurs de l'hebdomadaire, débarque de La Nouvelle-Orléans, où il est psychiatre. Petit, rond, bedonnant et grisonnant, ce boute-en-train hors pair savoure à voix haute son premier déjeuner de retour au pays natal : *« Poisson en daube sur un lit de riz blanc glacé de Saint-Marc, arrosé de pois rouges en sauce. »* Rire général.

Haïti Observateur est né en 1977 de la pionnière des radios pirates : Vonvon (Radio Bourdon). Une heure d'émission quotidienne à partir d'une station (50 kilowatts sur ondes courtes) parfaitement captée en Haïti. *« Une ancienne propriété de la CIA, cédée à l'Eglise mormone »*, dit Ray Joseph, barbe poivre et sel, ex-animateur devenu codirecteur de l'hebdo après quatorze ans comme rédacteur financier au *Wall Street Journal*. Tous les jours, au 485, Madison Avenue, une poignée de Don Quichotte ont lardé la dictature d'informations et de sarcasmes. On raconte qu'un jour, à l'écoute de Radio Vonvon, « Papa Doc » cassa son récepteur dans un accès de colère. Le moment le plus fort de l'émission avait été confié à un prétendu houngan (prêtre vaudou) se faisant appeler Frère le Poule. Sa chronique de cinq minutes était digne d'un Alfred Jarry tropical en transes.

Ray Joseph possède dans ses archives des témoignages de gens qui affirment avoir *« vu de leurs yeux »* l'ordonnateur de ces cérémonies hertziennes métamorphosé... en coq rouge ou en cochon noir ! Or, ce mystérieux Frère le Poule était... le docteur Saint-Phard.

Une véritable histoire de la résistance commence à s'écrire. Avec ses vérités et ses légendes. Ses vrais actes de courage et ses coups de bluff. Sa logique profonde et ses dérives insensées, depuis parfois plus de trente ans, d'hommes et de femmes, à travers les continents, avec leurs enfants, leurs valises, leurs nostalgies, leur blues, et l'espoir nouveau qui se lève.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

[Agé de trente-six ans, Jean-Claude Charles a publié plusieurs ouvrages en France, parmi lesquels un essai : *le Corps noir* (1980, Hachette), *De si jolies petites plages* (Stock, 1982), *Bamboola bamboche* (Barrault, 1984) et *Manhattan Blues* (Barrault, 1985).]

● *Fermeture en septembre du consulat américain de Nice.* – Par mesure d'économie, le consulat américain de Nice cessera son activité le 30 septembre prochain. Cette décision fait partie d'un plan de restriction budgétaire du département d'Etat, qui prévoit au total la fermeture de sept consulats américains dans le monde. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Les autorités prévoient une « relance modérée » de l'économie

Le président américain, M. Ronald Reagan, a reconduit, lundi 17 mars, pour une durée indéterminée, les sanctions économiques imposées en septembre dernier à l'Afrique du Sud pour protester contre le régime d'apartheid. *« Les politiques et les actions du gouvernement d'Afrique du Sud continuent de constituer une menace inhabituelle et exceptionnelle pour la politique étrangère et l'économie des Etats-Unis »*, affirme M. Reagan dans une déclaration écrite transmise au Congrès annonçant la poursuite des sanctions contre Pretoria, *« aussi longtemps que ces mesures s'avéreront nécessaires »*. Ces mesures sont notamment un embargo sur l'importation aux Etats-Unis de pièces d'or Krugerrands, sur les crédits accordés au gouvernement sud-africain et sur les exportations d'ordinateurs destinés aux agences gouvernementales sud-africaines chargées de l'application du régime d'apartheid. – *(AFP.)*

De notre correspondant

Johannesburg. – Estimant qu'il y a une tendance à la reprise, le ministre des finances, M. Barend du Plessis, a présenté, lundi 17 mars, un budget de *« relance modéré »* pour l'année fiscale 1986-1987. Celui-ci se traduit par une augmentation de 21 % par rapport à l'exercice précédent, soit un montant de 37,5 milliards de rands (130 milliards de francs). Le déficit prévu est de 3,9 milliards de rands, soit 2,7 % du PNB. Il sera financé par l'épargne locale, M. Barend du Plessis ne prévoyant pas de faire appel aux crédits internationaux. *« Nous devons faire preuve de discipline*, a-t-il indiqué, *afin de montrer aux banques étrangères que nous n'avons pas besoin d'elles. »*

Le ministre des finances estime que la reprise, qui s'est manifestée depuis le début de l'année grâce au raffermissement des cours de l'or et à une remontée de la valeur du rand, se poursuivra et permettra d'atteindre un taux de croissance de plus de 3 % (– 1 % pour l'année 1986-1987). Le but recherché est une expansion modérée qui doit favoriser un excédent de la balance des paiements courants de 4 à 5 milliards de rands (7,1 milliards pour l'année 1985-1986), afin de faciliter le remboursement de la dette extérieure (14 milliards de dollars à court terme).

Le 20 février dernier, un accord est intervenu entre l'Afrique du Sud et ses trente principaux banquiers internationaux pour le paiement sur douze mois de 5 % de cette somme. Les difficultés financières de Pretoria ont entraîné, au cours du deuxième trimestre 1985, une fuite des capitaux évaluée à 8 milliards de rands par M. Barend du Plessis, qui a réaffirmé que son pays n'était pas en faillite mais devait faire face à des problèmes de trésorerie.

Dans son discours, il a proposé d'encourager l'investissement et la consommation. Tout d'abord, en réduisant de 5 % l'impôt sur le revenu et en supprimant la surcharge de 7 % décrétée l'an dernier. Ensuite, il s'est engagé à supprimer les règles administratives, qui, dit-il, sont une entrave à la libre entreprise, à encourager le secteur *« informel »*, et à privatiser certaines entreprises publiques pour réduire la charge de l'Etat. Ce coup de pouce en faveur d'une relance reste toutefois prudent afin d'éviter une trop forte demande qui nourrirait davantage l'inflation. Celle-ci a atteint son plus haut taux annuel depuis soixante ans avec 20,7 %. De l'aveu du ministre des finances, elle ne diminuera pas dans les mois à venir.

M. Barend du Plessis a également mis l'accent sur l'amélioration de la condition des plus pauvres. *« Le gouvernement a conscience des disparités et des retards qui, malheureusement, subsistent dans de nombreux secteurs en Afrique du Sud »*, a-t-il déclaré, annonçant une allocation de 320 millions de rands pour permettre *« de créer des emplois, d'améliorer les qualifications et la qualité de la vie »*, à laquelle il faut ajouter 311 millions pour le logement.

Il a en cela exécuté les vœux du président de la République formulés lors de son discours d'ouverture du Parlement, le 31 janvier. D'une manière générale, la répartition des dépenses du budget 1986-1987 est semblable à celle de l'an dernier, la défense et l'éducation se taillant, comme d'habitude, la part du lion. Une augmentation de 13,7 % pour le premier ministère et de 19,30 % pour le second, tandis que l'éducation pour les Noirs (primaire et secondaire) progresse de 27,8 %. De son côté, la police voit sa part augmenter de 12,2 %, dont 62 % pour les seules unités anti-émeutes.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ASIE

Les communistes philippins face à Mme Aquino

(Suite de la première page.)

A Negros, en revanche, la situation reste tendue. L'île, où l'injustice sociale est patente (la grande masse des ouvriers des plantations gagne en moyenne un dollar pour douze heures de travail), est aussi une région où la NPA s'est rapidement développée ces trois dernières années. Selon Ka Ernesto, elle dispose de huit cents combattants à Negros et de vingt mille au niveau national (seize mille, selon les estimations américaines).

La situation des ouvriers du sucre et la crise économique ont contribué à grossir les rangs de l'insurrection. Par une politique d'amnistie et d'ouverture, le gouvernement Aquino espère inciter une partie des combattants à *« descendre des collines »*, à abandonner la lutte armée.

Les militaires ont demandé à l'Église d'essayer de convaincre les rebelles de négocier. Mgr Antonio Fortich, évêque de Bacolod, nous dit avoir eu un entretien à ce sujet avec le général Ramos, chef d'état-major. Le prélat estime que ces contacts n'ont pas de chance d'aboutir tant que l'armée continuera ses opérations. La Commission des affaires publiques de la conférence épiscopale des Philippines doit se réunir pour définir la manière dont l'Église pourrait avoir un rôle actif d'intermédiaire.

Les communistes craignent que les initiatives du gouvernement ne suscitent des défections dans leurs rangs. C'est pourquoi ils condamnent l'idée de négociations au niveau local : *« S'il doit y avoir négociations, c'est seulement avec le comité central »*, nous dit Ka Ernesto, affirmant que le parti est uni et qu'il n'y a pas de débat sur la stratégie à suivre, contrairement à ce que laissent penser certaines rumeurs.

Sur le rôle de l'Eglise, Ka Ernesto déclare que le parti est ouvert à toute initiative : *« L'Eglise qui a joué un rôle politique essentiel dans la révolte populaire contre le régime Marcos peut jouer un rôle d'intermédiaire. D'anciens prisonniers politiques comme José Maria Sison* (fondateur du Parti communiste marxiste-léniniste en 1968, arrêté en 1977 et libéré il y a une semaine) *peuvent également avoir une action. Sison reste pour nous une autorité morale même s'il n'a plus de fonction dans le parti. »*

A court terme, Ka Ernesto analyse ainsi la situation : *« La « révolution » qui s'est cristallisée autour de Cory Aquino est une expérience populaire dont il faut tenir compte. Mais la chute de Marcos ne rend que plus évidents les problèmes, même sans lui. Il y a une grande différence de vue entre les villes, à commencer par Manille, et les campagnes, victimes d'injustices sociales criantes et de l'exploitation des multinationales. Ici, une des premières questions à résoudre est la réforme agraire. Dans les conditions présentes, la lutte armée demeure pour nous une priorité et les campagnes restent notre zone d'action privilégiée. »*

« L'autre train est arrivé »

Et la légalisation du parti ? *« Cela ne nous apporterait rien que le droit de pouvoir exprimer publiquement nos opinions. Les problèmes à résoudre n'ont pas changé même si le gouvernement a changé. » « Cory Aquino est porteuse de réformes démocratiques, et son gouvernement bénéficie, pour l'instant, d'une grande légitimité populaire. Mais c'est aussi un gouvernement en crise latente, divisé entre les intérêts des grands capitalistes, de l'armée et des défenseurs des droits démocratiques. Beaucoup des militaires qu'on acclame aujourd'hui comme des « héros du peuple » ne sont que les tortionnaires d'hier. »*

« Ce ne sont pas des sans Dieu... »

Tout en poursuivant la lutte armée, les communistes entendent aussi mener indirectement leur lutte sur un autre front : celui des organisations de masse légales *« afin de pouvoir apporter un soutien aux éléments progressistes »* du gouvernement. Ce travail politique, à travers des organisations de masse qui sont plus ou moins dans la mouvance du PC et dont certains éléments sont ouvertement influencés par lui, sera dans les mois qui viennent l'élément novateur de la stratégie du PC. *« Nous attendions un train* [la révolution], *mais c'est un autre qui est arrivé. Nous ne devons pas pour autant renoncer à le prendre »*, nous disait récemment à Manille le père de La Torre, emprisonné par Marcos, qui l'accusait d'avoir appartenu au Front national démocratique. *« La politique du gouvernement Aquino a ouvert de nouveaux espaces démocratiques que nous devons occuper »*, ajoute-t-il.

L'action des communistes est en fait appuyée par une minorité de prêtres et de religieux qui, sans épouser les thèses marxistes, jugent avoir des objectifs de justice sociale compatibles avec ceux du PC. La petite église où nous rencontrons Ka Ernesto témoigne des connivences existant entre le Front national démocratique et certains prêtres. Le Père Wilfredo Degillia, de la paroisse de Suay, une autre localité au nord de Bacolod, ne cache pas ses sympathies : *« Il n'y a pas de différence fondamentale pour les villageois entre les communistes et les chrétiens. Beaucoup de NPA continuent à aller à l'église quand ils le peuvent. Ce ne sont pas des sans Dieu, car ils se sacrifient pour le peuple. A Negros, je connais trois ou quatre religieux qui ont pris le maquis. En tant que prêtre, je condamne la violence, mais lorsqu'il n'y a pas d'autre possibilité et que c'est le peuple qui décide de réagir, nous devons l'accepter. »*

« La plupart des membres de la NPA sont chrétiens », admet Ka Ernesto. *« La religion et la révolution ne sont pas incompatibles : c'est une question de choix personnel. »*

A Negros, de nombreuses communautés chrétiennes de base existent dans des zones contrôlées par la NPA, nous dit un missionnaire irlandais. *« Il y a un respect mutuel et une coexistence de fait entre les deux actions »*, précise-t-il. Un autre prêtre, d'une paroisse de montagne, est plus circonspect dans ses jugements sur les communistes. Il estime que la NPA taxe souvent les paysans au-delà de leurs faibles capacités. *« Sans doute*, dit-il, *la moitié des combattants de la NPA ont rejoint ses rangs parce qu'ils ne voyaient pas d'autre solution, mais je pense que tuer n'est pas le moyen de faire la révolution. »*

PHILIPPE PONS.

Cambodge

LA « SOLUTION POLITIQUE » DU PRINCE SIHANOUK

Pékin. – La coalition cambodgienne du prince Norodom Sihanouk a, pour la première fois, proposé, lundi 17 mars, au Vietnam, une solution politique au conflit du Cambodge passant par le retrait des forces vietnamiennes en deux temps et la formation d'un gouvernement avec les partisans du régime provietnamien de M. Heng Samrin à Phnom-Penh.

Dans un texte signé conjointement par le prince Sihanouk et par ses alliés, le chef nationaliste Son Sann et le dirigeant khmer rouge Khieu Samphan, la coalition tripartite déclare accepter de négocier avec Hanoï un retrait de ses troupes en deux temps, qui serait le prélude à un cessez-le-feu. Il serait suivi de négociations avec le régime de Phnom-Penh pour la mise en place d'un gouvernement quadripartite.

C'est la première fois que les trois composantes de la coalition se déclarent ensemble prêtes à la formation éventuelle d'un gouvernement incluant M. Heng Samrin et ses partisans. La coalition, reconnue à l'ONU comme le seul représentant légitime du Cambodge, a également décidé, pour la première fois, la formation d'un comité de coordination militaire pour améliorer la coopération de la résistance sur le terrain. De source diplomatique, on estime qu'il sera difficile pour Hanoï de refuser d'emblée ces propositions.

On observe, par ailleurs, que les leaders de la coalition cambodgienne se sont réunis à Pékin pendant la visite du premier adjoint au président du conseil soviétique, M. Ivan Arkhipov, arrivé samedi à Pékin pour dix jours d'entretiens. – *(AFP, Reuter.)*

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN ET LES NOUVELLES TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

« La défaite des socialistes est due à la pression des musulmans contre la politique de soutien à Israël et à l'Irak »

affirme la radio iranienne

La bataille pour la libération des otages français marque le pas dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement. Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, après avoir fait le point de la situation, lundi 17 mars, avec le président Mitterrand, a affirmé que *« les initiatives gouvernementales ne se relâcheraient pas »*, mais qu'il faudrait *« attendre maintenant quelques heures ou quelques jours avant que tout cela puisse être repris »*.

M. Dumas a ensuite reçu les trois émissaires officiels qui ont été à Beyrouth, Damas et Téhéran (respectivement MM. Boidevaix, Servant et Rouleau) afin de rassembler tous les éléments qu'ils auraient pu recueillir durant leur mission. Celle-ci semble, de toute façon, terminée, puisque M. Boidevaix qui a fait lundi soir ses adieux au Quai d'Orsay, doit prendre cette semaine son poste d'ambassadeur à Bonn. M. Rouleau a, pour sa part, regagné Tunis.

Dans une première réaction aux résultats des élections françaises, la radio iranienne a affirmé, lundi, que *« la défaite des socialistes »* est *« due à leur politique étrangère erronée au Moyen-Orient et à la pression exercée par les musulmans du monde contre leur politique de soutien à Israël et à l'Irak. Une dictature des partis existe en France, ce qui veut dire que la stratégie des différents groupes est identique. Cependant*, a ajouté la radio, *la pression de l'opinion publique française peut modifier la politique des partis qui ont gagné les élections »*.

En attendant, la polémique entre les « émissaires du gouvernement français » se poursuit à Paris. M. Omrane Adham, qui dit avoir été chargé par le président François Mitterrand d'une mission auprès du président syrien Hafez El-Assad, a déclaré lundi, à l'AFP, que *« seule la Syrie pouvait garantir »* un éventuel accord entre les ravisseurs et les autorités françaises. M. Adham a indiqué qu'il avait été *« chargé par le président Mitterrand, vendredi dernier dans la matinée, de se rendre à Damas, en compagnie de M. Pierre Mutin. Arrivé vendredi après-midi à Damas, j'ai été reçu en audience samedi en fin de matinée »*, a-t-il ajouté, précisant qu'il était *« porteur d'un message écrit et d'un message oral au chef de l'Etat syrien »* dont il s'est abstenu de divulguer la teneur.

« L'audience a été précédée d'un entretien téléphonique entre le président Mitterrand et le président syrien, a-t-il dit, soulignant qu'il n'aurait *« jamais fait mention de cette démarche si elle n'avait été rendue publique par les organes de presse syriens »*.

Interrogé sur les raisons du choix de M. Mitterrand, confirmé à l'Elysée, M. Adham a répondu que c'était *« peut-être parce que je suis syrien, mais surtout parce que je me suis déjà acquitté de plusieurs missions dans les pays arabes et dans la plus grande discrétion »*.

M. Adham est un ancien opposant syrien apparenté à M. Kamal Adham, beau-frère du roi Fayçal d'Arabie saoudite et ancien chef des services de sécurité du royaume wahabite, selon les informations recueillies au sein de l'opposition syrienne en Europe. Cet homme d'affaires de nationalité syrienne passe pour être un familier de certains des proches collaborateurs du président Mitterrand, notamment M. de Grossouvre. M. Adham, âgé d'une quarantaine d'années et marié à une française, se présente comme un ingénieur agronome. Il entretient depuis Paris des relations d'affaires avec les pays du Proche-Orient.

M. Adham a renouvelé à l'AFP ses critiques à l'égard du Dr Razah Raad, estimant en substance qu'il avait gêné l'action du gouvernement français lors des négociations qui ont failli aboutir en janvier.

Le Dr Raad « prêt à laisser tomber... »

Le Dr Razah Raad s'est, pour sa part, déclaré *« prêt à laisser tomber les négociations »* avec les ravisseurs si les autorités françaises ne le *« lavaient pas »* des récentes accusations portées contre lui.

Le Dr Raad, qui n'a pas voulu répondre aux accusations de M. Omrane Adham, a seulement indiqué qu'avant dimanche il n'avait jamais entendu parler de cet homme d'affaires syrien, faisant cependant remarquer que ces déclarations prouvaient *« implicitement »* la réalité de ses contacts avec les ravisseurs.

A ce propos, on indique de bonne source que les documents concernant Michel Seurat rapportés par le Dr Raad et prouvant, selon lui, ses contacts avec les ravisseurs seraient des lettres et des photos que lui aurait remises, en décembre, la femme du chercheur français pour qu'il les fasse parvenir à son mari.

Mme Mary Seurat est arrivée lundi à Paris, venant de Beyrouth. Elle a été saluée à son arrivée par un membre du cabinet de M. Roland Dumas, avec lequel elle s'est entretenue au pavillon d'honneur de l'aéroport d'Orly.

Enfin, à Alger, le président du Parti socialiste progressiste libanais (PSP, à majorité druze), M. Walid Joumblatt, a mis en garde la France, lundi, contre une action militaire pour libérer les otages français au Liban, tout en réprouvant les prises d'otages comme méthode d'action politique. *« Je déconseille à la France de s'aventurer de nouveau au Liban, comme elle l'a fait avec la force multinationale »* en 1982, a-t-il dit, dans une *interview* diffusée lundi par la troisième chaîne de la radio algérienne. La France, qui a *« payé assez cher »* l'envoi de cette force, doit *« se limiter à une action politique »*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'*« il est temps* [pour les] *Français de dénoncer leur politique partiale (au Proche-Orient), favorable à Israël et contre les Palestiniens et les Arabes »*.

● *Prochaine tournée au Proche-Orient de M. George Bush.* — Le vice-président américain effectuera, du 3 au 12 avril, une tournée en Arabie saoudite, à Bahrein, à Oman et dans la République arabe du Yémen, a annoncé, lundi 17 mars, la Maison Blanche. Cette tournée a pour but de *« montrer l'intérêt que portent les Etats-Unis à la sécurité de la région »*, a indiqué le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, en soulignant *« l'importance des intérêts stratégiques »* américains dans le Golfe et la péninsule Arabique. La Maison Blanche vient d'informer le Congrès de son intention de fournir à l'Arabie saoudite des missiles pour une valeur de 354 millions de dollars, en citant la menace qui pèse sur les champs pétrolifères de la péninsule Arabique du fait de l'avance des troupes iraniennes en Irak. — *(AFP.)*

La Syrie impute à Bagdad un attentat au camion piégé à Damas

De notre correspondant

Beyrouth. — La télévision syrienne a annoncé, lundi soir 17 mars, qu'un attentat au camion piégé avait été commis à Damas jeudi dernier, confirmant une information que la radio phalangiste, La Voix du Liban, diffusait inlassablement depuis trois jours. Cela faisait plus de deux ans que l'on n'avait plus signalé d'attentat terroriste important en Syrie. Il y en avait eu plusieurs vagues dans les années 70, et jusqu'en 1983, imputées selon les époques aux Frères musulmans, aux Palestiniens « arafistes » ou à l'Irak.

C'est de nouveau l'Irak, ennemi de longue date de Damas, qui est mis en accusation à propos de l'attentat de la semaine dernière. Ses services secrets auraient utilisé à cette fin un jeune camionneur libanais du nom d'Ahmed Hassan Eid, emprisonné à Bagdad à la suite d'un accident de la route, et qui aurait été contraint sous menace de mort à exécuter l'opération. Un camion frigorifique piégé lui aurait été remis en territoire irakien. Il aurait passé sans encombre les frontières jordanienne puis syrienne, mais n'aurait pas réussi à atteindre son objectif, le club des officiers de Damas, et aurait fait exploser son véhicule par télécommande dans le quartier Abbassiyeh. Le camionneur, retrouvé et arrêté, aurait fait des aveux complets.

Selon les médias syriens, l'attentat aurait fait quelques blessés, mais la radio phalangiste à Beyrouth fait état de deux cents morts et blessés. La nouvelle poussée de fièvre de l'intégrisme musulman au Liban conduit évidemment à se demander si elle aurait un équivalent à Damas en dépit de l'alliance du régime avec les ultras religieux de Téhéran. Rien ne le prouve, et la « filière irakienne » est tout à fait crédible.

A Beyrouth, la montée en puissance du Hezbollah (parti de Dieu) pose des problèmes croissants aux alliés de Damas et, partant, à la Syrie elle-même. Le Hezbollah refuse en effet de participer à une force de police interpartis de quatre cent cinquante hommes, censée mettre un terme à l'anarchie sévissant à Beyrouth-Ouest (secteur musulman). Son déploiement a été retardé de quarante-huit heures, et son efficacité est, au départ, compromise par la défection du « parti de Dieu ».

Quant aux otages français, leur sort ne sera sans doute pas réglé avant la formation du nouveau gouvernement à Paris. Les ravisseurs estiment, en effet, qu'un cabinet sortant n'est pas un partenaire en mesure de prendre des engagements.

La Syrie a réaffirmé, lundi, sa volonté de poursuivre ses efforts pour obtenir la libération des otages français au Liban. Elle dément les hypothèses avancées à Paris selon lesquelles elle connaîtrait leur lieu de détention. *« Certaines personnes*, a déclaré Radio Damas, *ont eu l'intention de porter atteinte à la réputation de la Syrie auprès des opinions publiques française et mondiale. La Syrie est contre l'enlèvement de journalistes et de diplomates, (...) elle maintient que de justes causes ne requièrent pas d'injustes moyens. Leur victoire n'autorisent pas l'enlèvement et le meurtre de personnes désarmées. (...) La Syrie fait la différence entre le terrorisme et la résistance nationale contre l'occupation et l'agression. »*

LUCIEN GEORGE.

Des intellectuels arabes en France dénoncent le « meurtre de Michel Seurat »

Plus de quatre-vingts intellectuels arabes vivant en France ont publié lundi 17 mars une déclaration dénonçant le meurtre de Michel Seurat. Ils écrivent :

« Nous, écrivains, artistes, journalistes et intellectuels arabes, résidant en France, dénonçons avec fermeté le meurtre de Michel Seurat, et estimons qu'il est de notre devoir politique et moral d'affirmer ce qui suit :

» Nous avons connu en Michel Seurat un ami sincère de notre peuple, attaché à notre terre et à notre culture, militant pour nos causes nationales. C'est pourquoi nous refusons catégoriquement les alibis fabriqués par ses ravisseurs pour justifier leur crime, notamment l'accusation d'espionnage, et considérons que ces allégations portent atteinte à notre honneur national et à notre dignité humaine.

» Faire supporter à Michel Seurat, ou à tout autre citoyen français, les erreurs de la politique officielle française, le tenir pour responsable de l'extradition intolérable de deux opposants irakiens relève d'une logique de représailles primaire, qui est en totale contradiction avec les principes humains les plus élémentaires et avec les valeurs et les préceptes de l'islam.

» Ce crime commis au nom de la lutte nationale et de l'islam défigure le combat exemplaire de la résistance populaire libanaise contre l'occupant israélien, et cause un tort particulièrement grave au mouvement de solidarité mondiale avec notre peuple. »

∴

Parmi les signataires figurent notamment : MM. Anouar Abdel Malek ; Mohammed Barrada ; Maroun Baghdadi ; Jamel Eddin Bencheikh ; Driss Chraïbi ; Mahmoud Darwish ; Mohamad Dib ; Burhan Ghalioun ; Ahmad Higazi ; Abdelfattah Kilito ; Abd al-Rahman Mounif ; Lotfallah Soliman ; Elias Sanbar ; Fouad Tekerli ; Maguid Toubia.

LA MORT DE GLUBB PACHA, ANCIEN CHEF DE LA LÉGION ARABE

Un « Jordanien » de légende

Le général britannique Sir John Bagot Glubb alias « Glubb Pacha » est mort, le lundi 17 mars, dans sa résidence du Sussex, dans le sud de l'Angleterre. Ancien commandant de la Légion arabe, il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Glubb Pacha, à la différence de Lawrence d'Arabie, son aîné, plus illustre, qui ne put aller jusqu'au bout de son rêve, fut l'un de ceux auxquels la dynastie hachémite du royaume de Jordanie doit sans doute le plus.

C'est en 1930 que le major John B. Glubb détaché auprès du gouvernement de l'Irak, sous mandat britannique, où il a réussi à pacifier les tribus des frontières occidentales, est appelé à servir en Transjordanie. Depuis 1923, ce jeune émirat, également placé sous mandat britannique, dispose d'une relative autonomie administrative. L'émir Abdallah, dont le frère Fayçal est sur le trône à Bagdad, en a été reconnu le souverain *de facto*. La Transjordanie, qui a pour capitale une petite bourgade, Amman, est alors un territoire en grande partie désertique, aux limites encore imprécises. La première urgence est la formation d'une armée arabe capable de maintenir l'ordre, en particulier parmi les bédouins peu soumis encore à ce nouveau pouvoir central. En 1921, un officier britannique, le capitaine F. Peake — Peake Pacha, — qui sera nommé par l'émir Abdallah, regroupe les quelques forces de police existantes avec lesquelles il met sur pied, en 1923, la Légion arabe. En 1930, le major John B. Glubb devient son second. Il lui est demandé de créer une nouvelle unité formée de bédouins pour mieux assurer la protection des frontières et pacifier le désert transjordanien. « Glubb Pacha », nommé général en juillet 1931, mène à bien cette entreprise avec sa Desert Patrol, dont il renforce en les motorisant les effectifs. Il peut ainsi faire face avec succès aux rebelles qui tentent d'étendre à la Transjordanie la révolte palestinienne anti-britannique de 1936. Le 21 mars 1939, Glubb Pacha succède à Peake Pacha à la tête de la Légion arabe.

A l'assaut de Jérusalem

En 1939, la Légion arabe compte près de 1 600 hommes. Son nouveau chef, assisté de quelques officiers britanniques, va en faire un instrument de combat efficace. La Transjordanie, qui a déclaré la guerre à l'Allemagne, l'engage aux côtés des alliés, notamment en Irak, en Syrie et en Palestine. A la fin de la guerre, la Légion arabe peut aligner 8 000 hommes avec des engins mécanisés et de l'artillerie. Ce sont cependant d'autres batailles qui assurent sa notoriété : le 12 avril 1948, les Etats de la Ligue arabe décident en effet d'occuper la Palestine, au moment du retrait britannique, afin de faire obstacle au plan de partage voté par les Nations unies le 25 novembre 1947. Entre le 15 mai et le 11 juin 1948, les armées arabes, placées sous le commandement d'Abdallah, passent à l'offensive. La Légion arabe, commandée par Glubb Pacha, en est le fer de lance. Elle réussit à occuper la zone centrale qui lui a été assignée comme objectif entre Naplouse et Hébron, prenant le contrôle de la vieille ville de Jérusalem, mais s'arrête sur la ligne de partage fixée par le plan des Nations unies.

La trêve permet aux forces juives de passer à la contre-offensive du 9 au 18 juillet : la Légion arabe doit se retirer de Lod et de Ramle, notamment, laissant ouverte la voie de Jérusalem. Le 24 janvier 1949, Abdallah annexe la Cisjordanie et la partie arabe de Jérusalem. Le 24 avril 1950, les deux rives du Jourdain s'unissent pour former un seul Etat : le royaume hachémite de Jordanie. Mais le roi Abdallah, assassiné le 20 juillet 1951, ne sera plus là. Pour en poursuivre l'édification, rôle qui reviendra en août 1952 à son petit-fils Hussein Ibn Tallal.

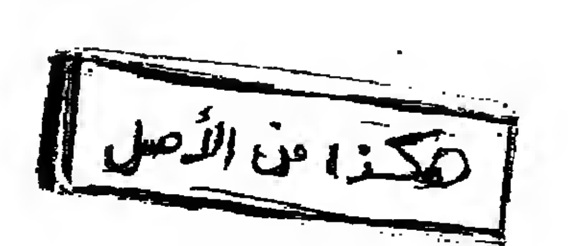
Le « véritable souverain »

Glubb Pacha est toujours à la tête de la Légion arabe à laquelle il a inculqué une discipline toute britannique. Mais son rôle — et plus généralement le poids des Britanniques — est contesté. Le président du conseil jordanien, Samir Rifaï, va jusqu'à dire : *« A tort ou à raison, on a l'impression aussi bien en Jordanie qu'à l'étranger que le général Glubb est plus qu'un simple chef d'état-major : il est considéré comme le véritable souverain de la Jordanie. »* Le roi Hussein se trouve d'ailleurs en désaccord avec lui sur plusieurs points, et particulièrement sur la défense de la frontière jordano-israélienne. Glubb Pacha propose de la rendre plus courte — faute de moyens suffisants pour la surveiller, — quitte à abandonner une partie du territoire jordanien. Afin d'apaiser la contestation, le roi décide, le 1er mars 1956, de se séparer de Glubb Pacha et d'arabiser son armée.



Entendant rester fidèle au royaume qu'il a servi, Glubb Pacha ne laissera rien paraître de son amertume. Après avoir contribué trente ans durant à consolider les assises fragiles de la Jordanie, il se contentera de relater son expériences peu commune dans plusieurs ouvrages qui restent encore aujourd'hui des références : *l'Histoire de la Légion arabe, Un soldat avec les Arabes, la Grande-Bretagne et les Arabes*.

PHILIPPE RONDOT.



EUROPE

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT D'OLOF PALME

D'autres inculpations sont attendues après celle d'un premier suspect

De notre correspondant

Stockholm. – L'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme a pris, le lundi 17 mars, un tournant peut-être décisif. Le parquet a demandé au tribunal de première instance de Stockholm l'inculpation pour *« participation à meurtre et meurtre »* d'un Suédois de trente-trois ans, placé en garde à vue et interrogé par la police depuis mercredi dernier. Le suspect n'a aucun alibi crédible pour la soirée du crime et a déjà donné plusieurs versions contradictoires de son emploi du temps. *« Il ment ou il ne veut pas dire ce qu'il faisait exactement le 28 février »*, a indiqué le responsable de l'enquête, le commissaire Hans Holmer.

L'homme aurait été vu à deux reprises par des témoins dans l'heure qui a suivi l'attentat, à 23 h 23, sur l'avenue Sveavägen, au cœur de Stockholm. D'abord dans une rue adjacente, où il tenté, en vain, de stopper une voiture. Ensuite, vers minuit moins vingt, il est entré dans un cinéma du quartier, alors que la dernière séance avait commencé depuis une vingtaine de minutes. Celà est d'autant plus insolite qu'en Suède les cinémas ne sont pas permanents.

Ces observations donnent à penser, selon la police, que l'homme cherchait à prendre la fuite ou à se cacher, mais il nie toute participation à l'assassinat. Par ailleurs, ses vêtements ressembleraient à ceux portés par le meurtrier. Ils sont actuellement examinés par les services spécialisés de la brigade criminelle ouest-allemande à Wiesbaden, mieux équipés pour ce genre d'analyses techniques que les laboratoires suédois pour déceler d'éventuelles empreintes d'armes ou des traces de poudre. Les résultats seront connus dans le courant de la semaine. Le suspect a travaillé à différentes reprises pour une société de gardiennage, il savait donc manier un revolver.

Profondément religieux

L'homme, dont l'identité n'a pas été divulguée, est connu pour ses convictions anticommunistes, qui touchaient à l'obsession et pour sa répulsion à l'égard de la social-démocratie et d'Olof Palme en particulier, dont la politique représentait à ses yeux le « compromis » avec l'Union soviétique.

Selon le quotidien de Stockholm *Svenska Dagbladet*, son nom figurait au printemps 1984 sur la liste des mille huit cents membres du Parti ouvrier européen, groupuscule extrémiste lié à l'Institut Schiller en République fédérale d'Allemagne, qui a mené ces dernières années à Stockholm une campagne vindicative contre le premier ministre, accusé de *« vendre la Suède »*, et qui a prôné le rattachement du pays à l'OTAN. Un communiqué du parquet indique que les documents saisis au domicile du suspect *« confirment les sentiments hostiles de l'homme à l'égard d'Olof Palme »*. Un témoin entendu par la police affirme que le suspect lui a déclaré, début février, au téléphone : *« Palme est sur la liste des personnes à abattre ; le sang va bientôt couler dans les rues de Stockholm. »*

On sait également, par l'avocat de la défense, que cet homme est profondément religieux, et qu'il est membre de la Société des missions suédoises, la plus importante des églises protestantes libres en Scandinavie. La police possède d'autres informations « intéressantes » qu'elle garde secrètes pour ne pas compromettre la suite de l'enquête, car elle semble persuadée que le suspect avait des complices. *« L'assassinat d'Olof Palme a été préparé et commis d'une façon professionnelle. C'est la première demande d'inculpation dans cette affaire, mais ce n'est pas la dernière »*, a déclaré, le 17 mars, M. Hans Holmer, chef de la police de Stockholm.

ALAIN DEBOVE.

● RECTIFICATIF. – Dans son article « La « Polonaise » et les Polonais » (*le Monde* du 13 mars), André Fontaine a commis un lapsus sur le soulèvement de Varsovie. Celui-ci n'a pas duré cent jours mais soixante-deux, puisque, commencé le 1er août 1944, il s'est achevé le 2 octobre par la reddition des derniers insurgés.

Grande-Bretagne

Peut-on tout dire au Parlement ?

De notre correspondant

Londres. – Privilège obtenu dès la fin du dix-septième siècle en Angleterre, l'immunité parlementaire garantit en principe une totale liberté de parole. Mais celle-ci est-elle vraiment sans bornes ? M. Geoffrey Dickens, député conservateur, semble en avoir abusé au point de provoquer un tollé général – parmi ses collègues de la majorité comme chez ceux de l'opposition – et une intervention exceptionnelle du Speaker (le président de la Chambre des communes). Ce dernier a interrompu, le 17 mars, M. Dickens, alors que le parlementaire s'apprêtait à révéler l'identité d'un pasteur soupçonné d'avoir commis un attentat à la pudeur sur un garçon de onze ans. Déjà, la semaine dernière, M. Dickens avait fait scandale en nommant un médecin supposé avoir violé une fillette de huit ans. Dans les deux cas, M. Dickens entendait protester contre le silence de la justice qui estime ne pas être en mesure d'engager des poursuites faute de preuves et de témoignages suffisants.

M. Dickens est en quelque sorte un récidiviste. En 1981, il avait désigné un ancien diplomate impliqué dans un spectacle pornographique où figuraient des enfants. Membre d'une association pour la protection de l'enfance, il a déclaré qu'il était engagé dans une *« croisade nationale »* et n'entendait pas s'arrêter en chemin. Mais, considérant qu'il avait une conception pour le moins expéditive de la justice, la plupart des députés lui ont sévèrement rappelé que toute personne est présumée innocente avant d'être reconnue coupable, un principe encore plus ancien que celui de l'immunité dont se prévaut M. Dickens, puisque c'est là l'élément essentiel du fameux texte de l'*habeas corpus* voté par le Parlement britannique en 169, devenu depuis référence de droit universelle.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

Une douzaine de nouveaux projets pour Eurêka

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le programme Eurêka de coopération technologique lancé à l'initiative de la France, en avril 1985, et qui rassemble dix-huit pays de l'Europe de l'Ouest dont les douze de la Communauté, progresse de façon satisfaisante même si les multiples problèmes que pose une telle entreprise sont loin d'être tous réglés.

Au cours de la réunion du groupe à haut niveau qui s'est tenue à Londres, les 11 et 12 mars, une douzaine de nouveaux projets ont été annoncés par les gouvernements parrainant les firmes qui se proposent ainsi de coopérer. Ils viennent s'ajouter aux dix projets rendus publics lors de la conférence ministérielle de Hanovre, en novembre 1985, et aux seize projets annoncés lors de la précédente réunion du groupe à haut niveau, en janvier à Londres.

L'ensemble des projets ainsi *« ficelés »* depuis Hanovre devrait recevoir l'*imprimatur* officiel, autrement dit être formellement lancés lors de la prochaine session ministérielle qui se tiendra le 30 juin à Londres. D'ici là, une nouvelle réunion du groupe à haut niveau est inscrite dans les agendas pour les 7 et 8 mai.

Les Français continuent à jouer un rôle moteur dans l'exercice, même si, selon plusieurs observateurs, leur détermination apparaît encore pour l'instant plus évidente au niveau politique qu'à celui des industriels. *« Les entreprises ne sont pas encore très à l'aise avec le concept Eurêka »*, observe un des participants. M. Yves Sillard, le représentant français à la réunion du groupe à haut niveau, a confirmé que des crédits significatifs seraient affectés par la France à Eurêka : 700 millions de francs de subvention et 300 millions de francs de prêts du Fonds industriel de modernisation en 1986 puis, pour la suite, les prêts restant à peu près au même niveau, 1 milliard de subvention en 1987 et 1 250 millions de francs en 1988.

La plupart des autres délégations ne se sont pas engagées aussi nettement en matière de soutien financier. Cependant, tout le monde joue le jeu, même si c'est avec plus ou moins d'enthousiasme. Les Allemands, les Belges, les Néerlandais, jusqu'ici peu présents, ont annoncé cette fois plusieurs projets. Il semble cependant que la substance des projets présentés par la RFA ne soit pas en rapport avec l'importance industrielle du pays. En outre, les Allemands, contrairement aux autres pays partenaires, ne sont toujours pas acquis à l'idée qu'Eurêka – ce qui le distingue des programmes mis en œuvre par la Communauté, – doit privilégier les projets proches du marché.

Cette orientation pose d'ailleurs un problème central qui a été abordé à Londres, sans être pour autant résolu : quels sont les avantages commerciaux, les préférences d'achat, qui pourraient être reconnus aux produits résultant de coopération menées au titre d'Eurêka ? Les Britanniques paraissent particulièrement intéressés par la définition d'un label, que gênent toutefois les règles de concurrence du traité de Rome. Une réglementation de compromis en bonne et due forme paraît difficile à coucher sur le papier. En revanche, on ne peut exclure que de manière informelle, au cas par cas, sans trop le proclamer, des gouvernements essaient de privilégier dans leurs commandes publiques des matériels Eurêka.

La répartition des tâches

Une autre difficulté pourrait bien être réglée. Il s'agit de la répartition des tâches entre les actions entreprises au niveau de la Communauté et celles qui le sont au titre d'Eurêka. Les programmes communautaires centreront leurs efforts sur la recherche *« précompétitive »*, Eurêka sur des projets plus proches du marché.

Afin d'établir une cohabitation harmonieuse entre les deux exercices, la commission a suggéré à Londres que soient systématiquement identifiés les projets Eurêka pour lesquels, en raison d'approches très voisines, peut se poser un problème de double emploi par rapport à ce qui est accompli sur le plan communautaire. Une même identification est également nécessaire pour ceux, plus nombreux, qui sont la prolongation, la suite naturelle de coopérations exécutées dans le cadre des programmes communautaires comme ESPRIT ou RACE. Cette identification permettra d'assurer le meilleur passage possible entre les deux niveaux.

Dix des projets annoncés le 11 mars à Londres, qui sont parvenus à un stade plus avancé que les autres, ont fait l'objet de fiches distribuées aux délégations. La France participe à deux d'entre eux. L'un, présenté par la Suisse, concerne la réalisation ou l'amélioration pour usages industriels multiples de techniques de dépôts (par exemple sur des écrans) de couches minces et de films à propriétés spéciales. Le second, présenté par la RFA, a trait au développement des matériels légers et composites pour des équipements de transport. Il a été entendu que c'est la Suède qui, après la France, la RFA puis le Royaume-Uni, assurera la présidence d'Eurêka au cours du second semestre de l'année.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MALAISE DU QUAI D'ORSAY

La CFDT réplique à l'Association des diplomates issus de l'ENA

L'article que nous avions consacré, dans le Monde *du 21 février, au malaise du Quai d'Orsay devant la multiplication des nominations « politiques » nous avait notamment valu une réaction du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, laquelle avait elle-même suscité une réplique de M. Tristan d'Albis, président de l'ADIENA (Association des diplomates issus de l'ENA,* le Monde *du 11 mars). Nous avons reçu, à la suite de ces différentes publications une lettre de Mme Dominique Fourrey, présidente du conseil syndical CFDT du ministère, dont on trouvera ci-dessous les extraits significatifs.*

L'acharnement mis par l'ADIENA et son président à prétendre *à posteriori* avoir fait grève au moins une fois dans leur vie, le 20 février, pendant une heure trente, a un côté à la fois risible et touchant, quand on sait que l'intéressé avait publiquement soutenu le contraire lors de cette trop fameuse « réunion d'information » à laquelle, il faut le rappeler, seule une catégorie privilégiée d'agents (le « personnel d'encadrement ») avait été conviée, la veille, par pli personnel et fermé, et qui, belle démonstration de courage, s'est tenue selon un horaire judicieusement placé en fin de matinée. Dire que cette réunion a touché l'ensemble du ministère relève du fantasme (...).

La période choisie pour provoquer toute cette agitation, à quelques jours de l'échéance électorale, ne tient évidemment pas du hasard, quand on sait que l'ADIENA est prise en main depuis quelques années par la droite pure et dure de ce ministère, qui, au mépris du devoir de réserve, très prisé au Quai d'Orsay habituellement, n'a jamais hésité à s'exprimer ouvertement, et à agir comme telle, depuis 1981.

Entendre les mêmes représentants de cette association s'élever contre *« la médiocrité et la politisation qui déconsidèrent notre pays et ceux qui ont la charge de le représenter »* en dit long sur les méthodes, l'honnêteté et la cohérence de ces nouveaux Saint-Just. (...).

Le prétexte invoqué pour cette agitation serait davantage pris au sérieux si cette association s'était élevée en son temps, avec un même élan, contre les nominations de MM. Deniau à Madrid, Poniatowski comme ambassadeur itinérant, Delauney et Robert à Libreville, Mlle Dienesch à Luxembourg, MM. Missoffe à Tokyo, Galichon à Rome (Saint-Siège), pour ne prendre que quelques exemples. Si elle avait protesté contre le fait que les missions de conférence à l'étranger, organisées par la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques pour des personnalités culturelles françaises, étaient autrefois réservées aux seuls amis du pouvoir et contrôlées directement par un conseiller influent du premier ministre, ou si, en 1978, lors du racket sur le vote des Français de l'étranger, elle avait mis en cause nommément les principaux responsables du détournement du service public, consciencieusement organisé par la haute hiérarchie en place à l'époque.

En réalité, et tout simplement, l'ADIENA supporte parfaitement les personnalités extérieures nommées par la droite, elle ne supporte pas celles qui sont nommées par la gauche. La CFDT du ministère des relations extérieures, quant à elle, a fait connaître son désaccord avec une loi exceptionnelle destinée à intégrer dans les hauts grades du ministère quelques ambassadeurs récents.

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le ministère des relations extérieures a annoncé, lundi 17 mars, la nomination de deux nouveaux ambassadeurs : M. Pierre Blouin, qui remplace M. Charles Jeantelot, à Khartoum, et M. Philippe Baude, qui succède à M. Marcel Barthélemy, comme représentant auprès de la Commission du Pacifique sud.

M. Pierre Blouin

[Né le 27 mars 1927, licencié en droit, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (arabe et turc), M. Blouin a été en poste au Caire (1952-1954), à Ankara (1954-1958), Khartoum (1958-1959), Conakry (1959-1961), Bruxelles (1961-1962), Damas (1962-1967), de nouveau au Caire (1967-1971), et Addis-Abeba (1972-1975). Il a ensuite été nommé ambassadeur à Sanaa, puis, en 1979, à Koweït, avant d'être chargé de mission auprès du directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'administration centrale. M. Blouin s'était notamment rendu au Liban en compagnie du docteur Raad pour tenter d'obtenir la libération des otages français, l'automne dernier.]

M. Philippe Baude

[Né le 16 janvier 1930, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (finnois, hindi et siamois), M. Baude a tout d'abord été affecté à Bangkok, de 1955 à 1964, puis à l'administration centrale (Asie-Océanie). Il a ensuite été en poste à Amman (1966-1970), Helsinki (1970-1972), Dacca (1972-1974), Stockholm (1974-1978), Hanoï (1978-1980) et Ankara (1980-1984), et, en avril 1984, nommé ambassadeur à Port-Vila.]

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

MM. Reagan et Mulroney discutent des pluies acides

Washington. – La question des pluies acides et celle du libre-échange sont au centre de conversations entre le président Reagan et le premier ministre canadien, cette semaine, à Washington. Il s'agit de la seconde rencontre entre les deux hommes depuis l'installation du gouvernement de M. Mulroney, en septembre 1984. Le Canada est particulièrement préoccupé par les dommages sur l'environnement provoqués par la pollution des industries américaines de l'autre côté de la frontière. Selon certains responsables américains, les Etats-Unis pourraient approuver un programme de recherches antipollution sur cinq ans, d'un montant de 5 milliards de dollars. Un tel programme est considéré à Ottawa comme un minimum. Après une entrevue avec M. Reagan, mardi 18 mars, M. Mulroney devait s'entretenir mercredi avec le vice-président Bush et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. – *(UPI.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Lange espère une amélioration des relations avec Paris

Wellington. – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a exprimé, mardi 18 mars, l'espoir que son pays entretiendrait de meilleures relations avec le nouveau gouvernement français, mais a réaffirmé que la Nouvelle-Zélande n'avait pas l'intention de libérer les deux agents français condamnés à la suite du sabotage du *Rainbow-Warrior*.

M. Lange, actuellement en voyage à Djakarta, a souhaité que le futur cabinet *« décidera que cela ne vaut pas la peine (...) de chercher à acheter la Nouvelle-Zélande ou à faire pression sur elle pour qu'elle relâche les deux agents »*.

Ceux-ci, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement pour participation à l'attentat de juillet dernier contre le navire de Greenpeace.

La France a démenti avoir imposé des sanctions économiques pour faire pression sur la Nouvelle-Zélande mais celle-ci a protesté auprès de la CEE et a menacé de porter plainte en vertu des accords GATT sur le commerce et les tarifs. – *(Reuter.)*

PAYS-BAS

Les immigrés votent aux élections municipales

Amsterdam. – Pour la première fois les étrangers résidant aux Pays-Bas depuis au moins cinq ans vont voter lors des élections municipales du mercredi 19 mars.

Ces dernières semaines, les services d'information officiels ont déployé d'importants efforts afin de préparer à ce scrutin les quelque 350 000 étrangers qui disposent du droit de vote et qui peuvent également se porter candidats.

Des programmes de radio et de télévision, dans une dizaine de langues, une avalanche de matériel imprimé et des milliers de cassettes vidéo ont été diffusés pour convaincre les étrangers que leur participation aux élections favorise leur intégration dans la société néerlandaise.

Le premier ministre, M. Ruud Lubbers, a lancé des appels dans bon nombre de langues étrangères aux « nouveaux Néerlandais » afin qu'ils participent au scrutin. Appel peu apprécié par d'autres dirigeants politiques néerlandais qui ont accusé M. Lubbers d'avoir ainsi favorisé son propre parti, le Parti chrétien-démocrate.

Jusqu'ici les étrangers ont été souvent plus nombreux à se rendre aux urnes que les Néerlandais lors des quelques élections pour des conseils créés dans des villes satellites autour d'Amsterdam et de Rotterdam. Chaque fois, quelque 70 % des électeurs étrangers avaient donné leurs suffrages au Parti socialiste, qui a mené une campagne intensive pour que ce score se renouvelle mercredi dans l'ensemble du pays. Une large majorité de la Chambre des députés avait approuvé, l'année dernière, la législation autorisant le vote des étrangers, avec comme seuls opposants une dizaine (sur 150) de députés de partis protestants orthodoxes et d'extrême droite. – *(Corresp.)*

RFA

Confirmation d'une prochaine visite de M. Honecker à Bonn

Bonn. – M. Friedhelm Ost, porte-parole du chancelier, a annoncé, le lundi 17 mars, que le chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, se rendra à Bonn cette année pour des pourparlers officiels. Il n'a cependant pas précisé la date de cette visite, qui pourait avoir lieu au début de l'été prochain. M. Honecker et M. Kohl se sont rencontrés à Stockholm, samedi 15 mars, à l'occasion des obsèques d'Olof Palme.

En revanche, M. Ost n'a pas confirmé l'information publiée lundi dans le *Spiegel* annonçant que M. Gorbatchev irait prochainement en RFA.

Par ailleurs, de nombreux hommes politiques ouest-allemands, dont le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, se sont rendus samedi 15 mars à Leipzig, en RDA, où le numéro un est-allemand inaugurait la Foire de printemps. M. Honecker a déclaré à cette occasion qu'il était persuadé que *« le développement de relations de bon voisinage pouvait servir les intérêts des deux Etats allemands »*. – *(AP.)*

TCHAD

Combats limités au nord de Koro-Toro

N'Djamena. – L'état-major des forces armées nationales tchadiennes (FANT) a annoncé qu'une *« patrouille de provocateurs libyens »* a été interceptée, lundi 17 mars, à 30 kilomètres au nord-est de Koro-Toro, et *« anéantie après de durs combats »*. Les agresseurs, précise N'Djamena, ont été pourchassés *« au nom du droit de poursuite »* jusqu'à leur poste de commandement, situé au puits de Chicha, qui a été démantelé. Chicha est situé à environ 85 kilomètres de Koro-Toro, soit largement au nord du seizième parallèle. Selon un communiqué des FANT, les éléments de la « légion islamique » qui étaient basés à Chicha ne sont plus qu'un *« mauvais souvenir »*. Ces affrontements sont les premiers depuis les combats qui se sont déroulés dans la zone d'Oum-Chalouba – Kalaït le 5 mars. – *(AFP.)*

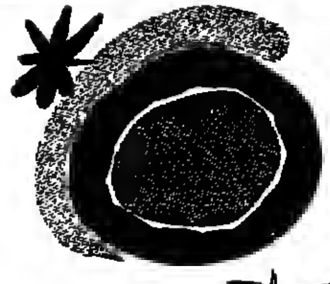
En avril, couvre-toi d'un fil.

Au printemps, c'est presque l'été en Espagne. Le soleil est déjà là qui vous attend, qui vous réchauffe comme il vient réchauffer l'Espagne, dès le début du mois d'Avril.

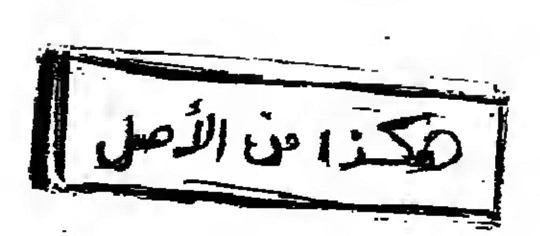
A ce soleil, l'Espagne offre ses criques encore désertes, son sable déjà tiède, son eau cristalline. Elle lui ouvre les portes de ses châteaux médiévaux et lui confie l'herbe épaisse de ses golfs. C'est l'époque où l'Espagne retrouve ces terrasses fleuries et ces discussions qui durent jusqu'à la nuit, sur la place du village : il fait si doux, pourquoi aller dormir ?

Avril est à l'Espagne ce que Juin est à la France. Le mois de la douceur de vivre. Le mois où celui qui vient de loin est plus un ami qu'un touriste. Le mois où celui qui vous reçoit vous donne toujours la meilleure chambre, la plus belle vue, la meilleure table. Le mois où tous les Espagnols ont envie de vous faire découvrir l'Espagne qu'ils aiment, l'Espagne du mois d'Avril.

Pour des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre 1er de Serbie, 75381 Paris Cedex 08.



L'Espagne. Tout sous le soleil.



هكذا من الأصل

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 CE SAMEDI 15 MARS

TOUT à l'heure, nous étions onze à déjeuner et à bavarder sans trop de déplaisir, je l'imagine, à *la Frégate*, quai Voltaire. Juste à l'angle de la rue du Bac. Pour ce qui nous avait réunis et qui n'était pas la seule gourmandise, mais, j'y reviendrai, un prix littéraire, *la Frégate* m'apparut assez bien armée : de l'ombre, pas trop de bruit, un rouge de salle de théâtre. Surtout, ce restaurant où Montherlant a sa plaque, autant dire son rond de serviette pour l'éternité, non seulement n'est pas épouvanté par l'écrivain, mais, fait plus rare, accepte son chien. Mon voisin de gauche en témoignait qui, pratiquement, était Falco, ce grand et sympathique pendard-bâtard-berger des Pyrénées, cet *alter ego* de Jacques Brenner. C'est parce que Falco se sent à l'aise à *la Frégate* que notre jury avait choisi ce restaurant. Brenner, on s'en souvient peut-être, s'était brouillé avec la gauche politique, du moins avec son ministre de la culture, dans un pamphlet retentissant (*Une humeur de chien* chez Orban), parce que ce dernier avait interdit les Tuileries à Falco. A quoi tiennent les empires, on le saura lundi ! Avant de quitter *la Frégate* et de regagner mon pavillon du treizième, je regardais avec tendresse la place qu'occupait Montherlant. Les morts nous aiment cette année. Après les lettres de Paulhan, Montherlant nous offre à la Table ronde un récit en liberté, *Moustique*, qui vous ravira, et Jean-Louis Bory, chez Gallimard, *Un prix d'excellence* plus que mérité. J'envie mes amis du « Monde des livres » de pouvoir ouvrir devant vous de si beaux paquets. A la maison, je tombai de haut. La littérature n'était plus au programme. La fête était finie. *Le Figaro-Magazine* m'offrait en couverture par ce temps de printemps une distribution de prix qui tournait au cauchemar : la photo de trente-six députés ou futurs députés (ou sénateurs), de Pasqua à Gaudin, en passant par Douffiagues, avec cette légende inouïe :

« Les nouveaux visages pour la France ». A la vue de toutes ces têtes où pas un Toubon ne manquait, j'éprouvai un sentiment mêlé. Il fallait vraiment que Robert Hersant fût sûr de ses lecteurs et de leur crédulité pour leur infliger un tel spectacle sans craindre leurs réactions. Ainsi les mêmes que l'on gavait à la louche depuis des années de palaces, de stars de l'écran, de voyages au Kenya ou chez le radjah de Boulapour, de croisières dans les îles, qui passaient en rang d'oignons d'un hôtel particulier du septième à une « folie » dans le seizième, on les jugeait donc assez anesthésiés pour prendre Pasqua et Gaudin, tous nos Tricoche et Cacolet, pour Jeanne d'Arc et Saint-Just. Nos trente-six dégourdis de la couverture, c'était ça la France aux yeux de tourterelle ! Que les lecteurs du *Figaro* aient eu envie, à en crier, de changer de majorité, qu'ils préfèrent, et mille fois, Devaquet et l'honorable Jacques Médecin à Mermaz et Poperen, c'est bien leur droit, et la vie, mais qu'on les prenne pour des idiots, j'en souffre. L'ultime article de Jean d'Ormesson avant la libération du sol national par le peuple souverain est un poème. Quittant ses habits de petit marquis, notre conventionnel s'avance sur le devant de la République, drapé de l'écharpe tricolore. Dans la meilleure tradition radical-socialiste de la grande époque, il tonne. C'est Gambetta dans son ballon, Zola devant les tribunaux. Se hissant sur la pointe de ses souliers vernis et empruntant à Jean d'O sa voix de fausset, le peuple souverain conclura : ...imposture... conclura : mensonge... conclura : vaines promesses... conclura : forfaiture ou incompétence... L'opposition donne toujours un peu d'esprit même à ceux qui n'en font pas dépense. Pendant cinq ans, et jusqu'à la dernière semaine, Louis Pauwels et Jean d'Ormesson auront dédaigné cette lâche facilité. La nouvelle majorité ne les prendra pas au dépourvu. Leur numéro est au point. Depuis le temps qu'ils l'arpentent, l'ennui n'a plus de secrets pour eux.

2 LES JAPONAIS DE LA CHARENTE

CE qui nous avait réunis à déjeuner, autour d'une table, s'appellera le prix Jacques-Chardonne. Il sera décerné en mai. Comme tous les autres prix, il fera un heureux, vite déçu et des déçus encore plus rapidement consolés. Il pourra couronner aussi bien un Journal intime (ne serait-ce que pour lui ôter de son intimité) qu'un recueil de poèmes (au fait, en a-t-on parlé ?), un roman qu'un essai, une chronique qu'une pièce de théâtre (même doute que pour les poèmes), autant dire n'importe quel machin qui soit écrit et qui nous plaise. François Nourissier est notre président. Mais comme tous les présidents, il peut se démettre ou être démis de ses fonctions. J'ai remarqué en moi-même que, lorsqu'on a fait appel à mes lumières, le président avait été déjà choisi ainsi que les secrétaires du prix (André Bay et Jacques Brenner). Comme c'était la première fois que je faisais partie d'un jury, je me suis bien gardé de protester. Je craignais trop d'être exclu avant même d'avoir pu voter. Il m'a semblé comprendre que le prix serait décerné en deux temps.

Une première fois, d'une façon toute familière, à La Frette (dans le Val-d'Oise, à dix-sept minutes de train de la gare Saint-Lazare), qui fut la dernière demeure de Chardonne et où habite son gendre. Et, en grande pompe, à Cognac. L'expression n'est pas heureuse et ne convient pas à cette cité austère qui fut l'une des quatre places de sûreté des protestants avant la révocation de l'édit de Nantes. Je ne voudrais surtout pas effaroucher le conseil municipal, ni les éventuels mécènes du cognac. Notre ami du jury qui a des contacts avec eux nous a laissé entendre que nous ne serions sans doute pas hébergés à l'hôtel, mais disséminés chez l'habitant pour éviter les tentations. Cette idée me ravit et me confirma que le Cognaçais a des mœurs un peu semblables à celles du Japonais.

On sait que ce dernier, s'il est discret, s'il cache avec soin les secrets de sa vie familiale, offre à son visiteur les délices du ryokan. A Cognac, nous vivrions comme dans un ryokan. Le ryokan est une maison, une auberge si vous voulez, qui mime la vie des habitants. Dans le guide sur l'Extrême-Orient de Charlotte Peter et Margrit Spercher (Office du livre, édition Vilo), je pouvais lire ce qui m'attendait à Cognac : « Le personnel de la maison, habillé d'un kimono, reçoit le nouvel hôte avec de profondes révérences, un « irrashaimasu » (bienvenue) cordial et une paire de chaussons. » J'étais pris en charge par la famille ryokan. Je n'avais pas besoin de bagages. Du savon aux serviettes, en passant par les brosses, tout m'était fourni. Ainsi que l'indispensable yucata, qu'il ne faut pas confondre avec le kimono. « La personne qui porte le yukata d'un ryokan, quand il fait des emplettes, n'a pas besoin de payer comptant, la note est envoyée là où il habite. » Autre détail qui me comblait : « On fait mieux de renoncer à des désirs particuliers concernant le menu... Il en est de même pour les boissons. » Ah ! je n'allais pas m'ennuyer à Cognac !

A voté !

3 LE LAURÉAT

VU de l'intérieur, faire partie d'un jury littéraire m'a paru une chose exquise. C'est bien plus agréable, m'a-t-il semblé, que d'écrire un roman et de ne pas avoir de prix, ce qui est presque toujours le cas. Les deux seuls prix que j'ai eus en plus de trente ans de vie littéraire – coupés il est vrai de si longues absences qu'elles avaient presque l'air de romans-fleuves ! – je ne les ai pas *sentis*. Mes éditeurs m'ont prévenu au dernier moment. Ces prix m'ont fait l'effet de dents qui branlent tellement que l'on n'a presque pas besoin d'aller chez le dentiste pour qu'elles tombent. Les petits prix ne se refusent pas par courtoisie, et parce que personne ne remarquerait votre geste. Les grands, ceux qui rapportent : pour des raisons évidentes. De toutes les façons, Gracq pour le Goncourt, et Sartre pour le Nobel ont occupé la fière citadelle du refus pour au moins un siècle !

Cette première réunion du prix Chardonne fut une révélation. J'ai compris pourquoi les prix étaient souvent décernés à des livres médiocres par des gens qui n'avaient pas tellement mauvais goût. La littérature, c'est l'injustice, les prix sont la démocratie. Ce qui est nécessaire dans la vie publique, la bonne volonté, le compromis, la cote mal taillée, l'alternance, nuit à ce que le talent a d'évident, de tranchant, d'irrémédiable. Un bon livre, c'est une catastrophe, un petit dictateur à lui tout seul. Ça tient du miracle, quand une compagnie policée, composée en général d'au moins dix personnes, se soumet à ce que le talent peut avoir d'odieux, de provocant. C'est presque inquiétant. Je sais déjà pour qui je voterai en mai. Il peut se passer tellement de choses d'ici là que je préfère que vous soyez les premiers avertis : *Notes de passage* de Jacques Drillon (Ramsay) et *le Sourire d'un roi* de Mireille Prigent (Arléa). Oui, c'est le drame, ils sont deux. Profitez-en !

PS : J'ai dicté de Lafite dans le Bordelais ma dernière chronique, d'où certaines confusions. Il fallait lire par exemple : *Aftalion*, Alexandre de Bove (le Dilettante, 11, rue Barrault, Paris 13e).

MUSIQUE

« L'ÉCUME DES JOURS » SALLE FAVART

Au temps de « Jean-Sol Partre »



MICHEL SZABO

Colin et Chloé (Thierry Dran et Véronique Dietschy).

L'accueil fut chaleureux samedi soir, salle Favart, pour la création mondiale de *l'Écume des jours*, et certes l'entreprise attire la sympathie. Né à Tomsk (Sibérie) en 1929, le compositeur soviétique Edison Denisov découvrit Boris Vian à la fin des années 60, s'éprit de cette poésie fraîche et originale, au parfum surréaliste, et composa de lui-même un opéra en français sur le couple de ces deux jeunes gens blessés par le monde impitoyable, Colin et Chloé, qui lui rappelle *Tristan et Isolde*, *Pelléas et Mélisande* et naturellement *Daphnis et Chloé*...

Mais le résultat n'est guère convaincant ; si le livret utilise les mots mêmes de Vian, il y manque tout le charme légèrement désuet, la démarche sautillante et cocasse du narrateur qui enjolive et transfigure des paroles d'une extrême banalité quotidienne. Et les dialogues tombent à plat dans cette déclamation, de style debussyste le plus souvent, dont tant d'épigones nous ont donné la nausée.

Par ailleurs, l'intrigue, réduite à un squelette, nécessite une lecture préalable du roman pour devenir compréhensible ; les allusions à « Jean-Sol Partre » et à l'amour dévorant de Chick pour ses livres, la présence constante d'une souris, l'immense guillotine chargée d'« exécuter » l'ordonnance du médecin, le nénuphar dans le poumon de Chloé, l'étrange usine où l'on fait pousser des graines de fusil, les agents du fisc qui viennent recouvrer les impôts en assassinant le contribuable et l'incendie des librairies qui vendent l'œuvre de « Partre », tout cela n'a de sens que dans son contexte.

Ce qui reste est bien impuissant à nous faire saisir l'« immense force de l'amour » qui lie les deux époux, et plus encore la signification de la scène amicale entre Colin et Alise, qui paraît ici (même atténuée par une mise en scène pudique) de la pire muflerie à côté de la couche où agonise Chloé.

La musique déploie une grande diversité de procédés : « *sombre, tragique, désagréable* », dit l'auteur, pour évoquer la guerre ou la police, avec des procédés brutaux à la manière du Honegger de la *Symphonie liturgique*, et des cuivres sortis de l'antre de Fafner, elle revêt pour les héros un caractère tendre et romantique, avec un tissu de lignes délicates et un environnement de timbres mystérieux, sans être assez puissante cependant pour survolter l'écriture vocale, excepté peut-être dans l'ultime duo d'amour.

Denisov s'est montré sans doute trop discret, et il a eu le tort de vouloir mettre quelque « couleur locale » en inscrivant dans son œuvre, en souvenir de Vian le trompettiste de Saint-Germain-des-Prés, un jazz-band sur la scène, qui n'évoque les « Lorientais » que de loin, et des citations de Duke Ellington. Il a construit pourtant une puissante scène finale en superposant un grand *Agnus Dei* polyphonique, la voix d'un officiant en vocalises assez extravagantes, et un dialogue incongru entre Colin et un Jésus mal rasé, sorte de clochard indolent et indifférent, qui lui reproche de ne pas avoir payé plus cher pour l'enterrement de Chloé.

Grande conclusion bien faite, quoique d'une bigarrure peu convaincante, d'autant plus qu'après une scène incompréhensible où Colin (substitut d'un chat) met un couteau sur la gorge de sa souris favorite, le chœur des onze petites filles aveugles vient démentir l'athéisme de Vian en chantant avec beaucoup de conviction une hymne touchante et détonnante au « *bon pasteur qui guide son troupeau vers les eaux de la vie éternelle* »...

Jean-Claude Fall, à qui l'on doit les belles mises en scène de *Werther* et de *Mithridate* au Festival d'Aix-en-Provence, et son décorateur Gérard Didier ont été assez peu inspirés par cette œuvre (le plus spectaculaire étant ces trombes d'eau qui tombent sur le plateau à chaque interlude, on ne sait pourquoi), et les chanteurs paraissent aussi gauches que la déclamation lyrique et Denisov. Seule Véronique Dietschy incarne une exquise et véridique Chloé, sans que l'on puisse faire grand reproche à Thierry Dran, Marcel Quillévéré, Eva Saurova ou Bruce Brewer.

John Burdekin a dirigé la représentation avec une précision et une conviction méritoires, et l'orchestre comme les chœurs de Jean Laforge semblent excellents.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 22 et 24 mars, à 19 h 30.

UN AMÉRICAIN GRAND PRIX ROSTROPOVITCH

Le concours de violoncelle Rostropovitch, organisé par la Ville de Paris en collaboration avec l'association Acanthes, qui réunissait cent trente-six candidats de vingt-sept pays (mais aucun Soviétique), s'est révélé de très haut niveau. Les trois finalistes ont joué le même programme comprenant *Per Slava*, une œuvre de cinq minutes composée spécialement par Penderecki, un très beau chant intérieur, plaintif et véhément, et le *Concerto* de Dvorak, fort bien accompagné par le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par Michel Tabachnik.

Sur le magnifique *Amati* de Léonard Rose, Gary Hoffman (Etats-Unis, vingt-neuf ans) a déployé de merveilleuses sonorités, des phrasés d'une richesse exceptionnelle qui ont amplement justifié son premier prix, et il a donné d'emblée toutes les clés de l'œuvre de Penderecki avec une grande intelligence musicale. Mais dans le *Concerto* de Dvorak, Gustav Rivinius (Allemagne fédérale, vingt ans) s'est montré plus émouvant encore que son aîné, avec un jeu sobre, d'un beau lyrisme intérieur. Le troisième prix est allé à un Allemand, Christoph Richter, à la sonorité métallique, un peu agressive, qui ne manifestait pas la même maturité, malgré un style impeccable.

L'école française, malgré trente-cinq concurrents (contre vingt-quatre Américains et douze Allemands), n'était pas présente en finale.

J. L.

■ 18 000 VISITEURS POUR LE SALON DE LA MUSIQUE CLASSIQUE ET ANCIENNE « MUSICORA » au Grand Palais (*le Monde* du 9 mars), soit un gain de 21 % par rapport à la première édition de ce salon l'an dernier. A ce bilan qualifié de « très encourageant » pour les organisateurs, on peut néanmoins opposer celui du premier Salon du livre en 1981 : 120 000 visiteurs et 170 000 attendus cette année.







« LE VOYAGE D'HIVER », par Peter Schreier

Un chanteur et son double

« *J'ai refait l'expérience d'un long chemin douloureux.* » En le résumant d'un mot allemand intraduisible — *nachfolgung*, quelque chose comme « suivre des traces », — Peter Schreier décrit ce qui s'est passé quand il a chanté *le Voyage d'hiver*. Il dit qu'il a revécu des sensations, revu des images, eu l'impression de chercher à l'aveuglette un personnage qu'il connaissait déjà. Il laisse entendre qu'il s'est découvert un double.

Mais un double peut être cruel, son miroir indiscret. Ténor au riche passé mozartien, voix naguère immaculée, style toujours impeccable, esprit posé, Peter Schreier ne s'est pas jeté tête baissée dans l'hiver schubertien. « *Je suis*, dit-il, *quelqu'un de positif; l'image du voyageur résigné ne correspondait pas à ma conception de la vie.* » Il lui a longtemps préféré l'air pur de *la belle Meunière*.

Puis, en février 1985, à l'occasion de l'inauguration du nouvel Opéra de Dresde, il a chanté pour la première fois, en deux soirées consécutives, ce *Voyage* tant redouté. Le public toussait fort, mais les micros étaient branchés, et ces concerts sont immortalisés sur deux disques compacts dont la sortie, ainsi que celle de l'enregistrement sur microsillon, a été marquée lundi soir par un récital à l'Athénée. Peter Schreier en sort grandi, et métamorphosé. D'une voix désormais accueillante à toutes les nuances de la tristesse, il dit ce qu'il y a à gagner de n'être plus tout à fait jeune.

Peter Schreier ne chantera plus guère Idamante et Tamino. Il va progressivement quitter la scène pour se consacrer à la direction d'orchestre. Reconversion ? Protestation. « *Qu'a donc le public à acclamer follement des contre-ut ? Cela n'a rien à voir avec la musique. Je crois qu'il faut sans cesse se perfectionner. C'est pour cela que je me retire de plus en plus de l'opéra.*

» *Tout est venu de ma jeunesse à Dresde, de la façon dont j'ai été mis en contact avec les anciens maîtres. J'appartenais au Kreuzchor, le plus célèbre chœur d'enfants d'Allemagne avec celui de Leipzig. On y entre à huit ans, on en sort à dix-huit, avec un avenir musical tout tracé, on a étudié Bach, Schütz, Palestrina et Josquin Des Prés, comme on a appris à lire le journal.*

» *Dans Bach, il est impensable de ne pas chanter le rythme indiqué, la note exacte : je ne me suis jamais fait à l'opéra italien, je n'ai chanté que des rôles légers*, l'Elixir d'amour, Don Pasquale, *des souvenirs sans importance. Il y a tellement de chanteurs pour cela, alors qu'il y a si peu d'interprètes pour Bach et Mozart !* » Dans le lied, Peter Schreier soigne la couleur. Dans l'opéra, il raffine la diction : avec le NOP, dirigé par Janowski, il est apparu récemment comme le plus intelligent, le plus inattendu des Loge dans la *Tétralogie* de Wagner.

Ténor cinquantenaire, Peter Schreier s'étonne de s'identifier, « *beaucoup plus qu'il ne s'y attendait* », au héros errant et solitaire du *Voyage d'hiver*. La beauté miraculeuse de l'enregistrement qui sort aujourd'hui vient évidemment de cette identification et de cet étonnement. N'est-il pas conforme à l'esprit de Schubert que les choses les plus profondes se passent en toute simplicité. Sans oublier ce qui se passe entre cette musique et un pianiste. Dans le rôle de l'accompagnateur : Sviatoslav Richter !

ANNE REY.

★ Deux disques compacts Philips 416 289-2.

CINÉMA

« Bleu comme l'enfer », d'Yves Boisset

C'est de quelle couleur une escroquerie ? Prenez un roman quelconque, d'un auteur quelconque, oubliez les deux tiers de l'intrigue en route. Autant dire que vous démarrez à vide. *Dans ce vide, faire revenir un gros truand de flic sans scrupules (joué également sans nuances par* Tcheky Karyo*), complètement toqué de sa femme (la jolie* Myriem Roussel*, en semi-frigide fatale), ainsi que sa sœur un peu gourde (*Agnès Soral*, hélas) et un petit voyou mystérieux et tellement viril (*Lambert Wilson*, bronzé, pas rasé, un chou) qu'il pique la femme du flic.* N'en rajoutez surtout pas plus, vous risqueriez d'avoir un début de film. Pour les dialogues travaillez dans la non-dit. Massacrez deux ou trois fortes cylindrées sur l'autoroute, relevez à la castagne. Oubliez que vous avez tourné *Dupont-la-joie* en 1974 ou *Allons z'enfants* en 1980. Oubliez le cinéma, vous êtes moderne et Beinex est Dieu. Servez froid sans commentaires et partez en courant, comme si vous aviez posé une bombe. *Bleu comme l'enfer ?* Rasoir comme la mort, mouillé comme un pétard, bête comme la lune. — M.B.

ROCK

Latin Quarter au Rex Club

On sait encore peu de choses de Latin Quarter : Anglais, ils sont nés à Manchester de la rencontre en studio de Steve Skaith (le chanteur-guitariste-compositeur) et de Mike Jones, un professeur de littérature qui écrit à présent la totalité des textes. Tous (huit au total) ont fait leurs armes dans des groupes plus ou moins obscurs, mais leur premier album (Modern Times) est une fameuse carte de visite. Dans la mouvance britannique du reggae blanc à la UB 40, ils affirment d'emblée un sens développé de la synthèse. — A. W.

★ Le mercredi 19 mars à 20 heures au Rex Club. Disque : Modern Times (RCA-Ariola, 207091).

NOMINATION DE M. GUÉNOUN A REIMS

M. Jean Falala, député et maire de Reims, regrette que le ministre de la culture ait nommé unilatéralement Denis Guenoun à la tête du centre dramatique, « *ce diktat qui ôte à la municipalité la possibilité de se prononcer en toute sérénité entre plusieurs candidats* », alors qu'elle verse plus de 3 millions pour le fonctionnement du centre dramatique, qui occupe des locaux municipaux.

D'autre part, les conseillers communistes des Hauts-de-Seine demandent à M. Graziani, président du conseil général, que la subvention du Théâtre des Amandiers soit maintenue dans son intégralité.

COMMUNICATION

SOUCIEUSE DE SA SURVIE

L'INA veut travailler pour les nouvelles chaînes

Comment trouver sa place dans le paysage audiovisuel lorsqu'on n'est pas une chaîne, ni, pour l'essentiel, une société de production ? C'est la question que doit résoudre périodiquement l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). En 1974, lors de la suppression de l'ORTF, le législateur avait bien failli oublier la recherche, l'archivage et la formation : ce n'est qu'en dernière minute que l'INA avait été créé pour mener à bien ces missions hétérogènes.

En 1982, la gauche reconduit l'Institut dans ses fonctions mais sans améliorer sa position : dépendant d'une contribution forfaitaire des chaînes, il a du mal à imposer une stratégie de développement autonome. Aujourd'hui, alors que le nouveau pouvoir veut réduire le service public de l'audiovisuel, l'INA n'est-il pas condamné à disparaître ?

C'est compter sans son bouillant président, M. Jacques Pomonti, qui prend les devants en s'attaquant au marché des nouvelles télévisions. Avec dans sa manche un atout de poids : l'importance des archives dans une situation marquée par la pénurie de programmes. « *On a vu au dernier marché international de Monte-Carlo les grandes compagnies américaines proposer l'intégralité de leurs catalogues*, explique M. Pomonti. *Elles comptent bien faire en France d'aussi bonnes affaires qu'il y a dix ans en Italie. Si l'on ne veut pas voir nos écrans envahis de programmes américains, l'INA doit pouvoir mettre à la disposition des nouvelles télévisions toute la richesse du patrimoine de la télévision française.* »

En théorie, pas de problème. L'INA est libre de commercialiser toutes les émissions, cinq ans après leur passage à l'antenne. L'Institut est déjà en négociation avec la chaîne musicale TV 6, qui souhaite marier dans sa programmation histoire du rock et mémoire de la télévision. Mais voilà que les chaînes publiques s'inquiètent : vont-elles laisser leurs propres productions alimenter l'antenne de leurs concurrents ? Aussi menacent-elles d'utiliser leur droit de préemption pour empêcher toute vente au secteur privé.

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle tente depuis quelques semaines de trouver une solution au litige. Conscient des problèmes de financement des chaînes publiques, M. Jacques Pomonti propose aujourd'hui de les intéresser à la vente : un pourcentage alimenterait un fonds destiné à aider la création sur TF 1, A 2 et FR 3. Mais les chaînes se font tirer l'oreille : elles estiment qu'en s'occupant d'un nouveau marché, l'INA va négliger ses obligations à l'encontre du secteur public et réduire ses services, dont la qualité est déjà très critiquée.

« *Il faut en finir avec ce mythe de l'INA bureaucratique et peu efficace*, s'indigne M. Pomonti. *Savez-vous que nous livrons chaque jour quelque 300 documents d'archives. En cinq ans, nous sommes passés de 35 000 à 80 000 transactions par an. Une augmentation qui est due en grande partie à la généralisation des rediffusion sur la télévision publique : 24 % du temps d'antenne (hors plateau) sur TF 1 l'an dernier contre seulement 13 % en 1983.* »

Participation à la « Sept »

Mais le président de l'INA ne borne pas ses ambitions à la commercialisation des archives. L'Institut détient 15 % du capital de la « Sept », qui prépare les programmes de la chaîne culturelle, et ne compte pas se limiter au simple rôle de partenaire financier. M. Pomonti se souvient qu'il a été pendant plus d'un an chargé de mission sur le projet de satellite de télévision directe et est prêt à reprendre son bâton de pèlerin au profit de la septième chaîne.

« *C'est un projet évident parce qu'il est évident qu'une chaîne publique doit diposer d'une audience européenne et des atouts techniques de la norme D 2 Mac Paquets*, explique M. Pomonti. *Il faut construire autour de cette télévision culturelle un véritable partenariat européen des chaînes publiques : l'INA, qui a des relations très étroites avec un grand nombre de nos voisins, s'y emploiera. Il mettra également au service de cette formidable idée toutes ses ressources en recherche et en programmation. Des équipes travaillent déjà sur des idées de magazines, de flashes d'actualité et même de bulletins météo. Contrairement à beaucoup, j'estime qu'une chaîne culturelle européenne doit faire de l'information.* »

Dernier volet des projets de M. Pomonti : la formation professionnelle. L'installation au Palais de Tokyo d'un Institut national de formation au cinéma et à l'audiovisuel ne doit pas faire oublier que l'INA dispose à Bry-sur-Marne de vastes locaux et d'équipements sophistiqués pour assurer la formation des personnels de la radiotélévision. « *Nous allons renforcer nos actions dans ce domaine, assurer des passerelles entre le cinéma et les techniques de l'audiovisuel en parfait accord avec le Centre national de la cinématographie* ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA TÉLÉVISION DIRECTE PAR SATELLITE

L'Etat assure la moitié du financement de TDF 1 et TDF 2

A *étudier ses comptes*, la télévision commerciale par satellite n'a, en France, de commercial que le nom. C'est en effet l'Etat qui sera amené à prendre en charge près de la moitié du financement du programme des satellites de télédiffusion de France, TDF 1 et TDF 2, selon le budget présenté, le 13 mars, par M. François Schoeller, président de l'établissement public. Le même jour, il paraphait, avec le secrétaire général d'Arianespace, M. Roland Deschamps, les contrats de lancement de TDF 2, prévu en juillet-août 1988, près de deux ans après le lancement de TDF 1, annoncé pour novembre 1986.

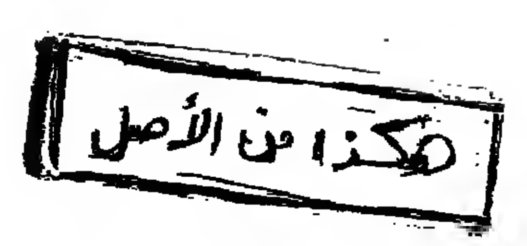
En effet, les sociétés de diffusion privées n'auront à payer, les deux premières années, qu'un tarif de location de 55 millions de francs par canal et par an. Certes, une progression de ce prix est ensuite prévue. Mais il est loin d'atteindre le point d'équilibre de construction et de fonctionnement du satellite, estimé à 127 millions de francs par canal et par an. Cet équilibre ne serait finalement atteint que la douzième année de location, c'est-à-dire bien après la fin de la durée de vie des satellites en question, de sept ans en théorie. Alors, TDF 1 et TDF 2 auront été remplacés par d'autres engins, dits de la deuxième génération.

C'est donc sans doute l'Etat qui financera 1,3 milliard de francs sur les 2,7 milliards du coût total des deux premiers satellites. De 1981, date de la première commande de TDF 1, à 1986, les pouvoirs publics ont déjà versé plus de 1 milliard de francs en dotation en capital ou en consolidation des 440 millions de prêts, du FDES (Fonds de développement économique et social, un organisme public d'aide aux entreprises). De 1986 à 1993, l'Etat sera sans doute — quoiqu'il ne se soit pas formellement engagé sur le sujet — également amené à combler le trou de 268 millions, soit la différence entre les emprunts, les dotations en capital et les remboursements prévus.

Quant à TDF, il en ira aussi de ses deniers, puisque l'organisme public entend participer directement au projet, au moins pour 1,1 milliard. Un autofinancement qui ne sera sans doute pas de nature à redresser les comptes d'une société, déjà en difficulté. Un rapport du Sénat de février 1986 note que l'emprunt nécessaire à l'équipement essentiel à la diffusion de la «5» et de la «6», allaient encore «*fragiliser une situation financière déjà passablement tendue*». L'endettement global de TDF était en effet passé de plus de 440 millions en 1984 à 680 millions de francs, en 1985, soit de 15 % à 20 % de ses fonds propres, ratio qui devrait atteindre 25 % en 1986.

Les sociétés de diffusion ne sont pas les seules à bénéficier des incitations à l'exploitation des satellites de diffusion directe. Du côté réception, les fabricants d'antennes se voient aussi proposer une aide de 200 millions de francs, étalée sur trois ans. Une somme assurée, en fait, par les sociétés de diffusion, qui, dans leur contrat avec TDF, se sont engagées à verser 15 millions de francs par an et par canal, pour favoriser le développement des antennes. Une décision justifiée puisque, sans les paraboles et leurs accessoires électroniques, le signal satellite passerait au-dessus de la tête des téléspectateurs potentiels, sans les atteindre. Mais cette aide est bien le signe que les fabricants d'antennes se font tirer l'oreille avant de lancer les investissements de mise en production. Ils demandent d'abord à être convaincus que les programmes, finalement sélectionnés pour être diffusés sur le satellite, inciteront réellement les particuliers à investir les quelque 7000 F que coûte une antenne de réception individuelle des satellites de diffusion directe.

DOMINIK BAROUCH.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT, Lucernaire (45-44-57-34), à 18 heures.
LES JUSTES, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30.
QUEL AMOUR, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.
LE CHAUFFOIR (HOT HOUSE), Atelier (46-06-49-24), 21 heures.
MAQUILLAGES, Maison des cultures du monde (45-44-41-42), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 19 h 30 : le Parc : Théâtre Gémier : 20 h 30 : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Concerts/spectacles : 20 h 30 : Ateliers musique et micro-informatique (Ch. Droulers).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 21 h : Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi) ; Saison Rossini : 18 h 30 : Il signor Bruschion (livret de G. Foppa ; dir. musicale : J. Kaltenbach).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Voussou N'Dour (Sénégal).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant, 23 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : Jokko fête son anniversaire.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : 40 paysages fixes pour piano ; 23 h : : Inside Nights.
BOURVIL (43-73-47-84) (O., L.), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 22 h : l'Homme de parenthèse.
ENSATT (48-74-44-30), 20 h 30 : Agamemnon.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'on face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : L'assaut ou quarante ans d'absence.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : V. Theraulaz.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), à 20 h 30 : Cheng, Shui Cheng.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Talila.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : G. Parking.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Personne.
LE MANOIR (43-71-27-48), 20 h 30 : Au bout du comptoir.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
Salle M.L. KING, 20 h 30 : Chants traditionnels et danses de Madagascar.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.

La danse

DIX-HUIT THEATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : C. Buri Herschern, J.-P. Cealis.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (le Concours).

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

MARDI 18 MARS

Lucernaire, 20 h 30 : V. Lespagnol (Lespagnol).
Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov (Beethoven, Chopin, Ravel).
Th. de la Bastille, 23 h : Inside night.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. S. Vegh (Beethoven, Schubert).
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Verdi).
Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, (Mozart).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Cl. Mallois, F. Bellec (Bach, Schubert, Poulenc).
Eglise St-Louis des Invalides, 20 h 30 : M.-Cl. Alain (Bach, Dupré, Alain).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Orchestres de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, chorale E. Brasseur (Bach).
Salle A. Marchal, 21 h : Ensemble 4 voix 4 mains (Brahms, Schumann).

Mardi 18 mars

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : B. Wilens Quartet, Ph. Petit.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Maria.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Milliet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Viva Maria.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Nihilo.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : L. McPherson.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : M. Mardiguian.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Facettes Vega.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : M. Saury.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Art Farmer Quartet.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A Herve Trio.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Femme assise.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), Grande salle : 21 h : Marat-Sade. Petite salle : 21 h : l'Homme gris.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : le Café.
CERGY-PONTOISE, Théâtre (30-30-33-33), 18 h 30 : Phèdre.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden Arabie.
MONTARGIS, Salle des Fêtes (85-28-16), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : J. Mercier (Durville, Ravel, Bartok).
MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Entre deux portes.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), à 20 h 30 : Entretien de M. Descartes avec Pascal Le Jeune. Grande salle 20 h 30 : Technique pour un coup d'Etat.
SAINT-MAUR, Théâtre (48-89-22-11), à 21 h : le Crime anglais.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : la Dupe.
TRAPPES, Grenier à Sel (30-62-84-38), 20 h 30 : la Mort, le Moi, le Nœud.
LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), 21 h : J. Slyde et S. Petronio.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à A. J. Pakula : Merci d'avoir été ma femme (vostf) ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : l'Anna, de E. Van Zuylen (vostf) ; 21 h, Hommage à R. Leenhardt : Naissance du cinéma ; les Dernières Vacances.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (42-22-46-01).
AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaité-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) – V.o. : UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Espace-Gaité, 14e (43-27-95-40) – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AGNÈS DE DIEU, film américain de Norman Jewisson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse, Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
BLEU COMME L'ENFER, film français d'Yves Boisset : Forum 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ, film français de Max Pecas : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
HEARTBREAKERS, film britannique de Boby Roth (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
INSPECTEUR LAVARDIN, film français de Claude Chabrol : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR, (*) film américain de Stuart Gordon (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE, (*) film français de Paul Vecchiali : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LE TRIOMPHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL, film américain de John Hough (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90). – (V.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).
CUORE (It.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), (v.o.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ELENI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40 ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).
L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).
ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47.
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LINK (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
MYSTÈRE (It., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE (Fr.) : George V, 5e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

Les festivals

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) : les Inconnus dans la ville.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) : 17 h 40 : l'Héritière ; 19 h 50 : Prix de beauté ; 21 h 25 : Journal d'une fille perdue.
SOIRÉE DU COURT MÉTRAGE, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.
FESTIVAL DE FILMS (v.o.), Kinopanorama, 15e (43-06-50-50), 18 h 05, 20 h 20 et 22 h 35 : Alien (*).
J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : la Poupée.
KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18h 30 : Dodes Caden.
RÉTROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), 16 h 15 : Acte du printemps ; 18 h 30 : Benhilde.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Rocky IV.
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h : Andreï Roublev.
INTÉGRALE VARDA, Olympic, 14e (45-43-99-41), Salle 1 : Intégrale Agnès Varda, : Du côté de 2 côtes - Du côté de la Côte - Lions Love. Salle 3 : Festival de Créteil : hommage à Mai Zetterling et Bulle Ogier, 18 h et 22 h : les Amoureux ; 16 h et 20 h : la Vallée.

Les séances spéciales

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 45.
COUP DE CŒUR (A., v. o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h.
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h 15 : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 22 h 30.
PARIS, TEXAS (A. v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 10.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 0 h 25.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
TESS (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Bouvard-Collaro : deuxième round

On craignait, mais on attendait. Philippe Bouvard fait rire, certes, plus dans la vulgarité que dans la nuance. Mais ce mondain-travailleur est malin : il utilise ses recettes avec ce qu'il faut de cynisme, et un superprofessionnalisme. Il tire son épingle du jeu par un mépris sans faille et un pessimisme ravageur.

Mais hier, quelle déception ! Pis, quelle médiocrité ! Neuf mois de préparation pour arriver à ça... Un « Petit Bouvard illustré », où les plaisanteries s'enchaînent sans s'emballer, avec quelque chose de plat, de mécanique, comme ces faux rires d'un faux public, acheté au mètre, et plaqués en vague de fond, avant, pendant, et après les gags.

Les journalistes-comédiens du « Petit Bouvard », installés dans la rédaction de « l'idiot visuel », ont développé quelques manières de truquer les urnes, bulletins électrifiés, bulletins à colle, bonbons donnés aux vieux... A part un ou deux gags qui ont failli arriver à ce délire qui met enfin de bonne humeur, le nouveau Bouvard ne décollait pas. Ce qui manque à Bouvard, c'est ce qu'a Collaro, qui a repris ses « bébêtes » hier aussi, après quinze jours d'interruption pour cause de campagne électorale : la connivence avec le public et cette alchimie mystérieuse qui transforme et dépasse les plaisanteries (basses), les gags (vaseux), les calembours à tiroirs. Avec Collaro, pas de mépris, mais quelque chose d'humain, d'affectueux, de complice. La bêtise, c'est une forme de dérision (au premier, deuxième ou troisième degré), avec une distance un rien insolente. Ses bébêtes qui croyaient toutes avoir gagné au lendemain des élections (« Mais qui a perdu ? C'est lui »), avaient retrouvé leur pêche habituelle.

Quel sera l'effet de ce nouveau Bouvard sur le journal d'Antenne 2 ? Qui va prendre l'avantage dans ce deuxième round Collaro-Bouvard ? Pendant les deux semaines de campagne électorale, où ni « Cocoricocoboy » ni « La Trappe » n'ont été diffusés, le « 20 heures » de la deuxième chaîne a vu une montée progressive de son écoute (de 4 à 8 % !) Il n'est pas certain que la nouvelle « locomotive » du journal, à 19 h 40, n'inverse à nouveau la vapeur.

CATHERINE HUMBLOT.

Mardi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : SARL ou Société amoureuse à responsabilité limitée.
Téléfilm de Christian-Jaque, d'après M. Mithois, adapt. J. Emmanuel et M. Mithois. Avec J.-P. Darras, D. Auteuil, D. Saval... (redif.).
Ruiné par les femmes, un diamantaire espère se venger avec la complicité de son fils, qui est très séduisant. Il fait passer une petite annonce : « Homme jeune et beau cherche femme jeune et riche, en vue mariage... » Du théâtre de Boulevard au petit écran.

22 h Le magazin.
Emission littéraire de Pierre Dumayet. Réal. G. Daude.
Premier numéro d'une nouvelle émission littéraire. Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, nous fait entrer dans le secret des librairies dans le monde de l'écriture.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Transamerica Express.
Film américain d'Arthur Hiller (1976), avec G. Wilder, J. Clayburgh, R. Pryor.
Un éditeur de Los Angeles se rend à Chicago par le train. Sa rencontre avec une séduisante secrétaire le plonge dans une aventure criminelle. Comédie policière et burlesque rappelant — volontairement — certains films de Hitchcock. Un univers abracadabrant pour Gene Wilder. Une action qui s'emballe. On s'amuse.

22 h 30 Magazine : Cinéma cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
Des portraits de Glenn Ford, Christophe Lambert, Meryl Streep et Bernadette Lafont et Bob Fosse ; un entretien avec Howard Hawks.

23 h 20 Série : Johnny Staccato.
Superbe série télévisée américaine en noir et blanc. Piano, jazz, ambiance des boîtes de nuit à New-York. Du « polar » de classe avec John Cassavetes dans le rôle du pianiste. A garder précieusement sur cassettes.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : les Dents de la mer II.
Film américain de Jeannot Szwarc (1978), avec R. Scheider, L. Gary, M. Hamilton, J. Mascolo, J. Kramer.
Un nouveau requin géant vient terroriser la station balnéaire qui avait déjà eu bien des malheurs. Nouvelle mouture, plutôt que suite, du film de Spielberg. Comme on connaît déjà l'histoire et qu'ici le réalisateur en reste à l'anecdote, on oublie d'avoir peur.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Emissions régionales.

23 h 45 Prélude à la nuit.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h L'âge en fleur ; 17 h 15, série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Mighty mouse ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Information ; 19 h 38, feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, Tranches de vie, film de F. Leterrier ; 22 h 10, Bons Baisers de Hong-Kong, film de Y. Chiffre ; 23 h 45, Délit de fuite, film de C. Braverman ; 1 h 15, Série : Mike Hammer ; 2 h 5, Série : Le frelon vert ; 2 h 25, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30 Fantastique mardi : Star Trek II (la Colère de Khan), film de Nicolas Meyer (1982).

22 h 30, Jonathan, magazine de l'aventure.

23 h 30 Radif. des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 à 2 h programme musical

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes nº 4 en si bémol majeur » de Vachon, « Intermittences V, pour trio à cordes et deux guitares » de Makino, « Quatuor à cordes en fa majeur » de Rubinstein, par le Trio à cordes de Paris : C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, deuxième violon, J. Horreaux et J.-M. Trehard, guitares.

22 h 30 L'univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : musique arménienne.

0 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Scriabine, par V. Ashkenazy.

Mercredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série Arsène Lupin : l'agence Barnett.
D'après le livre de Maurice Leblanc, adapt. J. Nahum et R. Wheeler, réal. J.-P. Decourt. Avec G. Descrières, J. Balutin, M. Bardollet... (redif.).
Le célèbre gentleman cambrioleur refait son apparition au petit écran pour tenter cette fois-ci de retrouver le trésor du roi Dagobert et de doubler par la même occasion le petit inspecteur Béchoux.

21 h 35 Sports : Patinage artistique.
En direct de Genève, championnats du monde.
Figures libres couples, commentaires d'A.-S. de Kristoffy et A. Escoubé.

23 h Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invité : Bernard Sobel, qui met en scène « la Ville » de Paul Claudel, au Théâtre des Amandiers jusqu'au 20 avril. Au sommaire : l'imaginaire médiéval, avec l'historien Jacques Le Goff.

23 h30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Malédiction de la veuve noire.
Réal. D. Curtis. Avec T. Franciosa, D. Mills... (Redif.)
Une étrange jeune femme entre dans un bar où deux hommes boivent leur dernier verre, et demande si quelqu'un peut l'aider à faire démarrer sa voiture. Il y aura une victime, puis plus tard une autre. Des morts pas ordinaires. On parle d'araignées...

22 h 10 L'opéra sauvage.
Une musique qui vient de Bali, de F. Rossif.

23 h 5 Journal.

> Attention, le programme de la soirée pourrait être modifié de la façon qui suit en cas de retransmission de la Coupe d'Europe de football : **19 h 05 D'accord pas d'accord. 19 h 10 le Petit Bouvard illustré. 19 h 30 Journal. 19 h 55 Football : Coupe d'Europe Nantes-Inter de Milan.** Commentée par Michel Drucker et Roger Piantoni. 1/4 de finale retour, suivie à 21 h 55 de Juventus-Barcelone, 1/4 de finale retour. **23 h 30 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : la Fête en France.
L'ange du hasard, de F. Duprat, réal. R. Darbon, production FR 3 Lorraine-Champagne-Ardennes.
Des chanteurs se servent d'une trame dramatique pour illustrer leurs chansons et divertir le public. Maxime vient de mourir, or il sourit car il va observer sa vie racontée par son majordome... Avec Nicoletta, Isabelle Mayereau, Tom Novembre, Romain Didier...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Hambourg 86, ville chic et port choc, un reportage de Dominique Vodel et Michel Bazille. Une foule d'images et d'impressions à peine perceptibles d'une ville au passé opulent.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Cinéma sans visa : Destinées.
Film yougoslave de Predrag Golubovic (1978), avec B. Sotlar, F. Begoli, M. Leso. (v.o.).
Les habitants d'un village isolé, où sugit la guerre, se trouvent face à la mort et à l'esprit de liberté. Recherche d'une dramaturgie nouvelle sur les thèmes de l'oppression, du combat, de l'héroïsme. Film inédit en France.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Variations sur le thème « Au clair de la lune », par Alexandre Lagoya, guitare.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 45 et 14 h) ; 9 h 10, Missiles d'octobre, film de A. Page ; 12 h, dessin animé ; 12 h30, Magazine : direct ; 14 h 50, Série : Mike Hammer ; 15 h 35, Lace (2e partie) ; 17 h 5, Les branchés débranchés ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxi-tête (19 h, Zénith ; et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir, film de P. Clair ; 22 h 40, football ; 0 h 20, La fièvre au corps, film de L. Kasdan ; 2 h 10, Série : La rançon de la gloire.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo road.

21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick.

22 h 30 Big Bang, magazine scientifique.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

21 h 30 Mise en scène imaginaire : Talila, dans son nouveau spectacle, Casino de Vichy (enregistrement au Théâtre Dejazet).

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

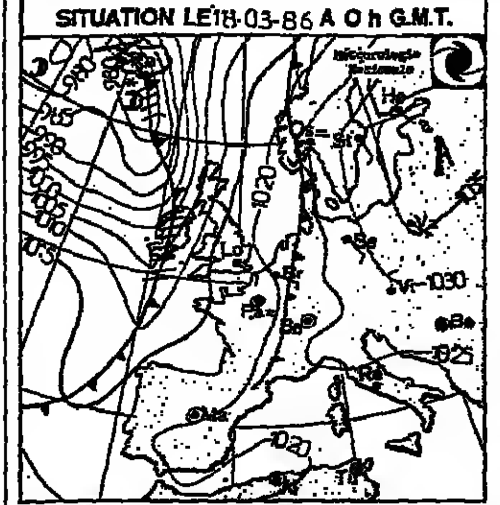
20 h 30 Concert (donné le 10 septembre pour les Semaines musicales d'Ascona) : « Sinfonia », extrait de la « Cantate BWV 42 », « Suite pour orchestre nº 1 en ut majeur », « Concerto pour clavecin et cordes en mi majeur », de J.-S Bach, « Concerto grosso en sol majeur », de Haendel, « Concerto pour violon et cordes nº 4 en mi majeur », de Telemann, par The English Concert, dir. et clavecin T. Pinnock, S. Standage, violon.

22 h Les soirées de France-Musique : cycle acoustique ; à 23 h 5 Jazz-club.

> Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 15 mars).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19-03-86 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie nationale

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 mars à 0 heure et le mercredi 19 mars à minuit.

Les fronts qui traversent la France ralentissent leur progression vers l'Est ce qui a pour effet de donner des pluies plus fortes dans l'intérieur du pays. Les hautes pressions des Açores se prolongent par une dorsale vers l'Espagne.

Mercredi : Sur les Alpes, la Provence et la Corse le ciel sera peu nuageux le matin, des nuages arriveront dans l'après-midi. Sur la Bretagne, la Vendée et le Cottentin ciel variable le matin avec des averses côtières. Sur toutes les autres régions, ciel variable le matin avec des pluies éparses. Temps très doux de l'Aquitaine au Nord où il fera 9 à 11 degrés le matin. En cours de journée, un temps variable avec des averses s'établira sur la moitié ouest.

En soirée les nuages persisteront des Vosges et de l'Alsace au nord des Alpes. Les températures maximales seront comprises entre 10 à 13 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 16 degrés sur la moitié sud.

Le vent restera faible à modéré dans l'ensemble, il soufflera du sud avant l'arrivée de la pluie, puis tournera au nord-ouest l'après-midi de la Manche aux Pyrénées.

Évolution prévue pour la fin de semaine

Deux passages perturbés se succéderont sur notre pays durant la fin de semaine, une première perturbation traversant la France du nord-ouest vers le sud-est durant les journées de jeudi et vendredi, suivie d'une hausse sensible du champ de pression, la seconde perturbation gagnant la moitié nord dans la journée de dimanche. Le champ restant relativement élevé durant toute la période, l'activité pluvieuse de ces fronts perturbés restera modérée.

Jeudi 20 mars : Le matin, temps peu nuageux sur la plupart de nos régions, avec nombreuses formations brumeuses se dissipant avant la mi-journée. Ciel très nuageux des Vosges au nord des Alpes. Dans la matinée, ciel se couvrant de la Manche occidentale à la Vendée avec pluies intermittentes débutant sur la Bretagne. Extension de ce temps faiblement perturbé au cours de la journée à l'ensemble des régions, excepté le sud des Alpes et le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, retour à un ciel plus favorable dans le Nord-Ouest, avec quelques averses près de la Manche.

Températures minimales 0 à 3 degrés du Centre-Est au Massif Central, 5 à 8 degrés près de la Méditerranée, 3 à 6 degrés ailleurs. Températures maximales : 10 à 13 degrés en général, atteignant 14 à 18 degrés sur les régions les plus méridionales.

Vendredi 21 mars : Temps couvert et faiblement pluvieux le matin des Charentes et des Pyrénées au Jura et à la Méditerranée, ce temps faiblement perturbé se décalant dans la journée vers le Sud-Est, pour se limiter le soir au sud des Alpes et à la Corse. A l'arrière, établissement d'un temps nuageux avec éclaircies devenant de plus en plus larges au cours de l'après-midi, et rotation du vent au secteur nord, modéré en général, assez fort en vallée du Rhône.

Températures minimales en baisse de 1 à 2 degrés dans le Nord-Ouest, en hausse de 1 à 2 degrés ailleurs, maximales en baisse de 1 à 3 degrés.

Samedi 22 mars : Évacuation en cours de matinée des nuages résiduels du Sud-Est. Généralisation d'un temps frais et brumeux le matin, ensoleillé dans la journée. Toutefois, de la Bretagne au Nord, fréquents passages nuageux le matin avec pluies et bruines côtières éparses, amélioration l'après-midi.

Vent de nord modéré en vallée du Rhône. températures minimales en baisse de 1 à 3 degrés, maximales sans grand changement.

Dimanche 23 mars : Temps frais et brumeux le matin, ensoleillé dans la journée sur la majeure partie du pays. Ciel devenant toutefois plus nuageux dans l'après-midi près de la Manche, extension de ces nuages aux régions situées au nord de la Loire. Peu de précipitations. Températures en faible hausse sur l'ouest du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 17 mars, le second le minimum de la nuit du 17 mars au 18 mars) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bréhat, 11 et 6 ; Brest, 13 et 7 ; Cannes, 16 et 6 ; Cherbourg, 12 et 2 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 16 et 0 ; Dinard, 13 et 6 ; Embrun, 13 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 19 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 19 et 0 ; La Rochelle, 15 et 9 ; Lille, 9 et 6 ; Limoges, 14 et 7 ; Lorient, 14 et 6 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille-Marignane, 16 et 5 ; Nancy, 15 et 0 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Montsouris, 12 et 8 ; Paris-Orly, 12 et 6 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 14 et 6 ; Rouen, 10 et 5 ; Saint-Etienne, 15 et 5 ; Strasbourg, 17 et 0 ; Toulouse, 17 et 9 ; Tours, 14 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 ; Genève, 14 et 2 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 17 et 6 ; Rome, 16 et 2 ; Stockholm, 5 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

COMMUNICATION

MESSAGE POUR LA RÉUNION. — Kanal Océan Indien, nouvelle agence d'informations sonores de l'île de la Réunion, organise un service gratuit de messages personnels pour la communauté réunionnaise en France. Pour envoyer un message à la Réunion à l'intention de sa famille, de ses amis, il suffit de composer le 16 (1) 46-68-62-62. Le message, enregistré sur répondeur automatique, sera diffusé quelques jours après sur une dizaine de radios de bande FM à la Réunion.

★ **Renseignements : M. Coupechoux, 27, rue Pierre-Cót, 92160 Antony. Tél. : 16 (1) 46-68-80-81.**

FORMATION

CULTURE EN AVIGNON. — Le Centre de formation national d'Avignon, créé en 1984 avec le soutien des ministères de la culture, de l'éducation nationale et du travail, propose à des personnes âgées de plus de vingt-cinq ans, justifiant de plusieurs années d'activité à un poste de responsabilité dans le domaine culturel ou autre, une formation à temps plein sur douze mois sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de « direction de projets culturels, politiques culturelles ». Ce diplôme est délivré par l'Institut d'études politiques de Grenoble (université des sciences sociales de Grenoble II). Les vingt stagiaires recrutés pourront avoir deux statuts : demeurer rémunérés par un employeur ou un fonds de gestion du congé individuel de formation ; s'ils sont demandeurs d'emploi, cette formation étant agréée par l'Etat au titre de la rémunération de la formation professionnelle, recevoir un salaire mensuel dont le montant est établi en fonction de leur situation antérieure. Le CFNA ne prend à sa charge ni l'hébergement ni la nourriture.

★ **Dossiers de candidature disponibles sur simple demande. Date limite de dépôt : 15 avril. Droits d'inscription payables par trimestrialités : 12 000 F. CFNA, 17, rue de la République, 84000 Avignon. Tél. : 90-82-20-97.**

JEUNES

PAQUEBOT POUR RIO. — Après les opérations « Train Paris-Pékin » et « Paquebot *Mermoz* pour le Canada », le ministère de la jeunesse et des sports et la Maison des jeunes de Conflans-Sainte-Honorine lancent le projet « France-Brésil ». Les jeunes de quinze à vingt-cinq ans, ayant élaboré un projet culturel, industriel, scientifique, économique, sportif ou de recherche intéressant les deux pays embarqueront, s'ils sont parmi les trois cent cinquante sélectionnés, sur un paquebot à destination du Brésil.

Le voyage durera de dix à douze jours. Les activités de bord seront celles choisies par les lauréats : débats, spectacles ou jeux de société. Durant sept à neuf jours au Brésil ils rencontreront de jeunes Brésiliens et, suivant les projets proposés, pourront mettre en œuvre un véritable échange qui se prolongera au-delà du séjour.

La contribution financière est fixée à 8 900 F, mais il est possible d'obtenir une bourse du Fonds départemental d'initiative des jeunes ou des aides de vacances de la caisse d'allocations familiales ou d'un comité d'entreprise.

★ **Dossiers à adresser avant le 31 mars à la Maison des jeunes et de la culture. Maison pour tous. France-Brésil. Les Terrasses, avenue du Pont, 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Tél. : (16-1) 39-19-56-60.**

VACANCES

L'HISTOIRE A LA TRACE. — Pour les amateurs d'histoire de l'art, Temporalis propose un circuit de six jours dans le Midi de la France avec des historiens d'art. Durant ce séjour, ils visiteront le musée de Saint-Raymond (gallo-romain), la basilique de Saint-Sernin (XIe-XIIe siècle), les grottes préhistoriques de Niaux, les châteaux cathares de Montségur et Puivert, le musée Goya à Castres, le musée Toulouse-Lautrec à Albi, le musée Ingres à Montauban, le musée des Augustins (sculptures médiévales et peintures du XIXe siècle), l'église et le cloître des Jacobins (XIIIe-XIVe siècle), la cité médiévale de Carcassonne et assisteront à des cours sur l'époque médiévale, l'art gothique, l'art rupestre préhistorique et la peinture au XIXe siècle.

★ **Temporalis, 3, rue du Sénéchal, 31000 Toulouse. Tél. : 16 (61) 21-78-04.**

« NE PENSONS A RIEN, LE COURANT... » — La Péniche d'initiation à l'environnement Atlantique Méditerranée (PIEAM), centre permanent d'initiation à l'environnement, organise des croisières sur des thèmes spécifiques et diversifiés : architecture, agriculture et viticulture, milieux naturels, ethnie, sites et paysages des canaux du Midi. Ces croisières sont animées par des conférenciers. Une bibliothèque complète l'information et des vélos sont disponibles pour de courtes promenades le long du canal. Les passagers pourront découvrir la vie à bord et la tradition batelière.

★ **Renseignements et réservations : PIEAM loisirs accueil, 18, place Dupuy, 31000 Toulouse. Tél. : (16) 61-62-42-62.**

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 MARS

« Anciens logis du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, Fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel de Ville (sortie Lobau) (P.-Y. Jaslet).

« L'UNESCO et film sur la Cappadoce », 14 h 45, place Fontenoy (AITC).

« La religion égyptienne », 14 heures, Louvre (Clio).

« L'Egypte au Louvre », 14 h 30, bureau d'information porte Denon (Paris Passion).

« Versailles : l'hôtel de Mme du Barry », 14 h 30, 21, avenue de Paris.

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice », 15 heures, métro Cité (sortie marché aux Fleurs) (M. Ragueneau).

« L'Ecole des beaux-arts et l'hôtel de Chimay », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Arts et curiosités de Paris).

« Musée de Cluny » (orfèvrerie, tapisseries, etc.), 14 h 30, 6, place P.-Painlevé (caisse) (Approche de l'art).

« Le Mariage du siècle : Louis XIV et Picasso », 11 h 15, 7, rue de Thorigny.

« La porcelaine : Vincennes et Sèvres », 15 heures, entrée Musée arts décoratifs (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du marais, place des Vosges », 14 h 30 (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 19 h 30 : « Cycle art et civilisation de l'Egypte : la religion, le calendrier et les fêtes » ; 20 h 30 : « Théâtre : Les douze heures de la nuit » (deuxième représentation). Tél. : 45-24-49-08.

9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « L'art moderne révélateur de l'inconscient collectif en Europe et en Amérique » (M.-R. Huyghe, de l'Académie française). Tél. : 43-59-71-72.

1, rue Descartes, Amphi Poincaré : « Le discours des sciences humaines et discours philosophique » (M. Kortian), débat ouvert par M. Abensour.

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Au-delà des religions » (Père H. Biondi).



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4185

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■				■		
IV				■		■			
V					■				■
VI		■						■	
VII									
VIII					■				
IX			■				■		
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Revient périodiquement. – II. Prononcer de telle sorte que l'interlocuteur puisse dire, en général : « Je vous ai compris ! » – III. Ordinal. On le retourne pour lui donner l'aspect du neuf. Participe passé. – IV. Grinceur pendu haut et court. Roule parfois les mécaniques ou début de ces dernières. – V. Le plus barbu des enfants de Cérès. Pour le soutenir, son pilier a souvent besoin d'un poteau. – VI. Trop élevé, beaucoup le visent, peu l'atteignent. – VII. Telle une femme « entretenue » et très intéressée. – VIII. Arrête ou permet d'aller de l'avant. Produit d'une fournisseuse de lait de beauté. – IX. Interjection. Dieu scandinave. Note. – X. Décontenancée. – XI. Camille le fut cruellement.

VERTICALEMENT

1. Duel entre deux mâles dont l'un, au moins, porte des cornes. – 2. Agrémenter. Objectif d'un casseur sans ambition. – 3. Note. Sema le trouble. Possessif. – 4. Situé dans les « greffes ». Condamner au régime de la purée. – 5. Musicale ou non, elle débite des morceaux. Préposition. Avec l'emballage. – 6. Contracté. Fruit pouvant nuire à la branche. – 7. Personnel. Trop retors pour se faire entortiller. Un peu d'ail. – 8. Savait compter. Maltraité par le temps. – 9. Combine. Qui a meilleur air.

Solution du problème nº 4184

Horizontalement

I. Gigolo. Et. – II. Original. – III. Méninges. – IV. Ures. – V. Apre. Eon. – VI. Glu. Ondée. – VII. Eu. Intrus. – VIII. Mer. Or. – IX. Minimum. – X. Ie. Sûreté. – XI. Erre. Issu.

Verticalement

1. Gommage. Mie. – 2. Ire. Plumier. – 3. Gin. Ru. En. – 4. Ogive. Irisé. – 5. Lin. On. Mu. – 6. Onguent. Uri. – 7. Aérodromes. – 8. Elseneur. Ts. – 9. Es. Feu.

GUY BROUTY.

RESULTATS COMPLETS Nº 30 – LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	BASTIA	MARSEILLE	1	N	X	9	TOULOUSE	LAVAL	X	N	2
2	METZ	AUXERRE	X	N	2	10	MONACO	LE HAVRE	1	X	2
3	STRASBOURG	NICE	X	N	2	11	GRENOBLE	LYON	1	N	X
4	SOCHAUX	BREST	X	N	2	12	ST-ÉTIENNE	ISTRES	1	X	2
5	RENNES	NANCY	X	N	2	13	CANNES	RED-STAR	X	N	2
6	NANTES	PARIS-S.G.	X	N	2	14	ORLÉANS	LIMOGES	1	X	2
7	TOULON	LENS	1	X	2	15	QUIMPER	SEDAN	1	X	2
8	LILLE	BORDEAUX	X	N	2	16	NIORT	GUINGAMP	1	X	2

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	—	—
15 bons résultats	20	368 005,00 F
14 bons résultats	401	18 350,00 F
13 bons résultats	6 216	1 184,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	1 849	1 065,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 14 Mars 1986 : 3 4 6 9 10 12 14

annonces associations

Appels

ALLO POÉSIE
45-50-32-33
à votre disposition jour et nuit

Convocation

Les membres de l'Association

PASSPORT TO ENGLISH, PASSEPORT POUR L'ANGLAIS

sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 29 avril 1986, 115, rue de la Réunion, PARIS-20e, à 14 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Approbation des comptes, rapport de la gérance sur les opérations écoulées, bilan, questions diverses. Tout membre de l'association pourra participer à cette réunion à condition de faire parvenir à son siège, au plus tard dix jours avant la date ci-dessus, la notification d'y être présent. Il pourra se faire représenter par toute personne de son choix, au moyen d'un pouvoir, à condition de le faire parvenir au siège au moins dix jours avant la date fixée ci-dessus.

Sessions et Stages

ANGLAIS-FRANÇAIS ESPAGNOL-ALLEMAND-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédagogie à sa source française. Tél. : 43-28-22-64.

FORMASUP VOUS PROPOSE SES PRÉPARATIONS INTENSIVES AU C.P.E.C.F.
FORMULES : WEEK-ENDS + SESSIONS AVANT EXAMEN
Tél. : 48-24-38-81.

ESCALE MUSIQUE org. de tt Paris cours ts instruments, ts niveaux, enfants et adultes. Concerts et auditions, stages. Tél. 43-67-84-40.

STAGE DE DANSE AU BRÉSIL (Rio-de-Janeiro) AOUT 1986
Afro-Brésilien, Afro-Jazz Rens. Association ORISHA au Centre de Danse du Marais Tél. 42-72-15-42 et 42-77-58-19.

CLUB ALPIN FRANÇAIS
Présentation de deux films « Pilier du ciel » et « Parois du nouveau monde » le jeudi 20 mars à 20 h. Entrée libre. CAF, 7, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. 47-42-38-77 (12 à 18 h), sauf lundi.

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Jérôme WENZ
et Evelyne RESMOND,

ont le plaisir d'annoncer la naissance de la petite sœur de Romain,

Alissa,

le 11 mars 1986.
56, rue de Versailles,
78150 Le Chesnay.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Sophie BOURDA,
docteur en médecine,

survenu le 14 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 19 mars, à 14 heures, en l'église orthodoxe de la Présentation-de-la-Sainte-Vierge, 91, rue Olivier de Serres, Paris (15e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Domessin. Lyon.

Mme Jean-Louis Couilloud,
M. et Mme Bernard Comte,
Jean-Loup, Anne-Marie et Françoise,
Leur famille et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis COUILLOUD,

survenu à Lyon, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe des obsèques sera célébrée en l'église de Domessin, le jeudi 20 mars 1986, à 15 heures.

Domessin,
73330 Pont-de-Beauvoisin.
6, montée des Génovéfains,
69005 Lyon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Jean-Baptiste Daublain,
M. et Mme Jean-François Michel,
M. et Mme François Leroux,
M. et Mme François Faulquier,
Mlle Christine Daublain,
M. et Mme Jean-Paul Daublain,
M. Hervé Cassel,
M. Marc Wasselin et Camille,
Les familles Daublain-Dujardin et Droulers-Maes,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, à l'âge de trente ans, de

Catherine DAUBLAIN,

survenu à Paris, le 8 mars 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 mars 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris (1er).

13, avenue Françoise-d'Aubigné,
28130 Maintenon.

– Max et Tina,
Gérard et Monique,
France et David Gallo,

ont la douleur de faire part du décès de

Joseph GALLO,

leur père et grand-père,

survenu le 17 mars 1986, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Pour lui, une pensée et un poing serré de révolte et d'espoir.

– Mme Pierre Guerinat
et ses enfants,
La rédaction de l'AGEFI,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GUERINAT,

survenu le 12 mars 1986.

Les obsèques se dérouleront le mercredi 19 mars, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, place Jules-Ferry, à Massy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Massy-Sud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, allée Albert-Thomas,
91300 Massy.

– Marianne Ivian,
son épouse,
Marc et Pierre-Alban,
ses fils,
Sa famille,
Et ses très nombreux amis,

ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Simon IVIAN,

à l'âge de cinquante-deux ans, le mardi 11 mars 1986.

Après avoir lutté pendant de longs mois, il a choisi de reposer dans la paix à Cléguérec (Morbihan).

8, allée Elsa-Triolet,
91300 Massy.
31, rue de Verdun,
94160 Fresnes.

– Mme le docteur Donard-Lecureul

a la douleur de faire part du décès de son mari,

M. Pierre LECUREUL,
ancien agent du ministère des relations extérieures,

survenu le 8 mars 1986, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Cheroy (Yonne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Villaines-la-Juhel (Mayenne).

– Mme Jean Letourneau,
née Françoise Dhellemmes,
son épouse,
Madeleine et Jacques Manduit,
Geneviève et Raphaël Taverne,
Claire et Patrice-Henry Desaubliaux,
ses enfants,
Benoît, Emmanuel, Anne et Augustin Manduit,
Cécile, Françoise, Pierre, Marie et Elizabeth Taverne,
Sophie, Véronique, Thomas, Matthieu et Marie-Alice Desaubliaux,
ses petits-enfants,
Sœur Marie-Emmanuelle Letourneau,
sa sœur,
Mlle Marie Dhellemmes,
M. et Mme Maurice Dhellemmes-Cordonnier,
Mme André Catrice-Dhellemmes,
Mlle Marguerite Dhellemmes,
Le Révérend Père Ignace Dhellemmes, S. Sp.,
M. et Mme Michel Dhellemmes-Julliand,
M. et Mme Gérard Ducoulombier-Dhellemmes,
Mlle Marthe Dhellemmes,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Labare, Blais, Augoulvent-Vaujour, Rouiller, Dhellemmes-Declercq, Dhellemmes-Bastin, Dhellemmes-Dupire, Dhellemmes-Vandamme, Crombe-Jaspar, Veslot-Jaspar et Mangin-Jaspar,

font part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Jean LETOURNEAU,
ancien ministre d'Etat,
ancien député de la Sarthe,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 16 mars 1986 au Val-de-Grâce, nourri des sacrements de l'Eglise.

La messe des obsèques sera célébrée le 19 mars, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, à 9 h 30.

Le Très Révérend Père Dom Jean Prou, abbé de Solesmes, présidera une cérémonie en l'église paroissiale de Solesmes (Sarthe), à 15 heures, ce même jour, suivie de l'inhumation au cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société des ciments d'Abidjan,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LETOURNEAU,

leur président,
survenu le 16 mars 1986.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société des ciments du Bénin,

font part avec tristesse du décès de leur président,

M. Jean LETOURNEAU,

survenu le 16 mars 1986.
(*Le Monde* du 18 mars.)

– Mme Vladimir de Lipski,
son épouse,
Catherine, Sylvie et Nathalie de Lipski,
ses filles,
Thomas, Flora et Nicolas,
ses petits-enfants,
Et les familles de Lipski, Gonod, Davidoff et Schiavi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Vladimir de LIPSKI,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'université de Paris,
ancien sous-directeur au Fonds monétaire international,

survenu le 16 mars 1986 à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars, à 16 heures précises, en la cathédrale orthodoxe Alexandre-Nevski, rue Daru, à Paris-8e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux.

60, rue Brancion,
75015 Paris.

– Mme René Menage,
née Brigitte Lecallier,
Corinne, Christel, Vincent, Nicolas, Pierre,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

René MENAGE,
agrégé de lettres,
maître de conférences à l'université Grenoble-III,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans, le 9 mars 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Gresse-en-Vercors.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, place Louis-Jouvet,
38100 Grenoble.

– Matilde Bingemer,
son épouse,
Patrice et Marie-France,
ses enfants,
M. et Mme Antoine Robinet,
ses parents,
Mme Enriqueta Bingemer,
sa belle-mère,
Jacques Robinet,
Louis et Françoise Robinet
et leurs enfants,
Jean-Charles et Marie-France de Tissot
et leurs enfants,
Anne-Marie Burtin
et ses enfants,
Ekkerhardt et Maria Clara Bingemer
et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Joseph ROBINET,

survenu à Bruxelles le 15 mars 1986, à l'âge de quarante-trois ans.

La célébration eucharistique aura lieu en l'église Saint-Marc, avenue Defre 76 à Uccle (1180 Bruxelles), le mercredi 19 mars, à 11 heures.
Réunion à l'église.
L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Madrid.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Avenue du Prince-d'Orange 202,
1180 Bruxelles.

– Mme Miriam Gilou Cendrars,
ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Sauser-Hall,
leurs enfants,
Mme Monique Sauser-Hall,
ses enfants,
Le docteur et Mme Claude Greff,
leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Chabrol,
leurs enfants,
Mlle Monique Fiolle,
Et tous ses proches amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raymone SAUSER-CENDRARS,
née Duchateau,
veuve de Blaise Cendrars,

survenu le 16 mars 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 mars, à 14 h 15, chapelle Saint-Roch, rue du Maupas, Lausanne (Suisse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis et collègues de l'Institut britannique de Paris

ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professor Francis SCARFE,
Commander of the Order of the British Empire,
chevalier des Arts et Lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de l'Institut britannique de Paris,

survenu subitement, le 14 mars 1986, à Oxford.

– CTC, 4, avenue Hoche, 75008 Paris,
a la douleur de faire part du décès de son directeur général,

M. Jean VERGES,
survenu le 11 mars 1986, à Joufosse.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le supérieur général des Fils de la charité,
Les Fils de la charité,
Et les membres de sa famille,
font part du rappel à Dieu, le 17 mars 1986, du

Père Robert VIOLLET du BREIL,

dans sa quatre-vingt-troisième année.

La messe des obsèques aura lieu le jeudi 20 mars 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux.

Les Fils de la charité,
10, rue Louis-Blanc,
75010 Paris.

Remerciements

– Mme Laurice Biriotti,
Et toute la famille,

très touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de la perte de

M. Raymond BIRIOTTI,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

7, rue Auguste-Bailly,
92400 Courbevoie.

– Très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Ferit ISCAN,

ses fils, sa famille et ses amis,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– **Jeanne SALLE,**
née Soony,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

– En souvenir de

M. Christian CANTIN,

décédé le 7 mars 1986 à Paris,

une messe sera célébrée le mercredi 19 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e (métro Dupleix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mars :

DES DÉCRETS

- Nº 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française ;
- Nº 86-440 du 14 mars 1986 relatif au comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics ;
- Nº 86-450 du 13 mars 1986 modifiant le code des marchés publics ;
- Nº 86-452 du 14 mars 1986 modifiant certaines dispositions du code des assurances relatives au fonds de garantie ;
- Nº 86-459 du 13 mars 1986 modifiant le décret nº 72-783 du 25 août 1972 relatif à l'assurance, à la garantie financière, aux règlements pécuniaires et à la comptabilité des avocats ;
- Nº 86-461 du 14 mars 1986 modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) complétant le code de l'organisation judiciaire et relatif à l'application des peines ;
- Nº 86-481 du 14 mars 1986 modifiant le décret nº 75-957 du 17 octobre 1975 fixant les conditions d'application de l'article 997 du code rural relatif au repos hebdomadaire en agriculture ;
- Nº 86-487 du 14 mars 1986 relatif au recrutement et à la formation des instituteurs ;
- Nº 86-508 du 14 mars 1986 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif à l'assurance personnelle des personnes divorcées pour rupture de la vie commune ;
- Nº 86-522 du 14 mars 1986 portant création d'un marché à terme du beurre de cacao ;
- Nº 86-536 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 14 de la loi nº 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle ;
- Nº 86-542 du 13 mars 1986 modifiant le décret nº 85-236 du 13 février 1985 relatif aux statuts types des fédérations sportives ;
- Nº 86-543 du 14 mars 1986 relatif aux groupements d'intérêt public constitués en application de l'article 50 de la loi nº 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

UN ARRÊTÉ

- Du 14 mars 1986 portant création d'un groupe interministériel permanent de coordination dans le domaine de la coopération administrative internationale ;

DES CIRCULAIRES

- Du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre ;
- Du 14 mars 1986 relative aux conditions de circulation, d'emploi et de séjour en France des ressortissants algériens et de leur famille.

Le Monde
SCIENCES

La NASA et l'orbite commerciale

Après l'explosion de Challenger, la NASA devrait abandonner le commerce du lancement de satellites pour se consacrer à la seule conquête de l'espace.

SIX semaines après l'explosion de la navette Challenger et la mort des sept astronautes qu'elle transportait, les interrogations sur le devenir des activités spatiales commencent à prendre le pas sur l'émotion initiale et sur la recherche des causes directes de l'accident – bien que l'enquête ne soit pas terminée. Si grave soit-il, un accident ne saurait remettre en cause les finalités d'un programme spatial. Dans les heures qui ont suivi le drame, le président Reagan a pu annoncer : *« Nous continuerons notre conquête de l'espace »*, sans le moindre risque d'être démenti. Mais une conséquence devient manifeste : la conquête continuera différemment.

La conquête, c'était d'abord la NASA. Créée en 1958 pour répondre au défi du premier Spoutnik, la National Aeronautics and Space Administration est devenue un énorme organisme dont les activités vont de la recherche la plus fondamentale au « business » le plus commercial, mais dont la ligne d'action essentielle reste la promotion de l'espace auprès du public américain et de ses élus. La structure a évolué pour s'adapter à la diversité des tâches, mais l'organisme est resté fort centralisé. La définition des responsabilités n'est pas des plus claires, ce qu'a sévèrement relevé la commission présidentielle d'enquête : la très contestable décision de tir a été prise à un échelon élevé, alors que les informations qui auraient dû entraîner un report n'ont été discutées qu'à des niveaux hiérarchiques inférieurs.

Il y a un conflit fondamental entre développement et commerce, entre conquête et « business ». Le développement est largement conditionné par la technique et vise à la performance, sinon pour elle-même, du moins pour les besoins auxquels elle permettra de répondre. Le commerce a la rentabilité pour maître mot. L'Europe a su dès 1978 prendre en compte cette dichotomie avec la création de la société Arianespace, à laquelle l'Agence spatiale européenne (ESA) a confié la responsabilité des lancements opérationnels d'Ariane. Il est vrai que l'ESA est un organisme multinational et que la perspective était peu engageante de devoir, avant de signer un contrat, consulter une dizaine de gouvernements, et peut-être quelques Parlements.



Dessin de La Mouche.

Le poids des astronautes

Or ce conflit entre développement et commerce a été volontairement occulté par la NASA, dont il aurait affecté l'image. Pour obtenir les crédits nécessaires à ses activités de développement, elle devait les « vendre » au public et aux hommes politiques en affirmant leur rentabilité. Cela explique qu'elle ait pendant plus de dix ans soutenu qu'il fallait envoyer des hommes à 300 kilomètres de la Terre pour mettre en orbite des satellites géostationnaires qui iront cent fois plus loin. Pourtant, à 100 000 ou 200 000 francs le kilogramme en orbite, à 1 ou 2 tonnes par homme, – c'est le poids effectif d'un astronaute quand on intègre les systèmes qui lui permettent de vivre dans l'espace en ne courant que des risques réduits, – le calcul du surcoût était élémentaire.

Personne ne peut sérieusement soutenir que Challenger était simultanément l'engin idoine pour mettre en orbite le satellite TDRS, faire des mesures sur la comète de Halley et enseigner aux petits Américains tous les bénéfices que l'humanité tirera – grâces en soient rendues à la NASA – de la présence d'hommes en orbite. C'est cette confusion des rôles que la NASA est en train de payer.

John Young, le plus « capé » des astronautes, avec six missions spatiales à son actif, vient de critiquer publiquement la manière dont étaient décidés les lancements, affirmant que certains de ses collègues *« ont eu beaucoup de chance »*. L'enquête en cours montre effectivement que plusieurs vols ont connu des incidents qui auraient pu être graves. John Young a aussi critiqué, dans un mémorandum daté du début janvier, la décision de faire atterrir les navettes au centre spatial Kennedy plutôt qu'en Californie, estimant que les fluctuations rapides des conditions météorologiques et l'environnement de la piste (entourée d'eau) y rendent les atterrissages dangereux. Pour Young, un accident est *« inéluctable »*, et *« les cinq jours économisés (pour la remise en état de la navette) ne seront qu'un piètre gain en comparaison des dommages qui seront infligés au vaisseau, à son équipage et au programme spatial »*.

Une répartition des rôles

La sécurité des astronautes est essentielle à l'image de la NASA. Elle doit impérativement convaincre le public américain que l'explosion de Challenger est un de ces coups du sort qu'on ne peut jamais totalement exclure. L'administrateur provisoire de la NASA, M. William Graham, a donc pris le contre-pied des déclarations de Young en affirmant que la sécurité avait toujours été la *« priorité numéro un »*. Il faudra en tirer les conséquences. Les procédures de préparation des navettes devront être revues, les contrôles seront plus poussés – le rythme des tirs s'en ressentira. Il paraît exclu aux spécialistes qu'on atteigne jamais les quinze lancements annuels que prévoyait l'ambitieux calendrier adopté pour 1986. Gordon Fullerton, autre astronaute expérimenté, a clairement imputé à ce calendrier la responsabilité profonde de l'accident de Challenger.

Mais M. Graham est obligé de lâcher du lest sur la rentabilité. Il vient d'indiquer au Congrès que l'accident de Challenger se traduirait globalement par une perte de 3,2 milliards de dollars et qu'il fallait en compter 2,8 pour construire une cinquième navette remplaçant Challenger et pour corriger les défauts qui ont causé son explosion. Ces sommes sont sans rapport avec ce que pouvaient rapporter les missions, facturées à moins de 100 millions de dollars. Comme les vols de navettes ne reprendront pas avant février 1987 au plus tôt, et que le Pentagone sera prioritaire pour l'utilisation des premiers vols, la NASA vient d'interrompre des négociations avec la Grande-Bretagne pour le lancement des satellites de télécommunications militaires Skynet. Elle a aussi renoncé à mettre en orbite le satellite italien Italsat. Et elle admet – enfin – que les navettes ne peuvent tout faire.

L'administration américaine va encourager des firmes privées à offrir des lancements par d'autres moyens. Deux sont déjà sur les rangs : Transpace Carriers, qui veut remettre en service des fusées Delta ; Space Services, qui construit son propre lanceur, Conestoga-2, dont le premier tir est prévu l'an prochain. On peut prévoir que ces firmes, ou d'autres constructeurs de lanceurs, recevront une aide importante. Car le gouvernement américain ne peut laisser le marché des lancements – quelque trois cents satellites de communications en quinze ans – au seul Ariane, qui d'ailleurs ne pourrait l'absorber. M. Jacques-Louis Lions, président du Centre national d'études spatiales, estime que la part d'Ariane peut au maximum atteindre 50 %. Au-delà, les industriels ne pourraient fournir assez de lanceurs.

Rien n'est encore décidé, mais il est clair qu'on va vers une répartition des rôles. La navette en reviendra à sa mission originelle : permettre des expérimentations en tout genre ; mettre en orbite basse de lourdes charges – et les récupérer si besoin est ; desservir une future station orbitale. La NASA restera chargée de la conquête. Mais le « business » devrait passer à d'autres.

Ce n'est d'ailleurs guère la tâche d'une « administration », surtout aux Etats-Unis. A court terme, cela va faire le bonheur d'Arianespace, dont le carnet de commandes était un peu creux en 1988. A cinq ans et plus, il en est différemment, et la concurrence américaine pourrait devenir rude.

MAURICE ARVONNY.

La civilisation du galet

Dans l'Europe du Sud-Ouest, les vestiges de la civilisation azilienne entre le paléolithique et le néolithique.

ON a découvert la richesse archéologique de la grotte du Mas-d'Azil il y a presque cent ans. Tout a commencé, en effet, en 1887, lorsqu'un certain Bladier apporte au préhistorien Edouard Piette des harpons plats en bois de cerf et onze galets coloriés qu'il vient de trouver en fouillant la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). Continuant les travaux, Piette met au jour d'autres harpons et d'autres galets peints, puis rapproche ces trouvailles d'objets analogues découverts depuis... 1863 dans les grottes des Eyzies (Dordogne), des Espélugues (Hautes-Pyrénées), etc.

Bref, actuellement, on connaît trente-sept sites qui ont livré des galets aziliens peints et aussi gravés qui sont répartis dans les Pyrénées et dans le Sud-Ouest pour le plus grand nombre d'entre eux, mais aussi dans la Drôme, l'Ardèche, le Doubs, l'Ain, ainsi que dans les Asturies espagnoles, la Ligurie italienne et le nord de la Suisse.

Dès leur découverte, les galets peints ont suscité la méfiance des préhistoriens, méfiance justifiée d'ailleurs par la mise presque immédiate sur le marché d'indéniables faux suscités par les primes données aux ouvriers pour les belles pièces mises au jour... et dont certains figurent encore dans les collections de divers grands musées.

Le premier travail de Claude Couraud a donc été de retrouver les galets aziliens qui sont dispersés dans de très nombreux musées et des collections particulières et de séparer les authentiques galets peints des faux. Ce tri a été fait en fonction de divers critères : aspect, composition de la matière colorante, examen microscopique des traits ou points gravés, traces de calcite, forme du galet, motif, tracé, etc. Au total, Claude Couraud a examiné 1 392 galets dont 260 (soit 18,67 %) sont indubitablement des faux. Sur les 1 132 galets restants, 868 sont indiscutablement authentiques et 264 indéterminables, mais admis au bénéfice du doute. L'étude a donc porté sur 1 132 galets.

L'épipaléolithique

La civilisation azilienne s'est épanouie de 9500 à 7500 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'elle fait la transition entre le paléolithique et le néolithique. En conséquence, elle a reçu le nom d'épipaléolithique. La dernière période glaciaire était finie depuis peu de temps. Certes le climat était encore assez froid, mais les forêts de chênes, de pins et de bouleaux s'étaient réinstallées et les rennes avaient été remplacés presque partout par les cervidés, les chevaux, les aurochs. La cueillette et la chasse étaient les fondements de la vie.

L'outillage lithique azilien est caractérisé par sa petite taille : petits grattoirs ronds et unguiformes (en forme d'ongles), petites pointes effilées. Il comporte, en outre, des harpons en bois de cerf plats et courts et des poinçons en os.

La civilisation azilienne est venue après le magdalénien, la dernière culture du paléolithique, qui a prospéré de 14000 à 9500 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant la fin de la dernière période glaciaire. Dans certains sites, les couches aziliennes sont directement posées sur les couches magdaléniennes. Ainsi y a-t-il eu vraisemblablement continuité d'une culture à l'autre par adaptation à des conditions climatologiques et écologiques nouvelles.

Pourtant les deux civilisations se différencient nettement : les sites magdaléniens sont plus riches en burins qu'en petits grattoirs ; on y trouve des harpons à section ronde en bois de renne, des aiguilles à chas en os. Et surtout, les magdaléniens, auteurs d'un admirable art pariétal figuratif, nous ont laissé, entre autres chefs-d'œuvre, les grottes peintes de Lascaux, Altamira, Rouffignac, les Trois-Frères, etc. Il y avait aussi un art magdalénien mobilier dont nous sont parvenues de superbes représentations animales. En outre, l'art figuratif pariétal et mobilier s'accompagnait de nombreux signes non figuratifs.

Pierres de lune

En revanche, l'art azilien est uniquement mobilier et il est fait essentiellement de traits et de points agencés de façons variées dans lesquels on ne peut voir aucune représentation animale. Les galets aziliens, peints ou gravés, étaient minutieusement choisis : ils sont plats et oblongs, et la longueur de la majorité d'entre eux est comprise entre 5 cm et 10 cm. Pour mieux faire comprendre leurs formes, disons que les galets aziliens feraient de bons galets à ricochets. Certains n'ont qu'une face peinte ou gravée, d'autres sont « ouvragés » sur leurs deux faces.

Trois des « signes » – points, traits transversaux, traits longitudinaux – constituent 90 % des motifs ornant les galets peints, les 10 % restants étant des chevrons, des grecques, des croix, des grilles. Tous ces motifs étaient déjà utilisés au paléolithique supérieur en association avec les représentations d'animaux.

Des gravures – encoches et traits – ont été faites, elles aussi, dès le début du paléolithique supérieur (vers 30000 avant Jésus-Christ). Mais certains galets aziliens sont remarquables par le nombre de traits gravés : 87 d'entre eux portent de 9 à 293 traits. Et on peut discerner des séquences : sur 40 % de ces 87 galets sont tracés 30 traits ou un nombre multiple de 30. D'autres présentent des groupes de 7 traits ou des multiples de 7 (multiples un peu approximatifs puisqu'on y trouve 28, 29 ou 30 traits). On peut penser que tous ces décors non figuratifs n'étaient pas « gratuits ». Ils devaient être des symboles rituels, magiques ou religieux. Pour les groupes de traits gravés, Claude Couraud fait volontiers sienne l'hypothèse émise il y a quelques années par André Thévenin, professeur de préhistoire à l'université de Besançon, à la suite des travaux d'Alexander Marshack, de l'université américaine Harvard. On pourrait voir dans ces groupes un calendrier lunaire : une phase de la Lune dure sept jours et un cycle lunaire vingt-huit jours environ.

Bien évidemment, il sera toujours impossible de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Mais les phases et cycles de la Lune sont tellement manifestes qu'on ne peut pas les remarquer, surtout lorsqu'on vit, comme les populations aziliennes, en contact étroit et permanent avec la nature.

YVONNE REBEYROL.

● **Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vient de publier un ouvrage sur *l'Art azilien, origine-survivance*, de Claude Couraud, 220 p., 280 F.**



La ronde des particules hollandaises

Des physiciens nucléaires d'Orsay ont eu l'idée d'un cyclotron supraconducteur. Ils vont le construire à Groningue, aux Pays-Bas.

ENTRE la physique atomique d'une part, et celle des particules élémentaires de l'autre, la physique nucléaire joue un rôle particulièrement important dans la mesure où elle permet aux chercheurs de se servir de ce « micro-laboratoire » qu'est le noyau des atomes comme instrument d'étude des lois fondamentales de la physique. En effet, trois des forces qui régissent l'univers – l'interaction électromagnétique responsable de la cohésion des atomes, l'interaction faible responsable de la radioactivité « bêta » et l'interaction forte qui assure la cohésion du noyau – se manifestent dans les noyaux des atomes et en déterminent l'aspect, les structures et les caractéristiques. Aussi est-il tentant pour les physiciens de soumettre le noyau, où est concentrée plus de 99 % de la masse totale de l'atome, à des collisions plus ou moins violentes, de manière à le faire vibrer ou éclater en plusieurs fragments pour tirer des informations sur sa structure et sur les forces qui s'y appliquent.

Une telle recherche n'est pas simple et réclame des moyens d'investigation peu banals, analogues, bien qu'à un moindre degré, à ceux qu'utilisent les physiciens des particules élémentaires ; à savoir des accélérateurs à haute énergie. Grâce à ces machines de technologie très complexe, qui font appel à des champs électriques et magnétiques intenses, il est, en effet, possible de porter des particules à des vitesses de l'ordre de 100 millions de kilomètres à l'heure. Pour y parvenir, les physiciens partent d'atomes électriquement neutres qu'ils épluchent de leurs électrons par ionisation. Les ions ainsi recueillis peuvent alors être accélérés en ligne droite par un champ électrique. Dans la pratique, ce dispositif est souvent complété par des champs magnétiques correctement choisis de manière à courber la trajectoire des particules qui, avant d'être « lâchées » sur des cibles, peuvent ainsi tourner en circuit fermé ou en spirale, comme dans le cas de la machine Agor de 80 millions de francs que Français et Néerlandais viennent de décider de construire.

L'idée d'un tel outil a pris corps en France au début des années 80. A cette époque, les chercheurs de l'Institut de physique nucléaire (IPN) d'Orsay, dépendant du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), s'interrogeaient sur leur avenir. Ils avaient alors produit un rapport invitant les autorités de tutelle à concentrer leurs activités locales autour d'un nouvel accélérateur – un cyclotron à bobines supraconductrices – propre à remplacer vers 1990 leurs machines vieillissantes. Dans le même temps, les chercheurs de Strasbourg avaient proposé de réaliser une machine performante à partir de l'accélérateur Tandem dont ils disposaient. Deux projets intéressants que reprit le rapport remis à Jean-Pierre Chevènement.

Mais, les difficultés budgétaires ne permettant pas de financer les deux machines qui, chacune, nécessitaient un investissement de 50 millions de francs environ, les pouvoirs publics furent donc contraints à choisir. Ils le firent alors en faveur d'une machine électrostatique, le Vivitron, aujourd'hui en construction à Strasbourg. Le projet de cyclotron à bobines supraconductrices allait-il être abandonné pour autant ? Non. Bien au contraire. Ce programme rencontrait, en effet, un grand écho chez les physiciens européens : notamment en Allemagne et aux Pays-Bas où l'on soulignait que, dans ce domaine de la physique, il n'existait pas en Europe de machine comparable à celle dont disposaient déjà les Américains à l'université d'Indiana.

Les bobines supraconductrices

Finalement, les points de vue néerlandais et français se sont progressivement rejoints pour aboutir, voici quelques semaines, à la conclusion d'un accord entre la Fondation néerlandaise pour les recherches fondamentales sur la matière (FOM) et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) pour la construction à Groningue du cyclotron à bobines supraconductrices Agor (Accélérateur Groningen Orsay). Comme la France ne peut mettre un sou pour cette machine de 80 millions de francs, la formule de coopération choisie a pris des reliefs un peu particuliers.

C'est ainsi que les Néerlandais financent la totalité du projet, tandis que les Français, par le biais de l'INP – et en association avec le Kernfysich Versneller Instituut (1), – fournissent l'essentiel du personnel scientifique chargé de réaliser la machine. En bref, quarante à cinquante personnes qui construiront, essaieront et mettront au point Agor. Mais à Saclay, dans la banlieue parisienne. Ce n'est qu'après, en juin 1992, qu'Agor sera installé à Groningue. En contrepartie, les chercheurs français en physique nucléaire disposeront gratuitement de 20 % du temps d'utilisation de la machine au moment de sa mise en service, à la fin du mois de décembre 1992.

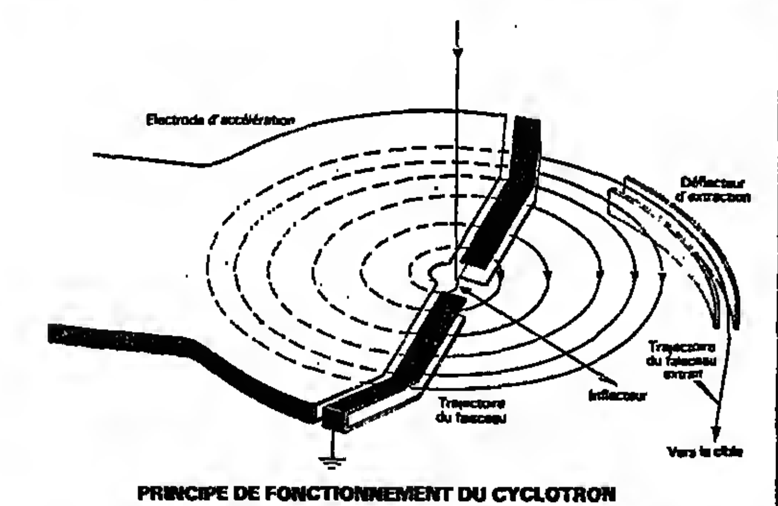
Ainsi, chacun est content dans le petit monde de la physique nucléaire. Les Français d'abord, parce que leur compétence technique au travers de l'INP a été reconnue. Ne sont-ils pas, en effet, à l'origine du concept retenu pour la machine ? Or c'est bien parce qu'ils ont choisi de faire appel à des bobines supraconductrices pour produire des champs magnétiques très élevés qu'Agor a aujourd'hui des performances remarquables tout en conservant des dimensions raisonnables. Des preuves ? En voici. Ainsi, comme le fait remarquer le responsable du projet, Sydney Galès, pour donner une énergie de 160 mégaélectronvolts (MeV) à des particules alpha – c'est-à-dire des ions d'hélium – avec un cyclotron conventionnel, il faut disposer d'une machine présentant un champ magnétique de 16 000 gauss. Or un tel outil pèse déjà 700 tonnes.

Mais à supposer qu'on veuille porter cette énergie à 400 MeV, c'est un instrument de 2 000 tonnes qu'il faudra construire. En revanche, avec des bobines supraconductrices, plus chères et plus performantes, mais à peine plus gourmandes en énergie, on peut produire un champ magnétique de 40 000 gauss et atteindre des puissances de 400 MeV. Et ce pour une machine de 4 mètres sur 4 mètres pesant 300 tonnes seulement. Quand on sait le prix de la ferraille, on mesure mieux l'économie du projet franco-néerlandais. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si trois autres cyclotrons mettant en œuvre des bobines supraconductrices sont en fonctionnement ou en construction : à East-Lansing, aux Etats-Unis, Chalk-River, au Canada et à Milan, en Italie.

Mais ces concurrents d'Agor ont l'inconvénient de n'accélérer que des ions lourds, alors que la machine franco-néerlandaise travaille sur toute la gamme : des plus lourds comme l'uranium aux plus légers comme les protons, constituants du noyau, ou les deutons. Une perspective qui ne manque pas de plaire aux chercheurs néerlandais dans la mesure où, avec Agor, ils pourront, pour les ions lourds, compenser leur handicap par rapport aux Français déjà très bien servis avec Ganil, l'accélérateur à ions lourds de Caen.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Quatre groupes « leaders » se partagent la construction du projet. Deux sont conduits par des Néerlandais et deux par des Français.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU CYCLOTRON

Dans le cyclotron à bobines supraconductrices que les équipes de l'Institut de physique nucléaire se proposent de réaliser pour le compte des chercheurs hollandais, les atomes, après avoir été épluchés de leurs électrons, sont injectés sous forme d'ions par le haut de la machine. Ils sont ensuite accélérés par des électrodes spéciales et parcourent une trajectoire en spirale d'environ 1,2 kilomètre à l'intérieur du cyclotron avant d'être envoyés avec l'énergie choisie sur une cible.

Agor, le fracassant

LA matière est composée d'atomes, minuscules éléments de la nature, dont la structure est très compliquée. Comme notre système planétaire, dont le soleil est le point central, ils sont formés de particules très légères de charges électriques négatives (électrons) qui gravitent autour d'un noyau. Ce noyau dans lequel se trouve l'essentiel de la masse totale de l'atome est l'objet de recherches menées en physique nucléaire. Il est constitué d'un certain nombre de nucléons – c'est-à-dire de particules ayant une charge électrique positive (protons) et de particules électriquement neutres (neutrons) – liés ensemble par une des quatre grandes forces fondamentales de l'univers : l'interaction forte, ou force nucléaire.

Le noyau le plus simple est celui de l'atome d'hydrogène ; il ne comprend qu'un proton, tandis que celui d'un isotope du plomb, par exemple, est formé de cent-vingt-six neutrons et de quatre-vingt-deux protons, soit deux cent huit nucléons au total.

Il est clair que, vu les dimensions spécifiques des noyaux atomiques (10-13 centimètres), la recherche en physique nucléaire fait appel pour ses expériences à des moyens peu conventionnels. En effet, les noyaux atomiques sont étudiés en projetant des ions légers ou lourds – c'est-à-dire des atomes légers ou lourds « déshabillés » d'une partie de leurs électrons – sur des noyaux d'une cible mince ayant une épaisseur de quelque cent mille couches d'atomes. D'autres particules, comme les électrons, peuvent être également envoyées sur les cibles.

En fait, le choix des projectiles est dicté par les recherches que l'on veut mener. Ainsi, des ions légers à haute énergie (protons) pénétreront profondément dans la matière, et leurs interactions avec le noyau seront restreintes à quelques nucléons. En revanche, le recours à des ions lourds comme projectile produira de grandes perturbations dynamiques qui se manifesteront par une multitude de réactions et de produits de désintégration.

C'est la raison pour laquelle Français et Hollandais ont décidé de la construction du cyclotron Agor. De par ses caractéristiques, cet accélérateur devrait offrir aux chercheurs une grande variété de faisceaux de particules-projectiles (ions légers et lourds) et une large gamme d'énergie allant de 200 MeV pour les protons à 5 MeV par nucléon, pour les ions les plus lourds. Ainsi, la plus haute énergie devrait permettre de pénétrer dans des domaines peu connus de la physique nucléaire, alors que la variation dans l'énergie des faisceaux devrait modifier, pour ainsi dire, le pouvoir de résolution de la machine comme c'est le cas pour un microscope dont le grossissement est réglable.

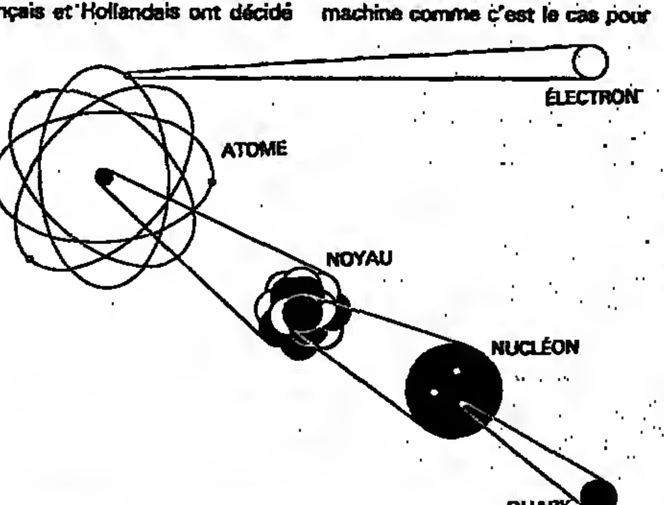
Cette recherche avec l'accélérateur Agor devrait s'exercer dans trois domaines :

– mesure et compréhension des caractéristiques des noyaux individuels grâce à l'utilisation d'ions légers à haute énergie. L'un des problèmes à résoudre est de déterminer comment sont « habillés » les nucléons dans un noyau ;

– étude des processus nés de la collision de deux noyaux. Pour des collisions de faible vitesse les noyaux pourront peut-être fusionner en un noyau composé ou pourront subsister comme un système moléculaire double où les noyaux individuels peuvent se déformer et échanger des nucléons. Lors de collisions à grande vitesse entre noyaux on produit une dislocation profonde des deux partenaires, le résultat étant l'émission de plusieurs fragments. Il est donc intéressant de comprendre pourquoi des noyaux se comportent d'une part comme une goutte de liquide et d'autre part sont cassables comme du verre ;

– enfin, des recherches concernant le rôle de l'interaction nucléaire à très courte distance. Il s'agit ici d'étudier des effets qui ont leur origine dans la structure subnucléaire des nucléons eux-mêmes. Ceux-ci sont, en effet, composés de constituants élémentaires appelés quarks. Leur existence et leurs caractéristiques sont prouvées. Mais la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure ces sous-structures jouent un rôle dans la définition des caractéristiques des noyaux.

J.-F. A.



Les atomes se composent d'un noyau contenant l'essentiel de la masse autour duquel tourne un nuage d'électrons. Ce noyau est constitué d'un ensemble de nucléons qui sont soit des protons, soit des neutrons, schématisés sur le dessin par des sphères noires et blanches. Ces nucléons sont eux-mêmes formés de trois quarks dont l'existence est aujourd'hui reconnue mais qui n'ont pu être observés isolément.

Camarade ethnologue

Des universitaires russes examinent l'histoire de l'ethnologie occidentale. Leur diagnostic est sévère : nous manquons d'un projet révolutionnaire...

LE sommaire de ce petit livre ressemble à une tribune officielle : au centre, deux membres de l'Académie des sciences et, à leur côté, une pléiade de professeurs, dont un docteur en histoire des sociétés primitives. L'ouvrage, bien serré et bien imprimé, malgré quelques coquilles, donnera donc le point de vue autorisé de l'ethnologie soviétique sur l'ethnologie occidentale, autrement dit l'« ethnologie bourgeoise ».

Au premier abord, ce qui frappe le lecteur peu habitué à la littérature militante, c'est le ton et la manière. Chaque article s'ouvre sur la nécessité du dialogue, de l'échange et de la libre discussion entre les Russes et ceux qui ne le sont pas, mais se termine, tout aussi systématiquement, par une profession de foi marxiste, coups de chapeau à Engels, à Morgan ou à Lénine. Le modèle doit être déposé.

Passée cette difficulté, inhérente à la tradition universitaire et à la rhétorique en vigueur, *Ethnologie occidentale : essais critiques sur l'idéologie* se révèle d'un intérêt particulier. Ce recueil de textes, en effet, refait à sa manière l'histoire de l'ethnologie et parle ainsi, *a contrario*, de sa manière de voir.

Il peut sembler anachronique de remettre sur le tapis des questions comme celles de l'évolutionnisme de Morgan, le bien-fondé des théories diffusionnistes et des aires culturelles ou le marxisme rentré de Claude Lévi-Strauss. Cela fait déjà partie des questions de cours à l'Université, mais nos éminents ethnologues soviétiques, qui ne sont pas en panne d'enthousiasme, y vont avec l'ardeur du débutant. Ils brandissent Marx comme au premier jour de leur adhésion au parti. L'entreprise, si elle ne convainc pas, touche par sa candeur et son ambition.

Au reste, les rédacteurs se montrent généralement bien informés de ce qui se passe en Occident. La crise de l'anthropologie occidentale leur donne des ailes. Ils dénoncent en vrac la collusion des ethnologues et de l'establishment, de l'armée et de l'Etat. Ils rappellent justement l'origine coloniale de la discipline. Ils se gaussent des errements du capitalisme. Peu de chercheurs trouvent grâce à leurs yeux, à part peut-être Malinowski et Leroi-Gourhan. Pourquoi ceux-là ? Sans doute parce qu'ils ne contredisent pas l'un des postulats de l'approche marxiste : la prééminence de l'économique sur le politique et le religieux.

Maurice Godelier et Emmanuel Terray, dont la « bonne volonté » n'est pas mise en doute, reçoivent eux-mêmes une leçon de marxisme. Le professeur Sémenov les trouve trop tièdes à l'égard des positions substantivistes. Il répète que les rapports sociaux découlent du mode de production et qu'il n'y a pas d'ethnologie possible hors de la conception matérialiste de l'histoire. Attention aux déviations.

Les ethnologies anglo-saxonne et ouest-allemande sont aussi passées au peigne fin. Conclusion : elles sont soumises aux intérêts des classes dominantes et elles sont déterminées par leur anticommunisme fondamental. Les ethnologues, qui se veulent parfois les enfants turbulents de l'Occident, n'en reviendront pas...

En fait, notre erreur, au regard des Russes, c'est de croire que l'ethnologie a pour mission d'observer, de décrire, d'analyser, de comparer. Tout le malentendu vient de là. Eux, lui assignent une tâche aussi noble qu'aléatoire : changer le monde.

JACQUES MEUNIER.

● **ETHNOLOGIE OCCIDENTALE : *Essais critiques sur l'idéologie*, sous la direction de I. Grigoulévitch et S. Kozlov, éditions du Progrès, 264 pages, 65 F.**

SECTEURS DE POINTE

FAUT-IL MODERNISER LES MACHINES A ÉCRIRE ?

Révolution de claviers

LE clavier qui équipe actuellement nos bonnes vieilles machines à écrire, les systèmes de traitement de textes, les terminaux d'ordinateur et les micro-ordinateurs va-t-il être modifié ?

A la suite de travaux de l'Association française de normalisation (AFNOR), deux nouveaux claviers – un clavier Azerty rationnel, « réorganisé » et complété pour tenir compte des tâches bureautiques et informatiques par Yves Neuville (1), et un clavier d'une facture tout à fait nouvelle inventé par Claude Marsan – devraient être expérimentés dans l'administration française.

Cette expérimentation se fera sous l'égide de plusieurs organismes publics (2), après que l'AFNOR aura remis un cahier des charges au Groupement pour les études de marché (GPEM) du ministère des finances, organisme dont le rôle est d'établir les spécifications techniques pour tous les ministères.

Le prototype du clavier Azerty rationnel complet sera réalisé par la société franco-britannique Alphaméric, installée à Nîmes. Celui du clavier Marsan sera conçu à Cambrai par la société Clare, division du groupe américain General Instruments.

On va donc, dans les premiers temps, évaluer les deux claviers, ce qu'ils apportent de nouveau par rapport aux claviers existants sur le marché, et ensuite, en fonction des résultats, élaborer une norme française, expérimentale d'abord, homologuée ensuite. Or une norme française homologuée s'impose pour les marchés de l'Etat, des collectivités publiques et des entreprises nationales. En informatique, cela représente 50 % du marché. Les normes françaises ne devront pas, toutefois, être en contradiction avec les normes européennes et les normes internationales de l'International Standard Organisation (ISO).

Il n'y avait pas, jusqu'à présent, de normes véritablement françaises en matière de clavier. Les normes AFNOR existantes, AFNOR-E55-060 et E 55-061, se réfèrent au clavier anglo-saxon Qwerty avec option Azerty, et sont la retranscription des normes internationales de l'ISO (ISO-3243 et ISO-2124). Situation, estime-t-on au ministère de l'industrie, *« qui profite aux constructeurs qui ont pignon sur rue. Les autres copient. C'est le cas du clavier IBM/PC, qui n'est pas bon »*, bien qu'il ait été amélioré pour l'IBM/PC AT.

Pour tenir compte des progrès de l'informatique deux nouveaux claviers de machine à écrire vont être expérimentés dans l'administration

Jeu de flèches

Le fait, par exemple, d'avoir mis sur de nombreux claviers compatibles IBM/PC la touche de blocage majuscule, habituellement à gauche, en bas à droite occasionne de nombreuses fautes de frappe. Il n'est pas rare, aussi, de voir sur un même clavier douze flèches différentes, qui correspondent à des commandes diverses, ce qui entraîne des confusions. Tout cela, on s'en doute, ne facilite pas la vie de l'utilisateur, qui doit à chaque fois se réadapter à un clavier différent. Ce qui se traduit par une baisse importante de la productivité administrative. Situation dénoncée en 1983 dans un rapport d'Alain Souloumiac sur « Les perspectives de l'informatique dans l'administration » (3), réalisé à la demande du premier ministre.

Ces difficultés ne pouvaient que s'accentuer en raison de l'explosion de l'informatique et de la télématique au travail et à domicile, et donc du nombre potentiel d'utilisateurs de claviers, évalué à six millions en 1990. Le clavier étant, au dire des spécialistes, encore pour au moins dix ans l'intermédiaire privilégié entre l'homme et l'ordinateur.

Au début de 1984, à la suite du rapport Souloumiac, l'AFNOR fit commencer les études sur des normes françaises concernant le clavier Azerty et le clavier Marsan. Mais les experts ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord sur une norme pour le nouveau clavier Azerty. Cette situation bloquée provoque un certain agacement au ministère de l'industrie, où l'on ne comprend pas qu'*« un produit apparemment aussi simple qu'un clavier suscite de telles passions »*. Considérant que *« la normalisation du clavier Azerty rationnel en est au point mort »*, le ministère a décidé de *« se tourner vers l'industrie »*. Ensuite, *« une fois qu'Alphaméric aura sorti sur le marché un clavier s'inspirant très largement du rapport Neuville, alors on reprendra les travaux de normalisation »*.

Que propose le rapport Neuville ? D'abord, de réorganiser la partie alphanumérique du clavier Azerty autour des trois principales activités de bureau : le traitement de textes, les applications mathématiques et numériques, l'informatique et la programmation. Ce qui permet de faire du traitement de textes uniquement en minuscules (caractères alphabétiques, accents, lettres accentuées, ponctuation) ; des mathématiques toujours en majuscules, y compris la virgule décimale. Quant aux signes informatiques, ils sont regroupés selon un ordre logique sur la droite du clavier pour une saisie des programmes en main droite et en minuscules. Des caractères nouveaux ont aussi été rajoutés, tels BNS (blanc non sécable), pour ne pas couper un mot ; CMB (pour combiner deux symboles ou deux caractères)...

Ensuite, pour gérer les fonctions spécifiquement informatiques, ont été rajoutés trois modules spécialisés : le module édition-écran, pour la gestion de l'écran ; le module numérique, pour les chiffres et les fonctions numériques ; et enfin, le ou les modules de fonctions (pour les fonctions spécifiques aux programmes). Le clavier Neuville a en outre été conçu pour accueillir différentes langues : il suffit pour cela de modifier uniquement le bloc alphanumérique, sans toucher aux modules spécialisés, aux chiffres et aux touches de fonction.

Les chances d'une industrie française

Le clavier Marsan et le clavier Neuville, présentés par l'AFNOR lors de la dernière réunion du groupe de travail « claviers » de l'ISO à Berlin, en octobre 1985, ont suscité un grand intérêt, mais pour des raisons différentes. Le premier, parce qu'il permet une dactylographie plus rapide et moins fatigante ; le second, parce qu'il ne dérange pas trop les habitudes des utilisateurs et qu'il offre la possibilité d'un clavier bureautique et informatique standard pour différentes langues. Ce qui peut intéresser de grandes multinationales comme IBM, qui doivent parfois concevoir cent trente-quatre claviers différents pour un même produit.

Ne peut-on profiter de ces travaux sur les claviers bureautiques et informatiques pour implanter une industrie des claviers française ? Car les claviers de Minitel exceptés, la grande majorité des claviers alphanumériques utilisés dans notre pays sont importés. Ce qui a représenté en 1984 une somme de 165 millions de francs. On y réfléchit au ministère de l'industrie, mais, avant de prendre une décision, il faut attendre les conclusions d'une étude sur l'industrie mondiale des claviers. Car y a-t-il encore place pour un fabricant français dans un secteur dominé par des groupes internationaux, tels le japonais ALPS et les américains Keytronic et Cherry ?

CHRISTIANE GALUS.

(1) Les propositions de M. Neuville sont le résultat d'une enquête qu'il a effectuée en 1985, à la demande de l'AFNOR, auprès de cent dix-sept utilisateurs, sur huit sites, avec la participation de douze constructeurs de micro-ordinateurs. Cette étude, financée par l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et la DQSI (direction de la qualité et de la sécurité industrielle), a fait l'objet d'un rapport publié chez Cedic/Nathan, « Le clavier bureautique et informatique ». M. Neuville est actuellement chef de la mission pour la modernisation administrative et financière au ministère de l'éducation nationale.

(2) Direction générale des télécommunications (DGT), ANACT, DQSI et Commission centrale des marchés (CCM) du ministère des finances.

(3) Publié à La Documentation française.

Tapons français...

CLAUDE MARSAN, un Chaumontais de soixante-seize ans, n'en est pas encore revenu. Il voit enfin se concrétiser, après dix ans d'efforts opiniâtres, son rêve : l'industrialisation, à Cambrai, dans le Nord, du clavier original qu'il a mis au point pour la société Clare. Courant avril devraient être réalisés les prototypes opérationnels sur micro-ordinateurs. Il s'agira en fait de claviers bivalents Marsan-Azerty pour permettre aux personnes non formées à la dactylographie sur le clavier Marsan de travailler en Azerty. Pour passer d'une position à une autre, il suffira d'appuyer sur une touche. La société Clare espère commercialiser les nouveaux claviers, dotés de fonctions informatiques, pour le prochain Sicob en septembre.

La réflexion de Claude Marsan est partie de deux constats. La répartition des caractères sur les claviers Azerty ne tient pas du tout compte de la fréquence des lettres de la langue française, ce qui impose un effort important à la main gauche. Et l'étalement des touches sur un plan horizontal ne respecte pas la position des mains au repos. Ces deux facteurs se conjuguent pour ralentir la frappe et causer les trop fameuses dorsalgies et lombalgies dorsales dont souffrent bon nombre de dactylographes.

Il a donc commencé par effectuer une étude de la fréquence des lettres de la langue française – s'inspirant en cela du principe du clavier Dvorak, aux Etats-Unis – avec l'aide du centre de calcul de l'université de Montréal, au Canada, et du Centre national d'études des télécommunications en France. Cette étude statistique, portant sur 400 000 mots, a permis d'établir la fréquence décroissante des caractères les plus utilisés en français : Esanitrulo, puis DCPME, etc. De même pour les diagrammes : ES, DE, EN, LE, ON, NT, etc. Il a aussi retenu une répartition des touches en « V », plus pratique.

Tout cela contribue à *« un rééquilibrage de la répartition du travail de dactylographie entre les deux mains, une réduction de la distance, projetée sur un plan horizontal, parcourue par les doigts (pour cent mille frappes, 1 443 mètres pour le clavier Marsan, contre 3 216 mètres sur le clavier Azerty), ainsi qu'une réduction des déplacements verticaux des doigts »* (1). Cela se traduit par une frappe plus rapide et moins fatigante. L'apprentissage au nouveau clavier se fait, au dire de Claude Marsan, en quatre jours, espacés sur un mois, pour quelqu'un qui n'a jamais appris la dactylographie. Car ceux qui ont appris sur Azerty ont du mal à passer au Marsan.

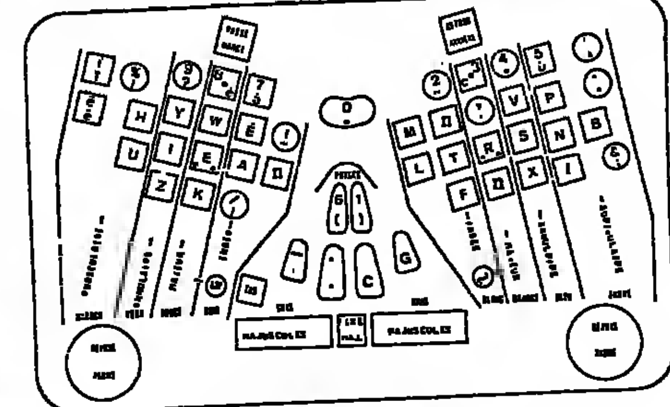
En raison de son aspect novateur même, et des conséquences que cela implique pour les utilisateurs et les constructeurs, le clavier Marsan a à la fois des détracteurs et des supporters enthousiastes. Le professeur Hamonet, chef du service de rééducation fonctionnelle et de réadaptation médicale à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), et son équipe, font partie de ces derniers. Suivant les travaux de Claude Marsan depuis treize ans, le professeur Hamonet considère que son clavier *« crée une meilleure utilisation des muscles du dos »*, alors que *« les claviers actuels provoquent un surmenage musculaire »*. Il se déclare prêt à *« faire une évaluation plus systématique des claviers Marsan, par rapport aux claviers traditionnels »*, et a mis au point une méthodologie qui attend, faute de crédits. Ce genre de clavier pourrait aussi, selon lui, faciliter l'insertion de handicapés paralysés et de rhumatisants en informatique.

Même les illettrés

Une autre forme de handicap, intellectuelle celle-là, sera peut-être résolue par le clavier Marsan. La direction du personnel de la Marine nationale vient de décider l'utilisation de six claviers Marsan pour tenter de réapprendre l'écriture et la lecture aux quelque vingt à cinquante illettrés qui passent annuellement par son Centre de formation maritime de Hourtin (Gironde). Ces personnes, habituellement réformées, seront retenues pendant trois mois au CFM-Hourtin, et travailleront une heure par jour sur des claviers Marsan de dix caractères, suffisants pour dactylographier le minimum de deux mille mots nécessaires à la vie courante. Ces claviers devraient faire perdre à ces personnes leur complexe d'infériorité – ce procédé a déjà été expérimenté par Claude Marsan à la Maison familiale de Chaumont. L'opération vient juste de commencer à Hourtin, et se déroulera jusqu'en septembre sous la houlette d'un instituteur du contingent formé à Chaumont. A cette date, il sera possible d'évaluer la fiabilité du procédé. Si cette méthode pédagogique se révèle efficace, les illettrés rééduqués seront affectés à un poste dans la marine au lieu d'être renvoyés à la vie civile, faute de pouvoir être utilisés.

C.G.

(1) Communication de la Société de médecine et d'hygiène du travail, publiée dans les *« Archives des maladies professionnelles »*, n° 3, 1985.



Le clavier en V de Claude Marsan

Demain

BRIDGE SUR MINITEL

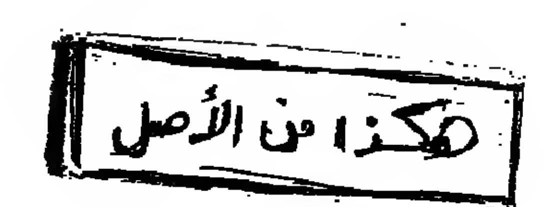
En 1982, lors des championnats du monde de bridge, la Fédération française de bridge lançait une première expérience télématique. Sa réussite et son succès sont à l'origine du service aujourd'hui offert sur Bridgtel aux membres des clubs de bridge ainsi qu'aux amateurs.

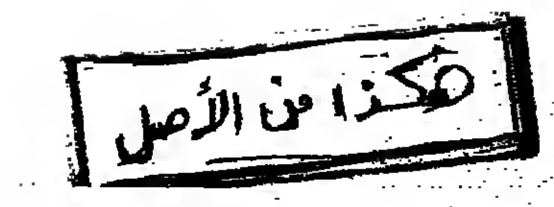
Les mille clubs de bridge et les vingt-sept comités régionaux organisent sur Bridgtel des tournois, ce qui leur permet d'établir rapidement un classement tant national que pour chacun des centres et la centralisation des informations facilite à la FFB l'attribution des points d'experts.

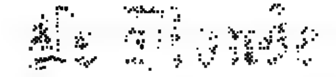
Les joueurs confirmés ou les amateurs peuvent consulter l'actualité du bridge (résultats, calendrier, annonces), les rubriques telles que « la donne concours », « les résultats de la donne concours », « les données commentées division nationale » ou encore s'installer dans la rubrique « Autour de la table libre forum ».

Enfin, pour les non-initiés, la FFB offre la rubrique « Découvrez le bridge » qui constitue une première formation et permet, en laissant ses coordonnées dans la boîte aux lettres électronique, de demander une documentation sur la Fédération et ses activités.

* Pour accéder à ce service, composer le 36-15-91-77 suivi du code Bridgtel.







SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Composants électroniques

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE PUIS EUROPE DU SUD

Vous avez déjà à votre actif une solide expérience de la vente de composants électroniques et vous connaissez leurs marchés dans les secteurs aéronautiques et militaires. Très autonome, vous souhaitez élargir de façon significative vos responsabilités.

Fabricant anglo-saxon de composants électroniques de haut de gamme, présent sur tous les continents, nous voulons encore renforcer notre présence en France puis en Europe du sud où nous avons déjà de petites équipes commerciales.

Dépendant du marketing manager qui est à Londres et en liaison fréquente avec les usines situées en Ecosse et aux USA, vous prendrez en charge complètement cette responsabilité au niveau marketing et commercial.

Ce poste est basé à Paris. La rémunération de départ prévue, sera de l'ordre de 300.000 Francs.

Merci d'adresser, lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF sous référence M32/1679 A

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS



LOGISTIQUE DE GRANDS SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION

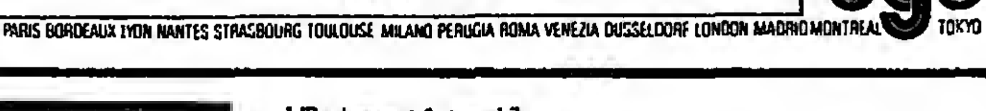
Membre d'un puissant groupe français, leader mondial en électronique professionnelle, notre vocation est de construire et d'assurer la maîtrise d'oeuvre d'importants systèmes de communication destinés principalement au secteur militaire.

Nous recherchons un Ingénieur pour renforcer notre équipe logistique grands projets.

En liaison étroite avec le service technique et les clients, il assurera l'ensemble des moyens (matériels, documentation, formation du personnel) nécessaires pour maintenir les systèmes de communication fournis, opérationnels sur de longues périodes. Basé en proche banlieue nord de Paris, ce poste s'adresse de préférence à un Ingénieur électronicien souhaitant élargir une première expérience acquise dans une fonction technique, de maintenance ou d'affaires. Il ne constituera, si vous le souhaitez, qu'une étape dans votre carrière et évoluera à moyen terme vers une fonction d'engineering grands systèmes.

Merci d'adresser, lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF sous référence M32/1386 M à

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS





L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes – C.A. 12 Milliards de Francs – 50% réalisés à l'étranger.
recherche

Ingénieur Développement
Diplômé Grande Ecole Electromécanique

Pour sa Division Alternateurs (Créteil – 94)

Vous souhaitez valoriser UNE PREMIERE EXPERIENCE TECHNIQUE. Au sein des Etudes Alternateurs, vous serez chargé de l'aboutissement des projets de développement de nos produits en relation étroite avec nos Services Etudes/Essais et Production ainsi que des liaisons techniques et commerciales correspondantes avec nos clients allemands. Pratique courante de l'allemand indispensable.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 60247/M à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43 rue Bayen – 75017 PARIS

Dans le cadre de ses activités régionales,
SESA recherche pour sa nouvelle implantation à NANTES un

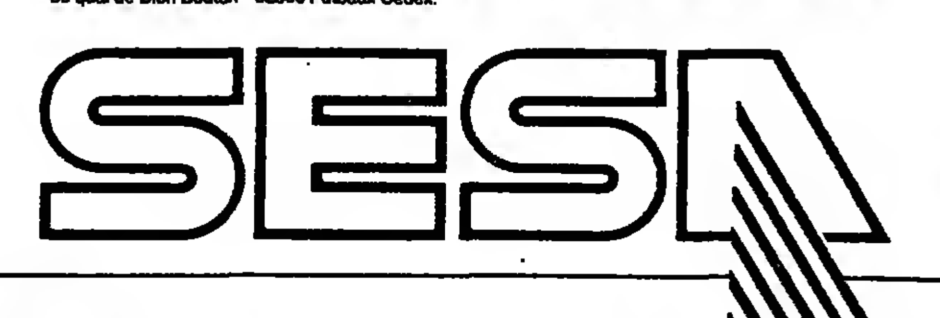
INGENIEUR EXPERIMENTE EN INGENIERIE INFORMATIQUE

De formation grande école, après plusieurs années d'expérience en conception, réalisation et installation de logiciels de grands systèmes informatiques répartis, vous avez acquis une réelle autonomie.

Nous vous proposons dans une première phase de conduire pour l'un de nos clients la mise en place d'un centre de qualification pour une application transactionnelle d'ampleur nationale sur BULL DPS 7.

Dans une seconde phase nous envisageons de vous confier la responsabilité de notre Agence à Nantes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 09 LM à SESA, Direction des Ressources Humaines, 30 quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex.



ESSILOR

Ingénieur et manager, votre objectif : la qualité

ESSILOR : une avance technologique et sociale, une position prépondérante en Europe, un développement international continu : autant d'objectifs que vous saurez développer dans notre usine du Val de Marne en tant que :

Chef de fabrication

- Organiser le programme d'activités sur des produits haut de gamme dans une optique de performance (productivité, compétitivité, rentabilité).
- Préserver et promouvoir l'esprit d'un travail hautement qualitatif tant au niveau technique qu'humain,

sont vos objectifs et font de vous l'homme pivot de notre structure.

Pour réussir dans votre mission en tant qu'Adjoint au Directeur d'usine, une formation Ingénieur Grande Ecole est indispensable, une expérience d'environ 2 ans en production est souhaitée.

Merci d'adresser votre CV avec photo et prétentions sous réf. 4148/M à ESSILOR INTERNATIONAL - Service Affectations - 57, avenue de Condé - 94100 Saint-Maur.

ESSILOR

LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA VUE

Pourquoi ENERTEC lorsqu'on est jeune et passionné par l'électronique de pointe ? Parce que :

- ENERTEC conçoit et produit des ensembles électroniques complexes à haute valeur ajoutée technologique.
- Innover aujourd'hui, c'est travailler dans une entreprise à taille humaine pratiquant une gestion du personnel par objectifs et disposant de moyens très importants : ceux du groupe SCHLUMBERGER.
- S'impliquer aujourd'hui, c'est prendre des responsabilités au sein d'équipes jeunes et performantes.
- Réussir aujourd'hui, c'est rejoindre une entreprise aux larges possibilités d'évolution.

Ingénieur Electronicien - Méthodes

Votre formation d'ingénieur électronicien et votre expérience de 2 à 3 ans en études, industrialisation ou méthodes vous permettent de rejoindre à VELIZY, l'équipe d'ingénieurs responsables de la mise en production de nouveaux produits (enregistreurs de données,...). Dans ce cadre, vous définissez et faites évoluer également des bancs de test automatiques.

Véritable Chef de Projet, en liaison avec les différents services, vous optimisez la fabrication et le test de l'appareil.

Véritable Manager, vous apportez une assistance technique efficace à la production au travers des définitions et suivis d'investissement, amélioration des postes de travail,...

Véritable Animateur, vous encadrez et organisez une équipe de techniciens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comprenant un CV et une lettre de motivation à Enertec, Direction du Personnel, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger



Vous rédigez ou actualisez les cahiers des charges pour des matériels électroniques, opto électroniques, mécaniques. Vous mettez en place un système de contrôle qualité usine et assurez le suivi. L'analyse et la maîtrise des «facteurs qualité» vous permettent d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés en cours de fabrication ou d'exploitation. Enfin, vous êtes le garant du respect des objectifs : délais, coûts, qualité.

Cette mission, qui vous appelera à de fréquents déplacements, requiert une solide formation technique (Ingénieur Arts et Métiers ou Electronique) et une non moins solide expérience de la fabrication d'ensembles ou sous-ensembles électroniques. Vous avez nécessairement, travaillé dans un Service Assurance Qualité. Des connaissances en optique seraient très utiles. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération est de l'ordre de 225 à 255 000 F annuels.

L. GOURNAY vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature au LOTO NATIONAL, Domaine des Gueules Cassées, Moussy le Vieux 77230 Dammartin en Goële.

NÉGOCIATEURS DE HAUT NIVEAU !

La Division Équipements Avioniques de la Société THOMSON-CSF recrute des

INGÉNIEURS DE VENTE EXPORT

dont la mission consiste à prospecter et négocier d'importants programmes de vente d'équipements aéronautiques militaires auprès des administrations et industriels.

Avec 5 ans d'expérience minimum dans le secteur aéronautique, vous êtes un négociateur de haut niveau dynamique et imaginatif avec une forte capacité d'animation d'équipes.

De formation Ingénieur ou Commerciale, vous possédez à la fois une expérience ou une formation complémentaire technique ou de vente.

Vous êtes mobile, disponible et maîtrisez l'anglais, l'espagnol et/ou l'allemand.
De larges possibilités d'évolution vous seront offertes, en fonction de votre réussite.

Merci d'adresser C.V. et photo à THOMSON CSF – Service du Personnel – 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE

Ingénieur Technico-Commercial H-F

Filiale d'un des leaders mondiaux de la chimie, nous réalisons en France un chiffre d'affaires proche de 5 milliards, dont 40% viennent de la production française.

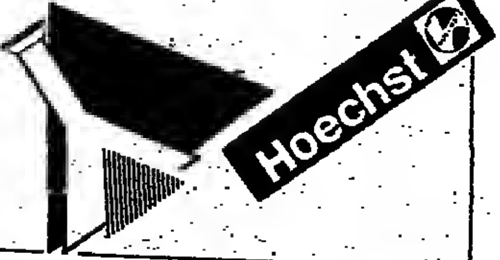
Nous recherchons pour notre Agence de Paris un Ingénieur Technico-Commercial qui sera chargé de la promotion et de la commercialisation d'une **gamme de pigments.**

De formation supérieure (Chimique ou Commerciale), il aura une expérience de 2 à 5 ans dans les colorants, les pigments, les peintures ou les encres.

La connaissance de l'allemand est vivement souhaitée.

La politique interne de développement ouvre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Merci de préciser la réf. 705 dans la candidature (CV + prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 03, 92080 PARIS LA DEFENSE.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Vivre aujourd'hui, les technologies du futur.

Nous sommes une branche hautement spécialisée d'un important groupe industriel et commercial français. Nos réalisations sont à la pointe de la recherche, nous avons plusieurs années d'avance technologique, un rayonnement national et international.
Nous continuons sur notre lancée et travaillons à nous démarquer encore plus. Nos projets sont donc de grande ampleur et font appel à des compétences techniques diverses et de haut niveau. C'est pourquoi, nous renforçons nos équipes et recherchons

plusieurs ingénieurs systèmes et logiciels,

diplômés d'une grande école (X, ENST, ECP, ESE, ENSI, INSA...) option informatique, électronique ou automatisme.

INGENIEURS DEBUTANTS

Au sein d'une équipe, vous prendrez en charge la réalisation et le développement de logiciels temps réel sur micro-processeurs. Cette mission implique la connaissance de systèmes et langages appropriés.
La pratique d'une méthodologie et celle d'outils modernes de développement seraient appréciées.
Cependant, sachez que nous tiendrons compte avant tout, de votre motivation et de votre potentiel pour ces postes mettant en œuvre des technologies avancées.
Si besoin est, nous mettrons à votre disposition notre école de formation intégrée. Et, d'ores et déjà, nous prévoyons votre évolution ultérieure vers une fonction de Chef de projet. Réf. ID 616

INGENIEURS CONFIRMES

Vous avez déjà 5 à 6 ans d'experience professionnelle. C'est pour vous l'occasion ou jamais de mettre en valeur votre technicité. Nous vous confierons la conception et la mise en œuvre d'architectures de systèmes, l'élaboration des spécifications de logiciels et de matériels en relation avec les equipes d'etudes concernées, la definition des cahiers des charges, sans oublier, bien sûr, l'encadrement des equipes de realisation de logiciels.
Nos projets et nos moyens ont de quoi passionner les plus férus de haute technologie. Réf. IN 618



DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

Ces postes sont basés en proche banlieue Ouest. L'anglais est souhaité.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, av. Raymond Poincaré 75016 PARIS.

Notre espace - Votre dimension

Devenez

Promoteur Technique

Exprimez :
- votre talent technique d'ingénieur
- votre besoin de communiquer
- votre envie de créer

Vivez :
- la création de nos produits matériels et logiciels :
  - télécommunications informatiques
  - réseaux et télématiques
  - périphériques d'impression
  - visuels et terminaux.

Aidez notre réseau commercial :
- en créant les premières formations
- en concevant l'esprit didactique de la documentation
- en développant les outils de décentralisation de la formation (vidéo logiciel).

Vous êtes ingénieur et vous avez une bonne maîtrise de l'anglais, alors adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la réf. PT 1803 à Michèle CORBINEAU,

BULL TRANSAC, 7 rue Ampère, 91343 MASSY CX



ORGANISATEUR INFORMATICIEN, 270 000 F +
VENEZ PILOTER DE GRANDS PROJETS.

Notre groupe de dimension nationale concilie des activités financières et immobilières. Notre informatique est bâtie autour d'un réseau d'ordinateurs unique en Europe et complètement décentralisé pour rendre nos sociétés (plusieurs centaines) autonomes dans leur gestion.

Intégré à Paris, dans les équipes du département informatique et organisation, vous alternez réflexion d'état-major et action sur le terrain. Vous intervenez pour consolider l'existant, puis participez à l'élaboration de notre nouveau schéma directeur, avant de piloter de grands projets de gestion dont vous êtes le maître d'œuvre.

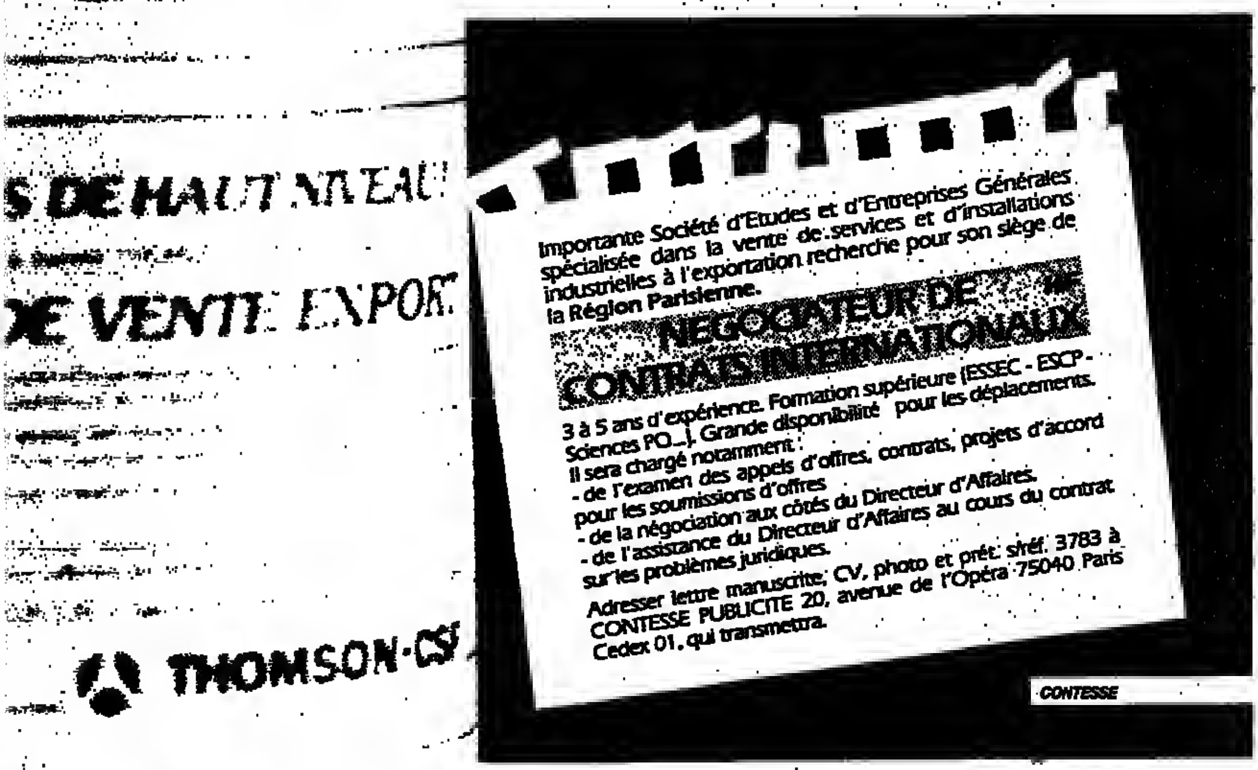
Ingénieur Grande Ecole, vous possédez cinq à sept années d'expérience professsionnelle acquise de préférence dans le tertiaire. Vous avez déjà la pratique de la conduite de projets conversationnels, dens un environnement IBM et démontré vis-à-vis de vos différents interlocuteurs vos qualités de négociateur comme d'animateur.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 4789 LM), à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



Du Pont De Nemours

Du Pont de Nemours compte plus de 130.000 employés dans le monde et fabrique une gamme de 1.700 produits ou lignes de produits touchant la plupart des secteurs de l'activité industrielle et intensifie ses activités dans le domaine de l'**électronique.**
Sa Division des **Matériaux Électroniques** recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Autonome sur votre secteur, vous serez responsable :
- du suivi d'une clientèle industrielle de l'informatique, des Télécommunications, de l'automobile et des techniques de pointe,
- du développement de nouveaux marchés,

tout en bénéficiant du soutien de notre équipe technique internationale.

Avec une formation scientifique supérieure en céramique, ou électronique, ou physique, ou chimique, vous êtes un homme de contact, bon négociateur ayant quelques années d'expérience dans l'**électronique industrielle.**

L'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Basé en Région Parisienne, ce poste demande une assez grande disponibilité.

Adressez-nous votre dossier de candidature, photo + prétentions sous référence M 498.

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. – Service du Personnel – Boîte Postale 85 – 91943 LES ULIS CEDEX.

HAVAS CONTACT



DIEBOLD FRANCE recherche

2 conseils en télécommunications

SPECIALISTES TELEPHONIE PRIVEE

- Désireux de s'intégrer dans une équipe menant des actions de conseil auprès des grandes entreprises : diagnostic, étude de réseau, choix de moyens, schéma directeur.
- Le poste intéresse des ingénieurs pouvant justifier d'une bonne expérience acquise en Entreprise, Société de Services *ou* chez un Constructeur et ouverts aux problèmes de Bureautique et Organisation.
- L'un des postes à pourvoir a un caractère technico-commercial.
- Salaire en fonction de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Pierre Granes - DIEBOLD FRANCE 6, rue de Londres - 75008 Paris

---

INGENIEURS MECANICIENS : A GRENOBLE, NOUS METTONS LA QUALITE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

HP GRENOBLE a **la responsabilité mondiale** du développement, de la production et du marketing de **matériels performants,** micro-ordinateurs et réseaux. Nous appuyons notre croissance et notre avenir sur l'avance technologique et la qualité de nos produits.

Vous serez les **experts techniques aux achats** dans le domaine de l'**emballage.**

Vous guiderez nos laboratoires d'études et nos ingénieurs de production dans le **choix des composants,** serez responsables en équipe avec les acheteurs du **choix des fournisseurs** en vue d'un partenariat à long terme et serez garants de la qualité des composants que vous aurez qualifiés.

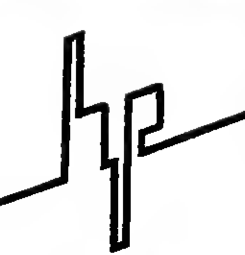
Nous recherchons des ingénieurs mécaniciens performants et autonomes, aptes à une communication très efficace, aussi bien en anglais qu'en français. Une première expérience professionnelle sera un atout.

HP est une entreprise internationale, qui pratique une gestion de son personnel par objectifs.

Ces postes très ouverts sur l'ensemble de l'entreprise, **sur les marchés européens et mondiaux** offrent de larges possiblités d'évolution.

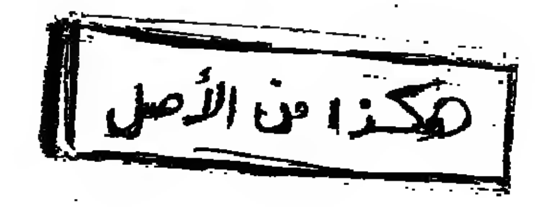
Merci d'adresser votre candidature, comprenant un C.V. et une lettre précisant clairement vos motivations, sous référence GPCD/1/M à Jean-Philippe DARA, HEWLETT-PACKARD France, Service Recrutement, 5 av. Raymond Chanas 38320 EYBENS.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.





PERFORMANCES A L'APPUI.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Nos enjeux sont les vôtres

SEMA-METRA ast l'un des premiers *groupes européens* d'ingénierie informatique. Ses succès dans le pilotaga de grands projets et le déroulament de schémas directeurs ont, en 1985, confirmé sa position. En 1986, l'une de ses branches d'activités, **l'Informatique de Gestion France**, forte de 700 personnes, soutiendra son développement. Elle recherche des femmes et des hommes d'envergure avec *lesquels elle gagnera.*

Patrons de grands projets

réf. 10676/M

Manegars, gestionnaires at responsables techniquas, ils guident des équipes de 5 à 20 personnes et répondent de budgets *importants. Ils ont l'expérience de grands projets* Informatiques, de préférence dans l'environnement BULL et IBM depuis au moina 5 ans.

Consultants schémas directeurs

réf. 10677/M

En étroite relation *avec* les directions générales des sociétés, ils ont la responsabilité du pilotage de schémas directeurs : ils définissent les objectifs, fixent les stratégies du développement dea systèmes d'informations, coordonnent et animent les groupes de travail, présentent les conclusions et les plans d'actions *aux instances dirigeantes. Ils sont issus de l'informatique ou* de secteurs d'activités précis : banque, grande distribution ou production. Une formation aux méthodes RACINES et MERISE leur sera assurée.

Cea postes sont stratégiques pour notre développement; s'ils la sont pour votre carrière, merci de prendre contact sous la réf. choisie avec Agnès *CHAUVIN, département Recrutement,*

SM SEMA·METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

Membre de Syntec

Ingénieur responsable du service qualité

Futur Patron des Fabrications

Mettre en place le service qualité regroupant un service contrôle déjà existant et développer des structures actuellement en phase de démarrage : participer aux négociations techniques avec les clients afin de définir le cahier des charges «Qualité» des produits ; assister la fabrication dans la résolution des problèmes techniques liés au respect des procédures d'assurance qualité ; diriger une équipe de techniciens spécialisés et participer au comité de direction de l'Usine.

C'est la mission très complète que vous propose cette performante Société, filiale d'un très important groupe industriel français.

Elle est spécialisée dans la transformation Mécanique de produits complexes destinés à des applications de pointe : électronique, par exemple.

Elle connaît une expansion constante, et dans ce contexte le titulaire du poste pourra évoluer à court terme vers des responsabilités OPERATIONNELLES sur l'ensemble de la production de l'Usine.

Nous souhaitons rencontrer un INGENIEUR de formation mécanique (A et M, etc...) dont l'expérience déjà significative, s'est déroulée dans un service périphérique à la fabrication (Qualité, Méthodes, etc...) ou en production directement.

Le poste est basé dans une ville très agréable au Sud de Paris.

Les conditions offertes sont naturellement attractives.

OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, un CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 117 B, à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg, 75004 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

P A R I S · L Y O N

AFCOREM

R & D AUXILIAIRES TEXTILES — **REGION PARISIENNE**

La Société Française HOECHST (vous le savez sans doute) est filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie. Une grande part de notre CA (5 milliards) revient à la chimie fine, conçue, développée et produite par nos 4 usines et notre Centre de Recherche et d'Applications. Ce dernier est à **Stains (93)** et c'est pour lui que nous recherchons un spécialiste.

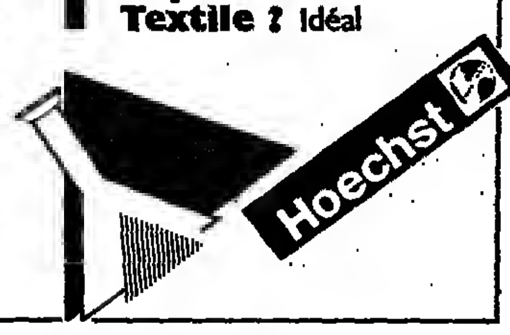
Si vous avez le profil spécifié et êtes âgé d'environ 30 ans, vous serez investi d'une double mission : recherche en laboratoire bien-sûr, mais aussi contact avec les utilisateurs : c'est le meilleur moyen de connaître leurs besoins et de développer *ainsi nombre de projets touchant au domaine des auxiliaires textiles.*

L'idéal voudrait - évidemment - que vous ayez déjà une expérience de recherche ou d'application dans l'industrie textile.

La pratique de l'anglais et de l'allemand est fortement souhaitée.

Si ce poste vous intéresse, merci de préciser la réf. 709 dans la candidature (CV + prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Sté Française HOECHST, Tour Roussel Hoechst, Cx 02, 92080 Paris La Défense.

Ingénieur HF **chimiste ?**
Très bien
Doctorat ?
Encore mieux
Expérience Textile ? Idéal



DESSEIN

la Villette Cité des Sciences et de l'Industrie

Exposition permanente et *temporaira, espace* induatrie, médiathèque, la Géode, *Centre International de conférences*, espece de découvertes, planétarium, centre de formation : un lieu de rencontre qui conçoit et met en œuvre les techniques les plus avencées de communication eudiovisuelle.

Ingénieur systèmes vidéo

Vous définissez, mettez en place puis participez à l'exploitation des *équipements vidéo* du *Centre* d'Enregistrement et de Diffusion d'Images de le Cité. Par ailleurs, en tant qu'**expert**, vous conseillez las différents responsables d'activités de la Cité, et axercez une fonction de diagnostic dans l'utilisation concrète des systèmea.

Vous êtes ingénieur électronicien (ESE, ENST, ENSERB, ou équivalent) et avez acquis au moina 5 ens d'expérience dana ce domaine, si possible dana l'exploitation d'un studio de T.V.



Veuillez edresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à notre Conseil : Christine DEFECHE, Sélé-CEGOS 204, *Rond* Point du *Pont de Sèvres - Tour Chenonceaux* 92516 BOULDGNE CEDEX, sous la référence 22144/M

CURRICULUM

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Filiale d'un grand groupe français, nous répondons aux besoins de notre société-mère et de clients *extérieurs. Pour faire face à notre développement rapide, nous recherchons*

jeunes ingénieurs

Diplômé **Grande Ecole ou université**, vous avez une expérience de quelques années comme Responsable d'applications ou Correspondant informatique. Vous avez donc une bonne culture générale en informatique (de préférence dans un environnement IBM ou *VAX) et déjà une solide expérience des études fonctionnelles.*

En tant qu'**Ingénieur-Concepteur**, vous participerez notamment à des études préalables d'informatisation et de réorientation de plans informatiques et donc à l'élaboration de schemas directeurs et de cahiers des charges.

Ces postes ouvriront ensuite vers des responsabilités techniques et commerciales de projets importants. La rémunération est dès maintenant très *motivante. En échange nous vous demandons rigueur d'analyse, méthode et qualités relationnelles.*

Appelez pour informations complémentaires "Contact-téléphone" au (1) 42.61.82.81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) ou adressez lettre manuscrite, C.V., pretentions sous référence 9761 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Objectif et performance : + 25% !

Les résultats sont là : + 25% de croissance dans la vente des supports d'informatique ! C'est dans ce contexte que la **Division Internationale des Supports d'Informatique (DISI)** recrute à PARIS des

Ingénieurs commerciaux

La commercialisation de nos produits, donne à **DISI** une tête d'avance en matière de distribution. En effet, nous utilisons la vente directe, la vente par catalogue, par téléphone, par réseaux de revendeurs agréés ... et d'autres techniques encore. Ainsi nos ingénieurs commerciaux *sont-ils naturellement amenés à élargir leur compétence* vers la vente de solutions informatiques. Quel visa pour votre carrière ! **Commercial confirmé**, votre potentiel nous intéresse : votre expérience sur le terrain, votre formation *supérieure* et votre volonté d'évoluer.

Utilisez ces atouts en écrivant sous réf. 700 M,
à Gilbert Passekaralle
Bull Recrutement
78/80, avenue Galliéni
93270 BAGNOLET !





THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

Au tout premier rang de la compétition internationale, nous étudions et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine.

Nous recherchons pour notre Département de CAGNES-SUR-MER (1100 personnes), plusieurs

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

de formation Grande École (Sup Élec. ENSTélécom. etc.) ayant au moins 2 à 3 années d'expérience.

Ils doivent être motivés par des activités touchant les domaines suivants :

- *Acoustique.*
- *Traitement de signal.*
- *Machines de traitement.*
- *Informatique, scientifique et temps réel.*
- *Intelligence artificielle..*

Les ingénieurs intéressés participeront à la conception et à la réalisation d'ensembles complexes faisant appel à ces techniques.

Si vous souhaitez vous intégrer dans une de nos équipes, nous vous remercions d'adresser votre candidature à J.P. CLERO, THOMSON-SINTRA/ASM, chemin des Travails, 06800 CAGNES-SUR-MER.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



Nous sommes une société de technologie de pointe, filiale d'un groupe international. Nous développons, fabriquons et commercialisons dans le monde entier une *imprimante* laser de très haute *performance, une gamme de micro-ordinateurs* compatibles I.B.M. et d'un réseau multipostes sous MS/DOS.

Afin de répondre à notre forte expansion européenne, nous consolidons nos structures et recherchons *rapidement* pour la France, *un*

INGENIEUR SYSTEME

MISSION :
- Négocier et développer les logiciels de base de tous les *produits*,
- Assurer les supports logistiques auprès de la clientèle,
- *Coordonner* toutes les informations nécessaires pour notre gamme de produits et services.

PROFIL :
- 30-35 ans, *sens commercial* et bon *négociateur*
- parfaitement bilingue anglais,
- connaissances approfondies de l'informatique «avancée» et des systèmes d'exploitation les plus *courants.*
- Bonne approche des bases électroniques
- Expérience de 4 à 5 années en micro, imprimantes, logiciels.

Cette fonction, qui reporte au Directeur France, peut évoluer rapidement et offre une réelle opportunité de carrière.

Si vous avez le goût de la réussite et du challenge, veuillez adresser votre CV, photo et prétentions sous référence 44729 SSM à COFAP, 39 rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transmettra.

Ingénieurs de croissance...

200.000 F+

Nous cherchons l'adjoint d'un chef de projets. Le candidat sera appelé à encadrer rapidement *une équipe chargée de développer* une application d'envergure dans un grand organisme bancaire. A ce *titre, il participera au schéma directeur.*

Cette *mission,* particulièrement intéressante, car globale sur le *plan fonctionnel et utilisant* les moyens de pointe sur le plan technique, conduira l'intéressé, s'il réussit, à des responsabilités supérieures.

Cette offre s'adresse *exclusivement à de jeunes* **Ingénieurs** ou **MIAGE** ayant 4 à 5 années d'expérience, et connaissant *l'environnement IBM.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 9809 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Jeunes ingénieurs chefs de projets informatique.

Valeo Premier fabricant français d'équipement automobile partenaire reconnu des constructeurs mondiaux – 28.000 personnes – CA 12 milliards de francs – 50 % à l'exportation – propose des postes à responsabilités et des carrières évolutives à des ingénieurs de valeur.

Ingénieurs diplômés d'une grande école (Centrale, AM, INSA...), ayant de bonnes connaissances en informatique et si possible une première expérience en gestion de production (les candidatures de débutants ayant effectué des stages intéressants peuvent être retenues).

Rigoureux, motivés, disposant de qualités de contacts, ils participeront au développement de projets informatique de gestion en milieu industriel.

Deux poste sont à pourvoir : Amiens et Lyon.

Ecrire sous réf. NU 400 AM en précisant la région souhaitée. Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Jeunes ingénieurs logiciel

Systèmes temps réel

Prendre en charge la conduite de projets et l'animation d'une équipe d'étude, de développement et de mise au point d'applications systèmes en temps réel.
Etablir les plans de développement, réaliser avec son groupe les spécifications de réalisation du système.
Assurer le suivi lors de la mise en service des premières installations.
C'est la mission que vous propose cette dynamique entreprise, filiale d'un groupe de dimension internationale évoluant dans un contexte technologique de pointe.
De formation ingénieur (ESE, ISEN, ESME...), spécialisé en génie logiciel, vous justifiez d'une première expérience acquise dans le domaine de l'informatique temps réel.
Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est nécessaire.
Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris.
La rémunération est bien évidemment liée à la formation et à l'expérience et de nature à intéresser un candidat de grande valeur.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 6128 C, à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

DEPUIS 28 ANS L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS.



Ingénieurs, donnez un nom à votre réussite professionnelle.

Pionniers dans les domaines de l'électronique de pointe, c'est parce que nous avons un passé que nous savons réfléchir et préparer l'avenir.
Notre maîtrise de l'électronique nous donne les moyens de notre diversification.
Notre ambition aujourd'hui : devenir leader mondial de l'Intelligence Artificielle.
Pour faire face au développement de ce marché, nous recherchons :

INGENIEUR DES VENTES INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

réf. DSI/0386/1/M

Chargés spécifiquement du développement des ventes des produits I.A. (station de travail LISP, systèmes experts...), vous avez la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activité (Militaire, Aérospatiale, Universités, grandes SSCI...).
Ingénieurs (X, Mines, ESE, Supaéro, ...) vous avez 2 à 3 ans d'expérience de vente de produits de haute technologie dans un environnement de grands comptes, vous avez un réel intérêt pour les produits techniques et vous parlez anglais.
Une double formation et une connaissance de l'informatique seraient un avantage.
Votre évolution sera à la mesure de vos résultats.

RESPONSABLE SUPPORT LOGICIEL INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

réf. DSI/0386/2/M

Spécialiste de la programmation de notre station de développement LISP : EXPLORER, vous apportez à nos clients le support technique dont ils ont besoin dans la réalisation de leurs applications d'intelligence artificielle (systèmes experts, interface en langage naturel).
Vous avez une formation du type ESE, ENSIMAG, et 2 à 3 ans d'expérience en I.A. avec une parfaite maîtrise de la programmation LISP (si possible sur une machine dédiée). Votre niveau d'anglais vous permet de communiquer avec vos homologues européens et américains.

Les postes sont basés à Vélizy.
Ingénieurs Grandes Ecoles qui voulez donner un nom à votre réussite professionnelle, n'oubliez pas que c'est parce que nous avons un passé que nous savons préparer votre avenir.
Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 8/10 avenue Morane Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system





Electronique Basse Fréquence — Recherche et Développement

Futur chef de projets-produits

INPG, ESE, etc...

Seule au monde sur certains produits, notre entreprise est profitable et investit en études 10% de son CA. Sa devise, créativité dans la simplicité, lui veut un développement du nombre et de la taille de ses projets, auprès d'une clientèle mondiale : 40 pays et 30% du CA aux USA. La société conçoit et réalise en petites et moyennes séries, des équipements électroniques professionnels. Nous créons un poste d'ingénieur de recherche et développement. Disposant de moyens techniques performants, il aura la responsabilité totale de ses études, coordonnera l'ensemble du développement avec des objectifs de coûts, délais et qualité définis. Ce poste intéresse un ingénieur électronicien INPG ou équivalent, ayant 2 à 5 ans d'expérience en conception développement dans les technologies et techniques analogiques et digitales en basse fréquence, parlant l'anglais. La rigueur dans l'analyse, la créativité et l'esprit d'équipe sont les principales qualités recherchées. Adresser lettre man. et CV détaillé, sous réf. 23740/M à Mme FOURNIAT, Sélé-CEGOS Méditerranée, 35, rue Pastorelli 06000 NICE.

Membre de Syntec

sélé CEGOS

PUBLIVAL

responsable ordonnancement GPAO

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE concevant et construisant des APPAREILS d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE de très haute technologie, en très forte expansion sur le marché mondial, renforce ses structures de Production et recherche un INGÉNIEUR pour prendre la responsabilité de son SERVICE ORDONNANCEMENT.

Il aura pour mission d'améliorer le système de GPAO qui est déjà en place, dans le cadre d'une fabrication en petites séries de produits combinant MÉCANIQUE et ÉLECTRONIQUE. Il assurera la coordination avec tous les services de l'entreprise dans le but d'optimiser l'efficacité de l'organisation.

Ce poste, impliquant le goût de la formation et de la communication et un bon esprit de décision conviendrait à un INGÉNIEUR, 30 ans minimum, ayant une expérience significative de la GPAO et de l'animation d'un service ordonnancement, et souhaitant s'intégrer à une entreprise dynamique et performante et y jouer un rôle moteur.

Les dossiers de candidatures précisant rémunération – sous réf. 3175 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ACTIVITÉS SPATIALES OUTRE-MER

recherche des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS TEMPS RÉEL ET TEMPS DIFFÉRÉ

pour un système de trajectographie. Matériel mis en œuvre : **SOLAR 16/65.**

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DE GESTION

chargés de la gestion de configuration de systèmes techniques.
Les matériels utilisés sont **MITRA, SFENA et VAX.**

Dans les deux cas, les candidats retenus seront diplômés et auront acquis environ 3 années d'expérience.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 90833/M à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Important concepteur et réalisateur de biens d'équipements de haute technologie en pleine expansion littoral méditerranéen recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Diplômé d'une grande école, âgé de 30/35 ans, le candidat justifiera si possible d'une expérience de plusieurs années en ingénierie. Interlocuteur privilégié du client, il lui sera confié la responsabilité de la réalisation des contrats d'ensembles industriels complexes clés en main.
Il animera et coordonnera les actions des différents services concernés.
L'activité de la Société s'exerce aussi bien en France qu'à l'étranger.
Ce poste convient à un ingénieur généraliste de fort potentiel, particulièrement dynamique, à qui il favorisera une brillante promotion au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 1803 à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Jeune Ingénieur Grande Ecole

Automatique - Informatique - Electronique

Paris. La Direction des Constructions Navales, dépendant du Ministère de la Défense, recherche un ingénieur pour son département " Architectures des Systèmes de combat " chargé des bâtiments de la Marine Nationale.

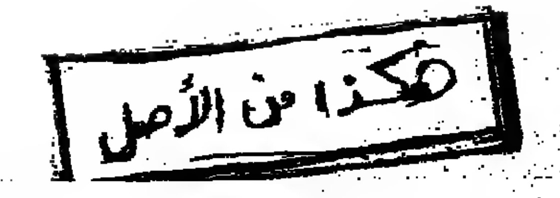
Il sera affecté aux grands programmes de bâtiments de surface et participera à la définition du cahier des charges de ces bâtiments, à la recherche de solutions pour l'architecture d'ensemble et la conception des réseaux informatiques associés.

Ce poste convient à un candidat de haut niveau, diplômé d'une grande école (Centrale, Supelec, ENST), ayant de solides connaissances en automatique, informatique technique et électronique et, si possible, une première expérience en milieu industriel dans ces domaines. Sa formation complémentaire sera assurée par la Marine. Cette activité concerne des techniques de pointe et exige le sens de la méthode, de l'organisation et des qualités d'expression écrite et orale.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à Henri Bouet sous la référence LO45/M à SEMA-SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

Membre de Syntec

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse



Le climat Digital à Sophia Antipolis

Digital Equipment à Valbonne Sophia-Antipolis c'est :

- *Le Centre Technique Europe regroupant les activités d'ingénierie, de diagnostic à distance, de Recherche et Développement, d'Intelligence Artificielle.*
- *La Division Europe des Terminaux qui conçoit et fabrique pour le marché Européen des produits terminaux graphiques, imprimantes et claviers.*

Notre environnement à Valbonne ce sont des équipes internationales de haut niveau intervenant sur les techniques du futur; c'est un taux de progression (nos effectifs ont quadruplé en 2 ans) et des perspectives de croissance élevés; c'est un climat où chacun doit trouver la possibilité d'évoluer et d'exprimer ses compétences.

Ingénieur Recherche et Développement Vidéo

Votre mission consiste à :

- *participer à la définition du cahier des charges du produit,*
- *participer à la définition de l'architecture,*
- *concevoir, réalisez, mettre au point un sous-ensemble donné pour lequel vous serez responsable :*

du calendrier de développement, du coût de fabrication, de la qualité, du niveau de la performance.

Ingénieur Electronicien spécialiste en électronique analogique, *vous avez :*

- *3 à 6 ans d'expérience dans la conception de produits vidéo fabriqués en très grande série,*
- *de bonnes connaissances des micro-processeurs.*
- *une expertisa en traitement d'image vidéo (filtrage CCD, décoder couleur multistandard),*
- *une bonne pratique de l'anglais.*

Réf. IV/M

Ingénieur Qualité Produit

Votre mission consiste à développer et suivre les plans de qualité du produit, de sa conception à sa mise en fabrication at assurer l'interface avec les sous-traitants et fournisseurs (qualification et objectif de la qualité). *Réf. IAP/M*

Ingénieur Produit Confirmé

Votre mission consiste à estimer et déterminer les coûts du produit, planifier et suivre les projets chez les sous-traitants et évaluer les méthodes et processus de fabrication. *Réf. ICP/M*

Pour ces 2 postes une expérience professionnelle de 5 à 6 ans en Production (électronique professionnelle et plus particulièrement composants vidéo, ordinateurs, claviers imprimantes...) est nécessaire, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Vous avez également de bonnes connaissances des techniques contrôle qualité et fiabilité, ainsi qu'une expérience des contacts avec les sous-traitants et les fournisseurs industriels.

Merci de nous faire parvenir votre lettre manuscrite + C.V. sous référence choisie à J.J LETANG, DIGITAL EQUIPMENT DIVISION TERMINAUX EUROPE, B.P. 29 Sophia Antipolis, 06561 VALBONNE Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Data General

une Génération d'avance

"On ne peut pas être premier sur tous les fronts" : largement en tête du peloton mondial en bureautique intégrée, nous sommes le 3ème constructeur mondial de mini ordinateurs (17000 personnes-1,3 Milliard de $ de CA).

Notre stratégie gagnante a l'avantage d'être simple : elle passe par la conquête des grands comptes.

C'est précisément pour cette raison que nous avons créé notre Division Systèmes Spéciaux et Applications dont les activités nous permettent d'apporter à nos clients des solutions à leurs problèmes, et pas seulement du matériel.

A l'avant garde technique de notre croissance, cette division recherche

2 CHEFS DE PROJETS

Vous aurez à concevoir et à conduire la réalisation de systèmes évolués et variés. A titre d'exemple, nous développons un serveur d'applications VIDEOTEX à grand débit, son intégration avec notre bureautique intégrée, un moniteur de gestion de process déportés, des émulateurs de protocole.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec nos clients pour l'élaboration des cahiers des charges, la définition des spécifications, la planification et la mise en place des ressources, l'installation et la mise en route.

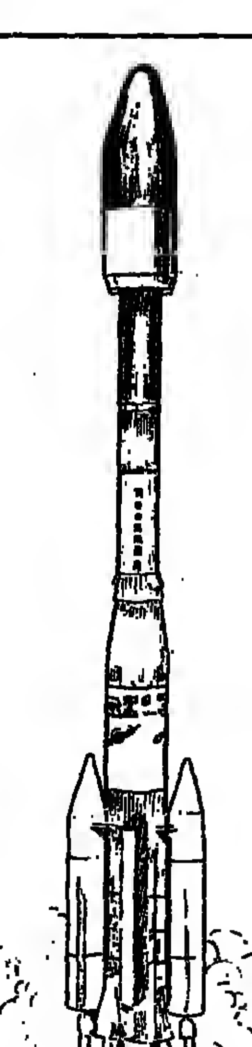
Votre travail de conception et réalisation est facilité par un programme de formation adéquat, un support technique international et une gamme étendue de logiciels qui s'enrichit en permanence des nouveaux standards mondiaux.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation grande école ayant une solide culture informatique et fortement motivés pour la réussite dans de grands projets avancés.

Nous offrons une structure d'accueil motivante et de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre curriculum vitae en indiquant la référence M4 à Philippe Guillon, Directeur du Personnel - DATA GENERAL FRANCE - La Boursidière - Immeuble L - 92357 Le Plessis Robinson

CURRICULUM



Arianespace recrute

Afin de renforcer nos équipes responsables de la ***coordination*** *et du* ***suivi de fabrication*** *des éléments du lanceur ARIANE, nous souhaitons intégrer* ***plusieurs ingénieurs expérimentés*** *dans le cadre de notre DIRECTION INDUSTRIELLE.*

Vous êtes Ingénieur Electronicien

- Vous justifiez d'une bonne connaissance des composants électroniques.
- Votre expérience est de l'ordre de 5 ans environ dans le domaine des technologies des équipements et des systèmes électriques embarqués et plus particulièrement dans les centrales de guidage (type engins tactiques).

Nous vous offrons de prendre en charge dans le cadre de la RÉALISATION et de l'UTILISATION DES CASES A EQUIPEMENTS :

- la gestion technique et financière des équipements et des composants électroniques des lanceurs,
- le suivi fonctionnel des chaînes électriques. (Référence 01)

Vous êtes Ingénieur Electronicien

- Vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ dans le domaine des systèmes électriques et plus particulièrement dans les **calculateurs de bord** et les **ensembles de télémesures.**

Nous vous offrons de prendre en charge dans le cadre de la REALISATION et de L'UTILISATION DES CASES A EQUIPEMENTS :

- le suivi fonctionnel des chaînes **séquentielles et télémesures,**
- la gestion technique et financière des équipements et des composants électroniques des lanceurs. (Référence 02)

Vous êtes Ingénieur Mécanicien

- Vous avez acquis une expérience industrielle de 5 à 10 ans dans les **études de structures et systèmes cryotechniques, calculs de performances** et plus particulièrement en modélisation mécanique et thermique.

Nous vous proposons de participer à la réalisation et à l'utilisation du 3e étage du lanceur ARIANE dans le cadre suivant :

- assurer le suivi technique et financier d'activités industrielles dans le domaine de la propulsion, des structures et de l'intégration.
- prendre en charge périodiquement les recettes d'étage avec préparation des dossiers techniques correspondants jusqu'à la campagne de lancement en Guyane,
- suivre les programmes de développement des nouvelles technologies (notamment des matériaux composites),
- participer à l'exploitation des résultats des vols. (Référence 03)

Naturellement ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés d'une grande école ou équivalent (Sup'Aéro, Arts et Métiers, ENSI, Sup. Elec., Ecoles d'Electronique, ...), dont **l'anglais est courant,** et qui considèrent que se déplacer fréquemment à KOUROU ou à l'étranger fait partie de leur mission.

Si vous désirez vous joindre à nous, merci d'adresser votre candidature sous référence du poste choisi à Bernard MALAGIE - Relations Humaines - ARIANESPACE - Boulevard de l'Europe - B.P. 177 91006 EVRY Cedex



CEA - GRENOBLE

CENTRE D'ÉTUDES NUCLÉAIRES
Département de recherche fondamentale

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

POUR

THÈSES DE DOCTORAT

EN

PHYSIQUE DE LA MATIÈRE CONDENSÉE
Matériaux, métaux, semi-conducteurs, polymères cristallographie, propriétés électroniques et magnétiques
PHYSICO-CHIMIE, BIOPHYSIQUE

dans le cadre de

CONTRAT DE FORMATION PAR LA RECHERCHE

à durée déterminée de 2 ou 3 ans à partir de septembre-octobre 1986.

Les candidats, possédant un diplôme d'ingénieur et titulaires d'un DEA, doivent de préférence être âgés de 25 ans environ.

Téléphoner au 76-88-44-00 postes 38.75 ou 33.31 ou envoyer d'urgence un curriculum vitae détaillé à :

SERVICE DE PHYSIQUE
C.E.N.G. - DRF
85 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

RESEAU INTERNATIONAL

PARIS



Spécialiste réseau de haut niveau

Réf. BPY 3

Notre informatique :

- Un des plus grands parcs informatiques (IBM-BULL).
- Réseau de télétraitement (4500 aujourd'hui, 12.000 à terme).
- Bases de données.
- Télématique.
- Techniques nouvelles : terminaux multi-fonction, bureautique.

Votre mission :

Dans le cadre de la mise en place de notre réseau international de transmissions, vous devrez :

- Participer à la conception et aux spécifications de ce réseau.
- Assurer son déploiement.
- Encadrer l'équipe réseau.

Votre profil :

- Formation supérieure (Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent).
- Expérience d'au moins 6 ans.
- Connaissance de la normalisation internationale et de l'architecture SNA ou DSA.
- Pratique de l'anglais.
- Missions de courte durée à l'étranger.

CAP SOGETI SELECTION

83-85, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.
Envoyer votre CV + prétentions + photo à Any Boulade en précisant la référence.

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

LA TECHNOLOGIE DE POINTE POUR VALORISER VOTRE POTENTIEL

NOUS SOMMES une société de 350 personnes, faisant partie d'un très grand groupe industriel européen, fabriquant et commercialisant des BIENS D'EQUIPEMENTS de très haute technicité.
Notre vocation est l'AUTOMATISATION des MOYENS DE PRODUCTION.
Maîtrise des technologies les plus avancées, innovation, écoute du marché... telle est notre expérience.

- VOUS ETES débutant ou avez une première expérience.
- VOUS ETES doté de réelles capacités d'organisation et de gestion.
- VOUS AVEZ le sens du commandement et de l'animation.
- VOUS AVEZ de réelles qualités humaines - animation, esprit d'équipe.

Venez participerer au développement de nos nouvelles applications au sein d'une équipe jeune, motivée et passionnée par les automatismes industriels.
De réelles perspectives de carrière sont offertes à un candidat de valeur.
Les postes sont à pourvoir en région Sud de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 9830 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
CONCEVOIR EN ÉLECTROMÉCANIQUE

Notre division Terminaux et Systèmes, se développe dans des secteurs prometteurs : péage (métro, chemins de fer...), paiement bancaire, télécommunications (publiphones à cartes...).

Nous vous proposons, dans l'un de ces secteurs, de devenir le concepteur de l'architecture électromécanique d'une ligne de produits (matériels automatiques mis à la disposition du public). Voua exercerez, de plus, la responsabilité d'autres ingénieurs dans votre spécialité et travaillerez au sein d'une équipe-projet pluridisciplinaire (mécanique, électronique, logiciel, industrialisation, qualité).

Ingénieur en électromécanique (E.N.S.M.M. - I.N.S.A. - E.N.S.A.M....), vous possédez une expérience da 3 à 5 ans en bureau d'études. La connaissance de l'anglais est très souhaitable.

Rejoignez nos équipes à Valenca.

Crouzet

Envoyez votre dossier de candidature au responsable du recrutement, CROUZET S.A., 26, rue Jules-Védrines, 26027-VALENCE CEDEX en précisant la référence EMT/LM.

HIGH TECH !
EXPORT : 55% DES VENTES

Ce Groupe Industriel Français est reconnu au plan mondial pour la performance et la qualité des équipements qu'il réalise.

Ce sont des ensembles techniques complexes mettant en œuvre une électronique sophistiquée.

Responsable " études nouvelles " mécanique - connectique
Réf. 22146/M

Au sein du service Electromécanique, vous coordonnez et supervisez les études sur les nouveaux produits, en termes de faisabilité et de qualité.

Dans un environnement déjà très informatisé (DAO - CAO), vous êtes responsable d'une quarantaine de personnes et êtes attentif à l'évolution et la formation de vos équipes.

Vous êtes ingénieur diplômé (Arts et Métiers, ENSEM, ENSM, ou équivalent) confirmé par 8 à 10 ans d'expérience en Bureau des Etudes et/ou des Méthodes.

Ingénieur développement
Réf. 74006/M

Dans notre Service Développement et Suivi, nous vous offrons de participer à l'évolution technique des lignes de produits existantes.

Ingénieur électronicien diplômé (Grandes Ecoles...), vous possédez une première expérience de 2 ans dans l'industrie.

Vous devez définir, concevoir, rechercher et mettre en œuvre les améliorations possibles au niveau des performances, des coûts et de la fiabilité des systèmes.

Vos compétences techniques et votre potentiel vous amèneront rapidement à une évolution de carrière intéressante.

Chef de projet " maintenabilité "
Réf.4093/M

Au sein d'un département organisé en centre de profit, votre mission est d'étudier et de mettre en place, en collaboration avec la Direction Marketing et les Etudes Produits, la " maintenabilité " optimale d'une famille de produits.

Ce poste, très polyvalent, associe des activités complémentaires qui vont de la réalisation d'études d'optimisation à l'analyse et à l'exploitation systématique des incidents en début de vie des produits, en passant par des missions ponctuelles d'expertise et de diagnostic sur le terrain, aussi bien en Europe que dans le monde entier.

Il vous permet de participer à la mise en place d'un des systèmes les plus performants de soutien logistique à la vente, au plan mondial, d'équipements complexes intégrant une électronique sophistiquée.

Il convient de préférence à un ingénieur grandes écoles (Centrale - Supelec, ENSAM - ENSTA...) expérimenté, possédant une solide culture électronique et informatique, parlant anglais et, si possible, espagnol.

Ingénieur expérimenté GPAO
Réf. 22145/M

Adjoint au Responsable Gestion de Production, votre première mission est de mettre en place une gestion informatisée adpatée à des **productions en petites séries**. Progressivement vous prenez en charge l'ensemble du service (gestion de production et magasins - 50 personnes), veillez à l'ordonnancement général des affaires, à la tenue des délais et des stocks et êtes particulièrement attentif à l'évolution et la formation de vos équipes.

Vous êtes ingénieur diplômé (Centrale, Mines, ENSAM, INSA, ou équivalent), confirmé par 5 à 10 ans d'expérience industrielle dont au moins 3 dans la définition et la mise en place de GPAO.

Responsable " méthode - industrialisation " d'une famille de produits
Réf. 4092/M

A la tête d'une petite équipe de techniciens supérieurs, vous êtes responsable de l'étude et de la mise en place des conditions d'industrialisation d'une gamme de produits très évolutifs, faisant largement appel aux technologies électroniques.

Votre mission s'étend de la participation à la conception des produits jusqu'à leur mise en production définitive.

Elle englobe les études de faisabilité industrielle, la définition des gammes opératoires et outillages associés, la recherche de nouveaux moyens de production (robotique), la participation à la recherche des sous-traitants...

Ce poste, situé dans un environnement technique performant (CAO, gammes informatisées), convient à un ingénieur généraliste (Sup Elec, ENSAM, ENSEEIG...), possédant une forte culture électronique et informatique et désireux de valoriser une expérience de 2 à 3 ans en Méthodes, Etudes ou Fabrication, au service de produits de réputation mondiale.

Vous recherchez un environnement scientifique et professionnel de haut niveau. Vous maîtrisez bien l'anglais. Nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences et une évolution au sein du groupe. Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions), sous la référence choisie à S. RAMON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

MEMBRE DE SYNTEC

sélé CEGOS

Dans le cadre du redéploiement de son système d'information sur DPS 7

BULL-SEMS

recherche pour son Centre Technique et Industriel de GRENOBLE, un

CHEF DE PROJET
EXPERIMENTE

adjoint au chef de groupe d'informatique de gestion de production.
Formation : Grande Ecole ou Universitaire.
Expérience : DPS 7, Bases de données.

Adresser votre candidature s/réf. 0325 M à :
Martine CALVAS
BULL SEMS
1, rue de Provence
38432 ECHIROLLES
CEDEX

Bull

Division Informatique de la SFENA : SFENA DSI, constructeur de matériel mini et micro, spécialiste de l'informatique des réseaux est bien implantée auprès d'une clientèle grands comptes : Ministères (Défense, Education), organismes financiers, bancaires... 300 personnes construisent chaque jour son succès. Elle recherche

3 INGENIEURS INFORMATICIENS

intéressés par la conception et le développement de produits logiciels dans le domaine des télécommunications et des systèmes d'exploitation.

Ingénieurs ou diplômés universitaires, débutants ou avec 2/3 ans d'expérience, vous vous intégrerez au sein de petites équipes jeunes, créatives et motivées.

Lieu de travail : Orsay.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Catherine Caillard, SFENA Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay BP 59, 78141 Villacoublay

SFENA informatique

média-system

La passion de l'informatique et de l'innovation technique

Vous êtes INGENIEUR Grandes Ecoles

Débutant ou première expérience, diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou de Gestion vous souhaitez participer au développement informatique d'un important groupe bancaire et financier.

Banque Populaire – UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

La CCBP organisme du groupe des Banques Populaires (25 000 personnes) vous offre une carrière passionnante au sein de son Département Organisation et Informatique de 200 personnes :

DES MOYENS INFORMATIQUES DE POINTE : environnement IBM 3081, MVS/XA, IMS, PL1..., langage de 4ème génération, etc...

UNE POLITIQUE D'INNOVATION : des projets en matière de gestion bancaire, télécommunications, systèmes, micro-informatique et bureautique.

UNE MISSION PASSIONNANTE : intégré (e) à des équipes de haut niveau vous participerez à la conception et à la réalisation de projets d'envergure et vous exercerez des fonctions d'organisation en relation directe avec les utilisateurs.

UNE FORMATION SUIVIE : vous recevrez une formation bancaire et informatique en fonction de vos connaissances acquises et de votre évolution ultérieure dans notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence SB/BP 1, à : Sieglinde Boch, Centi Profile, 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile

Conseil en Recrutement Informatique

CAP GEMINI SOGETI
premier groupe européen de services informatiques

CAP SOGETI INDUSTRIE
TOUS LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

CAP SOGETI INDUSTRIE, société spécialisée du Groupe CAP GEMINI SOGETI est le partenaire des entreprises manufacturières de la Région Parisienne dans le cadre de leur développement informatique, quels que soient leurs secteurs d'activités.

UNE INFORMATIQUE DE POINTE : la nécessaire intégration des différentes informatiques de l'entreprise industrielle offre à nos ingénieurs l'occasion de mettre en œuvre des techniques informatiques de pointe : réseaux locaux, bases de données réparties, architectures de réseaux hétérogènes, intelligence artificielle, systèmes temps réel.

DES PRESTATIONS ELARGIES : forts de 400 professionnels dont 70 % d'ingénieurs, nous prenons en charge : expertise et conseil, études, développement de systèmes informatiques, formation, plans directeurs.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou avec une première expérience, nous vous proposons d'exercer vos compétences informatiques au sein d'une équipe performante.
Envoyez votre dossier de candidature à Claude FORSANS, 92 bd du Montparnasse 75682 PARIS Cédex 14.

CAP SOGETI INDUSTRIE

média-system

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

VOTRE MISSION : LA GPAO

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN
(GRANDE ECOLE OU EQUIVALENT)

Société du Groupe Schlumberger, Etudes et Fabrications Flopetrol conçoit, développe et fabrique des systèmes de mesures destinés à la production et à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

Notre Département Informatique se tourne vers le futur : nous recherchons aujourd'hui le jeune chef de projet qui va concevoir et mettre en oeuvre de nouveaux systèmes de gestion de production.

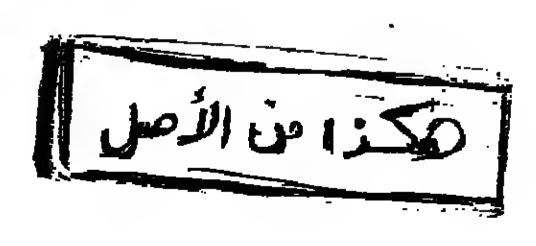
Vous exercerez votre créativité et vos compétences dans un environnement de pointe (IBM 43 XX - bases de données relationnelles - langage 4ème génération).

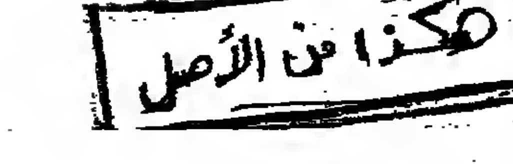
Vous avez une première expérience, au cours de laquelle vous avez révélé un fort potentiel et des qualités de leader. L'anglais est vivement souhaité.

Ce poste - basé à 30 mn de Paris - ouvre de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un groupe international de tout premier plan. La rémunération est motivante.

Merci d'adresser votre candidature à la Direction du Personnel, Etudes et Fabrications Flopetrol, BP 592, 77005 MELUN cedex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger





Bureautique et Réseaux : la performance



Performente, expérimentée, compétente, CERCI est connue pour signer de grandes réalisations en informatique technique.

Dans le cadre de notre stratégla, et face à la croissance de notre activité " Bureautique et Réseaux " nous souhaitons renforcer nos équipes en intégrant :

Chef de projet confirmé

Réf. CP/M

Possédant une expérience en réalisation de **logiciels Temps réel**, capable de maîtriser les problèmes techniques liés aux communications.

Vous aurez pour mission de coordonner une équipe (10 è 12 ingénieurs) chargée d'étudier, concevoir et développer des logiciels de communications en environnement C, UNIX, MS DOS.

Ingénieurs logiciels

Réf. IL/M

Possédant une expérience de 2 ans minimum en informatique Temps réel, vous participerez selon vos aspirations à la réalisation de **logiciels de base**, ou d'applications concernant les **réseaux** ou un **centre de messagerie**.

Nous vous offrons la perspective de travailler dans un domaine de pointe, où l'innovation, la recherche et la compétence se mêlent à l'esprit d'équipe. Ces postes sont situés en proche banlieue Sud-Est (RER Val de Fontenay) dans un cadre moderne et un environnement technique et intellectuel motivant.

Merci d'adressez votre dossier de candidature, en précisant la référence, à N. VIAUD,

SM CERCI 56, rue Roger Salengro 94120 FONTENAY SOUS BOIS

LA DIVISION TECHNIQUE: LA DYNAMIQUE H.P AU SERVICE DU CLIENT.

HEWLETT-PACKARD FRANCE n'a qu'une priorité : la satisfaction du client. Au coeur de cette priorité . nos services d'assistance technique. 600 spécialistes garantissent dans la France entière un délai maximum d'intervention de 4 heures chez le client.

Conseil actif, assistance efficace, intervention rapide, ils assurent le support technique des systèmes HP dans le souci permanent de la satisfaction de nos clients et de la rentabilité de leurs investissements.

Ingénieurs d'assistance technique

Formés sur des matériels et systèmes de haute technologie, responsables d'un portefeuille-clients, vous planifiez l'installation de systèmes complexes. Vous développez des méthodes de diagnostic dans le cadre d'actions préventives - tests, protocoles,... Vous assurez la formation et l'information des clients ainsi que leur suivi. Vous devenez rapidement des spécialistes de l'informatique et de l'instrumentation.

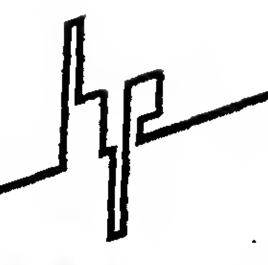
De formation supérieure en électronique et en informatique - INSA, ENIB, ENSI, ESEO, ISEN, ISEP, ... - vous avez si possible, une expérience de l'assistance technique en clientèle ou en laboratoire.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour évoluer à terme vers des fonctions d'expert technique, de support logiciel, ou de management.

Ces postes sont basés en Région Parisienne, Orléans, Lyon, Aix, Grenoble, Nice, Valence, Clermont-Ferrand, Poitiers, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Nantes, Brest, Strasbourg, Lille, Metz, Rouen, Reims.

Envoyez votre dossier de candidature-photo, prétentions-sous réf. CE/02/1/M à Bénédicte EMELIEN, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE C.A.
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.



PERFORMANCES A L'APPUI.

Un champ d'action plus large

pour des

consultants, chefs de projets, ingénieurs logiciels, ingénieurs d'applications,

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Universitaires, vous avez une expérience d'au moins cinq ans dans une SSII, chez un constructeur ou en tant qu'utilisateur.

Vos domaines de compétence sont :

- *CAO, CFAO, GPAO,*
- *bases de données, outils de gestion,*
- *réseaux,*
- *Bureautique.*

Vous interviendrez auprès de nos clients en tant que conseils sur les

Marchés industriels ***Marchés de gestion***

Vous proposerez des solutions informatiques en accord avec leurs besoins; organiserez des démonstrations, des "benchmerks"; répondrez aux appels d'offres.

En fonction de votre expérience et des projets à réaliser, vous participerez aux développements d'applications et/ou prendrez la responsabilité technique de ces projets.

Vous ferez équipe avec nos ingénieurs commerciaux et participerez activement au développement de nos agences. La connaissance de VAX est un atout, l'anglais est indispensable.

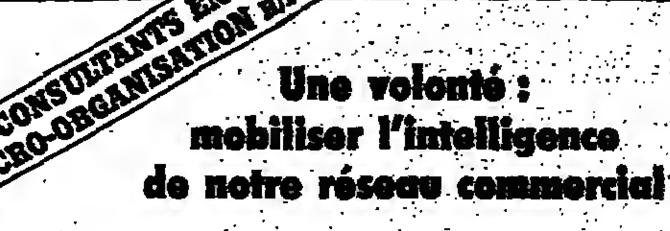
Merci de faire parvenir votre lettre manuscrite + C.V. sous réf. MON 167 en précisant la ville de votre choix à Marie-Claire SAN QUIRCE, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, Service Recrutement 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Bougez, Vivez...
à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille,
Metz, Nantes, Rouen,

N° 2 mondial de l'informatique



CONSULTANTS EN MICRO-ORGANISATION H/F



Une volonté : mobiliser l'intelligence de notre réseau commercial

Notre département **Organisation/Qualité France** recrute :

UN CONSULTANT SENIOR : avec une petite équipe de professionnels vous vendrez et conduirez sur le terrain des actions de micro-organisation.

UN CONSULTANT JUNIOR : passionné par l'organisation opérationnelle, vous mettrez en œuvre vos recommandations en vous appuyant sur des techniques modernes (BBZ, ...).

De formation Ingénieur ou Gestion, vous avez déjà acquis une expérience dans un cabinet d'organisation.

Aujourd'hui, vous voulez évoluer avec les moyens d'un grand constructeur. Nous saurons reconnaître votre compétence et l'enrichir.

Mobiliser l'intelligence de notre réseau commercial, c'est notre volonté et la vôtre en écrivant sous réf. 219 M à

G. PASSEKARAILE
Bull Recrutement
78/80, avenue Galliéni
93270 BAGNOLET

REJOIGNEZ UNE EQUIPE QUI GAGNE

Bull

PARMI LES LEADERS MONDIAUX DE LA SIMULATION :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Spécialiste Équipements de bord

Justifiant d'une expérience confirmée dans l'instrumentation et les équipements électroniques de bord, vous renforcerez et animerez à TRAPPES (78), une équipe chargée des propositions, études et coordination technique relatives aux équipements de bord avion et à leur raccordement.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. IE/M, à Georges SONNEBORN – **THOMSON-CSF – DIVISION SIMULATEURS** – B.P. 116 – 78192 TRAPPES Cedex.





POUR NOUS, LA MISE EN BOITE EST UNE CHOSE SERIEUSE

INGENIEURS AM

OU EQUIVALENT

Groupe industriel de premier plan, nous produisons en très grandes séries (plusieurs millions d'unités) des articles conditionnés individuellement. De préhension délicate, ils font appel à des moyens de manutention tout à fait originaux.

Avec votre équipe, vous développez nos nouvelles lignes automatiques de conditionnement intégrant mécanique, électronique, informatique, automatismes divers...

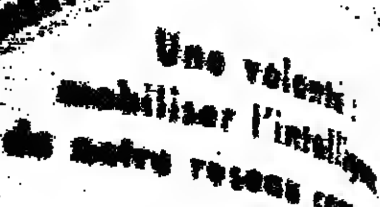
A partir du cahier des charges (vous participez à son élaboration), vous déterminez les choix technologiques, menez les études nécessaires, coordonnez et supervisez l'action des intervenants (équipes internes, sous-traitants...) jusqu'à la mise en production, en vous appuyant sur votre connaissance du marché, des fabricants, des évolutions technologiques.

Si vous êtes un ingénieur d'au moins 28 ans et avez développé et réalisé des équipements de manutention et de conditionnement automatique travaillant à haute cadence sur de très grandes séries et êtes sensible... aux charmes de la Bourgogne,

Merci d'adresser votre dossier sous référence 433 à notre Conseil :

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

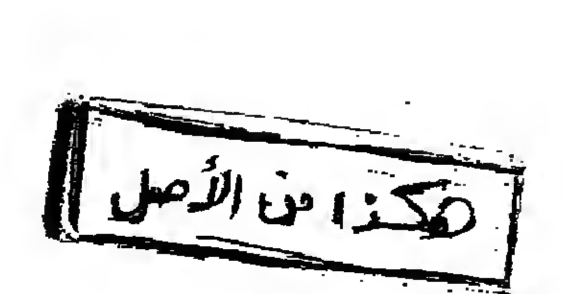
Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

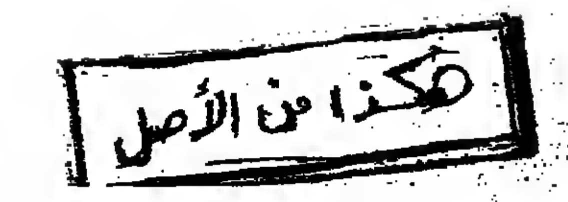


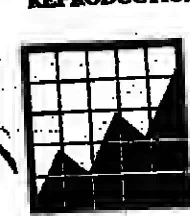
Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde




هكذا من الأصل



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DYNAMISER VOS COMPETENCES DE DIRECTEUR D'AGENCE AU SEIN D'UNE BANQUE SITUÉE À L'OUEST DE PARIS

Une formation supérieure universitaire et bancaire, des résultats confirmés en matière de développement commercial

De solides qualités de négociateur vis à vis d'une clientèle de Particuliers et d'Entreprises "haut de gamme"

Le sens du risque et du suivi des engagements

Une expérience réussie d'encadrement d'unités d'exploitation de 15 - 20 personnes environ

VOILA DES ATOUTS A DYNAMISER

Si vos ambitions et votre professionnalisme correspondent à notre Projet, nous vous proposons la Direction d'une Agence qui constitue l'un de nos plus importants Centres de croissance et de profit.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée de votre CV, de votre photographie et de vos prétentions à
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS
en précisant la référence N. 5179

---

directeur industriel,

d'un grand de l'électronique, en Rhône-Alpes.

Venez prendre en main nos ateliers, la gestion de notre production et nos echats. Vous dirigez 500 p. dont 30 ingénieurs, améliorez le productivité et le flux de production.

E.C.P., E.S.E., A & M..., vous avez la quarantaine et dirigez une usine fabriquant des équipements électroniques, par exemple. Bon organisateur, vous savez faire passer vos messages.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 3805 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY · 38000 GRENOBLE
PARIS · LYON · LILLE · NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Société d'électronique de création récente et en pleine expansion sur un marché porteur, nous innovons dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information de haute technologie pour grand public. Pour conserver notre leadership et répondre aux attentes de nos clients, nous recherchons notre futur

directeur commercial

PARIS - 300.000 F +

Auprès de le Direction Générale et après apprentissage technique des services et produits, vous devenez, par étapes, responsable de la fonction commerciale : prospecter, identifier et analyser les besoins, proposer un système approprié, en étudier l'impact, assurer des démonstrations, négocier, conclure des contrats, en suivre la mise en œuvre. Cette fonction exige un diplôme G.E. de Commerce, une expérience réussie de la vente de services et sysèmes aux grands comptes, administrations, collectivités. Très familier de ces milieux, vous savez "travailler" vos prospects sur le moyen terme, déceler les véritables décideurs, les convaincre, et leur vendre nos produits. Si par ailleurs vous êtes **bilingue anglais**, mobile pour vous déplacer en France et à l'Etranger, écrivez ou prenez contact avec notre Conseil, il vous garantit la confidentialité de votre démarche.
Adressez votre dossier (lettre man., C.V. dét., sal. pers.) sous référence 33 DM à :

Hervé Le Baut Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 42 65 38 39

AFCOREM



Direction Administrative

Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, ...), à environ 30 ans, vous souhaitez intégrer une société qui mobilise son énergie sur son avenir. Le Transport Express est un marché difficile. Nous y avons réussi une croissance rapide. Pour pouvoir la poursuivre, nous souhaitons vous confier la gestion administrative de notre entreprise : mise en place des procédures administratives, suivi de la facturation, gestion du personnel, administration des ventes... Le soutien logistique de notre holding, la volonté de développement de notre Direction Générale et la reconnaissance des valeurs individuelles au sein de l'Entreprise vous permettront de valoriser votre première expérience réussie dans cette fonction.
Merci d'adresser CV + lettre manuscrite et prétentions sous réf. 2057 à LTA 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

STRASBOURG — **250 000 Frs**

Notre société, spécialisée dans l'**AGRO-ALIMENTAIRE** et filiale d'un groupe français, emploie 300 personnes dans 4 unités différentes.

Nous connaissons un développement important sur le marché national et à l'exportation.

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction financière et le contrôle des services comptables des différents établissements à l'aide d'un système informatique performant.

Agé de 40-45 ans, vous avez acquis une formation universitaire + DECS ou Grande Ecole de Gestion et pouvez justifier d'une expérience similaire réussie dans une entreprise industrielle.

Le sens des affaires et des négociations bancaires, l'ouverture d'esprit sont primordiales dans ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à MGP 65, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG s/réf. 8622. Votre dossier sera traité de façon confidentielle.

MGP *management gestion du personnel* PARIS — STRASBOURG

Pierre Lichau S.A.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

OPTOELCTRONICS/FIBER OPTICS ENGINEERS

HEWLETT-PACKARD is not only a leading manufacturer of electronic measurement and computational products, but also one of the world's most innovative producers of optoelectronic devices. If you have ambition, drive and initiative, there could be an excellent opportunity awaiting you in our European components marketing operation based in Böblingen - near Stuttgart and close to the Black Forest in one of the most beautiful area of Germany.

Applications engineer optoelectronics

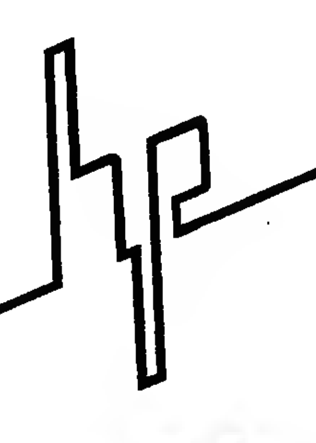
You will be responsible for the European technical support of a complete line of optoelectronic components. This will involve working out solutions for technical problems as well as giving training and presentations to clients. You should therefore have a degree level qualification in electronic/electrical engineering, together with at least 2 years experience of electronic circuit design.

Product marketing engineer optoelectronics/fiber optics

You will be responsible for the development of sales and marketing strategies including sales support, pricing and promotions as well as evaluation of future product trends and positioning of our fast growing fiber optic components productline throughout Europe.
To meet the requirements, you should have a degree-level qualification in electronic/electrical engineering and an industrial background which includes design, sales or marketing of optoelectronic components/systems.

There will be considerable travel throughout Europe with visits to HP facilities in the U.S.A. All positions therefore require fluent English and good communication skills.

If the challenge of joining a successful team appeals to you please write quoting reference number f 292 to Hans Häfner, c/o HEWLETT-PACKARD GMBH, Dornierstr. 7, 7030 Böblingen, Germany.



HEWLETT PACKARD

Pierre Lichau S.A.

BANQUE POMMIER

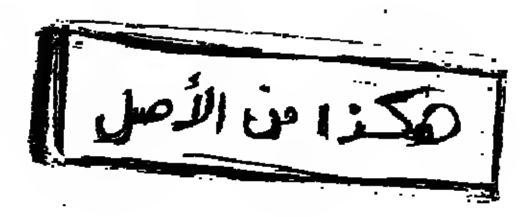
Banque pour l'industrie et les services recherche pour la région parisienne un

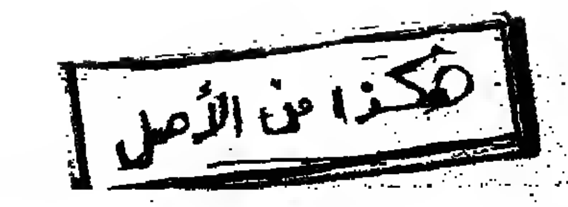
DIRECTEUR D'AGENCE

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur, justifiera d'une expérience bancaire réussie dans ses fonctions commerciales auprès d'une clientèle de P.M.E. et de particuliers.

Ecrire avec C.V., photo et souhaits de rémunération à
BANQUE POMMIER
Direction du Personnel
86, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

Pierre Lichau S.A.







emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

BIAO AFRIBANK

la B.I.A.O. - Côte d'Ivoire
la B.I.A.O. - Cameroun
la B.I.A.O. - Sénégal
la B.I.A.O. - Centrafrique
la Banque Internationale des Comores
la Banque Internationale pour le Gabon
la Banque Internationale pour l'Afrique au Zaïre

recrutent par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants :
IVOIRIENS - CAMEROUNAIS - SENEGALAIS - CENTRAFRICAINS
COMORIENS - GABONAIS - ZAIROIS
jouissant le leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans.

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme d'un institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- diplôme d'études supérieures de banque
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1985-1986.

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des filiales concernées, ainsi qu'au Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine 75008 PARIS

avant le 22 mars 1986

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

1er avril 1986 dernier delai

Importante société de distribution de produits alimentaires, 350 personnes, 500 millions de C.A., continue son expansion en Afrique francophone et dans le monde. Le Chef Comptable que nous souhaitons recruter dirige l'ensemble des services comptables du groupe : comptabilité générale, analytique, matière et budgétaire. Pour réussir dans ce poste, le candidat idéal est un excellent technicien (DECS + 1 ou 2 certificats supérieurs), maîtrisant l'informatique de gestion, à la personnalité affirmée. Ses qualités relationnelles et pédagogiques l'aideront à prendre la mesure de la fonction. A la rémunération s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation (logement, retour en France 2 mois par an, voiture...). Merci d'adresser votre candidature à Alain Nervet qui traitera votre dossier en toute confidentialité. Nervet Pont Conseil 15, rue du Louvre 75001 Paris. Réf. 180 A.

Chef Comptable
Libreville
300.000

CURRICULUM



Article 19 de la Déclaration des droits de l'homme.

Une nouvelle organisation internationale s'occupant des questions de censure dans le monde et basée à Londres recherche son

DIRECTEUR

Il devra posséder une expérience internationale, de préférence dans un domaine touchant aux droits de l'homme, et pratiquer deux langues. La langue de travail est l'anglais.

Sal. : env. USDRLS 25.400. Ecrire d'ici au 30 mars à : MARTIN ENNALS 24 Chancery Lane London WC2 (Angleterre). Les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme, finance des projets dans les pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays de la Méditerranée, d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes.

Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent dans un environnement multinational.

La Banque emploie des ingénieurs de projets qui aident à l'évaluation de projets d'investissement soumis à la Banque en vue d'un financement et à la surveillance des projets en cours.

Actuellement, la Banque recherche un

Ingénieur Informaticien (h/f)

(réf.: CT 8602)

titulaire d'un diplôme d'ingéniérie industrielle ou de physique de niveau universitaire et possédant une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années.

Les candidats auront l'expérience de la conception des produits et des procédés de fabrication, de leur mise en œuvre, de la production et de la commercialisation, ainsi que de l'évaluation technico-économique de projets d'investissement (ceci dans l'électronique, la bureautique ou l'informatique).

Les programmeurs et «systems-engineers» ne conviennent pas.

Ils devront bien connaître le français ainsi que l'anglais. La bonne connaissance d'une troisième langue communautaire serait appréciée.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé (type de travail, produits industriels, tâches personnellement remplies, etc.), ainsi qu'une photographie, en indiquant la référence CT 8602, à la

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement-Formation
100, boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

We are a major European company in the petrochemicals industry, with strong support facilities covering manufacturing, sales, product development and technical services.
We are inviting applications for the following position :

GRADUATE CHEMIST

The successful candidate should have a university degree coupled with several years' experience either in synthetic chemistry or in automotive fluids industry.

Training in Geneva will be followed by posting in another BP location.

Good knowledge of English and German is essential, some French is desirable.

Compensation and fringe benefits are generous and attractive.

Your are requested to send your application, which will be treated in strict confidence, to :

Mrs E. Machtou - Personnel Officer
BP CHEMICALS (SUISSE) S.A. - 45A-47A rue de Lausanne
CH-1211 GENEVA 2.

CONTESSE

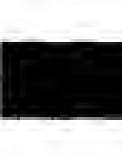
COPGO HUNTING
recherche
INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien. Quelques années d'expérience en production souhaitable. Lieu de travail : ITALIE. Langue : anglais (italien apprécié). Ecrire : 14 B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

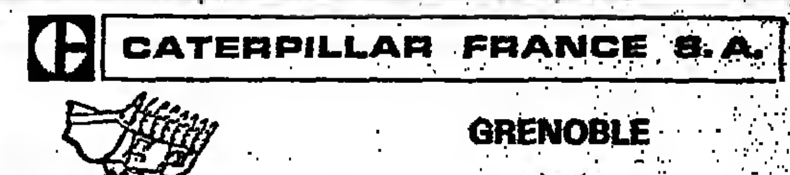
L'université de Lausanne ouvre une souscription en vue de pourvoir un poste à temps partiel de

PROFESSEUR ASSISTANT EN SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

à la faculté des sciences sociales et politiques. Entrée en fonctions 1-9-86. Pour renseignements et dépôt des candidatures (avec c.v. et publications en deux exemplaires, délai d'inscription : 30 avril 1986). Commission de présentation prof. asst. sociologie du travail, faculté des SSP, 19, avenue Vinet, 1004 Lausanne (Suisse).



emplois régionaux





GRENOBLE
recherche

AUDITEUR INTERNE
Jeune diplômé
Grande Ecole de Gestion

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Connaissances automatismes
et informatique

Très bon niveau d'anglais parlé et écrit.
Dégagés obligations militaires.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions
Service du Personnel
B.P. 55 - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Etablissement financier régional
(RÉGION SUD-OUEST)

recherche

SON RESPONSABLE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

COLLABORATEUR DU DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT, IL AURA POUR MISSION :

- d'organiser l'action commerciale régionale en restant très proche des réalités du marché et en maintenant un contact régulier avec le réseau ;
- d'animer les opérations publi-promotionnelles engagées avec le réseau ;
- de participer à l'élaboration et à l'application du plan de développement.

De formation école de commerce ou équivalent, le candidat doit posséder en outre une solide pratique de l'animation commerciale opérationnelle et des techniques de marketing bancaire.

Homme ou femme de communication, organisé et créatif, il doit avoir une vocation pour le conseil et posséder d'excellentes capacités rédactionnelles.

Nous vous remercions d'envoyer sous références nº 7092 M, votre C.V. + lettre manuscrite de candidature,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Syndicat Mixte de l'Orchestre Régional « Philharmonie de Lorraine »
recherche

UN ADMINISTRATEUR CHARGÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PROFIL :
- Bac + 4, orientations gestion ou marketing ;
- Expérience d'administrateur d'établissement artistique souhaitée.

FONCTIONS :
- Assurer les objectifs financiers et la promotion de l'orchestre ;
- Coordonner l'organisation du travail et de la formation ainsi que la gestion administrative.

Rémunération à négocier selon expérience.

Lettre + C.V. à envoyer au Secrétariat des Affaires Culturelles de la Mairie de Metz
55, rue des Allemands, 57000 METZ.

La ville de Mulhouse
recrute

UN CHARGÉ DE RELATIONS EXTÉRIEURES
pour l'Orchestre Symphonique du Rhin

Les candidats posséderont :

- une solide culture musicale ;
- une culture générale de niveau universitaire ;
- une bonne expérience de l'animation ;
- des qualités de relations humaines.

Les candidatures sont à envoyer à M. le Maire
Service du Personnel - MAIRIE DE MULHOUSE
B.P. 3089 - 68062 MULHOUSE CEDEX.

Société de services à vocation technique

recherche
POUR LIMOGES

UN ORGANISATEUR

Pour conduire, sous l'autorité de la Direction Générale, les actions de définition et de mise en application d'un système de gestion adapté à l'évolution de la structure décentralisé de la société.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, le candidat aura une expérience d'au moins 5 ans dans le contrôle de gestion et/ou l'organisation.

Des déplacements sont à prévoir dans toute la France.

Ce poste constitue une étape déterminante pour un candidat à fort potentiel.

Adresser lettre, C.V., prétentions et photographie à
M. J. MARGOT - Direction du Personnel
10, rue de Calais, 75441 PARIS Cedex 09.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SCAPA (Société Centrale de Produits Alimentaires)

2 entrepôts : Rungis, Salon-de-Provence
Filiale du groupe ACCOR

recherche pour sa plate-forme de
SALON-DE-PROVENCE un

CONTROLEUR DE GESTION

En liaison avec la Direction Financière et Administrative

VOUS PRENDREZ EN CHARGE :
- l'élaboration des budgets pour suivi et le contrôle des résultats (tableaux de bord, comptes d'exploitation) ;
- la responsabilité du contrôle facture fournisseurs ;
- la gestion des fichiers et les traitements micro-informatique (IBM PC-XT) ;
- l'ensemble des problèmes administratifs et de procédure.

VOTRE FORMATION :
Supérieure, complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans le contrôle de gestion et l'informatique.

VOS QUALITÉS :
Rigueur, autonomie de fonctionnement, esprit d'équipe.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., prétentions) à :
SCAPA - Service du Personnel - Senia 524
94577 RUNGIS CEDEX, qui transmettra.

JEUNES INGÉNIEURS !

Vous êtes compétents en

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(CFAO, Microprocesseurs, Automates, etc.)

Vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune, dans un environnement de haute technologie.

Vous souhaitez un poste évolutif en relation avec l'industrie et la recherche.

3 postes sont à pourvoir rapidement.

CONTACTEZ-NOUS !

NOS ACTIVITÉS :
Conseil, services en informatique industrielle, formation continue de courte ou longue durée (1 an).

Adressez lettre et curriculum vitae à :
SIGMA I
INSTITUT D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
6, boulevard de l'Europe, 29200 BREST.

Contrôleur Financier International Adjoint

Un important groupe industriel français (CA: FF4,5 mds) réalisant 40% de son CA à l'étranger où il possède des filiales dans 20 pays recherche un Contrôleur financier international adjoint.

Vous serez le principal interlocuteur groupe des responsables administratif et financier des filiales dans les domaines suivants: comptabilité, reporting, fiscalité, contrôle budgétaire . . .

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une formation supérieure (DECS, école supérieure de commerce ou équivalent), 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international ou comme auditeur interne d'un grand groupe international. Une bonne maitrise de l'anglais est impérative et la pratique de l'allemand serait un plus. Le poste est basé à Limoges et nécessite de fréquents déplacements à l'étranger.

Un bon niveau de rémunération et de réelles opportunités au sein du groupe seront offerts à un candidat de valeur.

Veuillez contacter Charles-Henri Dumon au 19-44-1-831-0431, ou envoyer un curriculum vitae complet à Michael Page International, 39-41 Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume Uni.

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

Participez à notre réussite à LYON

Société d'ingénierie informatique spécialisée en
PROCESS INDUSTRIEL - TELECOMMUNICATIONS
CALCUL SCIENTIFIQUE - LOGICIEL DE BASE

recherche pour des créations de postes :

INGENIEURS confirmés
INGENIEURS débutants

possédant une première expérience acquise au cours de stages

Pour concevoir et réaliser des logiciels temps réel sur minicalculateurs et microprocesseurs.

L'intérêt des projets qui nous sont confiés nous permettent de vous offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à :

SEGIME
André ARMAND - 33 bis Boulevard Vivier-Merle
69003 LYON.

Société d'ingénierie informatique d'un grand groupe tertiaire

recherche pour l'Alsace

DÉPARTEMENT GESTION :
- 1 RESPONSABLE COMMERCIAL PRODUIT.
- DES CHEFS DE PROJETS CONFIRMÉS.
- DES INGÉNIEURS LOGICIELS D'APPLICATION.

DÉPARTEMENT INDUSTRIEL :
- 1 SPÉCIALISTE CAO DAO.
- 1 INGÉNIEUR TEMPS RÉEL.

DÉPARTEMENT MICRO :
- 1 INGÉNIEUR COMMERCIAL.
- 1 INGÉNIEUR LOGICIELS D'APPLICATION.

Les candidats doivent avoir une formation supérieure d'ingénieur ou équivalent.
Les postes sont à pourvoir rapidement

Veuillez adresser candidature avec C.V.
sous n° 7.105 M, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JEUNES INGENIEURS

GRANDE ECOLE
MECANIQUE OU GENIE CHIMIQUE

BANLIEUE LILLOISE

La Société des Produits du Maïs recherche pour une de ses plus importantes unités située à **HAUBOURDIN** deux **JEUNES INGENIEURS** débutants ou première expérience.

Conjointement avec l'équipe Bureau d'Etudes/Travaux neufs, vous participerez à la conception et à la mise en place d'équipements et de procédés d'utilisation de nos produits dans les différents domaines suivants :
- génie chimique/mécanique
- électricité, automatismes et systèmes.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.



Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo à Mme FRIOCOURT - SPM - 379, avenue du Général-de-Gaulle - 92142 CLAMART.

SIROPS DE GLUCOSE, AMIDONS,
AMIDONS MODIFIES, DEXTROSE, SORBITOL...

MEDIA P.A.

EN LOIR ET CHER

Etablissement de Production (750 p.)
du Groupement Industriel
des Armements Terrestres, recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

débutant ou avec quelques années d'expérience.

Mission : rattaché au service traitement de l'information, vous serez dans un premier temps chargé du développement d'une application de gestion de production assistée par ordinateur. Cette mission vous permettra d'évoluer à moyen terme vers d'autres fonctions.

Profil : diplômé d'une ENSI ou de l'université, dynamique, vous possédez le sens de la communication, vous êtes aussi méthodique et organisateur et aimez le travail en équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
Monsieur le Directeur de l'Atelier de Chargement
41300 SALBRIS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE ROUEN

De dimension moyenne mais très connue au plan national, recherche

contrôleur budgétaire

qui sera en charge, au sein d'un département existant, d'établir les budgets et d'en vérifier l'application. Son activité pourra, le cas échéant, s'étendre au Contrôle de Gestion (études des prix de revient, ...)
Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) jeune ayant fait de bonnes études comptables (DECS ou équivalent) et ayant l'expérience du milieu industriel. ——— réf. 562/01

comptable confirmé(e)

de très bonne formation, ayant une expérience d'au moins 5 ans si possible dans l'Industrie, qui sera appelé(e) à seconder le Responsable de la Comptabilité Générale. ——— réf. 562/02

Adresser CV détaillé + prétentions en précisant la réf. du poste choisi
à FRANCE CADRES
22, rue Saint-Augustin 75002 Paris
qui vous garantit le plus strict anonymat.

France Cadres — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE
PARTICULIEREMENT BON NEGOCIATEUR

Fort d'une expérience de 5 années dans la vente de biens d'investissement, vous savez faire preuve de facilité et de qualité d'expression. Votre disponibilité, votre volonté d'aller au fond des choses, votre rigueur dans l'approche des problèmes ainsi que votre goût pour les contacts à haut niveau vous motivent pour développer votre carrière dans le secteur MARKETING/VENTE.
Vous êtes parfaitement bilingue français/anglais + allemand ou espagnol.

Notre entreprise est la filiale de l'un des plus importants groupes industriels français.
Nous vous proposons de vous intégrer et de compléter efficacement une équipe dynamique en tant que :

DIRECTEUR COMMERCIAL DE SECTEUR

En relation avec le Directeur Commercial responsable de l'unité, vous mènerez à bien :
- l'identification des affaires,
- l'assistance à la préparation des offres,
- la négociation des contrats.

Les secteurs clients dont vous aurez la responsabilité appartiennent en France et en Europe aux domaines suivants :

AUTOMOBILE - AERONAUTIQUE - ARMEMENT - ELECTRONIQUE - MECANIQUE

(à ce titre, un début de carrière dans l'armement constituerait un plus).

La rémunération que nous vous proposerons tiendra compte de votre personnalité et de votre expérience.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.

Adressez votre dossier de candidature détaillé (C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence PS 02 à **PIERRE LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

Pierre Lichau S.A.

CHARGE DE MISSION
financement des entreprises
BESANÇON

Société de Développement Régional pour la Bourgogne et la Franche-Comté, CENTREST apporte aux entreprises de cette région les moyens de financement nécessaires à leur développement.
Après une période de formation, le Chargé de Mission recherché assumera les contacts avec les entreprises, l'étude et le montage des opérations de financement, ...
Formation ESC, SCIENCES ECO ou similaire. Connaissances comptables incluant l'analyse de bilan. Expérience de quelques années en entreprise ou établissement financier. Environ 30ans.

Adresser CV détaillé sous réf. 262/01 M à

France Cadres 22, rue Saint-Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE GRENOBLE
recrute pour son Laboratoire d'Electronique

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(Mines, Centrale, Supelec, Sup Télécom, IMAG...)
option informatique.
Débutants ou quelques années d'expérience pour ses programmes de recherche et développement en instruments et systèmes d'imagerie dans les domaines scientifique, industriel et médical.
Connaissances souhaitées :
- conception et réalisation de logiciel
- architecture des systèmes
- intelligence artificielle
- traitement d'images.

Merci d'adresser CV détaillé à Contesse Publicité sous réf. 40902, 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon Cedex 07.

CONTESSE

RESPONSABLE DISTRIBUTION MODE

Chargé de la gestion du prêt-à-porter, des accessoires et des stocks de tissus, vous animerez l'équipe de distribution mode d'un leader du prêt-à-porter de luxe.

Vous assurerez également le suivi des formalités exportation-transit ainsi que la facturation et l'administration des ventes.

De formation supérieure de gestion complétée par une expérience de la mode, vous êtes disponible, organisé et d'un bon niveau en anglais.

Poste évolutif situé à 50 km au Nord de Paris.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 4047, à

Communiqué 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra

SILICONE

Ingénierie informatique temps reel

PARIS, GRENOBLE

- **Ingénieurs Télécom**
  2 à 3 ans exp. souhaitée projet High Tech Grenoble.
- **Ingénieurs Logiciel**
  Déb. à 2 ans exp., 68000, C, Pascal, UNIX, logic temps réel Grenoble et Paris.
- **Ingénieurs Matériel**
  Déb. à 2 ans exp., conception mat. et log. Grenoble.

Pour tous ces postes il est exigé un diplôme grande école.

Envoyer C.V.
SILICONE - Chemin-des-Prés, ZIRST 38240 MEYLAN.

MISSION LOCALE
recrute

COORDINATEUR (H./F.)

s./c. du 1-6-86.

Licence ou maîtrise Sc. Éco. de préférence. Connaissance problèmes insertion sociale et professionnelle jeunes. Salaire annuel 110 000 net.

C.V. détaillé + lettre manus. + renseignements. Maire adjoint formation professionnelle 26100 Romans av. le 13-4-86.

AGENCE DE PUBLICITÉ
(150 km de Paris) souhaite travailler avec graphistes free-lance (rough-maquette, exécution, montage, documents).
ALBERT BEALU, AXIS CONSEIL
1, r. Joubert 89000 AUXERRE.
Tél. : (16) 86-51-02-51.

MISSION LOCALE DE ROUBAIX
recherche

DIRECTEUR (trice)

Exp. dans le dispositif 16-25 ans exigée
Adresser C.V. :
23, rue de l'Espérance
59100 ROUBAIX

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entreprise avec des contrats à signer, des règles à respecter, des procédures à suivre, des réformes à inventer. Voilà le Monde avec ses ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. Le secrétariat général recherche un juriste pour

Gérer les affaires juridiques et conseiller la direction

200.000 +

Au rythme de la vie du quotidien, vous étudierez, proposerez et négocierez des contrats pour assurer les personnes et les biens, pour acheter, louer, céder des meubles et des immeubles, pour concrétiser des accords d'assistance technique ou de commercialisation... Au rythme des affaires, rompu aux procédures du droit des sociétés et à l'affût des nouvelles dispositions et de leurs incidences fiscales, vous saurez conseiller la Direction dans toutes les décisions importantes qui jalonnent la vie du journal : réformes statutaires, création de filiale, partenariat...

En fait un rôle de conseiller, auprès de la Direction mais aussi aux côtés de tous les services - rédaction, marketing/publicité, comptabilité, diversification...-. Un professionnel du droit - Droit des sociétés, Droit commercial propriété - avec une formation supérieure de type DESS, une expérience de 4 à 5 ans en entreprise dans un poste similaire, réussira s'il sait allier à la méthode et à la technicité du juriste le sens des contacts et le talent du négociateur habile.

Merci d'écrire (lettre, CV, photo) sous référence 3317 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Pour lui confier la responsabilité d'un centre de calcul important, nous recherchons

ingénieur système confirmé

connaissant le matériel IBM (4331).



Il sera également chargé de
- la gestion du système et des utilisateurs,
- l'interface constructeurs,
- méthodes d'exploitation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M183 à : Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de CA, 820 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

LE CONSEIL EN INNOVATION ET PRODUCTIVITE POUR INGENIEURS A FORT POTENTIEL

Vous êtes un professionnel reconnu ! Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole vous possédez aujourd'hui, à 30-35 ans une solide expérience du milieu industriel. Vous avez su faire face, en première ligne, à des situations complexes et diverses. Sous votre direction, vos collaborateurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Vous avez un tempérament d'entrepreneur.

Vous êtes celui ou celle que nous recherchons !

Créée en 1981 à Bordeaux par Alain CHAUVET, PRISME, notre société de conseil en innovation et productivité connaît depuis une forte croissance (50% par an). L'implantation nationale de nos clients, comme l'envergure de nos contrats nous amènent à nous installer à Paris et à Lyon.

Rejoignez-nous ! Consultant Senior, fort de nos méthodologies et de notre soutien, vous aurez pour mission d'accompagner chaque client dans la résolution de problèmes pointus de toute nature : conception, création d'objets ou de machines, organisation de production, simplification de la gestion etc...

Vous serez un partenaire à part entière et nous saurons créer un statut et une rémunération à votre pointure.



Vos motivations et vos convictions nous passionnent ! Merci de nous en faire part. Alain Chauvet traitera lui-même votre dossier en toute confidentialité.
rue Hilaire-Turpaud - 33110 LE BOUSCAT

Société multinationale secteur électro-mécanique, leader sur son marché, recherche **ASSISTANT DIRECTEUR MARKETING**

25 ans - Bilingue français/anglais.
E.S.C. ou équivalent.

Mission :
– assister le Directeur du Marketing en prenant rapidement en charge tout ou partie des travaux suivants :
- études de marché,
- planification des lancements de produits,
- participation aux actions de promotion (foires, publicité, notices),
- prendre en charge les contacts avec une partie de la clientèle nationale,
- mettre en œuvre les actions pour promouvoir les produits,
- participation à la formation.

Qualités requises :
Curiosité - Ordre - Bon rédacteur - Sens commercial - Diplomate - Pédagogue.

Adresser C.V. et photo s/réf. 11487 à **PIERRE LICHAU S.A.** 10, rue de Louvois - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Assistant directeur marketing

COGEDOC GROUPE MIKROS

Spécialistes de gestion de documentation, micrographie, édition électronique par procédé laser... GOGEDOC filiale de MIKROS (400 personnes), notre expansion nous amène à renforcer notre effectif.
Nous recherchons un

Ingénieur consultant confirmé

PARIS

En relation directe avec notre D.G. qui consacre une grande partie de son temps à la direction de projets, vous participerez au développement de la Société et serez aussi opérationnel dans l'un des secteurs de notre activité.

Vous prendrez en charge la gestion de certains budgets et assurerez nos prochains recrutements.

De formation supérieure obligatoirement, vous avez déjà été consultant dans un environnement informatique et bureautique. Votre première expérience de 5 à 10 ans vous donnera envie de passer à la vitesse supérieure.

Autonome, ayant le sens des initiatives et la volonté d'évoluer dans des domaines de pointe, vous nous écrirez rapidement sous réf. 520M à A.L. CONSEIL, 102, Bd. Malesherbes 75017 PARIS chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

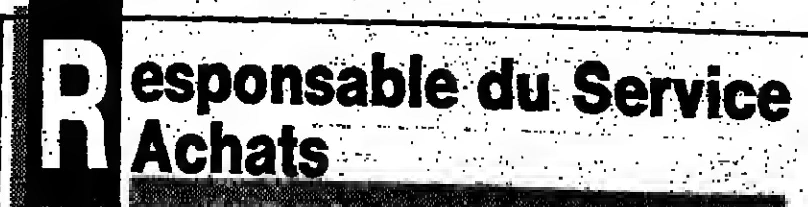
AL conseil

L'anti train-train pour 20 ingénieurs

Jeunes Ingénieurs, vous n'allez pas vous ennuyer !
A peine arrivés, déjà sur chantier. Vous abordez la technique routière et apprenez à motiver vos équipes.
Rapidement, vous découvrez la gestion : résultats, amortissements, valeur ajoutée... prennent enfin une dimension concrète.
Il ne manque plus que les affaires ! Peu à peu, vous allez gérer vos relations commerciales et décrocher vos premiers marchés.
Motivés et responsables, prenez le chemin de la réussite ! Nous vous aiderons en mettant à votre disposition nos techniques, notre dynamisme et la puissance de notre groupe.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. LM 5

Service Recrutement/Formation
39 rue du Colisée
75008 Paris





Vous avez acquis une solide expérience des achats au sein d'une société industrielle et avez assuré pendant au moins 3 ANS la responsabilité d'une équipe.

Votre formation d'Ingénieur fait que vous appréciez le dialogue technique, vous souhaitez notamment pouvoir éprouver votre compétence et votre dynamisme dans un environnement compétitif.

Nous sommes un groupe industriel français leader sur son marché, la qualité du service à la clientèle est pour nous prioritaire. C'est dans cet esprit que nous souhaitons réorganiser avec vous le Service ACHATS dont vous prendrez la responsabilité.

Animant votre équipe au sein de la Direction Industrielle :
- vous définirez la politique et les procédures ACHATS du Groupe ;
- vous assurerez le contrôle de gestion des achats et approvisionnements dans le cadre d'un budget de 150 MF ;
- vous coordonnerez les négociations menées par les Acheteurs ;
- vous travaillerez en étroite relation avec les différents services du siège et des usines ;
- et vous participerez à l'évolution technique des produits.

La réussite dans cette fonction primordiale pour l'avenir du Groupe vous ouvrira à terme de réelles perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous référence JB/22 M, à l'adresse suivante : AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

CARRIERES A LA CARTE POUR DE JEUNES INGENIEURS

X, Centrale, Mines, Ponts, ESTP, Arts & Métiers... peu importe votre diplôme ! En 3 ou 4 ans, vous avez fait vos armes sur chantier, au sein d'une entreprise de TP ou Génie Civil. Vous y avez découvert les difficultés de la réalisation, mais surtout vous avez appris à dynamiser vos équipes.

Rejoignez-nous et venez participer, en agence ou sur chantier, aux grands projets français qui nous motivent tous : TGV, autoroutes, barrages...

Après 2 ou 3 ans, vous pourrez choisir l'expatriation et participer à la conduite de gros chantiers en Afrique, ou prendre de nouvelles responsabilités en France.

La taille de notre société (C.A. plus d'1,3 milliard de francs en 1985), la diversité de nos activités et notre bonne santé financière seront autant de garants de votre réussite. Nous respecterons vos choix d'évolution et vous permettrons de satisfaire vos ambitions tant professionnelles que financières.

Alors choisissez une carrière à la carte : adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à
Entreprise RAZEL Frères
Christ de Saclay - BP 109 - 91403 Orsay

ENTREPRISE RAZEL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H. **TAT EXPRESS**

Dans le cadre de notre développement nous recherchons de JEUNES CADRES

FUTURS CHEFS DE CENTRE

Diplômés d'études supérieures (Sup. de Co.) les candidats après une formation "sur le terrain" auront la responsabilité d'un Centre de transport : développement commercial, gestion de personnel, relations clientèle, exploitation, gestion de parc véhicules.

Pour ces postes basés sur toute la France, nous souhaitons rencontrer des candidats de valeur à fort potentiel dont les qualités humaines et de gestionnaire leur permettront d'évoluer au sein de notre société.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prét. s/réf. F.C.C. à T.A.T. EXPRESS Service du Personnel - BP 0237 - 37082 TOURS Cedex

---

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

(40.000 salariés dans 40 pays)

recherche pour sa Direction Centrale du Personnel située à Paris

UN JURISTE EN DROIT SOCIAL

Chargé du suivi et de l'application de la législation sociale ; dans le cadre d'une gestion décentralisée du personnel, il assistera les Directeurs du Personnel des établissements et filiales du Groupe en France.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une formation en droit social de haut niveau et une expérience similaire de 5 ans.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
C.I.W.L.T. - Direction du Personnel et des Relations Sociales
40, rue de l'Arcade 75008 PARIS.



DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE « COMMODITIES »
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRADING

recherche pour son bureau de Paris

INTERNATIONAL COMMODITIES TRADER

LE CANDIDAT :
- sera âgé de 35 ans environ ;
- diplômé études supérieures ;
- parfaitement bilingue anglais (+ 3e langue) ;
- surtout ayant une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le négoce international des « COMMODITIES », en particulier dans le domaine de produits carnés ;
- la connaissance des marchés africains, méditerranéen et Moyen-Orient seront un plus.

SA MISSION :
Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du bureau de Paris, il aura pour mission :
- de mettre en place la structure nécessaire à l'accomplissement de sa tâche ;
- d'assurer la coordination de la production et de la commercialisation sur le marché international ainsi que le suivi d'exécution des contrats qu'il aura à décrocher ;
- d'assurer complètement la viabilité de son centre de frais en accord avec un budget préalablement défini.

Adresser C.V. détaillé sous n° 7111 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Pour financer les investissements des Entreprises

Banque, filiale d'un important groupe financier, recherche un EXPLOITANT apte à élaborer des montages financiers diversifiés, possédant un solide sens du risque sur des opérations de montants unitaires importants et faisant preuve d'un fort dynamisme commercial.

Une formation Grande Ecole de Commerce, confirmée par une première expérience professionnelle dans cette activité, est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV manuscrit, prétentions) sous réf. 4974 à l'agence DESSEIN, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

Important Organisme Professionnel Paris 9ème

recherche

L'Adjoint du Responsable des Affaires Internationales

- De formation Science Po et Droit.
- Le candidat devra avoir eu une première expérience.
- La connaissance des Affaires Internationales sera un plus.
- Parfaitement bilingue anglais.
- Doté d'un esprit de synthèse, méthodique, rigoureux, il aura à concrétiser sa créativité par la finesse de sa rédaction.
- Libre rapidement.
- Salaire 150 000 F.

Merci d'envoyer C.V. + photo s/réf. FD 26 à :



help international
8, rue de Louvois - 75002 PARIS.

HACHETTE EDUCATION recherche pour le développement de ses productions parascolaires un

Editeur confirmé

AUJOURD'HUI le Parascolaire chez Hachette c'est :
- des équipes éditoriales performantes
- 700 ouvrages au catalogue, 60 nouveautés par an, des collections dont le titre est devenu un nom commun («Passeport», «Faire le Point», etc...)
- un chiffre d'affaires qui connaît une expansion remarquable.

DEMAIN ce sera :
- des équipes éditoriales renforcées
- un programme ambitieux et diversifié
- une dimension internationale
- une volonté d'expansion.

Nous recherchons le futur patron d'une des équipes, homme ou femme ayant une dizaine d'années d'activité professionnelle après une formation grande école ou maîtrise.

Vous avez déjà assumé la responsabilité éditoriale d'ouvrages d'information, de vulgarisation, ou d'enseignement qui témoignent de votre compétence et de votre réussite.

Vous avez l'expérience de l'édition internationale et vous saurez coordonner des projets multimédias.

Professionnel enthousiaste et réaliste, vous développerez un important secteur d'activité de façon largement autonome. Nous vous en donnerons les moyens puisque vous êtes créatif et nous apportez un sens aigu du marché.

La connaissance de l'anglais est indispensable. Une double formation sera un plus.

Merci de joindre à votre CV la liste des ouvrages récemment réalisés à HACHETTE, Service Gestion des Cadres 12 rue François 1er, 75008 Paris, sous réf. 6042.



HACHETTE

VENDEUR DYNAMIQUE, MOTIVE, AMBITIEUX, COMPETENT, VOULANT PROGRESSER

INGENIEURS COMMERCIAUX

SENIOR ET JUNIOR

*Nous sommes une **SSII de dimension internationale** en pleine expansion (plus de 500 collaborateurs).*

*Pour participer à notre croissance, nous recherchons des Ingénieurs Commerciaux « **SENIOR** » et « **JUNIOR** » pour renforcer nos équipes commerciales.*

Vous aurez pour mission de développer votre secteur d'activité, aussi, des moyens importants seront mis à votre disposition.

*Ces postes sont destinés à des candidats de formation Supérieure connaissant les grands Systèmes **IBM ou BULL** ayant une expérience réussie dans une SSII.*

VOUS ETES UN VENDEUR DYNAMIQUE, MOTIVE, AMBITIEUX, COMPETENT, VOULANT PROGRESSER.

*Vous aurez une rémunération motivante et des perspectives d'avenir qui feront de vous un commercial « **heureux** » !*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous la référence 4038/LM, à

MEDIA PA. 9, bd des Italiens- 75002 PARIS, qui transmettra.

Un Important Organisme de Prévoyance crée le poste d'

attaché de direction

rattaché au Secrétaire Général, vous rédigerez les comptes-rendus des réunions statutaires, ainsi que les procès verbaux y afférent.

Progressivement vous évoluerez vers une mission plus constructive en prenant en charge d'autres dossiers.

Vous êtes un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, Lettres, Droit ...) et bénéficiez d'une première expérience professionnelle ou vous avez fait les preuves de vos qualités de compréhension, de synthèse et de rédaction.

Adresser lettre manuscrite, Curr.-Vitae, photo et prétentions sous référ. M.183, à notre Conseil



MICHEL JOUSSE 13, rue Tronchet 75008 Paris

PRÉSIDENT

NOUVELLE SICOMI

recherche

SON ADJOINT

Expérience fonction similaire exigée.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 7109,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Société Expertise Comptable

recherche
POUR DES MISSIONS VARIÉES ET NOTAMMENT DE CONTROLE DE GESTION

COLLABORATEUR (TRICE)

Formation supérieure ou B.T.S. souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 7.093 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.



Pour faire face à son développement, ESSO CHIMIE recherche pour son département Résines et Spécialités des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Responsable de la vente de l'une de nos spécialités sur l'ensemble de la France, vous participerez également à la définition de notre stratégie de développement au sein d'un groupe de travail européen.

Débutant ou ayant acquis une première expérience, vous êtes ingénieur chimiste ou diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion. Mieux encore, vous avez une double formation.

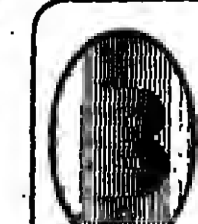
Les conditions que nous offrons sont de nature à satisfaire les ambitions d'une personnalité de valeur.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Pour ce poste basé à PARIS LA DEFENSE, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo, rémunération souhaitée sous Réf. M 40/507 BP à :

EGOR TECHNOLOGIES
19 rue de Berri - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL **egor** TOKYO



BETEL INGENIERIE

recherche pour son département

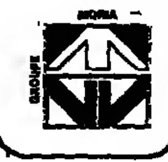
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
(Option Informatique ou Automatique)

ayant acquis une première expérience temps réel sous l'un des environnements suivants :
68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE *(s. réf. B033)*
23, rue de la Paix - 75002 Paris



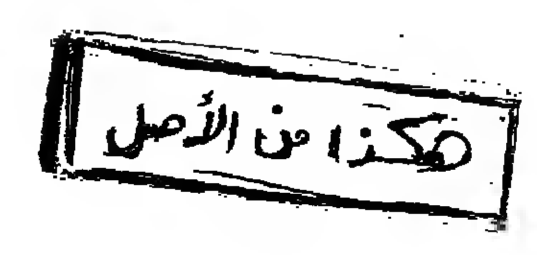
P.M.E. parisienne recherche

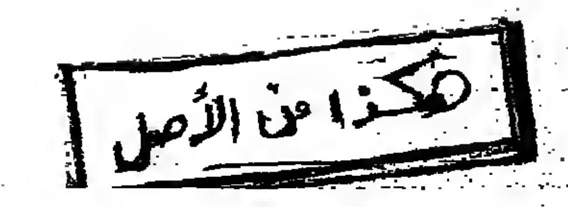
INGÉNIEUR H./F. MICRO-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

GRANDE ECOLE, ENSI, ENSEE

2/3 ans d'expérience pour conception et la réalisation logiciels temps réels sur microprocesseurs INTEL et MOTOROLA. Sera responsable d'une petite équipe de développement.

Envoyer votre curriculum vitae à : CITEEL
2, rue Poinsot, 75014 PARIS.





OFFRES D'EMPLOIS

Urgent - Centres hospitaliers
RÉGION PARISIENNE, PROCHE BANLIEUE SUD-EST

recherchent à titre contractuel ou par mutation

INGÉNIEUR BIOMÉDICAL EXPÉRIMENTÉ

pour gérer la fonction biomédicale dans les deux établissements et constituer son équipe d'intervention dans ce domaine

Toutes les candidatures avec C.V. doivent être adressées au :
Service Economique du Centre Hospitalier
Intercommunal de Créteil - 40, avenue de Verdun
94010 CRETEIL Cedex - Tél. 48-98-91-80, p. 14-16.

Société d'Assurances Vie en pleine expansion
filiale d'un grand groupe international, recherche

un cadre pour sa direction financière

Ce poste évolutif s'adresse à un jeune diplômé d'études supérieures, ayant acquis une première expérience (2 ans minimum) dans un établissement financier ou bancaire.
Il sera chargé en liaison étroite avec le Directeur Financier • de la gestion des portefeuilles • de la gestion de la trésorerie • des relations avec les banques.
La connaissance de l'anglais sera très appréciée.
Envoyer lettre man., C.V., photo et prétentions à Mme TOUKAS
EAGLE STAR VIE - 9, r. Notre Dame des Victoires, 75002 Paris

P.R.B.

CERICS — Centre Européen de Génie Logiciel

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice a créé le CERICS, premier Centre Européen de formation au Génie Logiciel en association avec l'INRIA et BULL en 1983.

Diplômés grande école
X, SUPELEC, MINES, CENTRALE, MAITRISE, ...

De grandes entreprises offrent à une vingtaine de diplômés scientifiques des Bourses d'Etudes leur permettant d'accéder à la fonction d'INGENIEUR CONCEPTEUR DE LOGICIEL à l'issue de 9 mois de formation intensive d'un M.S. en Génie Logiciel

Demander un dossier de candidature et d'information:
CERICS BP 48 - Sophia Antipolis
06561 VALBONNE Cedex Tel. 93 65 23 33

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
(40 personnes)

spécialisé dans la gestion de patrimoines

recherche

JURISTE

ayant de très bonnes compétences générales juridiques et fiscales, 5 à 10 ans d'expérience si possible dans un service juridique de banque.

Il aura à conseiller la société pour ses opérations bancaires et la clientèle pour des problèmes de gestion de patrimoines.

Adresser C.V. détaillé à : SOGIP
29, rue de Berri, 75008 PARIS.

ASSISTANT(E) DE RECHERCHE

Amnesty International recherche un(e) assistant(e) qui travaillera à Paris avec le délégué du département de la recherche, dont la tâche consiste principalement à obtenir des informations, auprès de sources en Afrique, sur les questions des droits de l'homme relatives aux prisonniers en Afrique francophone.
Il (elle) devra parcourir les articles de presse, s'occuper des contacts, répondre aux demandes d'information et organiser le bureau.
Qualités requises : bonne connaissance de l'Afrique et des méthodes de recherche. Parfaite connaissance du français et pratique de l'anglais indispensables ; connaissance d'autres langues souhaitable. Esprit d'organisation, bonne connaissance de la dactylographie et capacité de travailler sous pression dans une petite équipe.
Trait. annuel : £ 11,979-14,728 (indexé, échelons annuels).
Date limite de réception des candidatures : 11 avril 1986.
Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne. Tél. : (Londres) 837 3805 (24 h/24).

amnesty international

Plus qu'une secrétaire, une véritable collaboratrice !

Directeur Général d'un important groupe de distribution, mes nombreuses activités m'obligent à mener de front différentes missions, tout en effectuant de fréquents déplacements.

Ma collaboratrice, après une dizaine d'années d'expérience de secrétariat de haut niveau, aura appris à discerner les priorités, à prendre des initiatives.

Disponible, discrète, l'esprit vif et ouvert, elle saura s'adapter avec souplesse à ses nouvelles fonctions tout en conciliant des qualités de rigueur, d'organisation et surtout d'autonomie et de rapidité d'action.

Ce poste, basé à Paris 6ème, répond à vos attentes et à l'évolution que vous souhaitez donner à votre carrière.

Ecrivez sous référence 3.101 ALM au Département Ressources Humaines de SIASS à qui nous avons confié cette recherche.

SIASS
50, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS

AIDE-DOCUMENTALISTE

Société financière 16e arrdt. rech. aide-documentaliste, âge indifférent, ordonné, exp. des études économiques et financières (classement, entrée et sortie de documents sur sociétés françaises et étrangères, prospection, etc.). Prête à effectuer d'autres travaux de bureau (tirages, envois d'études, par exemple).
Lecture de l'anglais nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec réf. sous n° 7014 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous commercialisons auprès d'un grand public choisi un produit artistique et de décoration en pratiquant notre fameuse méthode de « Galeries Itinérantes » acquéreurs pour rég. paris.

3 DÉLÉGUÉES CCIALES

(min. 30 ans) réf., voiture pour R.V. Tél. : 47-87-27-09, M. ALIMY, poste 430.

LA VILLE DE MONTREUIL 93 recrute sur titre

UN(E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Titulaire du C.A.F. B option Jeunesse pour assurer la coordination et l'animation des bibliothèques de quartier. Date de dépôt de candidatures : le 11 avril 1986.

Adresser candidature à M. le Maire de Montreuil, 93105 MONTREUIL CEDEX.

Notaire Paris

recherche

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

bénéficiant d'une excellente formation.
Expérience professionnelle de 4 ans minimum.
Il sera chargé du conseil et du suivi des sociétés de l'étude.
Rémunération très motivante pour personne ayant le goût des responsabilités et l'approche dynamique de la clientèle.

Envoyer C.V. détaillé sous n° 7.100 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FIDUCIAIRE DE FRANCE

recherche pour son Département de Conseils en forte progression

Ingénieur Organisation HF
Administrative et Financière

Formation Supérieure type ESSEC, Sup de Co., complétée par quelques années en contrôle de gestion, audit ou conseil en organisation.
Poste basé à Paris, à forte évolution, qui suppose au minimum 4 à 5 ans d'expérience pour candidat motivé.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Madame CHIQUET - FIDEX PARIS
16 Bis rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

P.M.E.

recherche pour études appliquées au domaine du la vision (inspection automatique, robotique)

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN INFORMATICIEN

ayant quelques années d'expér. HANDWARE et SOFTWARE dans la conception et le développement de systèmes à base de MICROPROCESSEURS.

Lieu de travail : EVRY (91).

Adresser C.V. et prét. s/réf. 6124 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75083 Paris Cedex 02, qui tr.

Association culturelle nationale recherche pour son Secteur Formation Séjours Culturels

SON/SA RESPONSABLE DE SERVICE

Expérience indispensable.
Envoyer candidature et C.V. sous n° 7095 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RECRUTE

ANIMATEUR(TRICE)

dans le secteur des métiers, chargé(e) d'informer, de former, de conseiller les P.M.E. dans les domaines de la gestion de la formation.
Profil de formation : BTS, IUT, CNAM (DPCT, DESE...).
Agé(e) de 24 a. minimum.
Libéré des O.M.
Des expér. professionnelles sont souhaitées.

Env. C.V., photo et prétentions salariales à :
M. le Directeur Général
Chambre de Métier
77130 MONTEREAU.
Tél. : 64-32-20-87.

Recherche pour Newletters Eco. sur pays étrangers

RÉDACTEURS SPÉCIALISÉS MI-TEMPS

Ecrire sous le n° 7101 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FARIS ÉTOILE
Association sans but lucratif
Vocation internationale
cherche pour ses publications

UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Capable de contrôler la fabrication et l'impression.
Très bonne connaissance anglais indispensable.
Sens de l'initiative et goût des responsabilités nécessaires.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 7102 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE (Val-d'Oise) (18.000 habitants) recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

(Attaché ou collaborateur de niveau équivalent).

Connaissances administratives et financières exigées.
Expér. en informat. appréciée.
Aptitude aux relations humaines et à l'animation indispensable.

Lettre manuscrite avec C.V. au Député Maire,
95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES recherche

INGÉNIEUR

DÉBUTANT OU AYANT 2-3 ANS D'EXPÉRIENCE
pour des activités en qualité, fiabilité, sécurité des systèmes. Secteur armement, nucléaire, spatial, pétrole, informatique. Bonne formation technologique de base requise.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à l'attention de Mme LONCLE - SIFB,
2, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 PARIS.

BOURSE
Banque privée PARIS-9e dans le cadre du développement de son service des Titres recherche

GRADÉ(E) CLASSE III

ayant de bonnes connaissances des opérations de Bourse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 6805 F à
O.C.B.F. Services,
68, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 PARIS,
qui transmettra.

Expertise Comptable SECY
1, rue du Printemps
78230 LE PECQ
recherche

JEUNE EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

Débutant 1re ou 2e année, minimum DECS complet, certif. sup. en cours. Travaux comptabilité et commissariat avec déplacement.
Voiture souhaitée.
Ecr. avec C.V. et prét. ou tél. pour R.V. : 39-76-64-63.

Société d'études quantitatives en fort développement recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES QUANTITATIVES

débutant(e) ou première expérience.

CHARGÉE D'ÉTUDES QUANTITATIVES SENIOR

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à IRED,
3, rue du Javelot,
Immeuble Montréal,
75013 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche
1 COLLABORATEUR (TRICE)
Vous avez un bon niveau et une excellente présentation. Vous souhaitez faire une carrière commerciale évolutive et gagner une rémunération importante. Si vous avez une bonne motivation.
Tél. mercredi 19 à M. Dumont à partir de 10 h au : 45-38-70-56.

Constructeur informatique recherche URGENT

2 INGÉNIEURS

LOGICIELS diplômés.
Libres de suite. 47-54-74-62.

representation offres

Rech. VRP EXCLUSIF

pour mobilier gamme moyenne dépts 75, 78, 92, 93, 94, 95.
Tél. : 30-60-53-12.

DEMANDES D'EMPLOIS

SI VOUS CHERCHEZ UN CADRE SUPÉRIEUR...

J'ai l'expérience internationale dont 15 a. aux USA. J'ai 42 a. Je parle et j'écris en anglais, français et bon allemand. Je ch. une nouvelle position avec responsabilités et flexibilité de changer domicile.

Ecrire sous le n° 1 688
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE établissement culturel expér. confirmée rech. poste DIRECTEUR ou ADMINISTR. entreprise diffusion ou création culturel en rég. parisienne
Ecrire sous le n° 7.107 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 28 a. ingénieur maint. syst. gestion CAO réseaux cherche poste à respons. Sud-Est Etranger. Tél. (16) 93-34-50-28.

H. 43 ans, sup. de Co, bil. fr., angl., 5 ans direction entreprise familiale + 14 années banque à différents postes : études des crédits exploitation ccials, crédit bail. Formation en France et en Afrique Noire ch. situation à l'étranger, grande faculté d'adaptation
77-70-47-83, pour tt rens.

Assist. Dir. bil. (franç.-engl. + ital.), exp., cadre, ch. travail vivant, varié, avec contact clients (info, accueil, démarches, prospection), Sud ou centre Paris.
Ecrire sous le n° 7103 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etudiant polyvalent disponible immédiatement pour emploi à temps partiel. Merci d'adresser propositions au 42-70-88-90.

Ancien artisant connaiss. bien bâtiment, cherche place avec outillage. Tél. : 48-33-58-63.

ASSISTANTE D'ÉDITION
5 ans d'expérience, spécialisée ouvrages scolaires, scientiques et techniques cherche poste motivant.
Ecrire sous le n° 7108 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 25 a. maîtrise droit du commerce international, exp. contentieux, étud. ttes propos. Tél. : 48-08-58-95 le soir.

Directeur Financier ch. poste pour négociat. investisseurs, banques, clients, fournisseurs, moratoire, redressem. trésorerie. (1) 46-66-49-81 à 19 h.
Ecrire sous le n° 1670
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 35 ans ch. poste Paris assistante de direction, anglais, espagnol, niv. DEUG, form. sup. Sciences hum., expér. 15 ans rel. hum., législ. sociale; secrét., accept. déplac. France, étranger. Disponible de suite.
Ecrire sous le n° 7112
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DOCTEUR ÉTAT
Hist., philo, étudie ttes propos.
Tél. : 42-57-44-16.

PME-PMI performantes et ambitieuses, si pour vous les hommes font l'entreprise, rencontrons-nous. J'ai 36 ans, diplômé d'enseignement sup. en Sc. sociales et gestion du personnel.
Ecrire sous le n° 7113
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ancien juriste américain et informaticien ch. poste traducteur technique.
Tél. : 47-63-84-54.

Fme 45 ans, expérimentée dans les prêts (consommation, immobilier) recherche place stable en qualité de rédactrice pour l'étude, la réalisation ou la gestion des prêts. 42-23-80-64.

secretaires

secrétaire assistante
Paris-17e

Nous sommes une équipe de consultants passionnés par notre métier de Conseil en recherche de cadres par approche directe. Nous souhaitons accueillir une nouvelle secrétaire.

Secrétaire d'un consultant, elle frappe son courrier, bien sûr, mais elle l'assiste également dans la préparation de ses recherches : suivi et exploitation du fichier informatique, exploitation des annuaires et de l'information presse.

Ce poste convient à une secrétaire de bon niveau, 22 ans minimum, capable de s'imposer par sa vivacité et sa curiosité intellectuelles comme assistante de consultant.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous la référence 477, à Annick LUCCHINI - JACQUES TIXIER S.A. 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

MEDIA BA

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
Région Provence
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Ecrire sous le n° 7110
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16)
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

formation professionnelle

DEMANDEURS D'EMPLOI

I.C.D. (Institut international du Commerce et de la Distribution)
vous propose une formation gratuite de

RESPONSABLE EXPORT DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

Durée 7 mois 1/2 - Début du stage : 21 Avril 1986
recrutement immédiat
Conditions : avoir au moins 21 ans - niveau BAC minimum - Justifier d'un an de résidence à Paris.
Possibilité d'obtenir une bourse
Pré-sélection sur dossier à retirer en écrivant à :
I.C.D. 63, Avenue de Villiers, 75017 PARIS - Tél. : 47.66.84.22

BC

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Rambuteau-Francs-Bourgeois 100 m², 5 P., soleil, charme 2e étage. 1600.000 F.
60 m², agréable, 2 poss., 2e ét. 900.000 F. Tél. 43-25-73-14.

5e arrdt

LUXEMBOURG p. de t., 2/3 p. tt confort, bon état, 785 000 F. Tél. : 43-25-87-16.

6e arrdt

RUE DE SÈVRES
35 m² DUPLEX, 3e ét., asc. CALME, SOLEIL
GARBI 45-67-22-88.

12e arrdt

MICHEL-BIZOT. 28 m². Studio, entrée, cuis., s. d'eau, cabine, réc., 260 000, 43-27-52-44.

14e arrdt

Près PARC MONTSOURIS imm. stdg. 4 p. 110 m², balcon s/jardin, parkg. 45-89-48-34.

16e arrdt

VICTOR-HUGO
ÉTOILE LUXE
GARÇONNIÈRE
750.000 F.
Téléphone : 45-02-13-43.

Idéal pied-à-terre
Métro CHARDON-LAGACHE
Imm. pierre de taille, living, 1 chbre, entrée, cuis., balcon, calme, soleil, chf. cent. indiv., 79, rue CHARDON-LAGACHE mercredi-jeudi 14 h à 17 h.

17e arrdt

GUY-MOQUET
BEAU 2 P., REFAIT NEUF.
GARBI 45-67-22-88.

18e arrdt

ABBESSES 2 P. TOUT CFT REFAIT NF, CALME, SOLEIL, 320 000 F. 42-60-19-39.

92 Hauts-de-Seine

BON BOULOGNE, CALME QUAI DU 4-SEPTEMBRE 3/4 P. 100 m², 2 300 000 F. R-DE-CH./JDIN 450 m² grand stdg. SOLEIL. 46-03-70-92.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
à 100 mètres du RER et bois, très bel imm. 130 m², séjour + 3 chbres, boxes 2 voitures.
TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
48-73-50-22, 48-73-47-71.

appartements achats

DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 6 PIÈCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 45-24-93-33.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux -PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire. Téléphone : 45-44-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P., même à rénover Paris. Tél. 42-52-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

ÉTOILE
144 m² REFAIT NEUF
M.B. 45-02-13-43.

Région parisienne

Moderne 2 pièces 51 m² + parking + cave, 5 mn R.E.R. Nanterre-Préfecture. 3.000 F + ch. Tél. : 47-73-76-37.

locations meublées offres

Province

10 km Toulouse, gde maison de maître avec parc, dépend. 8.000 F par mois + charges Téléphone : 61-86-29-89.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour Ambassades et Sociétés
S'adr. SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-56-22-18.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine,
75008 PARIS recherche
en location ou à l'achat
APPTS DE GDE CLASSE
pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
45-62-78-99.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris
rech. du STUDIO au 6 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

immeubles

MAROC. Central, vds cause famil. IMMEUBLE bon rapport, bon état, centre ville
Téléphone : 92-72-00-53.

J.-M. CLEMENT, achat cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. Victor-Hugo (75116)
Téléphone : 45-53-90-96.

maisons individuelles

LUÇON-VENDÉE, 20 km mer centre ville, maison pierres de taille, 4 niveaux, r.-de-ch., entrée, salon, s. à manger, cuis., arrière-cuis. ; 1er ét. : 3 chbres, s. de bns, w.-c., grenier mansardé. Cave, chf centr., chaudière gaz naturel neuve. Cour avec buanderie, w.-c. A 200 m jar. + gar. 3-4 v. 400.000 F. à débattre. AUTRUSSEAU J.-P., route de Sainte-Anne-Pazanne, 44270 Machecoul. Tél. 40-02-23-96.

villas

L.V.S. rech. acheteur ts biens immob. sans aucun frais, région midi (16), 67-49-02-22.

viagers

LIBRE 2 P. cft, 1er ét., imm. pierre, 195.000 F cpt + 2.660 Femme 90 ans
CRUZ 42-66-19-00.

15e arrdt, square BOUCICAUT, exceptionnel, immeuble récent, vue dégagée, grand studio tout confort, 100 000 F + rente 4 000 F, occupé une tête.
LODEL 43-55-00-44.

FONCIAL-LEGASSE
VIAGER 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES, 8e.
Etude grat., 48 ans d'expér., avantage fiscal. Rente indexée.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1976
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

bureaux

Locations

DÉFENSE
COURBEVOIE
IMM. INDÉPENDANT. 700 m²
CHARGES RÉDUITES, PARKGS
M.B. 45-02-13-43.

ASNIÈRES GARE
90 m² BUREAUX + PARKINGS
M.B. 45-02-13-43.

CITÉ UNIVERSITAIRE
680 m², PARKING
580.000 F.
R.E.R. - MÉTRO
45-02-13-43.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

société

A ROME, UNE VISITE HISTORIQUE DE JEAN-PAUL II

Le pape à la synagogue

Cité du Vatican (AFP, AP). – Jean-Paul II se rendra le dimanche 13 avril à la synagogue de Rome, a annoncé le porte-parole du Vatican. Ce sera une « première » : jusqu'à présent, aucun pape n'avait visité un temple juif, malgré l'amélioration des rapports entre les deux religions depuis le concile Vatican II (1962-1965).

La communauté israélite de Rome compte quinze mille membres environ. Sa synagogue avait été victime d'un attentat, le 9 octobre 1982, au cours duquel un enfant de deux ans avait été tué et une quarantaine de personnes blessées.

Interviewée par la radio israélienne, la présidente de la communauté juive italienne, Mme Tullia Zevi, a souhaité que cette visite *« religieuse »* constitue *« un pas dans la reconnaissance officielle »* d'Israël par le Saint Siège. A Jérusalem, un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a déclaré pour sa part : *« Le simple fait que le pape visite la synagogue de Rome reflète certainement un changement d'attitude, et nous le considérons comme un geste positif. »* L'Etat du Vatican, rappelle-t-on, reconnaît *de facto* Israël, mais n'a pas de relations diplomatiques avec lui.

La visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome s'inscrit cependant dans un projet plus vaste : la rencontre du catholicisme avec les autres religions. C'est dans cet esprit que Jean-Paul II a convoqué un « sommet » interreligieux à Assise, en octobre prochain.

APRÈS LE SCANDALE DU BANCO AMBROSIANO

Les catholiques ont réduit leurs dons au Vatican

Cité du Vatican (*AP, Reuter.*) – Les catholiques donnent moins d'argent au Saint-Siège en raison de la mauvaise publicité engendrée par l'affaire du Banco Ambrosiano, a déclaré, lundi 17 mars, le cardinal Giuseppe Caprio, président de la commission des affaires économiques du Vatican. L'Institut pour les œuvres de religion (IOR), qui possédait une partie du Banco Ambrosiano, avait dû régler, en effet, 241 millions de dollars de dettes, provoquées par la faillite de cette banque privée italienne.

Les contributions au « denier de Saint-Pierre » – l'offrande annuelle des fidèles pour les frais du Saint-Siège – ont été de 26 millions de dollars en 1984. La plupart de ces recettes sont, en principe, versées aux missions et aux organisations charitables, mais elles servent aussi à éponger les déficits budgétaires du Vatican, qui ont atteint 29,5 millions de dollars en 1984.

A PARIS

Deux inspecteurs des impôts écroués pour corruption de fonctionnaire

Ils avaient reçu des pots-de-vin pour minorer le redressement fiscal d'un bijoutier parisien inculpé lui aussi avec sa collaboratrice

Deux inspecteurs des impôts, MM. Georges Boucher, quarante-neuf ans et Jean-Louis Gérard, quarante ans, accusés d'avoir reçu des pots-de-vin pour minorer le montant des redressements qu'ils devaient opérer auprès d'un bijoutier, M. Régis Pelegrin, quarante et un ans, gérant d'une joaillerie, 10, rue Royale (8e), ont été placés sous mandat de dépôt dans la soirée du dimanche 16 mars, inculpés de corruption passive de fonctionnaire par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction.

De son côté, M. Pelegrin a été placé sous contrôle judiciaire, après avoir été inculpé de corruption active de fonctionnaire.

Cette même inculpation a été notifiée à la collaboratrice de M. Pelegrin, Mme Michèle Gruber, quarante ans, placée elle aussi sous contrôle judiciaire.

Les deux inspecteurs, MM. Boucher et Gérard, avaient proposé à M. Pelegrin – qui est originaire de Marseille, où son père est propriétaire d'une grande bijouterie – de ne pas procéder à un redressement fiscal estimé par eux à 5 millions de francs. En contrepartie, le joaillier devait verser une commission de 10 %, soit 500 000 francs, qui était semble-t-il leur tarif habituel. 140 000 francs payés en deux fois avaient déjà été perçus, mais le troisième versement, d'un montant de 120 000 francs, leur a été fatal puisque les policiers les ont pris sur le fait, vendredi dernier, au moment où la transaction s'effectuait.

Les agissements des deux fonctionnaires, estiment les enquêteurs, pourraient remonter à deux ou trois ans. Lors d'une perquisition effectuée chez M. Gérard, les policiers ont trouvé la trace d'un compte bancaire numéroté en Suisse d'environ 3 millions de francs. L'enquête a démontré que MM. Boucher et Gérard n'entraient jamais en contact direct avec leurs « clients ». Ils préféraient passer par l'intermédiaire d'un autre bijoutier qui avait accepté, peu auparavant, de se laisser « rançonner ».

● *Mort à la maison d'arrêt de Rodez.* – Un détenu âgé de trente-huit ans, Jacques Patoret, qui devait comparaître devant la cour d'assises de l'Aveyron pour tentative de viol et assassinat, a été retrouvé mort, dimanche 16 mars, par un gardien de la maison d'arrêt de Rodez. D'après les premières constatations, Jacques Patoret, qui souffrait de troubles gastriques, aurait succombé la nuit dernière précédente à une hémorragie.

Marchand forain de Saint-Côme (Aveyron), il avait été inculpé du meurtre d'une jeune étudiante, Marilyne Solignac, dix-neuf ans, qu'il avait tenté de violer le 17 août 1984 avant de lui fracasser la tête à coups de pierres.

● *Suicide d'un détenu à la prison de Blois.* – Un jeune homme âgé de dix-neuf ans, Daniel Djerbir, demeurant à Montrichard (Loir-et-Cher), s'est donné la mort en se pendant dans sa cellule de la prison de Blois. Daniel Djerbir avait été incarcéré après une inculpation d'infraction à la législation sur les stupéfiants. – *(Corresp.)*

DANS L'ESSONNE

Dix blessés dans un attentat contre le TGV

Deux CRS et un agent de la SNCF étaient chargés de contrôler les bagages

Un attentat à l'explosif a été commis, lundi 17 mars après-midi, dans le TGV Paris-Lyon, à hauteur de Brunoy (Essonne). Dix personnes ont été blessées. Trois d'entre elles, qui ont dû être hospitalisées à Villeneuve-Saint-Georges, ont pu regagner leur domicile ou continuer leur voyage. En fin de matinée, ce mardi, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

C'est à 15 h 12 précises qu'un engin a explosé dans la voiture 6 – première classe – du TGV 627, le Dunkerque, parti à 15 h de la gare de Lyon à Paris. En raison de témoignages contradictoires, on ne sait si l'explosion fut précédée ou suivie par un incendie qui s'est déclaré dans le wagon. La fumée a intoxiqué les passagers blessés. Le train roulait à plus de 120 km/h entre Yerres et Brunoy quand le dispositif de freinage automatique fut déclenchée par l'explosion. Tout en alertant le PC de la gare de Lyon, par radio, le conducteur du train desserra le frein pour pouvoir immobiliser la rame en gare de Brunoy.

D'une puissance moyenne, l'engin était placé dans le compartiment à bagages, à l'extrémité de la voiture. La déflagration a soufflé la portière et endommagé l'intérieur du wagon, où se trouvaient une vingtaine de voyageurs. Une partie du train a pu repartir vers 16 h 20 en direction de Lyon, tandis que la voiture endommagée était soumise aux investigations des spécialistes de l'identité judiciaire.

Le procureur de la République de l'Essonne, M. Philippe Chausserie-Laprée a estimé sur place qu'*« il s'agit manifestement d'un attentat à la bombe »* et confié l'enquête au SRPJ de Versailles. Les enquêteurs n'avaient pas déterminé, lundi soir, la nature de l'explosif employé. Le directeur adjoint de la SNCF pour la région Paris-Sud, M. Gérard Passebosc, a précisé que la SNCF *« n'avait reçu aucune menace particulière »*.

Depuis sa mise en service en septembre 1981, le réseau TGV a transporté 50 millions de passagers, 43 000 personnes empruntant, chaque jour en moyenne, l'une des 102 rames de ce train à grande vitesse qui dessert 33 gares.

Les enquêteurs restent très prudents sur l'origine de l'attentat, que l'on est immédiatement tenté de rapprocher de l'affaire des otages français au Liban. C'est la troisième fois qu'un attentat est commis dans un train en France. Les deux premiers, liés au terrorisme international, portaient la marque de « Carlos », ce mercenaire du terrorisme.

Le 29 mars 1982, dans un attentat contre le train Capitole Paris-Toulouse, cinq personnes avaient été tués et vingt-sept blessées. Cet attentat était intervenu peu après que « Carlos » eut menacé de représailles le gouvernement français pour obtenir la libération de deux de ses amis, le Suisse Bruno Bréguet et l'Allemande Magdalena Kopp. Le 31 décembre 1983, deux attentats simultanés – l'un à la gare Saint-Charles à Marseille, l'autre dans le TGV Marseille-Paris – avaient fait cinq morts et plusieurs dizaines de blessés. Ce double attentat avait été revendiqué par une « Organisation de la lutte armée arabe » connue pour être un sigle utilisé par « Carlos ».

Depuis la vague d'attentats de début février à Paris, une compagnie de CRS a été affectée à la surveillance des TGV et des trains de prestige. Comme à l'ordinaire, deux CRS et un agent de la SNCF composaient, lundi, l'équipe de surveillance dans le TGV 627, chargée notamment de contrôler les bagages. Mais l'attentat, intervenu douze minutes seulement après le départ de la gare de Lyon, les a pris de court.

SCIENCES

DEUX CONGRÈS INTERNATIONAUX D'ARCHÉOLOGIE

« Un » congrès international d'archéologie se tiendra bien à Southampton (Grande-Bretagne) du 1er au 7 septembre prochain. Mais il ne sera pas « le » onzième congrès international d'archéologie organisé, comme tous les cinq ans, par l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques (UISPP). Le congrès officiel de l'UISPP se réunira en 1987 à Mayence (Allemagne fédérale).

En septembre 1985, le comité d'organisation britannique avait décidé de son propre chef, sous de très fortes pressions locales, d'interdire le congrès à quelque vingt-cinq spécialistes sud-africains, britanniques ou américains travaillant en Afrique du Sud. En réponse à ce « coup de force », le comité exécutif de l'UISPP avait remplacé, comme ville de réunion du congrès, Southampton par Mayence (*le Monde* du 23 janvier).

Une partie du comité britannique a décidé de maintenir un congrès à Southampton. Et, pour ne pas envenimer la situation, l'UISPP a repoussé d'un an son congrès officiel. Mais, sans le label de l'UISPP, on peut se demander combien, des quelque trois mille ou quatre mille participants prévus, viendront à Southampton.

Y. R.

SPORTS

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Descente de Whistler Mountain (Canada)

L'Autrichien Anton Steiner a remporté, samedi 15 mars, la descente de Whistler Mountain (province de Colombie au Canada) comptant pour la Coupe du monde masculine devant l'Italien Michael Mair et l'Autrichien Leonhard Stock. Le Français Franck Pons a obtenu une surprenante sixième place.

DESCENTE DE VAIL (Etats-Unis)

L'Américaine Pam-Ann Fletcher a remporté samedi 15 mars à Vail (Colorado) la dernière descente comptant pour la Coupe du monde féminine devant la Canadienne Laurie Graham et la Suissesse Maria Walliser, qui remporte le titre mondial de la spécialité.

ESCRIME

CHALLENGE ROMMEL AU FLEURET

Le fleurettiste italien Federico Cervi a remporté samedi 15 mars le Challenge Adrien Rommel en battant en finale l'Israélien Itzak Hatoel au stade Pierre de Coubertin à Paris.

● PATINAGE ARTISTIQUE : *championnats du monde à Genève.* – Le Soviétique Alexander Fadeiev, tenant du titre, était en tête, lundi 13 mars, à l'issue des figures imposées. Il devançait le Tchécoslovaque Josef Sabovcik (deuxième), tandis que le troisième favori de l'épreuve, le Canadien Brian Orser, n'est que cinquième, et le Français Laurent Depouilly huitième.

ÉDUCATION

UNE SÉRIE TÉLÉVISÉE SUR L'ÉDUCATION CIVIQUE

Des citoyens en herbe à l'Elysée

Charlotte et Maxime sont assis sur les fauteuils à dorures de l'Elysée, et leurs pieds ne descendent pas jusqu'au tapis. Sans émotion apparente, ils interrogent le président de la République du haut de leurs huit ans : *« A quoi sert le président ? »* Un léger sourire d'amusement parcourt le visage de M. François Mitterrand, qui répond sur un ton très didactique : *« S'il n'y en avait pas, il n'y aurait personne pour représenter tous les Français. »*

Diffusée mardi 18 mars à 10 h 55 sur TF 1 à l'intention des élèves de l'école élémentaire, cette nouvelle émission de la série « Citoyens en herbe », produite par le Centre de documentation pédagogique, a été tournée en janvier dernier. Elle tente d'expliquer concrètement le rôle des grands personnages de l'Etat, à travers la lecture de quelques passages de la Constitution. Un régime dictatorial imaginaire, dirigé par l'infâme Biscoteau, parvenu au pouvoir en promettant de supprimer les impôts et qui a décidé d'emprisonner tous les blonds aux yeux bleus, sert de contre-exemple pour présenter les institutions de la République : président, premier ministre, Parlement. Le pouvoir est évoqué sur les lieux mêmes où il est exercé. Les commentaires sont clairs, vivants et non dénués d'un certain humour, que renforce l'actualité.

Respect des programmes oblige, le film s'attache beaucoup aux symboles – Marianne, le drapeau, la Marseillaise – sans toutefois donner d'explication, laissant aux maîtres la difficile tâche de les situer dans ce déferlement d'images qui semble sorti d'un journal télévisé déjà un peu dépassé.

A quelques heures près, en effet, les séquences présentées auraient ressemblé à des documents d'archives. Car Maxime et Charlotte interrogent aussi M. Laurent Fabius sous les lambris de Matignon. Sujets abordés : la vie familiale du premier ministre et le partage du pouvoir avec le président. M. Fabius raconte qu'il prépare le petit-déjeuner de ses enfants, mais n'a pas le temps de les conduire à l'école. Ultime révélation : il confie qu'avec le président ils se téléphonent tous les jours.

PHILIPPE BERNARD.

★ Prochaine émission : « Une loi en marche », diffusion sur TF 1 vendredi 21 mars à 10 h 55.

ASSASSINAT D'UNE VIEILLE DAME A PARIS (6e)

Une vieille dame de quatre-vingt-un ans, Mme Denise Plessy, a été assassinée, lundi matin 17 mars, en revenant de faire ses courses, dans son appartement 42, rue Notre-Dame-des-Champs à Paris (6e). Ligotée et étranglée avec un cordon de rideau, la vieille dame avait un mouchoir imbibé de gaz toxique enfoncé dans la gorge.

L'appartement a été superficiellement fouillé, mais le porte-monnaie de la victime était vide. En revanche, le ou les tueurs ont négligé les bijoux qui se trouvaient dans la chambre.

Selon les premières constatations, cet assassinat ne peut être rapproché des deux séries de meurtres de vieilles dames à Paris qui ont eu lieu à la fin de l'année 1984 dans le 18e arrondissement et au début de 1986 dans d'autres secteurs de la capitale, notamment dans le 12e arrondissement.

RECTIFICATIF. – Le Père Raymond-Léopold Bruckberger nous demande de préciser que, dans son esprit, rétablir la peine de mort *« ne devrait en aucun cas signifier le retour à la guillotine »*. Cette précision figure à la page 48 de son livre *Oui à la peine de mort*, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* daté du 2-3 mars en écrivant : *« Il s'en porte garant : exalter la guillotine, ce n'est pas* « trahir l'Evangile », *c'est offrir aux criminels la chance inouïe d'échapper à un emprisonnement à perpétuité. »*

MICHEL NAUDEAU CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON

La treizième chambre du tribunal de Paris a condamné, lundi 17 mars, Michel Naudeau, dit Michel de Vence, à quatre ans de prison et 50 000 F d'amende en le déclarant coupable d'une escroquerie de plus de 803 000 F au préjudice des ASSEDIC de Paris et d'une autre de plus de 186 000 F aux dépens de la direction départementale du travail.

Impliquées dans la même affaire, Mme Lucienne Naudeau, épouse de Michel Naudeau, et sa fille Isabelle, sont condamnées respectivement à dix-huit mois et un an de prison, l'une et l'autre avec sursis, et à 10 000 F d'amende.

Sous le pseudonyme de Michel de Vence, Michel Naudeau, qui avait obtenu des allocations de chômage depuis 1979 ainsi que des aides à la création d'entreprise pour salariés privés d'emploi, avait créé en 1983 une société de fabrication textile dans laquelle sa femme et sa fille détenaient des parts. En réalité, la société ne disposait d'aucun matériel et n'exerçait aucune activité. En revanche, ce cadre juridique avait été utilisé pour l'obtention d'aides et de primes à la création d'emplois, par l'utilisation, à leur insu, du nom de salariés d'autres sociétés sans lien avec celle qui avait été créée.

TOURISME

ATTAQUÉS PAR UNE REVUE DE CONSOMMATEURS

Les agents de voyages se défendent

Le Syndicat national des agents de voyages a finalement, *« après mûre réflexion »*, réagi avec vigueur à l'enquête publiée récemment par la revue de l'Institut national de la consommation, « 50 millions de consommateurs » (*le Monde* du 15 janvier), enquête qui mettait en cause les agences de voyages, sous l'angle de l'accueil et de la compétence et qui, selon lui, avait pris par ses développements à la *télévision*, *« une allure de campagne portant atteinte à la profession »*.

Contrastant avec les propos mesurés tenus à l'époque par son président, M. Georges Toromanof, qui avait notamment reconnu qu'il existait effectivement un problème à ce niveau (*le Monde* du 16 janvier), le texte de mise au point dénonce les « outrances » d'une enquête qui *« prouve une méconnaissance des contraintes économiques de la profession, ignore délibérément les garanties réelles fournies par les agences de voyages ainsi que les efforts réalisés en matière de formation, particulièrement depuis l'an passé »*.

Après avoir critiqué une enquête faite *« le nez au vent »* à partir de quarante agences sur trois mille soixante-sept points de vente, le texte parle de *« généralisation abusive »*, estimant difficile *« de tirer des conclusions définitives à partir de certains mauvais exemples »*. Rappelant que M. Toromanof a fait de la formation un objectif prioritaire pour 1985, la mise au point souligne la lourdeur, pour de petites entreprises, des moyens financiers requis (la taxe prévue à cet effet ne s'appliquant qu'aux entreprises de plus de six salariés, 80 % des agences ne sont pas concernées) et la responsabilité des pouvoirs publics à l'égard d'un problème *« qui dépasse le cadre d'une profession »*.

En ce qui concerne les garanties financières et la qualité des services rendus aux consommateurs, la mise au point relève que la profession, *« allant au-delà des obligations légales »*, a prévu d'accorder une garantie de bonne fin des services que peut fournir, si besoin est, l'Association professionnelle de solidarité des agents de voyages. De plus, un service consommateurs a été créé pour aider au règlement de tout différend, avant ou après le voyage.

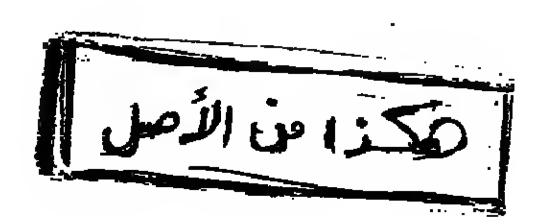
Un service qui, est-il précisé, n'a eu à connaître que cinq cents litiges sur les quatre millions quatre cent mille voyages touristiques vendus en 1985. *« Pourquoi oublier les garanties offertes ? Pourquoi passer sous silence la fiabilité des agences ? »*, demande le SNAV, qui parle de « mauvais procès » et s'interroge, pour terminer, sur le rôle et la mission d'un organisme officiel à qui il reproche de ne pas accomplir, tout à la fois, une mission au service des consommateurs et des professionnels. Et de conclure : *« Si un commerçant est mauvais, la concurrence et le choix du client l'élimineront très vite. »*

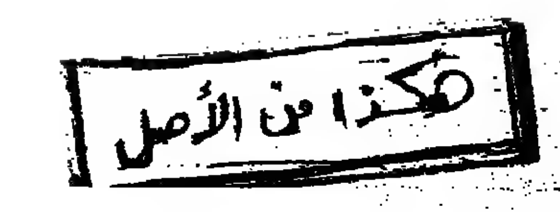
P. F.

MOINS D'AMÉRICAINS EN FRANCE

M. Henri de Lassus, directeur du tourisme, a estimé que la diminution du nombre de touristes nord-américains pouvant éventuellement résulter de la baisse du dollar et du caractère dissuasif des actes terroristes perpétrés en Europe (*le Monde* du 7 février) risquerait d'entraîner un « manque à gagner », en 1986, de 1 à 1,5 milliard de francs. A son avis, il faut s'attendre, à tout le moins, à une stagnation des recettes touristiques françaises. Rappelons qu'en 1985 le solde positif de la balance touristique avait atteint le chiffre-record de 31,5 milliards. Selon certains professionnels, le nombre de visiteurs américains pourrait passer de 3 à 2 millions.

De son côté, la Grèce, principale victime du mouvement de défiance observé outre-Atlantique, a décidé de lancer aux Etats-Unis une campagne de publicité de 3 millions de dollars, destinée à inciter les Américains à rendre visite au *« berceau de la civilisation occidentale »*.





ATARI LA TECHNOLOGIE DE POINTE POUR TOUS

Chez Atari nous sommes des passionnés de l'innovation. Nos machines intègrent les toutes dernières technologies aussi bien au niveau des composants que des méthodes de production. Ainsi, les équipes de chercheurs d'Atari ont conçu pour le 1040 ST, notre dernier né, une architecture innovatrice basée sur un micro processeur 16/32 bits. Nos chercheurs ont également développé des co-processeurs à très haute intégration qui permettent de diminuer fortement le nombre de composants. Donc nos performances augmentent et nos coûts de production baissent.

Ce n'est donc pas par hasard si le 1040 ST a été élu machine de l'année à la fois aux U.S.A. et en Allemagne. Et ce n'est pas par hasard si nos prix sont imbattables car Jack Tramiel, le président d'Atari, un des visionnaires de la micro-informatique, s'est toujours appuyé à la fois sur la technologie de pointe et la maîtrise de la fabrication pour offrir le meilleur ratio performances/prix.

Pour nous, Atari, la technologie de pointe pour tous est bien l'aboutissement d'une philosophie d'entreprise. La preuve en est bien le 1040 ST.

Entre nous, aujourd'hui, qui pourrait faire mieux ?

Venez découvrir le 1040 ST et ses nombreux logiciels, depuis la gestion de l'entreprise jusqu'à la composition graphique ou musicale. Venez les essayer. Venez dialoguer avec leurs créateurs. Rendez-vous à la Villette.

LES JOURNEES ATARI DU LOGICIEL 22-23 MARS A LA VILLETTE.

Utilisateurs, distributeurs, développeurs, le printemps s'ouvre à la Villette.

Les 22 et 23 mars, entrée libre, de 10 h à 18 h. Journée du 21 mars réservée aux professionnels.

ATARI®

ATARI FRANCE S.A. 9, RUE SENTOU 92150 SURESNES (1) 45.06.60.60.



ATARI 1040 ST COMPREND : UNITÉ CENTRALE + 1 MÉGA DE RAM + LECTEUR DE DISQUETTE INTÉGRÉ 3,5" 720 K FORMATÉ + SOURIS + SORTIE COULEUR RVB PÉRITEL + MONITEUR MONOCHROME HAUTE RÉSOLUTION : 8 430 F HT (10 000 F TTC) • MÊME CONFIGURATION AVEC MONITEUR COULEUR : 10 120 F HT (12 000 F TTC).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : MICROPROCESSEUR 16/32 BITS MC 68000 • 1 MÉGA OCTET DE RAM • SYSTÈME GEM DE DIGITAL RESEARCH • GRAPHISME HAUTE DÉFINITION 640 X 400 • CLAVIER AZERTY ACCENTUÉ 94 TOUCHES AVEC BLOC NUMÉRIQUE ET TOUCHES DE DÉPLACEMENT SÉPARÉS • LECTEUR DE DISQUETTE INTÉGRÉ 3,5" 720 K FORMATÉ • SOURIS • NOMBREUX INTERFACES EN STANDARD : RS 232 + CENTRONICS + DISQUE DUR HAUTE VITESSE 10 MEGABITS PAR SECONDE + LECTEUR DE DISQUETTE + PRISE MIDI + ÉMULATEUR VT 52 INTÉGRÉ

économie

REPÈRES

Dollar : relativement stable à 6,89 F

Sur des marchés des changes plutôt calmes, le dollar glissait légèrement en Europe à 2,2425 DM, contre 2,2450 DM et à 6,89 F, contre 6,90 F. A Tokyo, en revanche, il accentuait son fléchissement à 174,80 yens, à la grande inquiétude des autorités japonaises (*voir par ailleurs*). Au sein du SME, le franc s'est raffermi vis-à-vis du mark, dont le cour est revenu de 3,0750 F à 3,0720 F.

Aéroports français : 56,6 millions de passagers

Les aéroports français ont connu une bonne année 1985 avec une progression de 4,5 % de leur trafic de passagers (56,6 millions). Cinq aéroports réalisent plus d'un million de passagers : Marseille (4,8 millions), Nice (4,1 millions), Lyon (2,7 millions), Toulouse (2 millions) et Bordeaux (1,6 million). Il convient de rattacher à ce peloton de tête l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse qui a dépassé le million de passagers. La croissance sur les aéroports parisiens (+ 4,9 %) est due à la bonne tenue des liaisons internationales. A noter que l'aéroport de Lyon a retrouvé un rythme positif (+ 2,8 %, contre – 3,9 % en 1984) : la concurrence du TGV s'y fait toujours sentir, mais elle est compensée par l'augmentation du trafic sur les dessertes transversales ayant Lyon comme tête de ligne et par le développement des vols à la demande, notamment vers les stations alpines de sports d'hiver.

Production industrielle : baisse en janvier

La production industrielle de la France a baissé de 0,8 % en janvier par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières, indique l'INSEE. Elle a, en revanche, augmenté de 3,1 % par rapport à janvier 1985. L'indice de la production industrielle (hors bâtiment et travaux publics) s'est établi à 131 en janvier, contre 132 en décembre et 127 en janvier 1985 (base 100 en 1970). De son côté, dans son enquête mensuelle de conjoncture, la Banque de France souligne que la production industrielle a fléchi en février en raison des conditions climatiques rigoureuses. Toutefois, selon cette enquête, les perspectives d'activité pour les prochains mois demeurent bien orientées, de façon plus marquée sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

SOCIAL

M. Yvon Chotard démissionne de la vice-présidence du CNPF

M. Yvon Chotard a annoncé le lundi 17 mars sa démission des postes de premier vice-président du CNPF et de président de la commission sociale.

La façon dont M. Yvon Gattaz avait, le 17 décembre, à l'issue de l'assemblée générale du CNPF, tenté de minimiser les dissensions qui couvaient dans le patronat n'avait trompé personne. Monopolisant la parole, proclamant péremptoirement une unanimité patronale sans laisser le temps à ses vices-présidents de confirmer ses dires, M. Gattaz, non sans habileté, avait utilisé la méthode Coué mais n'avait rassuré personne. Aujourd'hui, la crise éclate au grand jour avec la démission d'Yvon Chotard. Une crise dont la démission – déjà ! – il y a quatre mois de M. Jean-Louis Giral, président de la puissante Fédération des travaux publics, avait donné un avant-goût. A l'époque, M. Giral ne cachait pas que M. Chotard eût été un meilleur président que M. Gattaz pour le monde patronal.

Depuis ce jour de 1981 où M. Gattaz l'avait emporté sur son rival, M. Chotard dans la succession de M. François Ceyrac, les deux hommes « se détestaient cordialement », selon l'expression consacrée. Rivalités anciennes de personnes, sensibilités politiques parfois différentes, divergences sur la nature des rapports que devait nouer le patronat avec le pouvoir en place et l'opposition... Que de fois n'a-t-il pas été reproché à M. Gattaz d'avoir trop fréquenté l'Elysée et Matignon et négligé, jusqu'à une date récente, MM. Chirac, Barre ou Giscard d'Estaing !

Mais ce sont surtout les méthodes du président du CNPF, autoritaires et personnelles, sa propension à tenir un langage ambigu, qui ont cristallisé les tensions. Homme d'appareil, M. Chotard sait, lui, que la légitimité du président du CNPF se gagne et se conserve en prenant appui sur le tissu serré des vice-présidents, des unions patronales locales et régionales, des fédérations professionnelles.

On verra dans quelques jours si la « *liberté de jugement et d'action* » qu'il revendique préludait à d'éventuelles fonctions politiques, voire ministérielles. Toujours est-il que la brèche ouverte au CNPF, à une date qui n'est pas neutre, ouvre une nouvelle campagne électorale : celle qui aboutira en décembre prochain à la désignation d'un nouveau président du CNPF. A l'évidence, M. Yvon Chotard fourbit les armes de la revanche, sachant compter sur des amis solides, avenue Pierre-1er-de-Serbie et dans la nouvelle majorité.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Un « libéral social »

Quelques jours avant de créer la surprise en démissionnant de ses fonctions de premier vice-président du CNPF et de président de la commission sociale, M. Yvon Chotard avait livré à *la Revue des Deux Mondes* un plaidoyer pour « *l'économie sociale de marché* » qui prend l'allure, aujourd'hui, de profession de foi politique. Soulignant que « *le libéralisme est lui-même social* », il lançait à l'intention de la future majorité parlementaire : « *Si bon soit-il, un programme économique ne saurait assurer seul les conditions politiques de sa réalisation. Vérifié depuis 1949 en Allemagne, ce principe ne doit pas être oublié dans la France de 1986.* » Venu du patronat chrétien pour succéder il y a treize ans à M. François Ceyrac à la tête de la commission sociale du CNPF, M. Chotard est resté jusqu'au bout fidèle à une philosophie sociale imprégnée de références à la doctrine de l'Eglise catholique.

Dans la lignée du président Ceyrac, il s'est efforcé de poursuivre et de développer la politique contractuelle en changeant progressivement les règles du jeu. Négociateur habile, et souvent retors, M. Chotard, avec un art consommé de la mise en scène – ses « coups de gueule » étaient devenus aussi célèbres que ses apparents assoupissements, – savait aboutir à des compromis en poussant les syndicats toujours un peu au-delà de ce qu'ils avaient souhaité. « *La politique contractuelle, la concertation*, avait-il déclaré, *ce n'est pas forcément signer des accords.* » Il a pourtant réussi, en se faisant reconnaître comme un partenaire difficile mais loyal, à signer de nombreux accords interprofessionnels.

De l'accord-cadre de mars 1975 sur les conditions de travail à une énième réforme de l'assurance-chômage en novembre 1985, la liste est longue : création, puis extension, d'une garantie de ressources pour les préretraités, avenant à l'accord de 1969 sur la sécurité de l'emploi, accords sur l'aménagement et la réduction du temps de travail en juillet 1981 (après un échec en 1980), et sur la formation en alternance en 1983 ! Il devait ressentir durement l'échec de la négociation sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984, mais envisageait dernièrement d'ouvrir une nouvelle discussion avec les syndicats sur l'introduction des nouvelles technologies, quitte à l'étendre ensuite à d'autres sujets...

M. Chotard ne s'est démarqué de son organisation ni sur son refus de la réforme Sudreau – largement avortée – ni sur son opposition aux lois Auroux. Mais il a su innover dans la gestion de son fonds de commerce social. Il a ainsi contribué à mobiliser les entreprises lors des pactes pour l'emploi des jeunes de M. Barre, et s'est montré plus réservé vis-à-vis des dispositifs mis en œuvre après 1981. A partir du plan Barre fin 1976, il n'a pas hésité à envoyer des directives salariales à ses fédérations professionnelles.

Résister sur le SMIC

Il s'est tenu soigneusement à l'écart des campagnes de M. Gattaz pour les « *emplois nouveaux à contrainte allégée* » (ENCA). Et s'il l'a laissé monter en première ligne sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, il a contraint les syndicats à négocier peu à peu, non sur leurs revendications, mais sur les demandes du patronat, comme on l'a vu pour l'assurance-chômage ou la flexibilité... Il a su enfin – avec l'appui de M. Gattaz, souligne-t-on au CNPF – résister à la pression de fédérations qui ne voulaient plus entendre parler de SMIC...

Au CNPF, on ramène le départ de M. Chotard à une rivalité d'hommes, dans la perspective de l'élection d'un nouveau président à la fin de l'année. Mais M. Chotard a pu vouloir, par son éclat, délivrer un autre message. Même si les points de vue s'étaient rapprochés, MM. Chotard et Gattaz n'avaient pas une vision identique de la politique sociale (un terrain sur lequel le président du CNPF intervient de plus en plus).

M. Gattaz privilégie l'entreprise et le dialogue direct avec les salariés. M. Chotard pouvait redouter que ce « *social d'entreprise* » prenne de plus en plus le dessus sur le social interprofessionnel. Tout en souhaitant une politique sociale active dans les entreprises, il pouvait craindre, à terme, une marginalisation du rôle social du CNPF. Partisan de la déréglementation, il juge sans doute également préférable de la mener avec le concours des syndicats que contre eux.

Fausse divergence ? Il y a peut-être plusieurs écoles au sein du « *libéralisme social* ». Pour l'heure, la démission de M. Chotard va inquiéter des syndicats déjà préoccupés par le changement politique. Un successeur devrait être nommé rapidement. On parle de M. Guillen (métallurgie) – apprécié des syndicats, mais handicapé par son accession, le 1er avril prochain, à la présidence de l'UNEDIC, – ou de M. Lemoine (agro-alimentaire), ou encore d'un outsider.

MICHEL NOBLECOURT.

La lettre de démission

« Je veux disposer de toute ma liberté de jugement et d'action »

Voici le texte de la lettre de démission, adressée lundi 17 mars, par M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF et président de la commission sociale, à M. Yvon Gattaz, président du Conseil national du patronat français ;

« *En décembre 1981, lors de votre élection à la présidence, j'ai accepté, dans le respect de notre accord, de conserver la présidence de la commission sociale, que j'ai exercée pendant neuf ans auprès du président Ceyrac* ».

» *En décembre 1984, lors du renouvellement du Conseil exécutif, vous avez, après certaines hésitations, confirmé mon mandat. Durant toutes ces années, j'ai assumé cette fonction malgré nos divergences de vues* ».

» *En effet, j'ai considéré de mon devoir de défendre en priorité l'intérêt de nos entreprises face à des projets qui risquaient de les mettre en péril. Au total et malgré ces projets, la politique sociale que j'ai eue à conduire a permis de préserver l'essentiel* ».

« *Aujourd'hui, nous sommes heureusement devant des perspectives différentes.* » « *Dans cette phase nouvelle, les chefs d'entreprise attendent des réponses profondes, durables et de nature à assurer le développement de notre économie et le maintien de la paix sociale* », continue M. Chotard.

« *La politique que le CNPF aura à mener dans ces perspectives exigera une cohésion sans faille de son équipe dirigeante, fondée sur une concertation effective entre son président et les vice-présidents, les membres du conseil exécutif, les fédérations professionnelles et les unions patronales.* »

M. Chotard poursuit à l'adresse de M. Gattaz : « *Estimant que cet esprit de concertation ne guide pas votre action et que vous ne serez pas en mesure de mener la politique nécessaire, je vous remets ma démission de président de la commission sociale et de premier vice-président.*

» *Je continuerai évidemment à siéger au conseil exécutif jusqu'à la fin du mandat que m'a confié l'assemblée générale.* »

M. Chotard conclut : « *Je n'entends pas pour autant renoncer au combat que je mène comme chef d'entreprise et depuis vingt-cinq ans comme responsable professionnel, mais, dans les circonstances actuelles, je veux disposer de toute ma liberté de jugement et d'action.* »

● **La direction de la CGCT condamnée à verser les salaires de vingt militants syndicaux.** – Le tribunal des prud'hommes de Longjumeau (Essonne) a condamné, le 13 mars, la direction de la CGCT (Compagnie générale de construction téléphonique) à verser la totalité de leurs salaires à vingt militants CGT auxquels la direction retenait les trois quarts de leur paie pour avoir « *mis l'usine sous surveillance* ». Après l'annonce de la fermeture définitive de l'usine de Massy, pour le 28 février, ces militants de la CGT étaient demeurés sur place alors que la direction avait invité les ouvriers à rester chez eux sous peine de ne pas recevoir leurs salaires.

● **Retraites des artisans.** – Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des artisans vient de relever de 1,26 % les retraites complémentaires à compter du 1er janvier : la valeur du point est fixée à 0,3205 F par trimestre contre 0,3165 F précédemment. D'autre part, un décret publié au *Journal officiel* du 5 mars permet aux conjoints d'artisans ayant participé à l'activité de l'entreprise de racheter les cotisations d'assurance-vieillesse pour les périodes comprises entre le 1er janvier 1978 et le 31 décembre 1985, à condition de n'avoir pas été affiliés à un autre régime de retraite obligatoire. Le paiement des cotisations sera échelonné sur quatre années et les sommes seront déductibles du revenu imposable.

● **Préretraites dans la marine marchande.** – Pour résorber les sureffectifs de marins et d'officiers dans la marine marchande, les pouvoirs publics viennent de donner le feu vert pour cinq cents départs en préretraite en 1986 (mille en 1985).

ÉNERGIE

RÉUNIE A GENÈVE

L'OPEP exprime sa volonté de stabiliser les cours du pétrole

De notre envoyée spéciale

Genève. – Tactique ou volonté d'ouverture sincère ? L'Arabie saoudite a, en tout cas, créé la surprise à Genève en manifestant, au cours des deux premières journées de la conférence extraordinaire de l'OPEP, un esprit de concorde nouveau. Oubliées la guerre des prix, les prévisions apocalyptiques, la défense des parts de marchés, la Grande-Bretagne et la concurrence des producteurs non-OPEP : « *Je suis optimiste quant à nos chances de parvenir à un accord de partage de la production* » de l'OPEP, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, lundi soir, peu après que le roi Fahd ait, dans un communiqué, affirmé son soutien à l'unité de l'OPEP. « *Il y a une réelle volonté de parvenir à un accord* » au sein même de l'Organisation, assurait lundi soir un membre de la délégation saoudienne. Les concurrents de l'OPEP ? « *Commençons déjà par voir ce que nous pouvons faire...* »

Langage nouveau... Jusqu'à la veille de la réunion de Genève, les Saoudiens paraissaient déterminés à poursuivre la guerre des prix du pétrole jusqu'à ce que les producteurs de la mer du Nord acceptent de coopérer, au grand dam des pays qui, comme l'Iran, l'Algérie et la Libye, souhaitaient une baisse immédiate de la production de l'Organisation pour arrêter la chute des cours du pétrole. Depuis deux jours, à Genève, le royaume wahabite et ses alliés du Golfe ont, semble-t-il, fait volte-face et admis de discuter une réduction concertée de la production de l'Organisation pour stabiliser les prix, sans attendre une éventuelle participation des producteurs non membres.

De là à penser qu'un accord au sein de l'OPEP était imminent, il n'y avait qu'un pas vite franchi par les spéculateurs, lesquels, aussi vite rassurés qu'ils étaient à la veille du week-end inquiets, ont aussitôt fait remonter lundi les cours du brut de 25 à 35 cents par baril sur le marché libre de Londres.

C'est aller un peu vite en besogne car si les gestes de bonne volonté sont manifestes au sein de l'OPEP depuis quarante-huit heures, on est encore loin d'un accord en bonne et due forme, lequel, pour être efficace, se doit, de l'aveu de tous les participants, d'être parfaitement crédible. Or les conditions posées par les pays du Golfe sont très dures.

Apparemment prêt à participer à un effort général, le royaume saoudien est, en revanche, déterminé à ne pas reprendre le rôle de producteur tampon – « *swing producer* » – seul chargé d'équilibrer *in fine* le marché, rôle qu'il a tenu pendant trois ans jusqu'à l'été dernier. « *Une chose est certaine : il n'y aura plus de producteur tampon !* » s'exclamait un délégué saoudien. *Tous les pays devront partager le fardeau et se montrer sérieux. Le parapluie saoudien ne couvre plus que la tête de l'Arabie saoudite.* »

Les conditions d'un consensus

Conséquence : si réduction de la production il y a, elle doit toucher tous les pays membres de l'OPEP sans exception, estiment le Koweït et l'Arabie saoudite. Cette condition risque de se heurter à l'opposition de pays comme l'Irak, l'Iran, ou le Nigéria qui ont jusqu'ici argué soit de la guerre, soit de leur situation économique catastrophique pour demander des régimes de faveur.

Autre condition posée par les pays du Golfe et visant, cette fois, le troisième membre du clan des opposants, l'Algérie : les « *condensats* » (1) doivent désormais être inclus dans les quotas de production. Or ces produits, jusque-là ignorés par les règles de l'OPEP, représentent un bon quart des recettes extérieures algériennes, soit autant que les revenus tirés par Alger de la vente du pétrole brut.

Si les pays du Golfe, las d'être accusés, y compris dans leur propre camp, de mener une guerre des prix délibérée et suicidaire, veulent à l'évidence montrer leur bonne volonté, le moins qu'on puisse dire est qu'ils entendent monnayer cher leur retour à la défense des prix. Certains observateurs, dans les coulisses de l'OPEP, restaient donc sceptiques quant à l'issue des négociations, évoquant le souvenir de la conférence de janvier 1983 lorsqu'à la veille d'un accord général l'intransigeance saoudienne avait provoqué une dispute spectaculaire, déclenchant ainsi la première vraie chute des cours du pétrole.

En tout état de cause, la plupart des participants s'attendaient à des négociations laborieuses. Lundi, des discussions bilatérales se sont poursuivies entre les ministres, pilotées par un groupe de trois pays – Nigéria, Libye, Emirats arabes unis – chargés de jouer les « M. Bons Offices » pour tenter d'approcher les conditions d'un consensus.

De leur côté, les experts des treize pays membres ont analysé une série de scénarios afin de déterminer les conséquences d'une baisse de la production de l'OPEP – des 17 millions de barils par jour au premier trimestre à 16,5 voire 11 millions de barils par jour – sur le niveau des prix du pétrole, les cours du dollar, les taux d'intérêt et tous les éléments du revenu des pays producteurs.

« *D'ici trois mois environ, si tous les pays participent à la stabilisation du marché, les cours peuvent atteindre 20 dollars par baril* », a déclaré pour sa part M. Abdelhadi Kandil, ministre égyptien du pétrole, qui participait mercredi au dialogue proposé par l'OPEP aux cinq producteurs non membres de l'organisation invitée à Genève : Egypte, Mexique, Malaisie, Oman et Angola. « *Cette réunion est la base d'une coopération* », a ajouté le ministre égyptien, notant avec satisfaction les « *signes de réalisme* » montrés depuis peu par les pays de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) « Essence naturelle » existant avec les fractions légères dans les gisements de gaz naturel.

CONJONCTURE

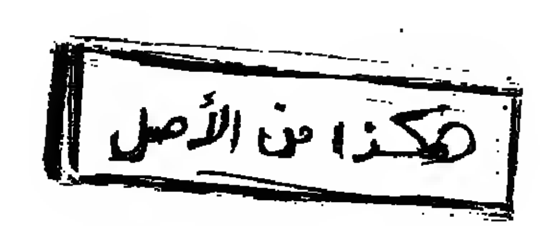
LE YEN AU PLUS HAUT

La Banque du Japon pourrait intervenir pour freiner la baisse du dollar

Mardi 18 mars 1986, le dollar, accentuant sa baisse sur la place de Tokyo, a battu son record historique, établi le 31 octobre 1978, à 175,50 pour glisser à 174,80 yens. Ce nouveau glissement soulève l'inquiétude des autorités japonaises, qui, par la voix du premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, ont laissé entendre que la Banque du Japon pourrait intervenir pour stopper la chute du dollar (plus de 30 % depuis le 22 septembre 1985). De son côté, le ministre des finances, M. Takeshita, a déclaré que les taux de change « *évoluaient trop rapidement* » et qu'une action concertée des banques centrales était « *envisageable* ». *Une telle initiative est réclamée avec énergie par les milieux industriels, notamment M. Keizo Suji, président du groupe Suntory (alimentation et boissons) et ceux de Nippon Electric et Hitachi : pour eux, le Japon a fait son devoir en faisant monter le yen, au lendemain de la réunion des cinq grands pays industrialisés, le 22 septembre à New-York, mais aujour'hui, « trop, c'est trop ».*

Les autorités japonaises pourront-elles obtenir le concours de la Réserve fédérale des Etats-Unis pour stopper la baisse du dollar, qui pourrait fléchir à 170 yens, et même à 160 yens ? Outre-Atlantique, les milieux officiels et industriels estiment que la hausse du yen, contrepartie de la baisse du dollar, n'est pas suffisante pour réduire l'énorme excédent commercial du Japon sur les Etats-Unis (près de 50 milliards de dollars en 1985). Pour eux, un cours de 160 yens devrait être atteint. Dans ces conditions, le gouvernement nippon va devoir prendre des mesures supplémentaires pour amortir le « *choc du yen fort* », suivant l'expression de M. Nakasne. D'ores et déjà, les petites et moyennes entreprises voient des marchés se fermer à l'exportation, pour des questions de prix. Il est donc très probable que la Banque du Japon se verra contrainte d'abaisser prochainement, et pour la troisième fois, son taux d'escompte, qui a déjà été ramené de 5 % à 4,5 % le 30 janvier 1986 et de 4,5 % à 4 % le 10 mars dernier. L'aggravation de la situation des petites et moyennes entreprises au pays du Soleil-Levant devient un des enjeux du combat politique contribuant à embarrasser le Parti libéral démocratique actuellement au pouvoir, et le patronat qui le soutient.

Fr. R.





ÉTRANGER

CONTRE LA RÉCESSION

Singapour joue la relance et le secteur privé

Les revers économiques accumulés l'an dernier par Singapour ont amené les dirigeants de la cité-Etat à s'interroger sur leurs méthodes de gestion et à commencer à innover. Après avoir connu une croissance annuelle moyenne de 8 % entre 1981 et 1984 qui en avait fait l'un des pays les plus enviés d'Asie, c'est une chute de 1,8 % du produit national brut que les Singapouriens ont découvert en 1985. Un revirement brutal qui recouvre une poussée du chômage à des taux inconnus depuis quinze ans, 4,9 % de la population active, une baisse de 30 % des bénéfices des sociétés locales et, ce qui est peut-être plus préoccupant pour un pays dépendant aussi largement des investissements extérieurs, un effondrement de 70 % des profits des sociétés étrangères. Le temps des remises en cause était de toute évidence venu. Le gouvernement vient de le confirmer en annonçant un budget expansionniste prévoyant un déficit de 1,5 milliard de dollars. Mais, derrière de premières mesures budgétaires, c'est toute une nouvelle approche qui se profile.

De notre correspondant

Bangkok. – Le salut de Singapour passe par une relance du secteur privé. Telles sont les premières conclusions de la Commission économique spéciale mise sur pied l'an dernier, lorsque l'île avait découvert que, pour la première fois depuis plus de vingt ans, son taux de croissance serait négatif. C'est le propre fils du premier ministre, M. Lee Kwan Yew, le ministre d'Etat du commerce et du travail, le brigadier général de réserve Lee Hsien Loong, trente-quatre ans, qui préside cette commission.

Celle-ci met directement en cause le gouvernement, sa bureaucratie, ses volte-face, sa lenteur administrative et la façon qu'il a de s'ingérer dans les affaires les plus profitables pour les détourner à son profit.

En même temps, la commission dénonce le coût de la main-d'œuvre locale et le taux trop élevé du dollar singapourien, soutenu il est vrai par des réserves monétaires confortables de 20,47 milliards de dollars.

Les autorités ont déjà accepté un train de mesures qui, en général, vont dans le sens de ces recommandations. Le nouveau budget présenté le 7 mars l'atteste. Mais le gouvernement se refuse pourtant à les suivre jusqu'au bout.

Ainsi la réduction de l'impôt sur les bénéfices est moins importante que ne le souhaitaient les membres de la commission. Il passe malgré tout de 40 à 33 % à partir du mois d'avril, qui marque le début de l'année fiscale 1987.

Il faut y ajouter un abattement de 25 % de l'impôt sur les revenus des particuliers. A elle seule, cette double mesure coûtera près de 117 millions de dollars à l'Etat. Ce manque à gagner sera partiellement compensé par de futures taxes sur les produits de luxe. Le gouvernement va en outre injecter 333 millions de dollars dans le secteur public pour aider à la relance économique. Il s'agit entre autres de venir en aide à la construction, en pleine débâcle après des années d'illusions. Selon la commission, l'Urban Development Authority, par son manque de compréhension du marché et des besoins locaux, par sa planification erratique, a encouragé l'édification d'un nombre excessif de bureaux et de chambres d'hôtel.

Si la commission se montre très favorable à une large gamme d'allégements fiscaux, elle insiste tout autant sur un gel des salaires qui devrait durer au moins deux ans. « *Les salaires*, indique-t-elle, *ont augmenté deux fois plus vite que la productivité.* » Leur blocage pourrait même se prolonger si les concurrents directs de Singapour, Hongkong, la Corée du Sud ou Taiwan, continuent leur politique de bas salaires.

En 1985, la demande pour les produits manufacturés dans ces trois pays était en hausse d'environ 20 %. Elle baissait d'autant pour ceux de Singapour.

Le gouvernement avait déjà annoncé en décembre dernier, une importante réduction de la contribution obligatoire que versent employeurs et employés au Central Providence Fund, cette caisse de retraite qui est l'un des principaux réservoirs en devises du pays. La cotisation, autrefois de 25 %, est réduite à 10 %, ce qui devrait remettre en circulation 700 millions de dollars par an.

Le vice-premier ministre, M. Goh Chok Tong, s'adressant il y a quelques jours au Parlement, ne réfuta pas les conclusions de la commission. Il admet qu'il faut « *récompenser ceux qui, ayant fait preuve d'audace, réussissent* ». Il a cependant exprimé ses réticences devant trop de laxisme fiscal et s'est opposé à ce qu'une tranche de 30 % de tout investissement nouveau soit automatiquement exemptée d'impôt. De tels avantages sont actuellement sélectifs et favorisent les secteurs de pointe choyés par les autorités.

Dans son ensemble, le secteur privé est satisfait du travail et des suggestions de la commission. Il doute cependant que les autorités acceptent de relâcher suffisamment leur contrôle sur l'activité économique de l'île.

Ainsi ceux, nombreux, qui espéraient un tassement du dollar local « *reflétant les tendances économiques fondamentales* » de Singapour, comme le demandait la commission, risquent fort d'être déçus. Les responsables monétaires viennent encore de démontrer dans les faits qu'ils entendent, comme par le passé, défendre à tout prix un dollar singapourien fort.

JACQUES BEKAERT.

EN CHINE

La modernisation du métro de Pékin est confiée à une société française

De notre correspondant

Pékin. – La SOFRETU (société d'ingiénierie française) a signé, vendredi 14 mars, un accord de coopération avec le métro de Pékin. La SOFRETU, filiale de la RATP, qui est en contact avec les Chinois depuis 1978 et qui avait récemment envoyé plusieurs missions en Chine, a été chargée d'aider les responsables pékinois à préparer un plan de modernisation à court et à moyen terme de leur métro. Cet accord n'est pas basé sur la réalisation de grands projets mais sur la valorisation des deux lignes existantes, qui fonctionnent tant bien que mal. Il prévoit la mise en place d'équipes de travail mixtes franco-chinoises qui opéreront à Pékin, mais aussi à Paris, ce qui permettra aux Chinois de se familiariser avec les techniques de la RATP.

La municipalité de Pékin a dit à la mission de la SOFRETU qu'elle voulait du concret et non pas des discours. D'autant que le réseau de transports en commun de la capitale chinoise – l'agglomération de Pékin compte plus de neuf millions d'habitants – est notoirement insuffisant : manque d'autobus, absence de trains de banlieue, carence du réseau souterrain, composé de deux ligne incomplètes et qui ne sont toujours pas interconnectées. Par cet accord, essentiellement à la charge de la France, car la Chine souffre d'une sévère pénurie de devises, la SOFRETU espère avoir un pied en Chine, où plusieurs projets de métro sont à l'étude (en particulier à Shanghai) et où la concurrence japonaise est très vive.

P. de B.

DÉNATIONALISATIONS EN RFA

La prudence allemande

De notre correspondant

Bonn. – Le programme de dénationalisation du gouvernement ouest-allemand se poursuit avec prudence. Le conseil des ministres a approuvé dernièrement la mise en vente, cette année, d'une partie des actions de cinq sociétés appartenant jusqu'à présent en totalité à l'Etat fédéral ou à la Bundesbahn, la compagnie des chemins de fer. Ce programme, dont le principe avait été définitivement approuvé en mars 1985, continue cependant à se heurter à des résistances, y compris au sein de la majorité, comme en témoigne le cas de la Lufthansa.

Peu après son arrivée au pouvoir, l'actuel gouvernement avait marqué sa volonté politique en décidant de réduire les parts détenues par l'Etat dans le groupe VEBA (énergie-chimie), quatrième groupe ouest-allemand par le chiffre d'affaires en 1985 (49,5 milliards de DM). L'opération avait été conclue dès le mois de janvier 1984. 13,75 % des actions du groupe avaient été réparties dans le public, ramenant la part de l'Etat de 43,75 % à 30 %. L'opération avait rapporté 770 millions de DM, affectés au service de la dette. Dans une seconde étape, la participation de l'Etat a été réduite à 25,71 %, à la suite d'une augmentation de capital à laquelle celui-ci n'a pas participé.

L'intention du ministre des finances n'a jamais été de procéder à une liquidation massive des avoirs de l'Etat mais d'agir progressivement partout où une privatisation partielle ou totale ne se heurte pas à un « *intérêt supérieur* » de l'Etat.

Sur cette base, le gouvernement avait annoncé en mars 1985, la mise à l'étude de treize projets de réduction des participations de l'Etat, allant de Volkswagen, où il détenait 20 % des parts, à des sociétés commerciales dépendant de la Bundesbahn. Dans cinq de ces cas, le conseil des ministres de mercredi a entériné les propositions du ministère des finances, qui assure la tutelle des participations de l'Etat. Les autres ont été renvoyés à un examen ultérieur. Aucun autre cas n'est prévu au cours de l'actuelle législature, qui s'achève, il est vrai, en janvier prochain.

Dans ces cinq cas, on trouve tout d'abord le groupe industriel VIAG AG (énergie-métallurgie avec un chiffre d'affaires, en 1984, de 7,1 milliards de DM), dont le capital est détenu directement ou indirectement à 100 % par l'Etat fédéral. Dans une première étape, 40 % des actions du groupe doivent être placées en juin prochain dans le public par un consortium de banques. Vient ensuite la firme Prakla-Seismos, spécialisée dans les opérations d'exploration pétrolière, où la part de l'Etat fédéral doit être ramenée, également en juin, de 100 % à 53 %. En septembre prochain devraient ensuite être proposées au public 45 % des parts du groupe financier Industrieverwaltungsgesellschaft (IVG), actif dans les domaines du transport et de la construction navale notamment. La dénationalisation de ce groupe posait problème en raison des activités de deux de ses filiales dans le domaine militaire. L'une d'entre elles est notamment responsable de la maintenance du réseau de pipelines de l'OTAN en RFA. Il a néanmoins été considéré qu'un démantèlement du groupe n'était pas nécessaire tant que l'Etat restait majoritaire. Enfin, la Bundesbahn va réduire à 24,9 % ses parts dans deux de ses filiales, la Deutschen Verkehrs-Kredit-Bank, et l'entreprise de transport Schenker und Co.

Dans le cas de Volkswagen, le gouvernement avait décidé en mars 1985 de ramener le nombre de ses parts de 20 à 14 % par le biais d'une non-participation à l'augmentation de capital décidée en 1984 par la direction du groupe. L'opération est toujours en cours.

Le ministère des finances n'a en revanche toujours pas réussi à imposer ses vues en ce qui concerne la compagnie aérienne Lufthansa, où il souhaitait réduire la part de l'Etat, actuellement de 79,91 % à une simple majorité. Il s'est heurté jusqu'à présent à l'opposition farouche du ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, qui estime nécessaire pour le gouvernement fédéral de préserver sa totale liberté de manœuvre dans la compagnie. M. Strauss, qui est également président d'Airbus-Allemagne, insiste tout particulièrement sur la nécessité pour l'Etat de maintenir son influence sur la politique d'achat de la compagnie.

HENRI DE BRESSON.

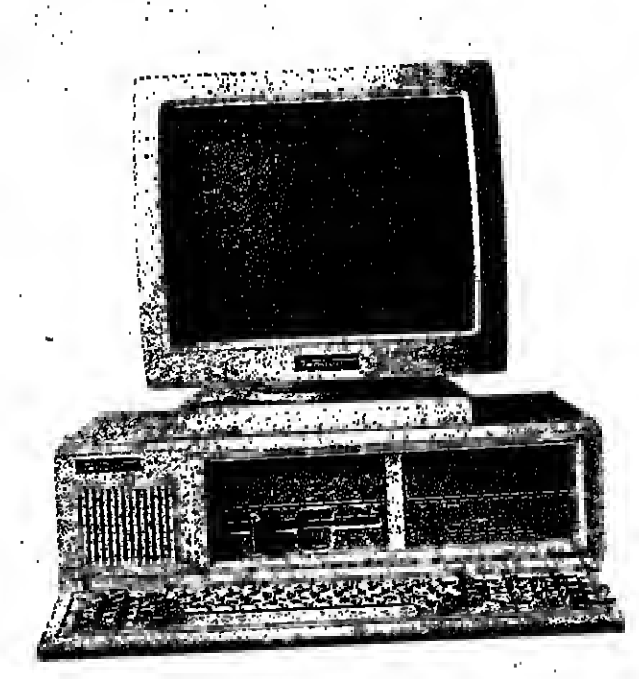
LA CONCURRENCE A TOUTES LES RAISONS DE S'INQUIÉTER DE NOS PRIX. PAS VOUS.

Comment Tandon est-il devenu leader mondial sur le marché des disques magnétiques ?

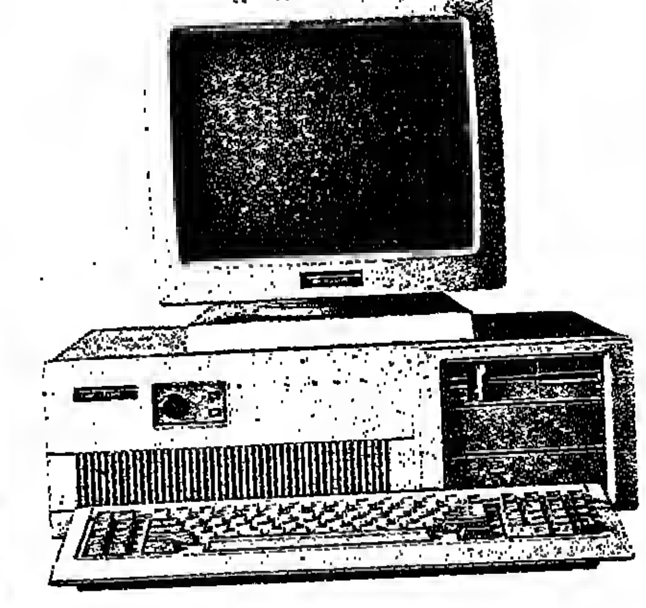
Très simplement. Par une politique de rapport qualité/prix incomparable. Aujourd'hui, avec la même qualité et les mêmes prix, Tandon arrive en France sur le marché de la micro.

Pour être sûr de ne pas vous tromper dans votre choix, c'est très simple.

Prenez vos ciseaux.



TANDON PCX 10
Compatible IBM XT*
Microprocesseur Intel 80 88
Mémoire centrale : 256 Ko
Disque dur : 10 Mo
Moniteur 14"
Prix de vente conseillé au 1.2.86 :
18.495 F HT



TANDON PCA 20
Compatible IBM AT*
Microprocesseur Intel 80286/ 8 MHz
Mémoire centrale : 512 Ko
Disque dur : 20 Mo
Moniteur 14"
Prix de vente conseillé au 1.2.86 :
31.995 F HT

* IBM AT et IBM XT sont des marques déposées de International Business Machines Corporation.

BON A DÉCOUPER
Pour recevoir gratuitement notre documentation, renvoyez ce coupon à : Tandon S.A. ou téléphonez au : (1) 42 66 90 75.

Nom : ____________ Société : ____________

Adresse : ____________

Tandon
Computer S.A.
91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

LM H18-3

ÉTRANGER

Le Mexique met en place un plan de promotion des exportations

Signes de détente sur le front de la dette

Pris au double piège de la chute des cours du pétrole et d'une dette frisant les 100 milliards de dollars, le Mexique vient de franchir un nouveau pas dans la recherche de meilleurs équilibres économiques. Le programme de diversification des exportations, annoncé le 17 mars par le président Miguel de La Madrid, répond à une double préoccupation : faire craquer le carcan administratif et casser les habitudes d'une industrie trop accoutumée à jouer la carte du marché intérieur à l'abri de solides barrières douanières, mais donner également des gages supplémentaires aux créanciers de Mexico, Washington en tête, pour accélérer la mise en place d'une nouvelle opération de sauvetage financier qui se précise.

Les dirigeants mexicains consacreront 4,7 milliards de dollars à ce programme, qui prévoit des facilités fiscales en faveur des exportateurs, une simplification des procédures administratives et, surtout, l'attribution d'une sorte de « carte de crédit » permettant aux candidats à l'exportation de bénéficier d'un accès privilégié aux prêts et aux devises dont ils ont besoin. Parallèlement, le gouvernement a décidé de faciliter les opérations conjointes avec des entreprises étrangères et de peser sur le coût du fret en déréglementant les transports aériens, maritimes et terrestres.

L'équipe de de La Madrid compte ainsi accroître de 1 milliard de dollars à quelque 7 milliards les exportations non pétrolières dès cette année. Elle table surtout sur l'aide complémentaire de la Banque Mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, qui pourraient apporter 500 millions de dollars rapidement. Ce n'est pas encore tout à fait le « plan Baker », qui, selon les propositions du secrétaire américain au Trésor, doit conjuguer l'action des banques, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour permettre aux pays surendettés de retrouver la voie de la croissance. Mais cela commence à lui ressembler beaucoup. Les dernières et discrètes réunions des représentants des dix principales nations industrielles, notamment celle du 13 au 15 mars à Paris, ont d'ailleurs confirmé la volonté des gouvernements créanciers de donner des « signaux » positifs au monde bancaire pour que, rassuré par les actions de redressement économique et d'aide financière en cours, il entre à son tour dans le circuit de soutien à certains débiteurs.

Cet espoir pour les pays surendettés n'est pas le seul signe de légère détente sur le front de la dette. Un premier verrou avait été levé le 13 mars avec la proposition américaine de nommer M. Barber Conable à la présidence de la Banque mondiale en remplacement de M. Alden Clausen, dont le mandat vient à expiration le 30 juin prochain (*le Monde* du 15 mars). La levée d'une incertitude qui limitait la crédibilité de l'administration Reagan, favorable depuis peu à un renforcement du rôle de la BIRD, le choix d'une personnalité réputée pour sa connaissance des arcanes parlementaires américaines et sans doute plus à même de faire passer des décisions aussi délicates outre-Atlantique que les contributions des Etats-Unis aux organismes multilatéraux, voire l'augmentation du capital de la Banque mondiale, ont été accueillis avec soulagement par les partenaires de Washington. Parallèlement, on s'achemine vers la mise en place rapide du fonds fiduciaire du FMI, en faveur des pays les plus pauvres du tiers-monde.

L'idée d'un lien à établir entre les 2,7 milliards de DTS (1) dont le FMI dispose grâce à ce fonds fiduciaire – alimenté par les revenus recouvrés depuis la vente de 25 millions d'onces d'or au milieu des années 70 – et les moyens de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les crédits à très long terme – cinquante ans – aux plus déshérités, n'est pas nouvelle. La grande majorité des pays donateurs s'y sont déclarés favorables en janvier dernier lors de la première réunion sur la reconstitution, triennale, des ressources de l'AID. Attendre qu'une telle reconstitution se concrétise posait malgré tout de sérieux problèmes, les débats risquant de durer jusqu'à la prochaine assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, l'automne prochain.

Pour gagner du temps, le conseil d'administration du FMI pourrait, dès le 26 mars, donner son feu vert à l'utilisation du fonds fiduciaire, qui pourrait assurer l'injection de près de 1 milliard de DTS par an aux pays très pauvres confrontés à des difficultés de balance des paiements. Une décision qui n'empêcherait nullement de préciser, dans un deuxième temps, les modalités permettant de conjuguer ces ressources supplémentaires avec celles de l'AID. Mais qui constituerait un gage de bonne volonté de la part des pays industriels.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Un droit de tirage spécial (DTS) 1,15 dollar.

AFFAIRES

ALORS QUE LA CEE CONTESTE CERTAINES AIDES AUX ENTREPRISES FRANÇAISES

Le Conseil économique et social souhaite que soit mieux maîtrisé un ensemble complexe

Fin février, l'administration américaine repartait en guerre contre l'assistance technique consentie par le gouvernement japonais à ses PME sous couvert de les inciter à se réorienter vers le marché intérieur, mais avec comme arrière-pensée de leur permettre, en fait, de prendre de nouvelles parts sur les marchés à l'exportation. A la mi-mars, c'était au tour de la Commission économique européenne (CEE) de condamner les prêts consentis en France par le Fonds industriel de modernisation (FIM) à Perrier et à l'Européenne de brasseries (groupe BSN). Une menace qui pèse sur onze autres entreprises françaises de premier plan (*le Monde* du 14 mars).

Survenus en l'espace de quelques jours, ces événements d'actualité internationale rappelent à qui l'aurait oublié que *« ce débat n'est pas spécifiquement français »* ainsi que le souligne l'actuel président du directoire du Crédit d'équipement des PME, M. Jean-Pierre Aubert, en préambule à son rapport sur *« prêts et aides aux entreprises »* adopté, le 26 février dernier, par le Conseil économique et social (CES). *« Une analyse attentive de la situation internationale montre que tous les pays soutiennent leurs entreprises même s'ils cherchent à le faire le plus discrètement possible afin de ne pas encourir les critiques de leurs concurrents et des organismes internationaux »*, précisent les auteurs de ce document. Le CES en veut pour preuve les différents systèmes d'aides aux entreprises pratiqués dans les principaux pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), mentionnés avec précision dans le rapport et d'où il ressort que cette forme de soutien est bien pratiquée *« par tous les pays et pour des montants importants »*.

Ainsi, selon une enquête de la CEE, les aides de l'Etat accordées aux entreprises en 1983, dernière année de référence, ont représenté 1,9 % du produit intérieur brut (PIB) français, soit plus qu'en Allemagne fédérale (1,4 %) et aux Etats-unis (1,7 %), mais beaucoup moins qu'en Grande-Bretagne (2,6 %). Un écart qui se resserre, toutefois, si l'on ajoute les aides versées aux « Laender » en RFA et aux « Etats » sur le sol américain (voir tableau).

Souvent présentées en France comme *« un maquis de procédures »*, ces aides – au nombre de 250 environ selon les auteurs du rapport alors qu'une vingtaine d'entre elles représenteraient 80 % du montant total, – qui constitueraient pour 1986 une dépense de 71,5 milliards de francs, soit environ 6,8 % du budget de l'Etat, constituent un soutien financier important. A elle seule, la catégorie des crédits et avances remboursables sur fonds publics, des crédits à taux privilégiés et des opérations couvertes par une garantie publique, représentera en 1986 un coût budgétaire de 23 milliards de francs, soit 32 % du total des aides recensées. Dans le domaine des crédits à taux privilégié soumis à une diminution drastique de la part du gouvernement depuis 1985, les crédits à l'investissement demeurent globalement moins aisés (44 %) que ceux accordés aux collectivités locales (65 %).

A l'issue de ce *« voyage à l'intérieur du système d'aides aux entreprises »*, le Conseil économique et social préconise une meilleure maîtrise du processus actuel en faisant siennes, par exemple, les principales recommandations formulées en janvier 1985 par le Conseil national de l'information statistique : répertoire des transferts des administrations publiques nationales vers les entreprises, meilleur suivi des aides aux entreprises accordées par les collectivités locales et création d'un *« compte satellite pour des dépenses publiques aux entreprises »*. Sans aller jusqu'à préconiser *« un guichet unique »*, le CES suggère une meilleure coordination entre les différents intervenants et une simplification de l'accès aux aides.

Mais le paysage financier a été profondément modifié ces dernières années par l'impact de taux d'intérêt réels fortement positifs – et il faut faire face aux conséquences de la désinflation. Avec une hausse des prix de 5 % (elle a été de 4,7 % en 1985 et a même baissé de 0,29 % en février 1986) les taux d'intérêt réels sur des crédits consentis à des taux compris entre 12 % et 14 %, ressortent à 7 % ou 8 % contre 2,2 % sur la période 1975-1980 et 5,6 % au cours des années 1981-1983, rappelait récemment M. Jean Dromer, le président de l'Association française des banques (AFB) dans *l'Actualité bancaire*, l'organe de la profession. Ces taux d'intérêt réels pèsent sur les marges bénéficiaires des entreprises, *« provoquant un amoindrissement de l'autofinancement »*, estime de son côté le CES. D'où *« la nécessité de rompre avec l'économie d'endettement »* en favorisant le recours à des capitaux propres externes.

Les auteurs du rapport notent à ce sujet que, pour le seul cas des sociétés cotées, la *« loi Monory »* de 1978 et les fameuses *« Sicav 5000 F »* auxquelles ont succédé les comptes d'épargne en actions, ont permis de drainer près de 40 milliards de F d'épargne vers les entreprises depuis cette date. Une somme, qui est à comparer aux 54,7 milliards de francs d'émissions d'actions par appel public à l'épargne pendant la même période. Faut-il aller plus loin, s'interroge le conseil, en répondant par l'affirmative puisqu'il propose, entre autres, la déductibilité partielle des dividendes de l'impôt sur les sociétés, lequel a été ramené de 50 % à 45 % en 1986 sous réserve que les entreprises concernées consacrent la partie des bénéfices non distribués à des fins d'investissements.

Cette déductibilité, explique-t-on, pourrait s'effectuer dans des conditions analogues à celles de la rémunération des comptes courants d'associés, cette mesure semblant plus neutre que la mise en place d'un avoir fiscal à 100 % (tel que le proposent les partis d'opposition). Il s'agirait d'une modification importante du système fiscal, mais sa mise en œuvre pourrait n'être que progressive. *« Au-delà du débat fiscal, cette nouvelle orientation aurait un effet psychologique important. Mais ce débat de fond ne doit pas occulter la nécessité d'améliorer le système des aides parce qu'il ne serait pas réaliste d'en envisager, à court terme, la suppression. A moyen terme, une meilleure maîtrise du dispositif devrait permettre un allégement du coût budgétaire et une efficacité accrue »*, conclut le rapporteur.

SERGE MARTI.

ENTREPRISES

British Airways, privée ou publique ?

Lord King, président de British Airways, a annoncé, le 17 mars, que sa compagnie serait privatisée avant la fin de l'année. La semaine dernière, le ministre britannique des transports, M. Nicholas Ridley, avait déclaré que le gouvernement renonçait à privatiser British Airways, en raison des divergences constatées avec les Etats-Unis pour les liaisons sur l'Atlantique nord.

Cette cacophonie dissimule une bataille entre le président et le ministre. Celui-ci n'était pas parvenu, en 1984, à redistribuer les dessertes aériennes entre British Airways et British Caledonian (entreprise privée). Il semblerait que M. Ridley ait voulu gagner du temps pour donner à la Caledonian plus de chance d'être compétitive avant l'arrivée de British Airways dans le secteur privé. Mme Thatcher devra trancher entre les thèses de Lord King, son ami, et de M. Nicholas Ridley, son ministre.

Esso-France va supprimer 425 emplois

La direction d'Esso-France vient d'annoncer la suppression en 1986-1987 de 425 postes de travail à la direction administrative du siège et à la direction générale des ventes (distribution). Ces services comptaient 1 800 emplois à la fin 1984 sur un total de 3 500 pour Esso-France.

Le plan social prévoit des départs à la retraite anticipée et, pour les salariés de moins de cinquante-cinq ans, une indemnité (douze à trente-deux mois de salaire) et une assistance au reclassement. Toutes les compagnies pétrolières ont en France des plans de réduction des effectifs de leurs activités de raffinage et de distribution.

GEC va vendre 49 % d'Osram (lampes) à Siemens

GEC (General Electric Company), groupe britannique spécialisé dans la construction électrique et électronique, a accepté de vendre 49 % d'Osram, sa filiale lampes et éclairage, à Osram GmbH, une filiale du groupe ouest-allemand Siemens. Osram (GEC) a un chiffre d'affaires annuel d'environ 90 millions de dollars, essentiellement en Grande-Bretagne, et emploie 2 500 personnes. Osram GmbH est le quatrième fabricant mondial de lampes avec un chiffre d'affaires de 530 millions de dollars. Une société commune GEC-Osram va être formée, mais il n'est pas exclu qu'ultérieurement GEC se dessaisisse de ses 51 % restants dans un secteur où la rentabilité est de plus en plus faible et la concurrence, en provenance des pays d'Extrême-Orient, de plus en plus forte.

AIR FRANCE ET LES HOTELS MÉRIDIEN VONT RACHETER LE MONTPARNASSE PARK HOTEL

La Compagnie nationale Air France va racheter par sa caisse de retraite du personnel (CRAF), pour un montant compris entre 600 millions et 700 millions de francs, le Montparnasse Park Hotel, et en confiera la gestion à sa filiale hôtelière, la chaîne Méridien, qui au prix de 100 millions de francs de travaux se propose d'en faire un centre de congrès analogue à celui de la porte Maillot à Paris.

Cette opération met fin à une année de négociation, difficiles, menées sous l'égide de la Banque Stern et avec le concours de Me Darrois, avocat, dont l'objet était d'honorer les créances détenues par la FIMES sur le groupe Vaturi. La FIMES est une holding détenue par les actionnaires de l'ancienne BPGF de M. Jean-Luc Gendry, actuellement inculpé (Crédit lyonnais, Caisse des dépôts, Crédit foncier de France, Banque populaire). Elle a repris son passif (entre 1,5 milliard et 2 milliards de francs) après la mise en liquidation de ses activités, notamment dans le groupe hôtelier Novapark de M. Hatt, engagées en association avec le groupe Vaturi au début des années 80.

Au terme d'une longue procédure, ce dernier récupère l'ensemble du Montpanasse Park Hotel (1 000 chambres, un centre commercial, un parking, un bowling et une patinoire) pour le vendre à Air France, assisté par la Koweïti French Bank, et pouvoir ainsi, rembourser la FIMES. Racheté à la chaîne américaine Sheraton en décembre 1981 par Novapark, mis en liquidation, il y a plus d'un an avec un passif dépassant 150 millions de francs, le Park Hotel avait fait l'objet de propositions de reprise par plusieurs groupes hôteliers, Accor, Ramada Inns, et, tout récemment, la Compagnie internationale des wagons-lits. Celle-ci devait en assurer l'exploitation, les murs étant acquis par un groupe financier belge, qui, finalement, s'est désisté, en raison de l'insuffisance du montant des loyers qui lui auraient été versés.

F. R.

● **Un gouverneur chinois pour la Banque asiatique de développement.** – Mme Chen Muhua, gouverneur à la Banque populaire de Chine, a été nommée gouverneur pour la Chine de la Banque asiatique de développement (BAD). Une délégation chinoise, conduite par Mme Chen, participera à la réunion annuelle du conseil d'administration de la BAD, à Manille, du 30 avril au 2 mai prochain. Pékin a officiellement été admis comme membre de la Banque le 10 mars dernier.

● **Des Japonais dans l'Ouest.** – L'Association Ouest-Atlantique, que préside M. Michel Albert, vient de signer avec M. Nobuya Hagura, président de la Dai-Ichi Kangyo Bank (l'un des plus importants établissements financiers nippons et la première banque pour le volume de ses crédits aux entreprises) un accord pour attirer les investissements japonais dans les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). A ce jour, cinq entreprises ont des installations dans les régions de l'Ouest. Il s'agit de Canon, avec trois unités à Liffré, près de Rennes, Dai Nippon Ink à Nantes, Toyoda Machine Tools, à Cholet, Trio Kenwood à Janzé (Ille-et-Vilaine) et Mitsubishi Electric (Sarthe). Ces sept usines emploient plus de mille personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 mars

Vive déception

La victoire de l'opposition obtenue seulement d'une courte tête a profondément déçu la Bourse de Paris. Lundi, au cours de la séance matinale, les cours avaient reflué assez massivement (– 4,6 %). Par la suite, le tir fut un peu corrigé. Mais plusieurs valeurs vedettes furent encore assez secouées, comme Peugeot (– 4,2 %), CSF (– 2,3 %), Lafarge, Carrefour, Schneider, Printemps. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 2,06 %, qui effaçait la plus grande partie de l'avance de vendredi (+ 2,56 %).

Il est vrai que, à la veille du week-end, le marché s'était littéralement auto-intoxiqué sur des sondages qui circulaient sous le manteau et jugés « infaillibles ». Les investisseurs étrangers, surtout britanniques, parieurs invétérés et initiateurs de cette hausse pré-électorale, ont revendu une partie de leurs acquisitions, mais néanmoins les affaires ont été moins actives. Le plus grand nombre se disait préoccupé de la situation inconfortable dans laquelle la nouvelle majorité se trouvait placée. « Elle va devoir très vite appliquer son programme au risque de se voir rejetée dans un an », disait-on. Il reste que des institutionnels français ont saisi l'occasion pour replacer une partie des capitaux provenant de la collecte faite en 1985. Sur le Matif, le calme est revenu. A 11 h 45, 1 130 contrats avaient été conclus (2561 pour la journée du vendredi).

Sur le marché obligataire, l'activité s'est également ralentie. L'attentisme était général et se traduisait par un très petit nombre de prises de position à l'achat. Le prix de l'or a été soutenu à Londres : 348,20 dollars l'once (contre 348 dollars).

En raison de l'effet dollar, il s'est replié à Paris avec le lingot à 77 800 F (après 77 700 F) contre 78 400 F et le napoléon à 570 F (après 561 F) contre 587 F.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Parvenu au zénith à la veille du dernier week-end, Wall Street a été contraint, lundi, de redescendre le bel escalier de son ascension de quelques degrés. Des ventes bénéficiaires assez abondantes se sont produites et la tendance s'est assez nettement alourdie. Cependant, une partie du terrain perdu au départ a été regagnée et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 776,81 (– 15,93 points). Le bilan de la journée a été l'image de ce résultat. Sur 2 090 valeurs traitées, 1 240 ont baissé, 484 ont monté et 366 n'ont pas varié.

Après les 92,91 points de hausse de la semaine passée, ce renversement de tendance était attendu. La baisse a été quelque peu accentuée par l'affaiblissement du marché obligataire dû, en large partie, aux informations en provenance de Genève, selon lesquelles les ministres des pays producteurs de pétrole seraient sur le point de conclure un accord sur une réduction de la production de façon à faire remonter le prix de baril à 15 ou 20 dollars.

Cela étant, il convient de remarquer que l'alourdissement des cours a été beaucoup plus imputable à une réticence de la demande qu'à une pression de l'offre.

L'activité a très sensiblement diminué et 137,46 millions de titres ont été échangés, contre 181,90 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 17 mars
Alcoa	45 3/4	44 3/8
A.T.T.	23 3/8	23 1/8
Boeing	53 8/0	53 1/8
Chase Manhattan Bank	47 1/4	44 7/8
Du Pont de Nemours	77 1/2	78
Eastman Kodak	68 1/4	58 3/4
Exxon	55 1/4	99 3/4
Ford	73 1/4	72 5/0
General Electric	78	77 3/0
General Motors	80 1/0	81 1/4
Goodyear	34 7/9	34 5/0
I.B.M.	160 5/8	150 7/0
I.T.T.	44 1/9	43 7/0
Mobil Oil	29 1/2	29 1/4
Pfizer	56 7/8	67 1/0
Schlumberger	31 1/4	31 1/4
Texaco	29	20 1/4
U.A.L. Inc.	54 1/2	54 1/2
Union Carbide	18 3/8	19 1/4
U.S. Steel	23	23 3/8
Westinghouse	52 1/8	01 1/4
Xerox Corp.	70 5/0	89 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PLM : DOUBLEMENT DU BÉNÉFICE. – Le bénéfice net consolidé pour 1985 de cette filiale des Wagons-Lits passe de 4,27 à 8,78 millions de francs, pour un chiffre d'affaires accru d'environ 70 % à 1,14 milliard de francs. Le résultat de la société mère. Le dividende net est maintenu à 3,50 F.

PROVIDENCE SA : SUITE. – Le conseil de la société a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre d'échange de la Compagnie du Midi. Par ailleurs, il a lancé, contre le groupe AXA, une assignation en nullité de l'offre d'échange lancée par le groupe sur les actions la Providence, en développant deux arguments : pour assurer la conversion de l'obligation de 1 800 F offerte en échange et convertible en actions de la société Drouot-Assurance, les actionnaires minoritaires de cette dernière devraient faire abandon de leurs droits, et, d'autre part, la valeur de l'action échangée, qui dépasse 500 F actuellement, ne pourrait, juridiquement, dépasser la moitié (lire page 48).

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 851
5 %	....	0 816
3 % amort. 45-54	....	1 882
Emp. 7 % 1973	7363	..
Emp. 8,80 % 77	126	7 209
9,80 % 78/93	102	8 685
8,80 % 78/89	100 11	2 315
10,80 % 78/94	105 30	5 770
13,25 % 80/90	109 60	10 465
73,80 % 80/97	107 10	5 785
13,80 % 81/89	111 90	2 344
16,75 % 81/87	110 59	8 673
16,20 % 82/90	122 80	2 841
16 % juin 82	123 95	12 362
E.D.F. 7,8 % 61	190 30	2 206
E.D.F. 14,5 % 80-92	112 70	10 476
Ch. France 3 %	151 80	..
CNB Bques janv. 82	102 70	2 246
CNB Paribas	102 75	2 246
CNB Suez	104	2 245
CNI janv. 82	102 20	2 245
CRH 10,90% déc. 85	108 80	2 096

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 mars	17 mars
Valeurs françaises	123,2	120,7
Valeurs étrangères	107,7	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	17 mars
Indice général	322,4	315,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 mars .... 8 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 mars	18 mars
1 dollar (en yens)	175,45	174,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 MARS

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 17/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

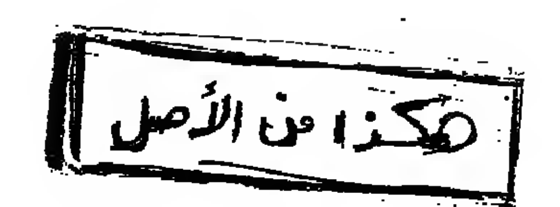
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

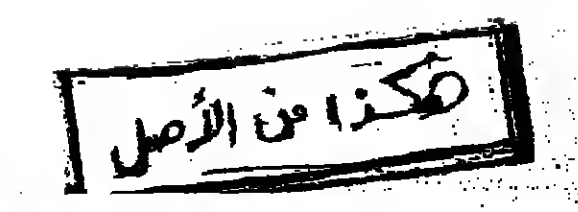
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 991	9 903	8 650	7 200
ECU	8 646	0 632	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	307 340	298 500	15 500
Belgique (100 F)	15 024	15 014	14 600	15 350
Pays Bas (100 fl.)	272 700	272 290	264 500	281
Danemark (100 krd)	83 140	83 100	79	88 500
Norvège (100 k)	97 480	97 350	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 202	10 092	9 900	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 933	4 915	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 518	4 519	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	366 200	366 550	365	377
Suède (100 krs)	96 360	95 020	82 500	98
Autriche (100 sch)	43 890	43 820	42 850	44 800
Espagne (100 pes.)	4 881	4 872	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 975	4 070	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 983	4 972	4 770	5 170
Japon (100 yens)	3 939	3 930	3 800	3 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	78400	77500
Or fin (en lingot)	78400	77800
Pièce française (20 fr)	587	570
Pièce française (10 fr)	449	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	557
Pièce latine (20 fr)	500	501
Souverain	630	625
Pièce de 20 dollars	3405	3400
Pièce de 10 dollars	1780	1790
Pièce de 5 dollars	1140	.....
Pièce de 50 pesos	3230	3245
Pièce de 10 florins	527	527
Or Londres	347 80	348 20
Or Zurich	347 50	348
Or Hongkong	347 45	346 85
Argent Londres	5 70	5 65





Le Monde

LES « DIVERS DROITE » A L'ASSEMBLÉE

Quatorze députés très câlinés...

Ils sont quatorze qui tiennent antre laurs mains, le sort de l'alternance. Quatorze notables régionaux, souvent en rupture, pour des raisons diverses, avec les états-majors parisiens.

Sans le soutien de ces divers droita, pas question pour l'UDF et le RPR d'espérer attaindre la majorité absolue des 289 sièges et, partant, de gouverner. Les députés dûment estampillés RPR ou UDF *n'étant qu'au nombre de* 278, le futur premier ministre devra donc convaincre au moins onze de ces quatorze « divédés ».

La tâche ne paraît paa, *a priori*, insurmontable. Comme leur nom l'indique, les divers droita sont... des hommes de droita. Et aucune blessure d'amour-propre, aucune douloureuse exclusion, ne saurait longtemps résister à une « calinothérapie » habilement pratiquée.

Un proche collaborataur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, le questeur Roger Romani, a appelé lundi aux petites heures, M. Martial Taugourdeau, président du conseil général d'Eure-et-Loir, exclu du RPR en décembre demiar, pour cauae d'alliance avec le président du conseil régional, M. Maurice Dousset (UDF-PR) contre la liste officiellement soutenue par l'état-major du RPR.

Le tout nouveau député a eu droit à *« bien des risettes »* de l'Hôtel de Ville de Paris. Bien entendu, lui a-t-on laissé entendre, il sera intégré au RPR. Mais M. Taugourdeau, vieux gaullista, ne s'est pas laissé séduire à si bon compte. Il a posé deux conditions : l'assurance que la nouvella majorité proposerait très vita le retour au scrutin uninominal à deux tours pour les législatives, et, surtout, avoir carta blanche, pour faire la ménage dans la fédération RPR d'Eura-at-Loir. Accordé.

M. Taugourdeau votera donc la confiance à un éventuel gouvernemant Chirac. *« Ou Chaban »*, précise-t-il, accommodant.

Gros câlin aussi pour M. Marc Bécam, ancien membra du gouvernement et maira de Quimper. Un méchant procès en exclusion du RPR était instruit contre lui, depuis qu'il avait pris le têta aux élections régionales d'une liste dissidente de la liste officielle RPR-UDF. Lundi matin, M. Bécam recevait des appels émus de M. Romani, ancore lui, et de M. Charles Pasqua. Et, ce même lundi, le RPR informait la presse régionale que la menace d'exclusion *n'était* qu'un affreux malentendu.

Et vive le repêchage ! Mais, courtisés ou non, les divers droite voteront Chirac.

Godillot parmi les godillots, M. Maurice Jeandon, maire de Saint-Dié, s'étonne même que l'on puisse s'en étonner. Notable jusqu'au bout de l'écharpe, M. Jeandon est, rien de plus, rien de moins, un chiraquien sans étiquette. Elu dans les Vosges sur la liste RPR de M. Philippe Seguin, il aura *« au moins le reconnaissance du ventre »*. Chirac ! Chirac ! *« Ce n'est pas maintenant,* observe-t-il, *que je vais jouer les personnalités particulières. »* Soutiendrait-il, avec le même ferveur, un gouvernement Chaban-Delmas ou Simone Veil ? *« Je demanderais à Chirac. »* Rien de plus, rien de moins.

En Guadeloupe, on peut penser que la « dame de fer das Caraïbes », Mme Lucette Michaux-Chevry, fondatrica du parti de la Guadeloupe (LLG) et M. Henri Beaujean son complice, proche du Parti radical, nouveaux députés, soutiandront comme un eaul homme M. Chirac, et nul autre. Le docteur Beaujean se sent d'ailleurs *« en parfait accord »* avec la plate-forme RPR-UDF.

« Haut les cœurs ! »

M. Chirac, tout le monde y pensa. M. André Audinot, son ami, y pense beaucoup. Voilà bien le non-inscrit le plus déterminé qui soit. Tête de liste RPR-UDF dans la Somma, président du consail d'adminletratiun du *Figaro*, il votera Chirac *« sans aucun problème de conscience »*. Et sans exclusive : *« Quel que soit le premier ministre, s'il s'engage sur la programme de l'opposition, je vota haut les cœurs ! »*.

Même son de trompe, ou presque, pour le maire et conseiller général d'Amneville, M. Jean Kiffer (CNI). Pour ne pas *« casser la baraqua »*, il votera Chirac ou Chaban-Delmas *« résolument »*.

D'autres encore s'affirment tout disposés à soutenir de leur indispensable bulletin de vote le nouveau gouvernement. Mais en y plaçant tout de même quelques conditions. Au premier rang de ces « grandes coquettes », qui promettent bien du plaisir aux futurs présidents des groupes RPR et UDF, M. Léonce Deprez, député du Pas-de-Calais, démissionnaire du Parti républicain.

Il se veut avant tout *« l'élu de la base »*, et votera ou non le confianca à un gouvernement Chirac, *« en fonction de ce que la base du Pas-de-Calais m'inspirera »*.

Pas question de compter sur ce député inspiré pour se conformer à un *« catéchisme libéral »*. La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ou le rétablissement du scrutin majoritaire, pour lui, ne sont *« pas des priorités »*.

Soutiendra-t-il Chaban ? Ma foi, *« si Chaban, il y a... »*. Quant à M. Jean Diebold, exclu du RPR pour fréquentation trop assidue de la famille Baudis à Toulousa, son œcuménisme et sa tolérance font plaisir à voir. Chirac, Chaban, Veil, Giscard d'Estaing ? Pourquoi pas ?

Cet élu en dissidence, chiraquisme en bandoulière, s'intéresse d'abord aux idées, aux programmes. Pas plus qu'à M. Deprez, le retour au scrutin majoritaire ne lui paraît *« la chose la plus importante »*.

A-t-il fait signe au RPR depuis dimanche soir ? Vous plaisantez ! *« Si quelqu'un doit faire une démarche, ce n'est pas moi. »*

Le maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, patron de Cacharel, non inscrit, apparenté UDF, jure, lui, que tous les cafouillages de la campagna électorale ont été passés par pertes et profits. En veut-il à M. Chirac de lui avoir volé dans les plumes, au cours d'un meeting dens sa bonne ville ? *« Pas du tout. »*

Pour sa part, M. Jean Royer, maire de Tours, fera tout *« pour éviter une crise de régime »*. Quoique soutenu par M. Barre au cours de la campagne, M. Royer, assurément, *« ne ferait rien »* contra un gouvernement da cohabitation, qu'il soit dirigé par M. Chirac ou par M. Chaban-Delmas. *« Seules comptaront,* pour le maire de Tours, *la lutte contre le chômage, contre l'insécurité at des mesures natalistes. »* Si toutefois le gouvernement s'éloignait de ces tables de la Loi, M. Royer n'hésitarait paa à *« reprendre sa liberté de vote »*.

Tout aussi vigilant sera le soutien accordé par M. Marc Bécam, maira de Quimper, rattrapé par la RPR par les bretelles. Bien décidé à voter Chirac si ça se présente, M. Bécam est tout aussi déterminé *« à na pas marcher au canon »*. Les dénationalisations ? M. Bécam entend y aller au *« cas par cas »*. La privatisation de deux chaînes de télévision ? *« Je ne suis pas acharné là-dessus. »* Et M. Bécam, d'un ton gourmand : *« Je gardaral une cartaina liberté. »*

Subsistent quelques lancinants myatèras. Commant votara M. André Thien Ah Koon, le nouveau député de la Réunion, qui s'est opposé à M. Michel Debré, le 16 mars, et s'avoue lui-même *« proche das Idéas de M. Barre »* ?

Et surtout, comment se comportera Mme Christine Boutin, député benjamine des Yvelines ? A peine élue, Mme Boutin a disparu de la circulation. Elle ne devrait resurgir qu'en fin de semaine. Le dilemme vaut bien un petit délai de réflexion.

LAURENT GREILSAMER.
DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'affaire de la Providence

PARIBAS SE DÉCIDE POUR AXA

Dans un entretien accordé à M. Bruno Bertez, et publié le mardi 18 mars dans *la Tribune de l'économie*, M. François Morin, président de l'OPFI-PARIBAS, qui détient 25 % du capital de la Providence SA, annonce son intention de les apporter à AXA dans le cadre de l'offre publique d'échange lancée par le groupe.

« Après une étude approfondie de nos équipes d'analystes financiers, nous avons conclu que l'offre d'Axa nous convenait mieux », a-t-il déclaré.

« Naturellement ! Il y a trois raisons principales. D'abord, le niveau des cours de Bourse pour les titres proposés, de part et d'autre, assure une avance substantielle à la valoriation offerte par AXA. Il en est de même, ensuite, pour le niveau de revenu procuré par lles titres proposés, puisque, pendant des années, AXA propose le revenu d'une obligation convertible à taux d'intérêt fixe. Enfin, l'OFPI désire rester investie de manière directe, durable et substantielle dans le secteur des assurances, que nous considérons avoir un potentiel considérable dans les années qui viennent.

C'est vrai, nous sommes très sensibles à ce vous appelez le charme de la compagnie du Midi. Nous avons la plus grande estime pour ce groupe et pour M. Pagézy qui le dirige si brillamment. C'est la raison pour laquelle nous en sommes déjà un des principaux actionnaires. Mais devons-nous alourdir notre présence, au risque d'être soupçonnés de menacer l'indépendance du groupe ? »

DÉCÈS DE M. HEINZ NIXDORF PIONNIER DE L'INFORMATIQUE

M. Heinz Nixdorf, soixante ans, pionnier ouest-allemand de l'informatique et fondateur du groupe Nixdorf Computer AG, est mort subitement le lundi 17 mars au soir, à Hanovre, où a actuellement lieu le CEBIT, une des plus grandes foires d'informatique et de bureautique du monde.

Heinz Nixdorf avait lancé tout seul son entreprise à l'âge de vingt-sept ans en 1952 et, en trois décennies, avait réussi à en faire un grand de l'informatique mondiale, avec plus de 23 300 salariés.

En 1985, le groupe a poursuivi sa croissance au même rythme très rapide de ces dernières années : son chiffre d'affaires a augmenté de 20 % pour atteindre 3,94 milliards de DM (1,71 milliard de dollars). *(AFP.)*

Sur le vif

Cauchemar

Je vous aime bien, mais il y a vraiment des jours où vous me tapez sur les nerfs. Vous savez pourquoi ? A cause du décalage horaire. Entre le moment où je le ponds, ce billet, et celui où vous le gobez distraitement à un feu rouge ou dans le train, il se passe tout un tas de trucs très importants. Moi ici dans mon coin à 8 heures du matin, je suis pas encore au courant, vous le soir, ou même le lendemain, si, forcément. Du coup, j'ai l'air d'une idiote complètement dépassée par les événements. C'est drôlement injuste.

Hier quand le roi François est apparu, comme ça, brusquement, sans crier gare, sur nos écrans, drapé de majesté tricolore, pour nous dire qu'il nous le dirait demain, le nom de son grand vizir, on était tous ravis. Le suspens serait pas long. Seulement voilà, hier c'est aujourd'hui, et je suis toujours dans le noir. Je suis morte d'impatience, je me ronge les sangs. Chirac aussi.

Si je vous racontais la nuit qu'il a passée ; blanche ! Il arrêtait pas de réveiller sa femme, ses copains. Vous êtes bien sûr que ce sera moi ? Ben, oui, qui ça pourrait être d'autre. Je sais pas moi... Giscard. Mais non, Mitterrand-Giscard c'est pas une bonne affiche, il l'a dit, le président, ça fait opérette. Et Chaban ? Chaban, ça ferait ancien combattant, les Papy font de la Résistance. Non, c'est toi, c'est sûr, allez bois une bière, calme-toi, et cesse de nous enfumer avec tes Weston.

Et le petit papier que je dois emmener à l'Elysée, celui où il y a marqué toutes mes conditions, où il est ? Je l'ai paumé, je le retrouve plus, il est dans la poche droite de ton complet bleu. Et puis arrête de taper dans cette tête de veau, tu vas encore sentir l'oignon. Tu me diras pas que t'as faim, après tout ce que t'as engouffré à dîner.

Ils ont fini par lui filer un tranquillisant et à l'obliger à aller se coucher. A l'aube, il s'est réveillé en sursaut. Ses cris ont fait trembler les vitres de l'Hôtel de Ville. Il sortait d'un cauchemar. Mitterrand lui était apparu à la télé sous les traits de la speakerine qui annonçait en minaudant d'une voix d'alcôve les résultats du Loto : numéro gagnant, Marie-France Garaud.

CLAUDE SARRAUTE.

LA VERTE, LES DROITES, LES COURTES ET LES JORASSES

Jean-Marc Boivin réussit quatre faces nord en dix-huit heures

De notre correspondant

Chamonix. – *« Je voulais remettre les pendules à l'heure. On avait trop tendance à croire qu'il n'y avait que deux alpinistes en France. »* Jean-Marc Boivin, à peine posé à Chamonix avec son aile volante qui le ramenait du sommet des Grandes Jorasses (4 208 m), commente ainsi l'exploit qu'il vient de réaliser en escaladant dans la journée quatre faces nord prestigieuses des Alpes : l'aiguille Verte, les Droites, les Courtes et les Grandes Jorasses. Avec cet enchaînement, il signe la seule performance de l'hiver après les échecs, la semaine dernière, des deux autres « sprinters » français, Christophe Profit et Eric Escoffier.

Parti dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 mars, il empruntait, à 4 h 30 du matin, la goulotte Grassi, pour parvenir en deux heures au sommet de l'aiguille Verte (4 121 m). Abandonnant alors ses pitons et ses crampons, Boivin, qui est également un spécialiste de l'aile volante, s'élançait du sommet de la montagne pour se poser au pied de la face nord des Droites (4 000 m). Cette paroi de glace haute de 1 000 mètre, fut parcourue, par l'alpiniste en trois heures et demie. Il devait emprunter d'abord la voie Davaille, qui se développe dans cette terrible muraille, puis rejoindre un itinéraire qu'il ouvrit dans cette même face en 1975.

Vol nocturne

A peine arrivé, il déployait à nouveau son aile volante déposée par un hélicoptère du Secours aérien français (SAF) pour poursuivre son sprint alpin.

Les Courtes, par la voie des Suisses, furent à leur tour escaladées en deux heures et demie : Jean-Marc Boivin arrivait ainsi au sommet à 15 h 15, lundi.

L'ultime escalade se fit après un long et splendide vol delta au-dessus des glaciers de Talèfre et de Leschaux. Vers 15 heures, il s'élançait à la conquête des Grandes Jorasses par l'itinéraire du Linceul, où il devait trouver des conditions très délicates pour progresser. Le sommet du Linceul, un « drap » de glace déployé dans la face nord, fut atteint peu avant 21 heures. Et c'est par une nuit très noire, à 22 h 30, qu'il « sortit » des Grandes Jorasses.

Seul au sommet de la montagne et au cœur de la nuit, Jean-Marc Boivin reprit son aile volante pour effectuer un vol nocturne. *« En aile,* explique-t-il, *de nuit, on arrive à se diriger grâce à la réverbération même faible de la neige, mais aussi en se repérant sur les lumières de la vallée. »*

En 1981, il fut le premier à utiliser une aile volante pour rejoindre deux sommets qu'il comptait escalader avec Patrick Berhault. Ils enchaînèrent la voie sud du Fou et la Directissime américaine dans la voie ouest des Drus.

Spécialiste également du ski extrême – il est moniteur de ski, – Jean-Marc Boivin a réalisé de nombreuses descentes spectaculaires, comme le couloir en Y de l'Aiguille verte et la voie nord du Cervin, qu'il avait auparavant escaladés en solo.

Plus récemment, l'alpiniste chamoniard a battu dans l'Himalaya le record d'altitude en aile volante en s'élançant du sommet du Gascherbrum II (8 032 m), un sommet qu'il venait de gravir dans la journée.

CLAUDE FRANCILLON.

Bourse du matin

ASSEZ FORTE REPRISE

Encouragée par la décision du chef de l'Etat, annoncée la veille au soir, de désigner un premier ministre choisi dans les rangs de la nouvelle majorité, la Bourse de Paris s'est assez vivement redressée, mardi, au cours de la séance matinale. Une hausse de 1,76 % était enregistrée à 11 heures. Peugeot, Pernod-Ricard, Compagnie Bancaire, Lafarge et Elf Aquitaine ont progressé de 3 % à 3,8 % . Aucune véritable baisse ne s'est produite.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 18 MARS

Indicateur de séance (%) : + 1 90

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	385	390	394 50
Agence Havas	1500	1520	1536
Air Liquide (L')	812	819	824
Alsthom	430	431	428
Bancaire (Cie)	1110	1140	1146
Bongrain	1660	1680	1680
Bouygues	940	948	950
B.S.N.	3400	3440	3500
Carrefour	3330	3370	3390
Chargeurs S.A.	1110	1125	1120
Club Méditerranée	484	488	492
Dumez	1116	1115	1115
ELF-Aquitaine	215 50	223 80	223 80
Essilor	2345	2380	2400
Lafarge-Coppée	1090	1119	1123
L. Vuitton S.A.	975	1000	990
Michelin	2475	2530	2555
Midi (Cie)	5220	5200	5230
Moët-Hennessy	2130	2130	2160
Navig. Mixtes	815	826	831
Oréal (L')	3120	3170	3170
Pernod-Ricard	985	1015	1016
Peugeot S.A.	915	935	944
Sanofi	663	668	674
Source Perrier	530	536	534
Télémécanique	2910	2930	2930
Thomson-C.S.F.	915	934	942
Total France	318	323	323
T.R.T.	2410	2410	2410
Valéo	560	....	....

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1986 a été tiré à 921 537 exemplaires

● *Deux Airbus de plus pour la Chine.* – La Chine a signé avec le consortium européen Airbus Industrie un contrat portant sur la livraison, en 1986, de deux gros porteurs moyen-courriers A 310-300.

● *Dissolution d'Air Mali.* – Le ministre malien, chargé des sociétés d'Etat, vient d'annoncer la dissolution prochaine de la compagnie aérienne nationale, Air Mali. Celle-ci sera remplacée par une nouvelle société ouverte aux capitaux étrangers, dont l'Etat malien détiendra 51 % du capital.

Sur CFM
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 19 MARS de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
(16-1) 47-20-52-97
Quelles régions pour demain ?
avec FRANÇOIS GROSRICHARD
émission présentée par JEAN LE BAIL

VENDREDI 21 MARS
Stéphane Collaro
sera
« Face au Monde »
émission présentée par FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G H